

MÉMOIRES

DE LA

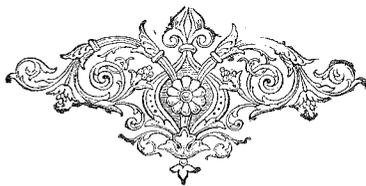
Société Préhistorique Française

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 28 Juillet 1910).

TOME TROISIÈME

Années 1913-1914



PARIS-V.
SECRETARIAT GÉNÉRAL
21, RUE LINNÉ, 21

1915

**L'Ossuaire de la Ciste sous Tumulus-Galgal
des Cous, à Bazoges-en-Pareds (Vendée).
Découverte, Fouille et Restauration.**

[Propriété de la S. P. F].

PAR MM.

**Lucien ROUSSEAU (Cheffois, Vendée) et Marcel BAUDOIN
(Croix-de-Vie, Vendée).**

INTRODUCTION.

Il existe, à Bazoges-en-Pareds (Vendée), tout proche du Dolmen, désormais restauré partiellement (1), des *Pierres folles des Cous* (2), un énorme *Tas de Pierres* calcaires, appelé dans le pays *Brosse* (3), dont un bon tiers, du côté du Nord, a été enlevé il y a quelques années déjà.

Dans ce Galgal tumuliforme a été reconnue l'existence d'une vaste *Ciste*, ou *Coffre*, formé de Pierres placées *debout*. Cette cavité renfermait un important *Ossuaire Néolithique*.

C'est l'histoire de la *Découverte*, le récit de la *Fouille*, et le compte rendu de la *Restauration*, effectuée pour le compte de la *Société Préhistorique Française*, qui a acheté ce Monument en Octobre 1913, qu'on trouvera dans ce Mémoire.

(1) Marcel BAUDOIN et L. ROUSSEAU. — *Fouille et Restauration de l'Allée couverte des Pierres folles des Cous, à Bazoges-en-Pareds (Vendée)* [Mémoire inédit].

(2) A une dizaine de mètres, environ à l'Ouest.

(3) On appelle *Brosse*, dans la région de Bazoges-en-Pareds, et un peu dans toute la Vendée, tous les *amoncellements de pierres* (ou de *terre*), recouverts de *ronces* ou d'*épinés*, et *incultes*. — Sans doute par analogie, avec les *poils d'une brosse*, disent les uns; sans doute par altération, prétendent certains autres, grâce à l'addition de la lettre *r* au mot *Bosse*. D'autres, au contraire, soutiennent que *Bosse* dérive de *Brosse*, par disparition de l'*r*. — En réalité, l'étymologie, réelle, de ce terme est bien connue!

Le mot *Brosse* est un vieux terme français, venant du bas-latin *Brossa* ou *Brossia*. Comme l'a écrit Ducange (*Dict.*, t. I, p. 785), il signifie « *Broussaille, Buisson* ». En somme, *Broussaille* n'en est qu'un diminutif.

Jadis on disait, en effet : *Brouisse* et *Brousse*. — On trouve *Brossa* dans une charte de 1112 et *Brossia* dans d'autres de 1343 et 1473. En français, on a *Les Broisses*, lieu dit, au xv^e siècle. Il faut en rapprocher *Broça* et *Brozia*, qui ont donné *Broce* (*Dict.*, t. I, p. 779 et 789).

Mais il paraît qu'en langue forestière *Brosse* signifiait au xvii^e siècle *Bruyère*. En effet, on a traduit alors le nom de l'écrivain La Bruyère par *Brossus* [Distique de Santeul. *Œuvres*, 1729, t. III, p. 72]!

Brosse doit avoir pour synonyme de *Bosse*, car, près de Guérande (Loire-Inférieure), il y a des champs, pleins de buttes incultes, appelées *Bosses*, et portant le nom de *Bossinier*. — En Bretagne, on connaît le terme *Bossenno*; en Vendée : *Les Brousses*, *La Broissière*, *La Brossardière*, etc.

En tout cas, un grand nombre de lieux dits, dans le Bocage vendéen et surtout en pays calcaire, portent le nom de *Brosses*.

Il y a les « *Brosses* » à Commequiens, correspondant à un très petit bassin cal-

D'autres suivront, ou ont précédé (1, 2, 3, 4, 5) celui-ci, pour compléter l'étude de cette très importante SÉPULTURE DE L'ÂGE DE LA PIERRE POLIE.

HISTORIQUE. — Il importe de faire de cette Découverte un Historique complet, aussi précis que possible, parce que, avec les coutumes de la région, on ne manquerait pas de dire que nous n'avons rien... découvert du tout!

En tout cas, voici nos documents.

1° *Découverte*. — 1° Le 29 mars 1911, M. le D^r Marcel Baudouin recevait, à Paris, la lettre suivante.

La Jaudonnière, le 28 mars 1911.

Monsieur le Docteur,

En réponse à votre estimée *lettre* du 18 courant (6), je viens vous fournir les renseignements, que vous me demandez.

Le squelette, que j'ai trouvé (7), dans un tas de pierres, couvrant une superficie de *trois ares* (8) environ, était placé *sur* de grandes *pierres plates* (peut-être une seule (9), vu que ce n'est pas entièrement démolé), et à 0^m40 ou 0^m50 *AU-DESSUS* (*sic*) *du niveau du sol*. Il était (10)

caire de la Vendée maritime, et voisines aussi d'une *Allée couverte des Pierres folles*, comme à Bazoges-en-Pareds! — Peut-être y eut-il là aussi, autrefois, une Sépulture du genre de celle des *Cous*?

(1) Marcel BAUDOUIN. — *La Brisure rituelle des Ossements humains décarnisés à l'Epoque néolithique* [D'après l'Ossuaire de Bazoges-en-Pareds, Vendée]. — *Archives provinciales de Chirurgie*, Paris, XXII, 1914, n^{os} 1, 2, 3, 4, etc. — Tiré à part, Paris, 1914, in-8^o, Fig.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Les Affections osseuses découvertes dans l'Ossuaire Néolithique de Bazoges-en-Pareds (Vendée)*. — *Arch. prov. de Chir.*, Paris, 1914, n^o 1, p. 22-37.

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Les Affections dentaires découvertes dans l'Ossuaire de Bazoges-en-Pareds (Vendée)* (Epoque de la Pierre polie). — *La Presse Dentaire*, Par., 1914, mars, XII, n^o 3, 140-145, 1 fig. — Tiré à part, 1914, in-8^o, 8 p., 1 fig.

(4) Marcel BAUDOUIN. — *La Brisure et la Désarticulation rituelle des Maxillaires humains... et les Dents de l'Ossuaire de Bazoges-en-Pareds (V.)*. — *La Presse Dentaire*, Paris, 1914, XII, fig.

(5) Marcel BAUDOUIN. — *Les Actions humaines sur les Ossements de la Ciste des Cousins, à Bazoges-en-Pareds (V.)*. — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1914, vi^e s., t. 5, p. 38-65.

(6) Donc, *avant* le 18 mars 1911, M. le D^r M. Baudouin avait connu la Découverte de M. A. Paillat.

(7) Aucun squelette n'a été trouvé. — On n'a mis au jour que des OSSEMENTS ÉPARS (*Ossuaire*; et non pas *Inhumation*).

(8) Le terrain, acheté par la *S. P. F.*, a cette étendue en effet.

(9) Il ne s'agit pas là des *pierres de dallage* de la Ciste, mais de *PIERRES SUPPORTS D'OSSEMENTS*, comme à la Sépulture de Vendrest (Seine-et-Marne). — A noter le mot *sur*, et le terme *au-dessus*, parce que nous verrons tout à l'heure qu'un auteur a écrit à tort : *au-dessous*. — Ce qui changerait totalement la disposition des choses....

(10) Il s'agit des pierres, en forme de *Piliers*, constituant la *Paroi de la Ciste*, côté Nord. — *DEUX*, en effet, avaient été déplacées à cette époque.

entouré également de *Pierres plates*, dont deux sont sorties; ces dernières font environ $1^m40 \times 1^m20$ et 0^m15 à 0^m20 d'épaisseur.

Autour de la *tête* (1) se trouvaient 5 à 6 *pierres rondes* (2), de la grosseur de deux poings, paraissant avoir séjourné dans le feu (3)!

Les ossements sont en partie disparus, emportés par l'un et par l'autre des visiteurs; les *dents*, très belles, sont en grande partie en ma possession (4).

A 20 mètres environ de ce tumulus, se trouve un *Dolmen* (5); et il y a plusieurs autres gros tas de pierres (6) aux alentours.

Il y a quelques années, des fouilles avaient été faites par des gens du pays (7) sur les indications d'un individu, disant que, dans ce tas de pierres, il se trouvait le squelette (8) d'un *Druide*, ayant une faucille en *Or* à ses côtés (9). Dans ce moment, on a dû trouver d'autres squelettes (10).

En démolissant ces pierres, pour les mettre sur les chemins vicinaux, j'ai trouvé parmi elles des ossements, qui avaient été remués autrefois (11). Actuellement il y a à peine le tiers du tas de pierres d'ataqué... (12).

Veuillez, etc.

POUR ALPHONSE PAILLAT: R. PLAIRE.

Cette lettre prouve manifestement que, dès le début de mars 1911, M. le Dr Marcel Baudouin avait soupçonné l'existence d'une *Sépulture néolithique* en ce point, après avoir lu, dans un journal politique régional (*La Démocratie Vendéenne*), un entrefilet sur la découverte récente de M. Paillat.

2° Une seconde lettre est aussi caractéristique.

La Jaudonnière, le 10 avril 1911.

Monsieur le Docteur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 29 écoulé

(1) Donc M. A. Paillat a trouvé des Os d'un CRANE... Mais rien ne prouve qu'il ait recueilli un *Crâne entier*. — Cela est important à souligner, car, nous, nous n'en avons pas trouvé un seul entier! — Il n'y avait donc pas là d'inhumation.

(2) *Pierres de recouvrement des Ossements*, analogues à celles de Vendrest.

(3) *Exact*, car, comme on le verra, nous avons constaté, nous aussi, des traces de feu, au moins sous le *Dallage*.

(4) Ce sont celles qui, plus tard, ont été envoyées au Dr M. Baudouin.

(5) Il s'agit du *Dolmen des Pierres folles des Cous*, que nous avons fouillé en 1913 (*Fig. 4*).

(6) Autres *Galgals* des environs (nos II et III, en particulier. — Voir plus loin).

(7) M. Roy père [Voir plus loin].

(8) *Légende*, due sans doute à la découverte antérieure d'ossements humains, dans un galgal détruit du voisinage. — En 1913, le *Druide* en question était devenu un *Evêque chrétien*! Sans doute à cause du voisinage des *Vicilles Eglises* et du Prieuré de *Pareds* [Fouilles F. Baudry].

(9) *Légende du Trésor*, classique, due à des trouvailles d'objets d'*Or* dans les Sépultures préhistoriques.

(10) En effet, M. Roy a dû trouver des *Ossements*, puisqu'il a bousculé une partie de l'Ossuaire, comme nos fouilles de 1913 l'ont prouvé.

(11) C'est M. Roy, qui, évidemment, les remua!

(12) Très exact. — C'est le côté Nord du Galgal seulement.

et, par même courrier (1), je vous adresse les *Dents* du Squelette en question.....

R. PLAIRE.

A l'examen de ces dents, au nombre de 4 ou 5 seulement, présentant une *Usure néolithique* typique, M. le D^r Marcel Baudouin fut persuadé qu'il avait fait le mois précédent un diagnostic exact et se décida à exécuter là une *fouille*, dès qu'il le pourrait.

3° *Examen des lieux*. — 1° On en trouvera la preuve dans cette troisième lettre de M. R. Plaire, qui, en l'espèce, a été l'obligeance même.

La Jaudonnière, le 1^{er} juillet 1911.

Monsieur le Docteur,

En main vos deux télégrammes. Mais je n'ai eu votre lettre que ce matin... Je regrette vivement que le *mauvais temps* vous ai fait peur. J'aurais été très heureux de vous servir de guide...

J'ose espérer que ce n'est que partie remise. ... R. PLAIRE.

En effet, M. le D^r M. Baudouin allait se rendre, fin Juin 1911, à La Jaudonnière, quand un contretemps atmosphérique l'en empêcha.

4° En 1912, il mit M. Lucien Rousseau (de Cheffois, V.), qui, de son côté, avait entendu parler et visité le *Dolmen* du voisinage (*Fig. 4*), au courant de ces trouvailles. Et ce dernier, sur ses indications, commença les démarches pour l'achat de cet ensemble. — Il réussit l'acquisition du Dolmen, pour commencer.

5° Pendant l'été 1912, nous visitâmes, ensemble, ces monuments (*Fig. 1*). — A cette première visite, M. le D^r M. Baudouin reconnut qu'il ne s'était pas trompé et qu'il s'agissait bien d'un *Ossuaire néolithique*, situé au milieu d'un Galgal tumuliforme très important.

a) Nous constatâmes alors que toute la partie Nord de ce Galgal *avait été démolie et enlevée*; qu'on était arrivé à la limite Nord de la Sépulture, qui se trouvait à peu près au centre; et que celle-ci, formée par un *Coffre* de pierres plates *dressées*, n'avait été ouverte que par l'ablation des deux pierres (n^{os} I et II) de fermeture situées les plus au Nord (*Fig. 6*).

C'était là, bien entendu, une entrée *artificielle*. Une des *pierres déplacées* (n^o II) était d'ailleurs encore dans le voisinage, expliquant les trouvailles de M. Paillat, dont nous avons parlé ci-dessus. L'autre n'était plus là (2).

Deux autres dalles étaient alors visibles à droite et à gauche n^{os} XII et III); elles avaient 1^m50 × 1^m20 × 0^m10 environ (*Fig. 13*).

(1) En effet, M. le D^r M. Baudouin avait répondu *dès le lendemain* à M. Plaire.

(2) Nous avons su qu'elle avait été enlevée alors et transportée dans le bourg de Bazoges-en-Pareds, pour être utilisée, par M. Chauvet.

On avait donc bien affaire à une *Ciste* énorme, centrale.

b) Ceci établi, nous recherchâmes, au voisinage, les amas de pierres signalés dans la lettre de M. Plaire. Nous trouvâmes de suite un *deuxième Galgal*, aussi important, situé au Sud-ouest, dans la pièce n° 199 du Cadastre (section G) (*Fig. 2 et 3*). Nous apprîmes alors que ce deuxième Galgal (n° II) avait été fouillé, il y a une vingtaine d'années, par M. Roy père, de La Cacaudière, en Thouarsais-Boildroux (V.), et qu'il y avait découvert des *Ossements*, au pied d'un *cornier*.

c) D'autre part, nous reconnûmes l'existence d'un autre *Galgal*, du même genre, quoique plus petit, dans la pièce n° 200 du Cadastre (n° V) (*Fig. 3 ; G*).

d) Enfin, on nous raconta, sur les lieux, qu'une *Sépulture* (sans doute *Néolithique* également) avait été jadis trouvée par M. Chauvet (de Bazoges-en-Pareds) dans le voisinage. Nous décrivons tout cela plus loin (n° IV) (*Fig. 2*).

4° Il était évident que nous venions de découvrir là une vaste NÉCROPOLE NÉOLITHIQUE, avec *Cistes* et *Dolmens* assez nombreux.

A cette époque, AUCUN ARCHÉOLOGUE de la région NE NOUS AVAIT PRÉCÉDÉ sur les lieux ! C'est là un fait très important, qu'il importe de souligner, une fois pour toutes.

Nous résolûmes d'étudier TOUTES ces sépultures, dès que nous le pourrions, surtout après avoir constaté que, si les Dolmens de cette plaine avaient été déjà signalés par les Archéologues vendéens, *personne n'avait jamais parlé antérieurement de ces CISTES SOUS GALGALS*, correspondant à plusieurs Amas de pierres de cette contrée, appelés *Brosses* (1) !

Il résulte de cet exposé — tous les éléments en sont indiscutables ! — que l'honneur d'avoir découvert cette Nécropole considérable revient tout entier à M. le Dr Marcel Baudouin, car personne, avant

(1) La *Revue du Bas Poitou* a publié, en 1910 [fasc. n° 4, p. 497], la note suivante, lorsque la découverte de M. A. Paillat eut lieu : « M. Alphonse Paillat, de La Jaudonnière, en fouillant un tas de pierres, désigné dans le pays sous le nom de « Brosse », situé sur la commune de Bazoges-en-Pareds, à une distance peu éloignée de l'Arkanson et à une dizaine de mètres d'une pierre ayant l'apparence d'un Dolmen, a mis à nu un squelette humain, placé à 0^m50 *au-dessous* (*sic*) du sol. Ce squelette était entouré de pierres plates placées debout ; et, autour de la tête, des petites pierres, qui paraissent avoir séjourné dans le feu. » — Pour comprendre, d'abord, cette date de 1910, il faut savoir que le n° 4 de cette revue n'a paru qu'en 1911 !

De plus, il est bien évident que l'auteur de cet entrefilet n'a reconnu *ni la nature de l'Ossuaire*, *ni l'époque des Ossements*, ni l'importance, au point de vue scientifique, de cette trouvaille, due au seul hasard. Il n'a fait qu'enregistrer ce qu'a raconté M. A. Paillat, dont nous avons ci-dessus rapporté et expliqué le récit.

En 1891, M. R. Valette, dans son article sur Bazoges-en-Pareds, n'avait fait, d'ailleurs, aucune mention des divers Tumulus-Galgals des *Cous* [*Pays. et Mon. du Poitou. Art. La Chataigneraie. 1891, p. 6*].

lui, n'avait posé un tel diagnostic ; et jamais, en Vendée — ni même dans l'Ouest de la France —, on n'avait fait de trouvaille, scientifiquement menée, de cette sorte !

* *

RECHERCHES PERSONNELLES [ÉTAT EN 1913 AVANT LA FOUILLE]. — Dans le milieu du mois d'août 1913, exactement le 20 août, après avoir terminé la fouille et la restauration de l'*Allée Couverte des Pierres folles des Cous*, voisine (*Fig. 4*), nous résolûmes, ayant obtenu les autorisations nécessaires des propriétaires du *Galgal Nord-Ouest des Cous* dont nous venons de parler, de procéder à la fouille de la Sépulture qu'elle contenait.

Dès que nous déplaçames quelques pierres dans l'intérieur de de la Ciste, nous rencontrâmes quelques *Ossements humains*. Nous étions donc au bon endroit ; et il ne pouvait plus persister le moindre doute.

1° Entre temps, nous avons appris, à nouveau, par les visiteurs de notre chantier de restauration dolménique, qu'au moment de l'enlèvement de la moitié Nord-Ouest dudit Galgal, effectué pour livrer un passage plus facile au propriétaire du champ voisin, l'ouvrier, chargé du travail (1), avait trouvé des ossements humains [*Crâne et dents*], au point même (nous nous en sommes rendus compte depuis) où les travaux d'enlèvement de la pierre avaient cessé, c'est-à-dire au centre du Galgal, du côté du Nord (*Fig. 13*).

A cet endroit, une des grandes dalles, faisant partie de la clôture de l'Ossuaire (si nous pouvons nous exprimer ainsi), avait été enlevée ; et on avait mis à jour le contenu de la Ciste (*Fig. 6*). Le travail avait alors été arrêté, les propriétaires (2) du Galgal s'étant opposé à sa continuation.

2° En outre, les gens du pays, interrogés avec patience, nous apprirent que, vers 1870, et peut-être même avant, un propriétaire des environs, de Thouarsais-Bouldroux, M. Roy (de La Cacaudière), avait effectué des fouilles, en ce point même.

Ayant constaté la présence du tumulus, il aurait commencé par attaquer, au sommet, le galgal (3), en creusant un trou de fouille ; mais il n'avait pas, au demeurant, persévéré en ce point. Ses efforts s'étaient portés en effet sur un autre galgal, très voisin au Sud-

(1) Il s'agit de M. A. Paillat, cité plus haut.

(2) MM. Dugas et Auguin, de La Pardière (Commune de Saint-Hilaire-du-Bois, Vendée).

(3) Presque exactement au-dessus de l'ENTRÉE du Couloir du Galgal dans la Ciste, comme nous le dirons ; par conséquent *en dehors de la Ciste* elle même !

Ouest (le n° II) (1), qu'il avait vidé d'ailleurs *presque complètement*.

Nous ne possédons pas, malheureusement, de documents sur cette tentative d'exploration du Galgal Nord-Ouest. A cette époque, du reste, la Science Préhistorique était encore à ses débuts en Vendée; et nous sommes certains que M. Roy pensait trouver tout autre chose que des Ossements... néolithiques!

Il résultait donc de nos renseignements que, si M. Roy avait tenté là quelque chose, il n'avait rien fait d'important; qu'il avait surtout dû attaquer le Galgal EN DEHORS de la Ciste; et que, par suite, cette SÉPULTURE ÉTAIT ABSOLUMENT VIERGE, exception faite toutefois pour les *Pierres debout* déplacées en 1911 et la trouvaille d'un Tas, bien isolé, d'Ossements, par M. A. Paillat (2).

Dans ces conditions, nous avons affaire à une Station préhistorique de toute première importance, puisqu'elle était ABSOLUMENT INTACTE (3), comme celle de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne) (4).

Dès lors, M. le Dr Marcel Baudouin résolut de l'étudier avec le plus grand soin, surtout au point de vue des *Coutumes funéraires des Néolithiques* de Vendée [pour les comparer à celles des Néolithiques du Bassin de Paris], en ayant bien soin de porter toute son attention sur la constitution des *Tas d'Os*, apparaissant déjà comme *très bien isolés*, au milieu des pierres de comblement de la Ciste, et semblant permettre, sans crainte d'erreur ou d'oubli, le réperage de TOUTES LES DÉBRIS OSSEUX des amas, faciles à récolter *intacts*, parce que logés en somme dans des sortes de cavités entre les pierrailles, sans mélange de terre ou de sable (5)!

(1) Galgal situé à une quinzaine de mètres au *Sud* de celui décrit dans ces lignes. — Ce Galgal, semblable en tout point à celui du Nord, a été complètement détruit en 1913, un mois après notre propre fouille, le propriétaire n'ayant pas voulu le vendre à la S. P. F.

(2) Nous donnerons au *Tas d'Ossements*, trouvé par M. Paillat en 1911 et dont le détail est inconnu, le n° 0 *zéro*, pour nous y reconnaître. — Le *Tas N° 0* sera donc constitué par divers os, dont les débris d'un *Crâne*.

(3) Une *Station néolithique* a été jadis indiquée à Bazoges-en-Pareds par M. le P^r Lièvre (de Poitiers), originaire de cette commune [*Revue Poit. et Saintong.*, 1889, p. 412]. — Mais cette citation de son cours d'Archéologie à la Faculté des lettres n'est accompagnée d'aucune preuve.

Nous ignorons encore où se trouve cette station. Peut-être est-elle à l'Est du Bourg? — En tout cas, on ne peut pas donner ce nom à des trouvailles, *isolées*, de Haches polies!

(4) Marcel BAUDOUIN. — *La Sépulture néolithique de Belleville, à Vendrest* (Seine-et-Marne). — Paris, S. P. F., 1911, in-8°, 40 fig., 266 p., 16 pl. hors texte.

(5) A Vendrest, au contraire, les *Tas d'Os* n'étaient pas isolables, car ils étaient plongés, *sans limites précises*, au milieu d'une importante masse de sable.

§ I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

TOPOGRAPHIE. — 1° *Situation géographique.* — Le *Galgal des Pierres Folles des Cous* (Fig. 4) — nous lui donnons ce nom en raison du voisinage du Dolmen du même nom, le Galgal n'ayant pas de désignation propre — est situé dans la commune de Bazoges-en-Pareds (Vendée), à l'Ouest de ce bourg, et à environ 1 kilomètre, au milieu de la plaine et, comme nous le disions plus haut, à une dizaine de mètres à l'Ouest de l'Allée couverte des Pierres Folles des Cous (Fig. 1, 2 et 3).

Coordonnées géographiques. — La Carte d'Etat-major fournit les Coordonnées suivantes : Longitude Ouest, 46° 39' 30'' ; — Latitude Nord : 3° 16' (Fig. 1).

Points de Lever du Soleil : Solstice d'Été, 54° ; Solstice d'Hiver, 126°.

2° *Cadastre.* — Au Cadastre, le Galgal est bien délimité et porte le n° 183, section G (1^{re} feuille) (Fig. 3). — Le nom indiqué pour cette parcelle, comme pour les parcelles du terrain avoisinant, est le *Fief des Cous*, indiquant, par le mot *Fief* (1), qu'une plantation de vignes couvrirait autrefois tous les terrains qui ont conservé cette dénomination.

Nous ne rechercherons pas l'étymologie du mot *Cous* (nous conservons l'orthographe du Cadastre), car, peut-être, est-ce *Couts* que l'on a voulu dire. — En tout cas, ce mot (2) ne semble présenter aucun intérêt pour le sujet dont nous nous occupons actuellement.

Le *Galgal*, aujourd'hui propriété de la *Société Préhistorique Française*, appartenait auparavant à MM. Dugas et Auguin (de Saint-Hilaire-du-Bois), qui ont bien voulu le lui vendre.

(1) En Vendée, le mot *Fief* sert aujourd'hui à nommer les parties de la commune où l'on plante généralement de la vigne; mais ce mot indique une agglomération de vignes, appartenant à plusieurs propriétaires différents. — Peut-être faut-il y voir, aussi, une survivance de l'ancien droit seigneurial, ayant conservé à des vignes, peut-être à complant, un nom, rappelant les anciennes redevances du vassal à son suzerain.

(2) Un lieu dit, *Les Coux*, existe dans la commune du Bourg-sous-la-Roche (H. Bourgeois. *La Vendée d'Autrefois*. La Roche-sur-Yon, 1903 ; v. p. 155) et à Martinet. — D'autre part, on connaît aussi, près des Sables-d'Olonne, un lieu dit dénommé *Les Coues*, *Les Cous* ou *Les Couts*; et on y a trouvé des vestiges de villa gallo-romaine.

Dans ces conditions, le mot *Coux*, *Cous*, *Couts*, dérive, peut-être, d'un terme gallo-romain.

En tout cas, il est très possible qu'il y ait eu, aux *Cous* de Bazoges-en-Pareds, une villa gallo-romaine également. — Les trouvailles de cette époque, que nous avons faites dans le Dolmen voisin (Fig. 4), plaident nettement dans ce sens.

Quelle est dès lors l'étymologie de ce terme ? — Il est impossible de la soupçonner aujourd'hui. — Je ne crois pas qu'il faille la rattacher au Celtique *Kav* (Cavité), ayant donné *Cava* (*Les Cavés*, etc.).



Fig. 1. — SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA NÉCROPOLE NÉOLITHIQUE DES COUS, À BAZOGES-EN-PAREDS (Vendée). — TOPOGRAPHIE [D'après la Carte d'Etat-Major]. — Echelle : 1/50.000. — Légende : Les points noirs correspondent aux Monuments préhistoriques. — Les noms soulignés sont des points archéologiques. — π (■), Dolmens et Allées couvertes ; — Δ (●), Menhirs ; — G (■), Galgals ; — N (■), Nécropole.

de Bazoges, prendre, au Calvaire (1), le chemin du *Gué de la Loge*, chemin qui traverse le village de *La Roussière* (Fig. 1), faubourg de Bazoges ; et le suivre, pendant 1 kilomètre environ, jusqu'au premier chemin à gauche qui conduit directement au galgal (Fig. 2 ; m, m', n, n', o ; et 3, E, E').

2° *Départ de la Gare la plus proche (La Jaudonnière)*. — Il suffit de gagner, à pied, *Le Petit Miteau*, par la route de La Jaudonnière à Bazoges-en-Pareds, après avoir de la gare rejoint cette route et traversé l'Arkanson (Fig. 1 et 2 ; a, b, c, o).

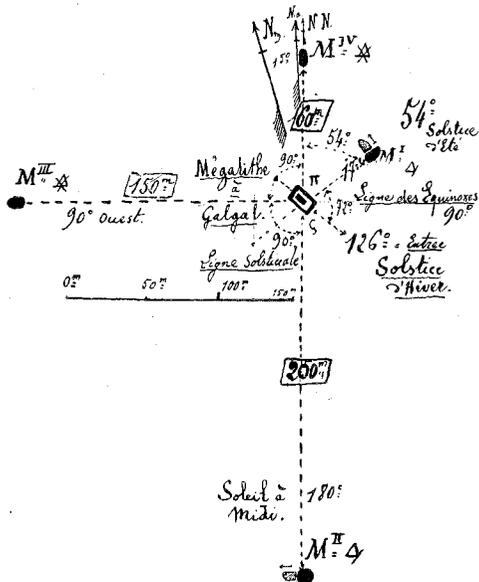


Fig. 4. — L'ALLÉE COUVERTE DE LA PIERRE FOLLE DES GOUS, et ses MENHIRS SATELLITES, voisine de la CISTE NÉOLITHIQUE SOUS GALGAL DES COUS, à BAZOGES-EN-PAREDS (Vendée). — Echelle : 1/5.000. — Légende : π , Allée couverte ; — M^I , Menhir Nord-Est (*La Vierge*), tombé ; — M^{II} , Menhir Sud, tombé ; — M^{III} et M^{IV} , Menhirs Ouest et Nord (*détruits*). — N. m., Nord magnétique ; — N. n., Nord astronomique actuel ; — N. N., Nord Néolithique.

GÉOLOGIE. — Le sous-sol est composé, à cet endroit, d'après la Carte Géologique du Service des Mines (feuille de la Roche-sur-Yon) par le LIAS (I^3-2). — Ce calcaire se délite, surtout à la surface du sol, en plaquettes assez minces, qui ont servi à constituer tous les éléments du Galgal.

(1) Le Calvaire indiqué est construit exactement à la bifurcation de la route de La Jaudonnière et du Chemin du *Gué de la Loge* (Fig. 2 ; m). — En venant de Bazoges, prendre donc à droite.

PÉTROGRAPHIE. — Ces plaquettes, que l'on rencontre encore aux alentours, devaient exister sur le sol en grandes quantités, à l'époque de la construction du Galgal. Les Néolithiques n'ont donc eu qu'à les recueillir pour édifier leur Sépulture; qu'à se baisser pour en trouver à proximité !

La culture intensive a fait disparaître la plus grande partie de celles qui restaient sur le sol; et leur apport est venu grossir le Galgal, lieu inculte et incultivable, tout indiqué pour le dépôt de ces pierres encombrantes. La quantité, apportée depuis longtemps, surtout sur les bords du Galgal, n'a pas peu contribué à en modifier la forme, qui devait primitivement être une circonférence, assez régulière (*Fig. 3; A*).

Au-dessus du Lias existe une mince couche de *Terre végétale*, de 0^m10 à 0^m20 au maximum; ce qui fait qu'à chaque labour la charrue arrache encore au sol de nouvelles plaques de calcaire.

§ II. — ETUDE DU MONUMENT PRÉHISTORIQUE.

1^o. — *Constitution primitive du Tumulus Galgal.*

La parcelle de terrain n^o 183 était, à l'origine, entièrement constituée par toute la masse du *Galgal* (*Fig. 3, A*); mais, à l'époque précitée, les propriétaires du galgal, et du terrain G (n^o 200) y adossé, avaient cédé au propriétaire du terrain F (n^o 201) une portion de leur galgal au point B (n^o 183), pour lui constituer, par C, un chemin d'accès à sa pièce de terre, en rejoignant le chemin d'exploitation (*Fig. 3, E; E'*).

On avait donc fait disparaître toute la portion B, jusqu'au pointillé figuré (*Fig. 3*). Cette énorme tranche enlevée avait mis à jour le bord extrême Nord-ouest de la *Ciste funéraire*, au point K. Le reste présentait l'aspect de celui de toutes les *Brosses* voisines, c'est-à-dire d'un fourré d'épines, de fougères, de ronces et d'herbes folles, qui, depuis des siècles, avaient réussi à s'implanter et à vivre sur cet amoncellement aride de pierres. En 1913, près du centre, seulement, on remarquait la *Cuvette* de fonille, creusée par M. Roy, d'une profondeur d'un mètre à peine, et d'un diamètre de deux mètres environ, flanquée, à droite et à gauche, de deux tas de *Déblais*, extraits du trou et recouverts eux aussi par la végétation (*Fig. 5 et 6*).

On verra, par la suite, combien était minime l'importance du travail exécuté, eu égard à la POSITION et à la GRANDEUR de la *Ciste funéraire* ! — En réalité, l'OSSUAIRE était ABSOLUMENT VIERGE; M. Roy ne s'était guère attaqué qu'à l'endroit où le COULOIR D'EN-

TRÉE venait y déboucher, c'est-à-dire à une partie extérieure à la Sépulture.

D'où l'insuccès de ses recherches...

Lorsque nous eûmes l'autorisation des propriétaires, nous commençâmes immédiatement la fouille; mais, au début, nous étions assez embarrassés sur la technique à suivre, pour mener à bien notre opération, car nous ne soupçonnions pas l'étendue de la Ciste.

Nous nous trouvions, en effet, en présence d'un amoncellement de *Dalles*, calcaires, de différentes dimensions (1), placées les unes au-dessus des autres, à *plat*, et remplissant tout l'intérieur de la *Ciste*, sur une hauteur de 1^m50 en certains endroits, et sur une largeur au

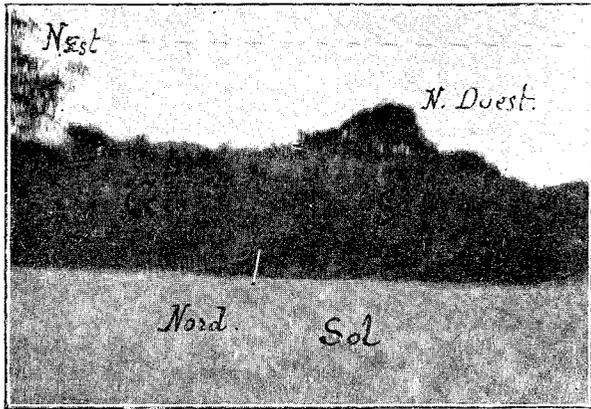


Fig. 5. — Le GALCAL n° I du Tènement des Cous, à Bazoges-en-Pareds (Vendée). — VUE D'ENSEMBLE. — COTÉ SUD, opposé au point où se trouve la *Ciste*. — Légende : M, un demi-mètre (pour l'Echelle). — G², Vue de la face SUD. — G², Amas de Pierres, couvertes de broussailles [Nord-Est est ici pour Nord-Ouest, et réciproquement, par erreur].

début de 1 mètre à 1^m20, puisque nous attaquons l'Ossuaire par une brèche Nord-ouest, *artificiellement* faite par l'enlèvement de l'un des *Piliers de clôture*: brèche qui nous avait permis de reconnaître seulement la sépulture (Fig. 6; I).

Nous étions donc à la périphérie d'un vaste *Cercle de grandes Pierres, placées debout*, renfermant des plaquettes de calcaire, entre lesquelles étaient déposés les *Ossements néolithiques*.

(1) Dès le début du travail, nous aperçûmes, au soleil, une *Vipère* (*Vipera aspis*) sur le sommet de la Brosse. On la tua immédiatement. — Nous nous attendions alors à en trouver d'autres, dans l'amas énorme de pierres; mais cet espoir (de Naturaliste) fut déçu! — En ces sortes de travaux, il faut, en Vendée, *toujours songer* aux vipères, blotties dans les cavités et pouvant piquer la *main*, qui fouille!



Fig. 6. — Aspect du GALGAL (n° I) des Cousins, AVANT TOUTE FOUILLE, en 1913, du côté du Nord, après DESTRUCTION de la partie Nord. — Vue NORD.
Le Pilier (n° I) de la Ciste a été enlevé, en I; — en M, Mètre horizontalement placé, derrière lequel est la Ciste, remplie de Pierrailles. — II et XII, Piliers, visibles en partie, de la Ciste. — E, Point du Galgal où une fouille avait été faite antérieurement. — G, Galgal.

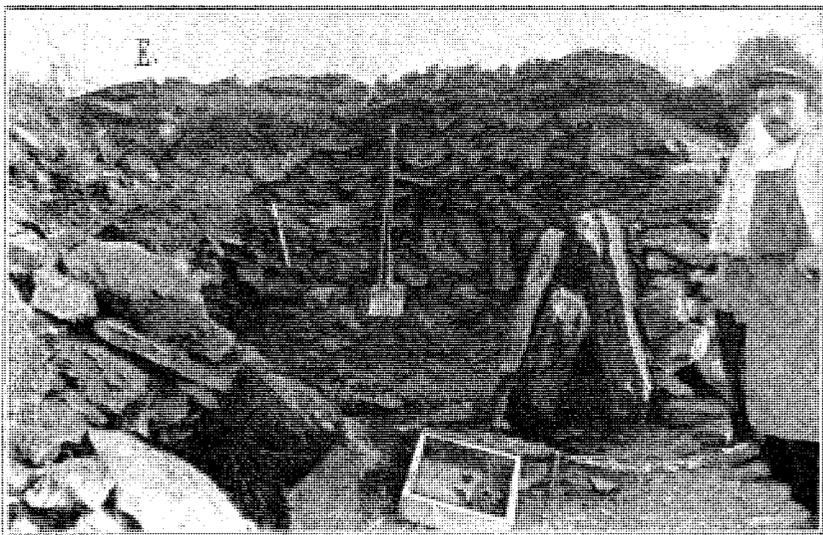


Fig. 7. — DÉGAGEMENT ET FOUILLE DE LA CISTE. — Aspect de l'INTÉRIEUR DE LA CISTE, au cours des Travaux, après son Déblayage, presque complètement terminé. — Vue NORD. — D, Plaquette, de Dallage, relevée verticalement; — IV-V, Piliers de la Ciste, visibles. — On distingue nettement le Pavage à l'intérieur; — E, Sommet du Galgal.

PHOTOGRAPHIES LUCIEN ROUSSEAU.

II°. — Fouille de la Ciste funéraire (Août 1913).

1° *Technique suivie.* — a) Nous commençâmes par enlever, sur toute la longueur de la brèche (Fig. 6 ; I), une couche de pierres, de 0^m40 de largeur environ (1), en commençant par la partie supérieure, et en descendant verticalement, pour essayer d'arriver ainsi au niveau du sol ; mais nous nous aperçûmes vite combien ce système était défectueux, et pour la raison suivante. L'humus, produit de décomposition des *végétaux*, qui, depuis des siècles, avaient vécu et étaient morts sur le galgal, joint à une multitude de petites coquilles de *Mollusques* terrestres actuels, morts depuis des années (nous les énumérerons plus loin avec les détails voulus), avaient formé une épaisse couche de déblais et de poussières, qui, descendant malgré nous, au fur et à mesure que nous enlevions les pierres, nous empêchaient de voir nettement la façon, exacte, dont on avait disposé les os dans la sépulture (2). On les voit très bien sur la *photographie des Os en place dans le Galgal*.

b) Cette couche de terre étant bien plus considérable à la partie supérieure, nous prîmes le parti de déblayer un peu au hasard ; nous entendons par là de façon à ce que nous ne puissions être gênés par la terre. Pour cela, *laissant surplomber au-dessus de nous la couche de pierres et de terre mélangés*, nous creusions, sur toute la longueur de notre front de fouille, dans la cavité de l'Ossuaire, et descendions ainsi, jusqu'au sol, sans être gêné en quoi que ce soit.

Arrivé au niveau du sol, nous faisons tomber la terre surplombant ; nous la débarrassons des pierres et nous pouvions alors procéder au *tamissage* général, au *crible* fin, d'autant plus que la partie supérieure (la *couverture*, en somme) ne renfermait pas d'ossements.

Nous avons donc pû nous rendre ainsi un compte exact de la façon dont avaient procédé les Néolithiques pour disposer les Ossements dans la Sépulture (Fig. 6).

2° *Constitution de l'Ossuaire.* — Les Néolithiques mettaient, par *Tas bien isolés*, délimités par des pierrailles plus ou moins grandes, des *Amas d'Ossements*, ne correspondant pas à des sujets entiers ou à un seul sujet. Chaque Tas, bien séparé du voisin, était constitué par des os humains divers, si bien que chacun représentait un petit *Ossuaire*,

(1) Quelques-unes de ces pierres atteignaient, en effet, surtout dans le fond : 0^m50 × 0^m40 × 0^m10.

(2) Il faut remarquer qu'à l'intérieur de l'Ossuaire il n'y avait que les pierres et les ossements, avec *très peu de débris de Coquilles* ; la couche de terre n'était donc que très superficielle.

minuscule, peut-être de 0^m20 à 0^m30 de côté. L'ensemble remplissait la Ciste.

Nous étudierons ailleurs la teneur, en os humains, de ces petits Amas. Qu'il nous suffise de dire ici que les premiers Tas découverts (*Tas* N^{os} I, II, III, etc.) furent bien repérés et mis de côté pour l'étude anatomique.

Plus tard, dès que l'opinion de M. le Dr M. Baudouin fut faite à ce sujet, on se préoccupa surtout de bien isoler les débris de *Crânes* des divers Tas, pour pouvoir plus facilement les reconstituer après la fouille (*Tas* N^{os} IV à XXXIV).

Au bout d'une demi journée de travail, nous avons découvert, à droite et à gauche, les *Pierres debout de Clôture*, faisant suite à celles qui avaient été *enlevées*; et nous pouvions déjà soupçonner que la Ciste sépulcrale devait affecter une forme nettement *circulaire*.

Les jours suivants, nous pûmes continuer notre travail (*Fig.* 7). Au fur et à mesure que nous trouvions les os, nous les dégagions avec une infinie précaution, la chose n'étant pas toujours très facile et l'extraction d'un os nécessitant parfois l'enlèvement de deux ou trois plaques de calcaire. De plus, nous craignons toujours un éboulement intempestif de la partie supérieure, qui eût brisé les os, encore plus sûrement que notre maladresse !

De nombreux ossements étaient traversés de part en part (surtout les os longs) par les radicelles des *plantes* et des *arbustes*, qui avaient poussé sur le galgal; c'était une difficulté de plus pour les dégager.

Le 23 août, au soir, la Ciste était presque complètement vidée (*Fig.* 8). Nous avons, avec le dernier tas de pierres enlevées, trouvé l'extrémité du *Couloir d'Entrée* de la Ciste, indiquée par une *Pierre debout manquante* à l'enceinte, du *côté de l'Est* (1) (*Fig.* 9; F)

Nous avons alors recueilli une quantité d'ossements humains, pouvant représenter presque un mètre cube. Et nous avons déjà fait nombre de constatations, des plus intéressantes.

Le temps nous manquant en août pour continuer la fouille, en terminant le tamisage des terres et en dégagant complètement l'entrée, nous remîmes à plus tard la continuation de nos fouilles.

Le 29 et le 30 septembre 1913, nous y retournions à nouveau et nous eûmes le plaisir de retrouver, parmi les terres non criblées, de

(1) C'était à ce point *précis*, au-dessus de l'avant de cette Entrée, que les fouilles de M. Roy avaient été poussées le plus profondément, sans atteindre pour cela le *Dallage* du Coffre. Les ossements, non recueillis, qui avaient été réunis, étaient d'ailleurs là en bien plus mauvais état que dans le reste de l'Ossuaire. — M. Roy n'avait donc rien fait d'utile! — Il recherchait d'ailleurs autre chose que des Ossements.....

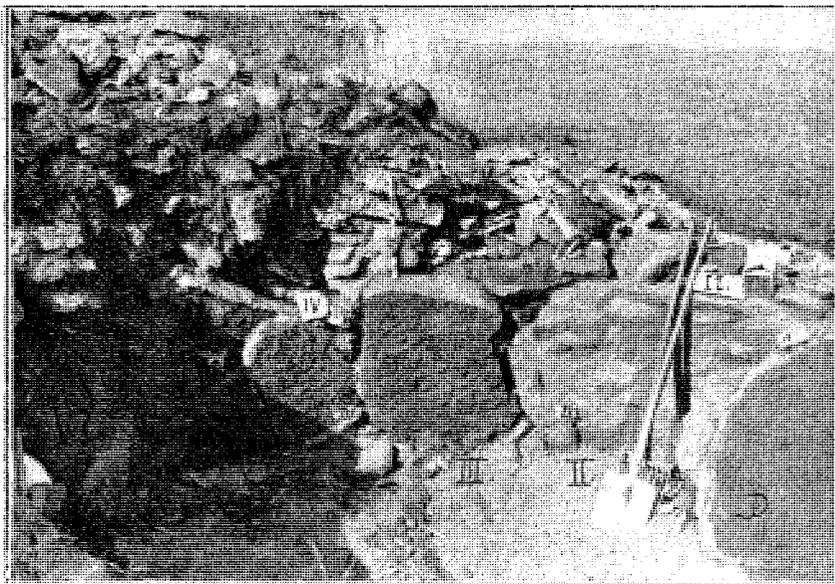


Fig. 8. — LA CISTE DES COUS, à Bazoges-en-Pareds (Vendée). — Vue du FOND (Ouest) (Intérieur). — II, III, IV, V, Piliers de l'Ouest et du Sud-ouest; — D, Pierre de Dallage, verticalement relevée.

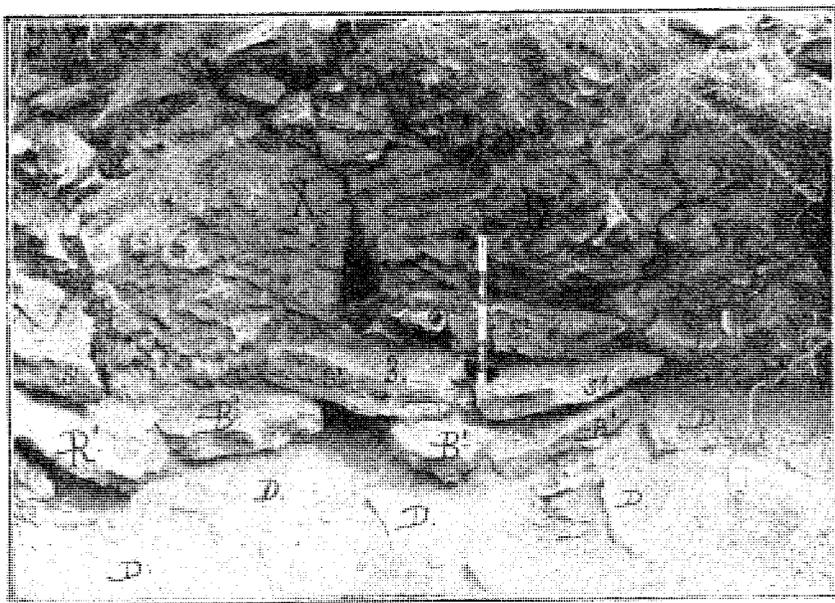


Fig. 9. — LA CISTE DES COUS. — Vue de la PARTIE NORD-EST, avant le Déblaiement du COULOIR D'ENTRÉE. — F, Couloir d'Entrée, comblée de pierrailles; — IX, X, Piliers de la Ciste; — B, R, et S, 2, 3, pierres de soulèvement, dans l'intérieur de la Ciste; — D, Plaques de Dallage.

PHOTOGRAPHIES LUCIEN ROUSSEAU (1913).

nombreux objets, qui avaient échappé à notre première investigation (1).

De nouveau interrompus par le mauvais temps, nous ne pûmes reprendre le dégagement de l'Entrée qu'au printemps de 1914.

*
*
*

D'ailleurs, *Le Phare de la Loire* (2), de Nantes, a publié, en 1913, à ce propos, l'entrefilet suivant :

« DÉCOUVERTE ET FOUILLE D'UN OSSUAIRE DE L'ÂGE DE LA PIERRE POLIE. — La semaine dernière, M. le Dr Marcel Baudouin (de Vendée), et M. Lucien Rousseau (de Cheffois), ont fouillé un vaste Ossuaire, sous galgal, de l'époque de la Pierre polie, situé à Bazoges-en-Pareds. Cette sépulture, jusqu'à présent unique dans tout l'Ouest de la France, a fourni plus de cent squelettes, des silex taillés néolithiques, des objets de parure divers, de la poterie de cette époque, etc.

Elle sera extrêmement précieuse pour l'étude des ossements des Hommes qui vivaient à l'époque des Dolmens en Vendée et en Bretagne ».

D'autre part, presque à la même date, *La Démocratie Vendéenne* (La Roche-sur-Yon) insérait la note ci-dessous :

« UN OSSUAIRE PRÉHISTORIQUE EN VENDÉE. — A Bazoges-en-Pareds, près du *Dolmen de La Pierre-Levée des Cous*, que viennent de restaurer MM. Marcel Baudouin et Lucien Rousseau, existe un énorme Galgal de pierres, où, il y a quelques années, on avait trouvé des ossements humains.

On a procédé ces jours derniers à une exploration méthodique de ce tumulus. On y a trouvé un vaste Coffre en énormes pierres plates, constituant un très important Ossuaire de l'âge de la Pierre polie.

On a extrait de cette cavité, cubant environ 12 mètres, plus d'une centaine de squelettes néolithiques, des silex et bijoux, caractéristiques de l'époque néolithique.

C'est la première fois qu'est faite en Vendée une découverte de cet intérêt. On pourra comparer désormais les ossements recueillis dans l'ouest de la France avec ceux que l'on a déjà trouvés dans le Bassin de Paris ».

(1) 7 dents d'Animaux, perforées; 1 perle percée; 1 pendeloque, percée et polie; des dents de sanglier; 1 poinçon; 7 silex; 1 tranchet; des débris divers de céramique, etc.

Ces pièces se trouvaient surtout sur le Dallage : ce qui prouve leur perte lors de leur dépôt des Os, après la construction de la Ciste.

(2) Nantes, 1913, 28 août, p. 3.

III°. — *Tentative de Destruction (Hiver 1914).*

Pendant l'année 1913-1914, une tentative de destruction fut faite sur cette propriété de la *S. P. F.*, qui en fut avisée de suite par M. L. Rousseau.

On *vola deux* des Piliers de la Ciste, situés au Nord-Est : les n^{os} XII et XI (*Fig. 13*). Et, si l'on ne déroba pas le n^o X, c'est qu'on ne put pas l'extraire de la masse des pierres du Galgal et des pierres de Dallage, l'encastrant solidement ! Bien entendu, on a fait disparaître également alors une notable quantité de pierrailles du Galgal.

Une plainte pour vol fut alors déposée (1) contre inconnu ; mais il n'en résulta aucune suite (2) ! — Le mal étant fait, il ne restait donc plus qu'à le réparer et qu'à reconstituer le Monument, au mieux des intérêts de la Science.

C'est ce que nous fîmes, comme on le verra plus loin, en Juillet 1914, pour le compte de la *S. P. F.*

IV°. — *Fouille du Couloir d'Entrée (Avril 1914).*

1^o 1^{er} *Jour (14 Avril)*. — Cette dernière fouille (3) fut commencée le 14 avril 1914, à midi, avec deux hommes. Nous avions, le soir, déblayé environ deux mètres de longueur du Couloir. Une partie des pierres avait été *remaniée* dans les couches supérieures par M. Roy, lors de sa tentative de fouille. Mais le contenu du couloir était encore INTACT et VIERGE dans les couches inférieures, composées, comme toujours, de grosses pierres plates, recouvrant *très peu d'Ossements humains*, épars : tous du reste en très mauvais état, à cause de l'humidité, due à la grande quantité de TERRE qu'il y avait dans l'entrée, relativement au reste de l'Ossuaire.

Cette terre paraît, du reste, avoir été apportée INTENTIONNELLEMENT par les Néolithiques, pour obturer plus complètement l'Entrée.

Les pierres calcaires de la base étaient placées non horizontalement, mais légèrement inclinées de l'extérieur vers l'intérieur, et imbriquées les unes sur les autres, dans l'intention évidente de boucher plus hermétiquement l'accès de la Ciste.

A noter la trouvaille, à 0^m50 environ à l'est de la Ciste, et presque sur le *Dallage* de l'Entrée, d'un beau *silex* (n^o 21), très retouché, de patine très blanche, et *probablement* en silex blond (*Fig. 22*).

(1) A la Gendarmerie de Mouilleron-en-Pareds et au Parquet de Fontenay-le-Comte (Vendée).

(2) Le Parquet répondit à la *S. P. F.* qu'il avait été impossible de retrouver le coupable, qui, pourtant, était venu, en *plein jour*, chercher les Piliers de la Ciste avec une grosse *charrette*, trainée par des animaux...

(3) Exécutée par M. Lucien Rousseau, M. le Dr M. Baudouin n'ayant pu venir en Vendée à ce moment-là.

Du côté droit de l'entrée (en venant de la Ciste) ou côté Sud (Fig. 12), trois *piliers* ont été découverts. Le premier était à peu près vertical; le second était très incliné dans l'entrée et nous avons dû alors le soutenir par une murette provisoire en pierres sèches, pour

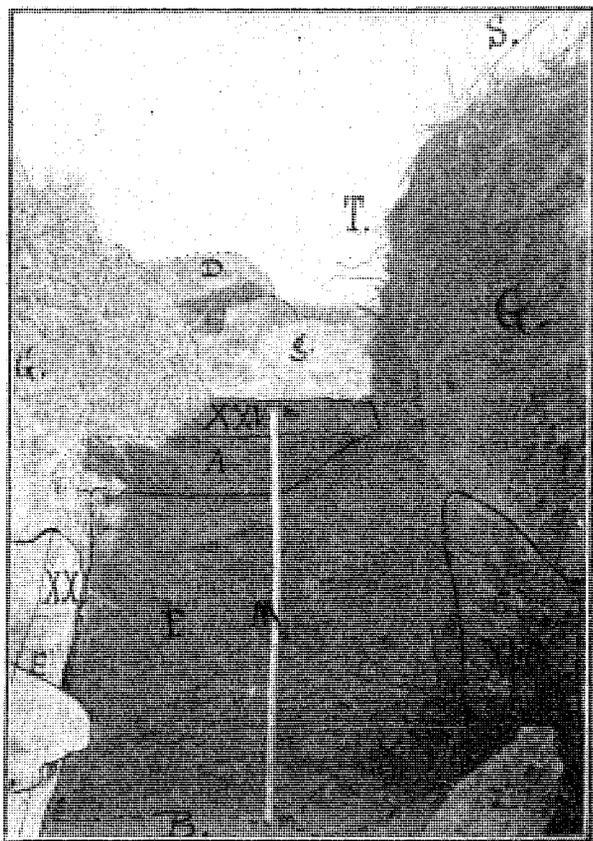


Fig. 10. — FOUILLE du COULOIR D'ACCÈS de la CISTE DES COUS, à Bazoges-en-Pareds (V.). — Vue prise à l'O.-N.-O. — Photog. Lucien Rousseau. — Légende : G, Galgal; — T, Tranchée dans ce galgal; — S, Sommet du Galgal; — XXV, Pierre de fermeture du Couloir d'accès; — M, Mètre; — XX, Pilier du Couloir et murette de ce pilier; — B, Entrée du Couloir dans la Ciste; — E, E', Piliers du Couloir; — I, Pierre de Dallage du Couloir; — A, Face inférieure de la Pierre de fermeture. — P, Pierrailles obstruant le Couloir. Dans le lointain : D, Allée couverte de la Pierrefolle des Cous (Cf. Fig. 4 et 12), avec son galgal (g) et son entrée (e), artificielle.

en éviter la chute; le troisième pilier était composé de deux parties collées l'une derrière l'autre, le morceau de derrière dépassant de moitié celui de devant, et le renforçant (Fig. 15).

Du côté gauche ou Nord (*Fig. 10*), aucune trace de piliers. Ces derniers devaient être au nombre de *trois* probablement aussi ; mais ils ont dû être enlevés ou brisés par M. Roy, lors de sa tentative de fouille du galgal, à ce niveau précis.

2^e Jour (15 Avril). — Le lendemain 15 avril, avec trois ouvriers, nous avons continué et terminé le dégagement de l'Entrée. Ayant obtenu à ce moment exactement la direction de cette entrée (à 112° de la boussole), nous avons attaqué le galgal, par le bord extérieur ou Est, pour arriver à la rencontre de l'amorce creusée par l'intérieur de la Ciste, c'est-à-dire à l'Ouest (*Fig. 11*).

Sous la couche de *racines d'herbes* et de *ronces*, nous n'avons trouvé, jusqu'au niveau du sol, que de *petites pierrailles*, complètement noyées dans de la *terre* (quelques *rare*s ossements humains au travers, égarés sans doute à la dernière minute, à un mètre du sol environ. Aux points *x, y, z* du plan (*Fig. 13*), se trouvaient *trois grandes* PIERRES PLATES, de 0^m40 × 0^m20 × 0^m10 environ, qui étaient *posées à plat* et paraissent avoir leurs semblables de chaque côté de la tranchée : ce qui laisserait supposer qu'une *Couronne circulaire de Pierres plates semblables*, posées de la même façon, se continue tout le tour du galgal et à la même *distance du bord périphérique* (*Fig. 13*).

A 3^m50 du bord et à 1^m20 du niveau du sol, la tranchée était barrée par une PIERRE, en calcaire, PLATE, mise presque à *plat*, mais avec le bord regardant la ciste plus *élevé* que celui de l'extérieur. Cette pierre (n° XXV), d'une longueur de 1^m50, large à un bout de 0^m40 et à l'autre de 0^m50, reposait *presque* par son coin nord sur le sommet du pilier, l'autre bout étant noyé dans la pierraille (*Fig. 10* ; XXV).

Au Sud de cette pierre et en continuation de la ligne de piliers, partant de l'intérieur de la ciste, on trouva un autre *Pilier, isolé* (N° XXIX), de forme tronconique, de 0^m95 de haut (*Fig. 15*).

Pendant que nous fouillions à cet endroit, on continuait, de l'intérieur, le déblaiement de l'entrée ; et nous découvrions successivement les piliers N°s XVII, XVIII, XX et XXI (*Fig. 15*). La partie de l'entrée comprise entre ces derniers était remplie, y compris sous la Pierre N° XXV, de *petites pierrailles* et de *terre* fortement TASSÉE, avec *très peu* d'ossements humains [quelques os longs, brisés, par-ci par-là]. — A noter, en face pilier N° XVII, et y *touchant*, un CRANE, à peu près entier, brisé par le poids des terres, et en très mauvais état de conservation (1) (*Fig. 38*). A côté, et y *touchant*, UNFÉMUR, non *entier*, et brisé en trois morceaux par le poids des terres et des pierres.

L'Entrée est *pavée* de la même façon que l'intérieur de la Ciste, les

(1) Nous avons pu reconstituer presque en entier la *calotte crânienne*, qui a permis de constater une *Dolichocéphalie* caractéristique.

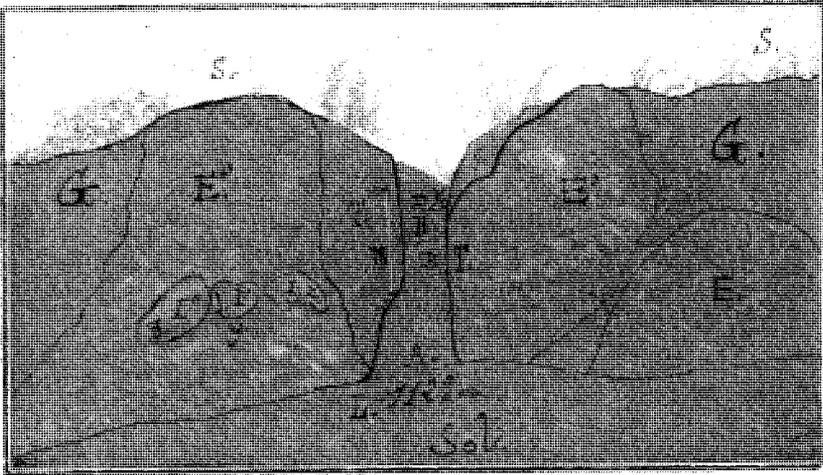


Fig. 11. — Le GALGAL n° I des Cous, à Bazoges-en-Pareds (Vendée). — Vue Est-Sud-Est (112° Magn.). — Aspect des lieux après la DÉCOUVERTE et la FOUILLE du COULOIR d'ACCÈS à la Ciste centrale. — Phot. L. Rousseau (1914).
 Légende : S, Sommet du Galgal ; — G, Galgal ; — E, E', E'', Tas de Déblais du Couloir ; — T, Tranchée du COULOIR ; — A B, COULOIR d'ACCÈS ; — P' (y), P'' (z), I (x), Pierres trouvées dans le Couloir [Voir Fig. 13]. — K, CISTE, aperçue dans le fond.

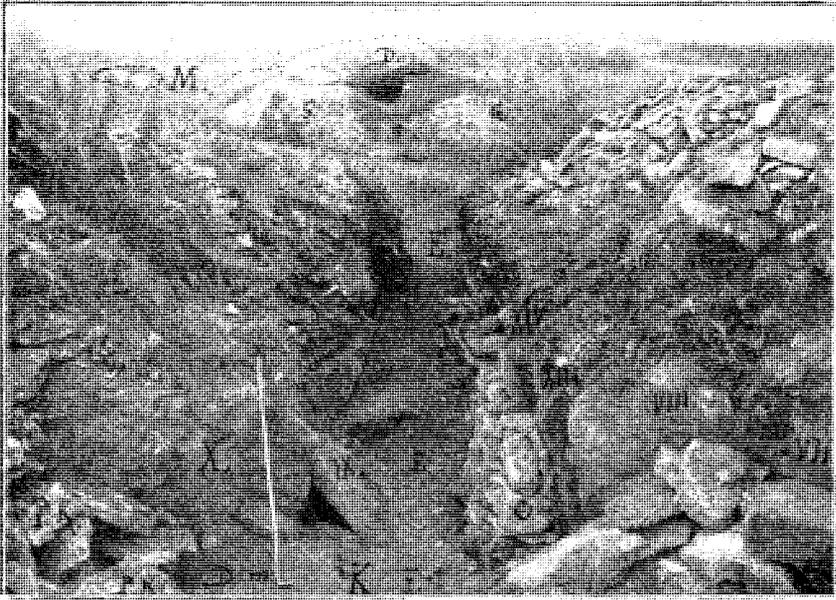


Fig. 12. — Aspect du COULOIR d'ACCÈS de la CISTE des Cous, à Bazoges-en-Pareds (Vendée). — Vue prise à l'Ouest-Nord-Ouest. — Photogr. Lucien Rousseau (1914).
 Légende : K, Intérieur de la Ciste ; — F, Entrée du Couloir ; — E, E', Couloir ; — VII, VIII, IX, X, Piliers de la Ciste ; — M, mètre ; — P, K, Pierres du Dallage intérieur de la Ciste. — Dans le fond, on aperçoit l'ALLÉE COUVERTE de la Pierrefolle des Cous (Fig. 4), avec sa Table de fond (D), et son Galgal (G), et le Grand Menhir, satellite (M) de ce Dolmen, au N.-E.

PHOTOGRAPHIES LUCIEN ROUSSEAU.

pierres de dallage venant *caler* la base des piliers ; malgré cela et sous la poussée des pierrailles du galgal, les piliers sont notablement *infléchis vers l'intérieur*, à tel point que nous avons dû, le long des piliers N^{os} XIII à XVIII, construire, *de suite*, un petit MUR, pour les soutenir, en attendant la Restauration définitive. — Sous le PAVAGE de l'Entrée, il y avait de la terre brûlée et des cendres, comme sous le PAVAGE de la CISTE (Fig. 11 et 12).

La largeur de l'entrée, mesurée entre les piliers N^{os} XVIII et XX, à la base, sur le Dallage, est exactement de 1 mètre (3 Pieds) ; ce devait du reste être la largeur générale du Couloir d'entrée, qui, du bord extrême du galgal au point où celle-ci aboutit dans la Ciste, mesure 8 mètres de longueur : ce qui est considérable, comme Couloir (Fig. 15).

Nous remarquerons cependant la présence, au bout des piliers N^{os} XVIII et XIX, et de chaque côté de l'Entrée, d'une sorte de MURETTE, vue par bout, paraissant se continuer dans l'intérieur du Galgal, et formant comme une ENCEINTE A LA CISTE, régulière, et extérieure à elle, à 3^m50 environ (Fig. 14; Me).

Cela semble indiquer que la partie GB (Fig. 13) a été construite en même temps que la Ciste et est la vraie limite du Monument funéraire. Cela dans le but d'en renforcer et d'en soutenir les dalles : la périphérie du tumulus, ou Galgal proprement dit (DP-D'P'), ayant été construite ensuite et constituée par des pierrailles et de la terre, déposées sans ordre, simplement pour recouvrir et dissimuler toute la Sépulture.

V^o. — Mobilier trouvé.

A) Couloir (1914). — Nous avons trouvé, au cours de cette fouille (1913-1914), différents objets, disséminés un peu partout et que nous décrirons plus loin. — Pour le Couloir, ce sont : 2 DENTALES ; 28 RONDELLES D'ENCRINES, percées, ayant fait partie de Colliers (trouvées toutes dans le Couloir d'entrée) ; un SILEX TAILLÉ [Couteau] ; sans compter des OSSEMENTS HUMAINS, divers, qui seront étudiés à part.

Un tamisage spécial des terres a donné, en outre, une notable quantité de Rondelles d'Encrines perforées : au moins une soixantaine !

Avec elles, on a retrouvé aussi trois autres Dentales ; mais pas une seule Dent percée !

Cela prouve que ces grains de colliers ont surtout été perdus, au cours des allées et venues à la Ciste, pendant les cérémonies relatives aux Sépultures.

B) Ciste (1913). — Nous eûmes le plaisir de trouver nous-mêmes, en place, au cours des fouilles de la Ciste, lorsque nous dégagions avec précaution les pierres de l'intérieur, et au milieu des Tas d'Ossements surtout, de nombreuses Dents d'Animaux percées [Colliers] ; des

Poinçons en os ; des *Silex taillés* (*Couteaux*, etc) ; et des *fragments de Poterie*, que nous décrivons plus loin. — Le reste, mais la plus petite partie, ne fut trouvée qu'au cours du criblage des terres.

C) *Ciste et Couloir* (1914). — Parmi les trouvailles relatives au Mobilier et faites au cours de la Restauration de Juillet 1914 et non signalées ci-dessus, il faut mentionner :

a) SILEX. — 1° Une mince et longue *lame de silex*, bleuâtre, à face plane, avec dendrites, sans patine (n° XXV).

2° Un *couteau plat* en silex (n° XXIV).

3° Un silex (n° XXIII).

4° La base d'une *pointe de lance*, trouvée cassée en 1913 (Silex n° XXI).

b) PARURE. — A). *Dents percées*. — 1° Une *Dent percée* : Canine de CHIEN [*Canis familiaris*], dont une extrémité est cassée au niveau de la perforation.

2° Une *Dent percée* : Canine de RENARD [*Canis vulpes*], cassée à la perforation également.

B). Une extrémité supérieure d'une PENDELOQUE, cassée, à fracture fraîche et récente (l'autre extrémité n'a pas pu être retrouvée, malgré une recherche très soignée). Il s'agit d'une sorte de *schiste micacé* ou *granitisé*.

C). Nombreuses RONDELLES D'ENCRINES (150 au total environ).

c) HOMME. — Nombreuses DENTS HUMAINES libres, et un certain nombre de DÉBRIS OSSEUX HUMAINS, dont quelques-uns avec des traces d'Actions humaines, très nettes.

d) ANIMAUX. — Un certain nombre d'Ossements d'ANIMAUX ont été recueillis, dans le Couloir, en Avril et en Juillet 1914. — Nous les décrivons plus loin.

D) *Galgal*. — Divers animaux ont été rencontrés *vivants* dans le *Galgal* (1) au cours des fouilles. — C'est ainsi qu'en août 1913, comme nous l'avons déjà signalé, on trouva une *Vipère*, et qu'en avril 1914, en déblayant le Couloir d'entrée, on en aperçut deux autres [*Vipera aspis*]; on les tua toutes les trois. — Lors de la Restauration, en Juillet 1914, on trouva une *Salamandre* [*Salamandra maculata*]; et, non loin, deux jeunes Campagnols [*Arvicola agrestis*] et une *Couleuvre* [*Coronella levis*] (2).

(1) Voir plus loin pour les *Mollusques vivants et morts*, recueillis.

(2) La Plaine des *Cous* est une région où le *Noyer* abonde. — Le contraste est, par suite, frappant avec les terrains schisteux voisins [La Jaudonnière], où apparaît le *Châtaignier*.

C'est ainsi que le *Galgal* est limité, à l'Ouest et à l'Est par des *Noyers* : Un noyer assez vieux, au couchant ; un jeune arbre et des pousses, au Levant (Fig. 5). — Ces arbres donnaient alors la ligne Est-ouest, sur laquelle la Restauration a été édifiée ; et la *Murette Nord* correspond désormais à la limite Nord du terrain de la S. P. F.

§ III. — ETUDE D'ENSEMBLE DU TUMULUS-GALGAL.

1° LE GALGAL. — 1° *Forme et Dimensions*. — 1° *Circonférence*. —
a) On peut évaluer quelles étaient les *Dimensions* du Galgal, avant sa destruction partielle, et à l'époque de l'établissement du Cadastre (vers 1830), en se reportant au plan Cadastral (*Fig. 3 ; A*).

Celui-ci indique un monticule, presque circulaire, ayant un diamètre d'environ 22 à 23 mètres. En réalité, le diamètre est de 21 mètres de l'Est à l'Ouest.

b) On peut aussi évaluer ce diamètre autrement. Ce qui reste du Galgal, du côté *Sud*, n'a que 12 mètres d'épaisseur Nord-sud. En retirant la largeur Nord-sud (4 mètres) de la Ciste, reste 8 mètres au Sud. La largeur Nord-sud du Galgal était donc de $8 + 4 + 8$ mètres = 20 mètres (au lieu des 21 mètres Est-ouest ci-dessus).

c) Il faut en conclure que le Tumulus était circulaire et avait un rayon de 10 mètres environ.

d) En vertu de la formule $\text{Circ.} = 2 \pi R$, on a ici : $2 \times 3, 1416 \times 10 = 62^m83$.

La *Circonférence* est donc de 63 à 65^m environ.

2° La *Hauteur* maximum devait être de 2^m50 à 2^m70, au-dessus du sol naturel (*Fig. 5*). — Mettons 2^m50 en moyenne, pour ne rien exagérer.

3° Si l'on veut calculer le *Volume* de ce Galgal, il faut tenir compte qu'il représente à peu près un *Cône*, ayant pour base un *Cercle* de 10 mètres de rayon et une *hauteur* maximum de 2^m50. Dans ces conditions, en vertu de la formule $\text{Volume Cône} = \pi R^2 \times H : 3$, on a : $3, 1416 \times 100 \times 2,50 : 3 = 261^m800$.

Ce galgal contenait donc près de 300^{mc} de pierrailles calcaires, apportées de la plaine en ce point. — C'est un joli chiffre, qui n'est pas à rapprocher d'ailleurs de celui du Galgal du Pé de l'Anguiller, au Bernard (V.), qui atteint 960^{mc} (Abbé Baudry).

4° La *Ciste* était au Centre, avec son *Couloir d'Entrée*, traversant la partie *Est* du Galgal. Sur le front d'attaque Nord, elle débute à 8 mètres à l'Est, et se termine à 8 mètres environ de l'Extrémité Ouest (*Fig. 14*).

5° *Pierres du Galgal*. — A la périphérie de la Ciste, le Galgal était constitué par des pierres plates, assez grandes, *horizontales*, placées à plat les unes sur les autres, et appuyées sur la face externe des Dalles *verticales*, ou Piliers, limitant la Sépulture. Ces pierres ont été placées là à la main, de façon à constituer une sorte de « Murette de soutènement ». De son pourtour T (*Fig. 13*) à la circonférence

du tumulus (D, G), les pierres, assez grandes, étaient aussi posées à plat, mais bien moins régulièrement.

Enfin, tout à fait à la *périphérie*, on distingue des pierres

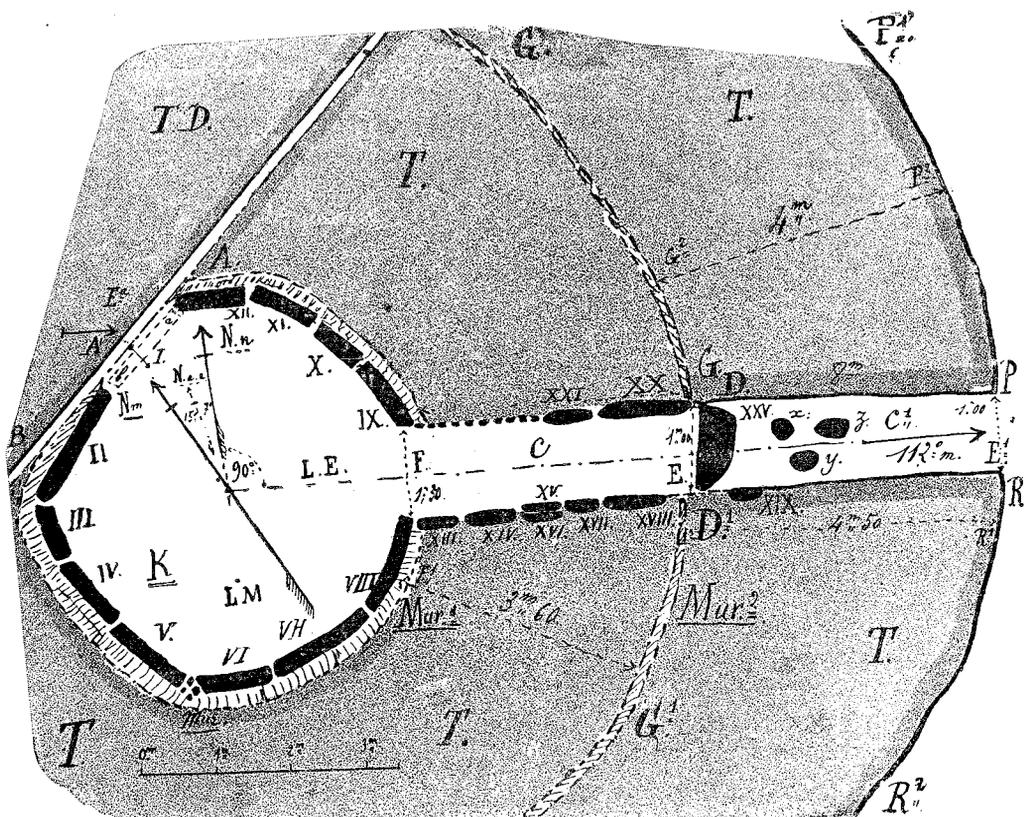


Fig. 13. — CONSTITUTION du GALGAL de la CISTE des COUS, à Bazoges-en-Pareds (V.). — Plan d'Ensemble — Echelle : 1/100. — Légende : T, Galgal, formant Tumulus. — T. D., partie du Galgal détruit ; — A', sens de l'attaque ancienne du Galgal ; — P, P¹, périphérie du Galgal, au Nord du Couloir ; — R¹, R², périphérie au Sud du Couloir ; — G, G¹, G², Murette limitant le Galgal, au niveau de l'extrémité terminale du Couloir F E ; — K, Ciste ; — I à XII, Piliers de la Ciste ; — F, C, E, E¹, Couloir d'accès ; — XIII à XXI, Piliers du Couloir (1) ; — Mur., Murette de la Ciste ; — XXV, Pierre de fermeture du Couloir, en D D¹ ; — XIX, Petit Menhir d'Entrée ; — x, y, z, pierres isolées ; — A, B, Limite actuelle Nord du Galgal ; — E², point de début de la fouille ancienne de a et b. — L. E., Ligne équinoxiale ; — L. M., Ligne méridienne ; — N. m., Nord magnétique ; — N. n., Nord néolithique ; — N. a. a., Nord astronomique actuel.

entassées et amassées par suite de l'épierrement des champs voisins (P, R).

(1) XII et XI n'existent plus désormais (Vol de 1914)!

2° *Technique suivie pour la Construction du Galgal.* — L'édification de cet accessoire de la Sépulture nous a été bien expliquée par la fouille du Couloir d'Entrée, en 1914.

a) En effet, comme on vient de le voir, il y avait tout autour de la Ciste une *Murette de Soutènement*, circulaire, ne manquant qu'au niveau du Couloir d'accès (Fig. 14; Mi). — On peut appeler cette partie le *Mur péricistique*, analogue aux pierrailles des Cistes, plus récentes, enfoncées en terre et destinées à les consolider.

b) Au niveau de l'Entrée véritable du Couloir d'accès, c'est-à-dire à 3^m50 environ de distance de ce premier mur, il semble, de par les constatations faites, qu'il y en ait un second, de même ordre, destiné à délimiter le Tumulus galgal d'origine et faisant tout le

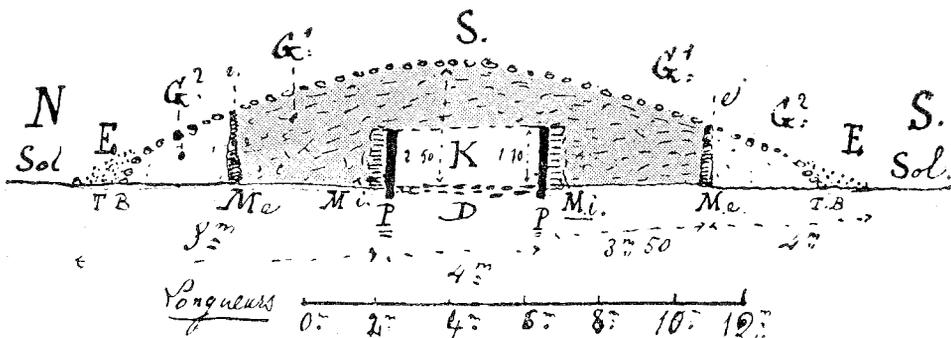


Fig. 14. — CONSTITUTION d'Ensemble du GALGAL n° I, à CISTE sépulcrale, DES COUS, Bazoges-en-Pareds (V.). — COUPE THÉORIQUE, NORD-SUD, CENTRALE. — Echelle : 1/200. — Légende : S, Sommet du Galgal; — E, Extrémités Nord (N.) et Sud (S.) du Galgal; — G¹, Partie centrale du Galgal; — G², Partie périphérique du Galgal; — M. e, Murette périphérique ou extérieure du Galgal; — M. i., Murette entourant la Ciste; — K, CISTE (Intérieur); — P, Piliers de la Ciste; — D, Pierres de Dallage de la Ciste; — T. B., Sol naturel, sur la Ligne méridienne.

tour du Monument. Toutefois, nous devons déclarer ici que nous n'avons pas contrôlé, *en fait*, l'existence de ce Mur spécial, en dehors du voisinage du Couloir. Nous ne l'avons même pas nettement distingué sur la coupe ancienne du côté du Galgal, au niveau de laquelle pourtant il devrait se trouver (Fig. 13; E^a). — On peut lui donner le nom de *Mur périsépulcral* (Fig. 13; G¹, D¹; et Fig. 14, Me).

c) Entre ces deux murs se trouve le *Tumulus-Galgal proprement dit* (Fig. 13; T), s'arrêtant au niveau de l'Entrée véritable du Couloir, fermé de pierres plates, de terre et de pierres.

d) Mais ce Galgal n'aurait pas été suffisant pour dissimuler la Sépulture. On l'a donc complété, en dehors du « Mur périsépulcral », par l'apport de pierrailles plus petites et de terre, de façon à augmenter son diamètre de 4 mètres au moins de chaque côté !

Dans ces conditions, l'Entrée réelle était reportée à 4 mètres de distance du bord du Monument, et, par conséquent, tout à fait invisible. C'est là un *Galgal complémentaire* (Fig. 13 ; G, D¹ P, — R).

e) L'épierrement des champs voisins a agrandi, en outre, le Tumulus. d'au moins 0^m50 de chaque côté.

f) La *Ciste*, remplie de pierres, fut recouverte en même temps sur une hauteur de plus d'un mètre ; et, dès lors, tout fut très bien caché sous un amas de pierres, ayant 0^m50 (épierrement) + 4 mètres (Tumulus accessoire) + 3^m50 (*Tumulus principal*) + 2 mètres [Ciste] = 10 mètres de rayon environ.

Le Tumulus Galgal accessoire a été, évidemment, le dernier acte des Néolithiques ; mais il est probable que le Galgal principal a été constitué en même temps que la Ciste et son Couloir ont été construits.

*

* *

2° LA CISTE. — *Etude d'ensemble de la Ciste funéraire.* — 1° *Forme et Dimensions.* — a) *Limites.* — L'intérieur du Galgal, formant *Chambre sépulcrale*, était constitué par une série de GRANDES DALLES, en *Calcaire liasique* (I³⁻²), provenant évidemment des environs même, d'une hauteur moyenne de 1^m15, mises debout, en *Cercle* presque parfait, et toutes légèrement inclinées à l'intérieur, s'appuyant, par conséquent, les unes contre les autres, *par leurs bords*, de façon à offrir le maximum de résistance à la poussée des pierres enveloppantes (1), dont la hauteur dépassait, du reste, notablement, celle des dalles (un mètre en certains endroits).

Une des dalles manquait en 1913 à la clôture. C'était celle enlevée par l'ouvrier, en 1911, au point A (Fig. 15 ; a, b) et emportée chez M. Chauvet. C'est là que nous avons commencé nos fouilles (Fig. 6 ; I).

Nous avons remplacé en 1914 la deuxième, qui avait été déplacée. Mais, au début de 1914, des voleurs prirent deux autres pierres de la Ciste ; et ce n'est qu'en juillet 1914 que nous avons pu restaurer complètement le Monument, en remplaçant seulement, faute de mieux, les *Pierres debout* disparues par une *Murette* en Calcaire.

b) *Dimensions.* — La Ciste, de forme presque circulaire, a un diamètre de 4 mètres environ et un rayon de 2 mètres. Ce qui donne une base, suivant la formule ($S = \pi R^2$), de $3,1416 \times 2^2 = 12^m 5664$.

Si nous admettons une hauteur moyenne de 1^m10 seulement, nous avons, comme cube, pour la sépulture seule (sans parler du

(1) La poussée des pierres avoisinantes ne doit pas être très forte, car celles-ci sont disposées assez régulièrement par couche horizontale et forment, pour ainsi dire, un Mur (Fig. 16 ; Mur. i.).

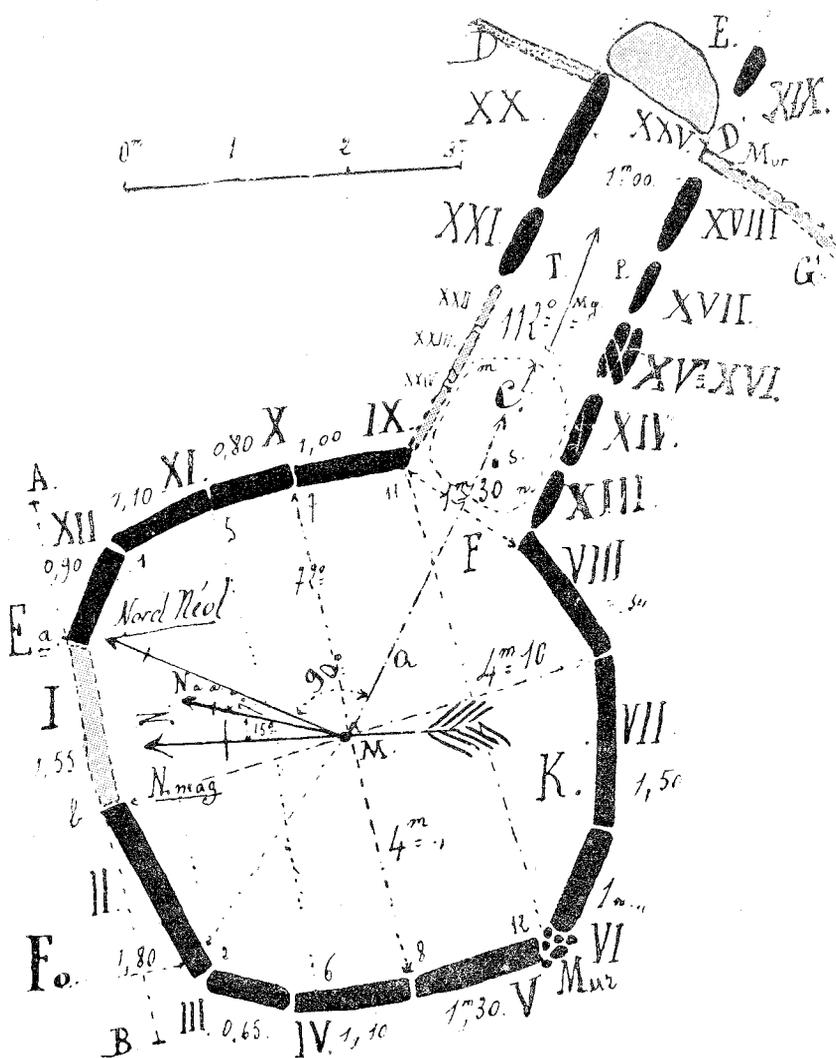


Fig. 15. — Constitution de la CISTE DES COUS, à Bazoges-en-Pareds (V.). — PLAN D'ENSEMBLE. — Echelle : 2/100. — Légende : K, CISTE. — A, B, Ligne d'attaque lors de la fouille ; — E a, fausse entrée visible, en 1913, de a et b ; — Fo, Fond de la Ciste ; — F, Entrée du Couloir d'accès dans la Ciste ; — F, E, COULOIR D'ACCÈS ; — M n, partie fouillée très antérieurement ; — I à XII, PILIERS de la Ciste ; — XIII à XXIV, PILIERS du Couloir, existants ou détruits ; — XXV, PIERRE DE FERMETURE du Couloir ; — XIX, Petit Menhir d'Entrée ; — 1-12, Correspondance des Piliers de la Ciste ; — D, D¹, G¹, Murette périphérique du GALGAL, interrompue au niveau du Couloir ; — S, Silice. — Q, Ligne équinoxiale ; — M, Ligne méridienne ; — C, grand Axe du Couloir ; — T, Dallage du Couloir ; — Mur. MURETTES de la CISTE et du Galgal ; — N. a. a, Nord astronomique actuel ; — N. mag., Nord magnétique actuel.

Couloir d'Entrée) = $12^m500 \times 1,10 = 13^m750$. Soit, au maximum : 14^m .

À supposer que nous ayons 1^m d'ossements, on voit qu'il y avait plus de 13^m de pierrailles dans la Ciste, et qu'en somme les Ossements ne représentaient même pas un dixième de sa contenance (1) !

Il faut conclure de là qu'au point de vue *Rite funéraire* ces pierrailles *intérieures* devaient avoir une signification quelconque et être employées dans des proportions voulues.

2° *Constitution (Parois)*. — Les *Dalles* ou *Piliers* constituant la Ciste étaient au nombre de *Douze*. Nous les avons numérotées en partant de la *brèche*, en face de laquelle nous nous trouvâmes et qui correspondait à la *Dalle* déplacée en 1911 (N° I) par M. A. Paillat et portée ensuite à Bazoges-en-Pareds (*Fig. 6 ; I*).

N° I. — Cette dalle, d'une largeur forcément égale à celle de la longueur de ladite *brèche*, avait 1^m55 , de l'Est à l'Ouest. Elle occupait le centre de la paroi Nord magnétique. Nous ignorons sa hauteur et son épaisseur. — Nous savons seulement qu'elle a été déplacée en 1911, *enlevée* ultérieurement, et transportée chez M. Chauvet, au bourg de Bazoges-en-Pareds.

N° II. — La dalle, qui vient après à l'Ouest, après avoir été déplacée, a été remise en place. Elle y est encore, comme toutes les suivantes.

Elle est de beaucoup *la plus large*, puisqu'elle a 1^m80 . Cette dimension est très compréhensible, car elle correspond *exactement* au FOND néolithique de la CISTE, puisqu'elle est à l'opposé de l'Entrée, c'est-à-dire à $112^\circ + 180^\circ = 292^\circ$ de la boussole. — Elle a donc été choisie à dessein et placée là pour ses dimensions. Elle représente là la *Pierre de fond* des Allées couvertes, toujours plus importante, comme on sait, que les autres piliers ! — Elle a 1^m10 de hauteur au-dessus du sol à l'extérieur et une épaisseur de 0^m18 (*Fig. 15*).

Il est absolument indispensable de remarquer que ce Pilier de la Ciste, le plus *important*, c'est-à-dire *le plus long* (le n° II), se trouve précisément en face l'Entrée du *Couloir*, qui a été orienté de façon voulue, comme toujours, ainsi qu'on le sait.

Il en résulte qu'en réalité on a dû commencer la construction par ce pilier de *fond*, et que son axe d'érection a été précisément déterminé, de façon à se trouver perpendiculaire à l'axe de construction de la *Ciste* (1) !

N° III. — Avec cette dalle (Ouest, côté Nord), commence la

(1) A Belleville (commune de Vendrest, Seine-et-Marne), la Chambre sépulcrale avait 12^m seulement ; et il y avait cependant une quantité d'ossements presque double.

partie Ouest [Orientation actuelle] de la paroi. Elle mesure : 0^m65 × 0^m90 (hauteur) × 0^m15 (Fig. 15).

N° IV. — Dalle Ouest, centrale. Dimensions : 1^m10 × 1^m00 (hauteur) × 0^m15.

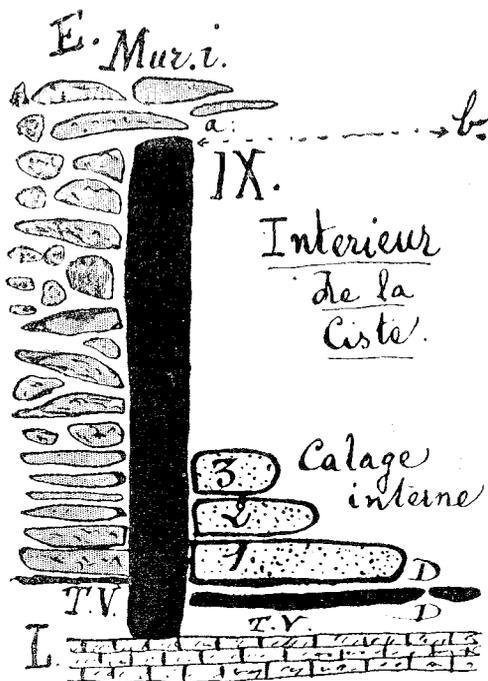


Fig. 16. — MODE DE CONSTRUCTION de la CISTE des Cous. — PROFIL ou COUPE VERTICALE [au niveau du Pilier n° IX (Fig. 15)] DE LA PAROI. — Échelle : 4/100. — Légende : L, sous-sol calcaire ; — T. V., Terre végétale ; — D, Plaques de Dallage de l'intérieur de la Ciste ; — 1, 2, 3, Pierres de Calage, internes ; — Mur. i., Murette extérieure à la Ciste, correspondant à sa périphérie, c'est-à-dire à la face externe de Piliers. — a, b, ouverture superficielle de la Ciste. — E, Pierres de Couverture de la Ciste.

N° V. — Dalle Ouest, côté Sud. Dimensions : 1^m30 × 1^m00 × 0^m15

Entre elle et le N° VI, petit espace libre, rempli par une *Murette*

(1) Cela nous ramène au mode de construction typique des *Allées couvertes* et, par suite, nous indique que *Cistes* et *Dolmens* sont de même nature et ont été érigés dans le même but : ce que prouve d'ailleurs l'étude de leur contenu dans les monuments vierges.

La Pierre de fond fait donc, ici encore, face au *Couloir*, c'est-à-dire à l'*Entrée*. Et tout cela montre bien, une fois de plus, qu'une idée directrice, d'une haute importance, guidait toujours les constructeurs !

de pierres sèches assez volumineuses, dépendant de la *Murette* entourant la Ciste.

N° VI. — Dalle commençant la paroi Sud. Dimensions : $1^m00 \times 0^m80$ (Hauteur) $\times 0^m15$.

N° VII. — Dalle Sud centrale. Dimensions : $1^m50 \times 1^m10 \times 0^m15$. Elle présente un *trou* (*Orifice naturel*).

N° VIII. — Dalle limitant le côté Sud du Couloir d'Entrée. Dimensions : $1^m30 \times 1$ mètre $\times 0^m18$.

N° IX. — Dalle commençant la paroi Est et limitant le Couloir d'Entrée au Nord. Dimensions : $1^m00 \times 0^m80 \times 0^m18$ (*Fig. 16*).

N° X. — Dalle centrale Est. Dimensions : $0^m80 \times 1^m50$ (Hauteur) $\times 0^m20$.

N° XI. — Dalle Est, du côté Nord. Dimensions : $1^m10 \times 0^m80 \times 0^m10$. — N'existe plus (volée en 1914) (*Fig. 15*).

N° XII. — Dalle commençant la paroi Nord. Dimensions : $0^m90 \times 0^m80 \times 0^m18$, — N'existe plus (volée en 1914) (*Fig. 15*).

On remarquera qu'il y a exactement 12 Dalles, c'est-à-dire 3 Dalles pour les 4 *Parois* (*Fig. 15*). — La partie vide, correspondant au Couloir d'entrée, ayant 1^m03 de large, représente la *largeur* d'une dalle, qui n'a pas été posée, pour permettre l'accès, constant, pendant la période de remplissage de la Ciste (1).

En réalité, c'est-à-dire si l'on tient compte de l'*Orientation néolithique* (au lieu de celle actuelle), la paroi *Nord* comprenait les Dalles : I, XII et XI ; la paroi *Ouest* les Dalles : II (*Fond*), III et IV ; la paroi *Sud* les Dalles : V, VI et VII ; et la paroi *Est* les dalles : VIII, IX et X.

3° *Plancher de la Ciste*. — Le plancher de la Ciste était pavé de *Plaquettes en calcaire*, de dimensions un peu supérieures à celles de *remplissage*, mais bien moins grandes cependant que les *Dalles de Clôture*. Nous en avons trouvé de 0^m60 de longueur sur 0^m50 de largeur et 0^m10 d'épaisseur ; c'est là l'épaisseur presque constante de toutes les plaques de calcaire un peu grandes, en rapport avec la constitution géologique du *Lias* du sous-sol. Ce dallage, à pierres (*Fig. 7 et 8*) assemblées avec soin, sans aucun mortier même en terre, venait butter le pied des grandes dalles debout et contribuer, par cela même, à leur solidité, augmentée en certains endroits par des *Blocs de calage*, plus petits, mis en *coin* verticalement, entre les dernières plaques de pavage et les dalles verticales (*Fig. 16* ; N°s 1, 2 et 3).

(1) Sans cela, il aurait fallu *treize* dalles !

Nous avons constaté, *sous ces dalles* et sur la *Sol néolithique*, la présence de fragments de *Charbon de bois* et de *Cendres*. La terre présentait là un aspect *rougeâtre*, indiquant la présence d'un *Foyer intense*, allumé à cet endroit, AVANT LA POSE DU DALLAGE (1).

Faut-il voir là une Coutume néolithique spéciale, ayant constitué un Rite funéraire de *Purification du Sol*? En tout cas, le fait existe et nous le constatons (2). Il ne faut pas y trouver une preuve d'*Incinération* de restes humains, car nous n'avons trouvé là aucun fragment d'os ayant subi l'action du feu! Les fragments d'os manquaient ABSOLUMENT sous ce dallage, qui reposait directement sur la *Terre végétale* néolithique (3).

4^o *Couverture*. — On pourrait soutenir que cette Ciste, qui, en réalité, ne possédait AUCUNE COUVERTURE PROPRE et était simplement recouverte de Pierrailles, avait primitivement une *toiture en bois*, complètement disparue. — Rien n'est venu confirmer cette hypothèse, qui a été indiquée, jadis, sans aucune raison valable, par M. G. Chauvet (4).

Cet auteur, pour soutenir cette théorie, s'est appuyé sur la *Dépression centrale* des Galgals, l'existence d'un *Couloir* d'accès, les traces de *choc sur l'os* (qui n'existent pas et sont des traces des *Actions humaines*, que j'ai décrites en 1911), l'inclinaison en dedans des piliers, etc., etc. — Aucun de ces arguments n'ayant de valeur en l'espèce, il est inutile d'insister.

La *Ciste des Cousins* n'avait donc aucune couverture en *bois*. Elle était recouverte simplement de pierrailles, analogues à celles de l'intérieur même de sa cavité.

5^o *Couloir d'Entrée de la Ciste*. — Il est évident que le *Couloir d'Entrée*, qu'on ne doit pas appeler *Galerie d'Accès* (puisqu'il n'était pas *couvert* et que toute galerie doit avoir une *couverture*), mais qu'on pourrait aussi bien dénommer *Allée découverte*, était jadis *complet*, avant les fouilles de M. Roy. Il se composait, intact et vierge, de *deux Parois*, Nord et Sud, et d'un dispositif de *fermeture* des plus intéressants. — Son plancher était d'ailleurs *dallé* comme la Ciste; et le *Pavage* de l'un se continuait dans l'autre, sur le même modèle, et de plein pied (*Fig. 12*).

(1) Nous en avons recueilli des échantillons avec soin.

(2) Il a été noté par divers observateurs, dans le bassin de Paris et ailleurs, pour diverses Sépultures néolithiques. — Mais ce *Rite* ne semble pas général.

(3) Cela est tout à fait différent de ce qui a été constaté à Vendrest, où cette *purification* (?), ou tout au moins ce *nettoyage* préalable du sol (avant l'édification de la Ciste), n'a pas été noté, malgré des recherches spéciales à l'Entrée et au fond de la Chambre.

(4) G. CHAUVET. — *Deux Dolmens en bois à Fouqueure (Charente)*. — A. F. A. S., La Rochelle, 1882. Par., 1883 [Voir p. 604].

1° *Paroi Sud.* — La *paroi Sud*, absolument intacte encore en 1913, était alors constituée par 6 Piliers (dont l'un doublait l'autre), placés à la suite, en ligne droite (*Fig. 12*).

a) *Piliers.* — Voici les dimensions de ces Piliers.

N° XIII. — Hauteur 1^m10. Largeur 0^m50. Epaisseur 0^m15.

N° XIV. — Hauteur 0^m95. Largeur 0^m65. Epaisseur 0^m10.

N°s XV et XVI. — Pilier formé de deux morceaux, placés l'un derrière l'autre, le morceau de derrière *montant plus haut* que celui de devant. — Hauteur totale 0^m90 ; Largeur 0^m50 ; Epaisseur de chaque morceau 0^m10.

N° XVII. — Hauteur 0^m95. Largeur 0^m40. Epaisseur 0^m10.

N° XVIII. — Hauteur 1 mètre. Largeur 0^m70 Epaisseur 0^m15.

b) *Paroi.* — Longueur totale : 0^m50 + 0^m65 + 0^m50 + 0^m40 + 0^m70 = 2 mètres 75 + 0^m75 (Espace vide) = 3^m50.

2° *Paroi Nord.* — La *Paroi Nord* a été détruite par M. Roy, au niveau de la Ciste, sur une longueur de près de 2 mètres. — Il devait y avoir là 3 *Piliers*, exactement comme du Côté du Sud.

Nous donnons à ces trois piliers manquant les N°s XXIV, XXIII et XXII (*Fig. 15*).

a) *Piliers.* — Les deux autres piliers de cette paroi sont en place. Voici leurs dimensions :

Hauteur 0^m60. Largeur 0^m60. Epaisseur 0^m12.

Hauteur 0^m80. Largeur 1^m25. Epaisseur 0^m15.

b) *Paroi.* — Longueur totale : 2^m + 1^m85 = 3^m85.

3° *Mode de Fermeture.* — a) Le Couloir était *fermé* par une Pierre spéciale (N° XXV), *disposée* d'une certaine façon (*Fig. 10*). En effet, ce bloc (N° XXV) était placé à l'entrée, mais *presque* HORIZONTALEMENT [non pas *verticalement*] et en travers. Longueur, 1^m10. Largeur : à un bout, 0^m40 ; à l'autre, 0^m50. Epaisseur, 0^m15. — Peut-être, toutefois, la pierre était-elle primitivement verticalement placée ?

En tout cas, c'était plutôt une fermeture *rituelle* que réelle, vu sa position et sa hauteur (0^m50, au lieu du mètre nécessaire) (*Fig. 15*).

Douze Pierres devaient donc constituer le Couloir, comme la Ciste. — Il faut souligner cette constatation !

6° *Ensemble du Couloir.* — Le Couloir mesurait donc 3^m50 de longueur ; sa largeur à l'entrée étant de 1 mètre et au débouché dans la ciste de 1^m30, sa largeur moyenne était de 1^m10 environ ; la hauteur en moyenne était de 1 mètre seulement : dimension correspondante à la hauteur des piliers de la chambre sépulcrale.

Cela donne, pour ce couloir, une surface de 3^m50 × 1^m10 = 3^m82 ; et un cube de 3^m85 × 1 mètre = 3^m85 ; soit au maximum 4 mètres

carrés, c'est-à-dire presque le 1/3 de la Ciste. Mais il faut bien remarquer qu'il n'y avait guère qu'un ou deux *Tas d'Ossements* dans cette partie de la Sépulture, en particulier au pied du Pilier N° XVII (Fig. 15).

7° *Repère d'Accès (Menhir)*. — Quant au Pilier N° XIX, il semble ne pas contribuer à la fermeture, mais être un *Repère*, placé en dehors de l'Entrée, au milieu du *Galgal accessoire* ou complémentaire, pour constituer un simple *Repère d'Accès* au Couloir (Fig. 15).

Voici ses dimensions : Hauteur, 0^m95. Largeur à la base, 0^m40 ; en haut, 0^m20. Epaisseur, 0^m08.

Il importe de noter que cette pierre est *verticale et plantée debout*. Par suite, ce pourrait très bien être un petit *Menhir*, péritaphique, d'Entrée [*Ligne Equinoxiale*], une sorte de satellite indicateur, comparable au Menhir d'Entrée de l'Allée couverte des Landes, à Bazoges-en-Pareds, orientée aussi à l'Equinoxe ; il était englobé dans le Galgal.

Dans cette hypothèse, vu sa position, ce Menhir représenterait, forcément, le SOLEIL au Lever de l'Equinoxe. — Ce serait, par suite, une *Statue du Dieu Soleil*, au *Levant de l'Equinoxe*.

Ce qui plaide en faveur de cette hypothèse, c'est, en dehors de sa situation, la *petitesse* et la *forme* de cette pierre debout, qui ne ressemble en rien aux autres piliers du Couloir d'Entrée (1). Il est à noter, en effet, qu'il est beaucoup plus comparable au petit *Bloc-Statue* (n° VII) du Temple du Soleil des Vaux, à Saint-Aubin de Baubigné (Deux-Sèvres), quoiqu'il ne présente aucune Sculpture, qu'à un élément de paroi de Mégalithe funéraire. Son aspect donne presque au demeurant un profil humain, avec sa base élargie et son sommet arrondi !

8° *Contenu du Couloir*. — 1° Une certaine quantité d'OSSEMENTS HUMAINS ont été trouvés dans ce long couloir.

Il faut signaler surtout une *Calotte crânienne*, presque entière, qui a pu être restaurée. Elle est intéressante, mais analogue à celles recueillies dans l'intérieur de la Ciste. Le point important à signaler, c'est que c'est le seul crâne trouvé *presque entier* (avec les mâchoires supérieures, les rochers, les os du nez, etc.). Mais, comme toujours, *la mandibule manquait* et *l'occipital* est cassé : ce qui prouve bien qu'il s'agit là d'un *Crâne DÉCARNISÉ*, mais non encore totalement *brisé rituellement* (comme ceux de la Ciste) : crâne sans doute égaré au remplissage de l'entrée (Fig. 38).

Il a été ramassé au pied du Pilier N° XVII, à côté d'un fémur cassé

(1) A rapprocher de ce qui a été parfois observé en Bretagne, en particulier dans l'intérieur du Tumulus du Mané-Lud.

mais *entier* [c'est-à-dire non encore *brisé* rituellement], pour la même raison. — Ce crâne s'est assez mal conservé, parce qu'il était entouré de la *terre de remplissage* du couloir, au lieu d'être à sec, entre les pierres calcaires (1).

2° Nous avons indiqué plus haut le *Mobilier* trouvé dans ce couloir.

9° *Remarques*. — Il n'y avait *aucune couverture* à ce Couloir : pas de table; pas de voûte à encoorbellement, etc. Certains auteurs pourraient croire qu'elle était recouverte aussi par une *toiture en bois*, disparue, analogue à celles signalées par M. Chauvet. En réalité, rien n'a été constaté qui puisse justifier une telle hypothèse. De telles entrées ont très bien pu n'être jamais couvertes. Une fois qu'elles étaient remplies, on devait se borner à les recouvrir d'une *Calotte de Pierrailles*, venant compléter le Galgal principal dans sa partie centrale.

5° ÉPOQUE D'ÉDIFICATION DU MONUMENT. — Le Couloir d'Entrée de cette Ciste est dirigé exactement à 112°, à la Boussole.

a) *Précession des Equinoxes*. — Si l'on applique à ce monument la théorie de l'Orientation des Dolmens de M. le D^r M. Baudouin (2), on peut calculer l'époque de construction de la Ciste, édifié d'après le *Rite Solaire* du LEVER à l'EQUINOXE.

En retranchant de 112° la Déclinaison magnétique actuelle du lieu, qui est de 15° environ, on a d'abord : $112^\circ - 15^\circ = 97^\circ$.

Or, le pointsolaire le plus rapproché à gauche sur le cercle d'Azimuth Est est bien le *Lever du Soleil à l'Equinoxe* : soit 90°. — La Déviation de la Méridienne néolithique est donc ici de : $97^\circ - 90^\circ = 7^\circ$. — Et 7° correspondent à 8.500 avant J.-C. environ.

Pour le Dolmen voisin (*Fig. 4*), nous savons qu'il est, au contraire, édifié au *Lever du Solstice d'Hiver* (Culte *plus ancien* d'ordinaire que celui de l'*Equinoxe*); qu'il est orienté à 142°; et qu'il date par suite de 9.800 ans avant J.-C.

Il se serait donc écoulé, environ, *1.300 ans* entre ces deux sortes de constructions.

Quoiqu'il en soit, cette méthode de calcul montre que cette Sépulture en *Ciste* est nettement *postérieure* à celle de l'*Allée couverte des Pierres folles des Cous*, mais *antérieure* à l'*Allée couverte de Pierre Levée des Landes*, voisine, à Bazoges-en-Pareds, orientée, elle aussi, à l'Equinoxe.

(1) Ce fait est absolument probant, en ce qui concerne la cause de la conservation parfaite des Ossements *décarnisés* dans l'Ossuaire, où il n'y avait presque pas de sable ou de terre.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *L'Orientation des Mégalithes funéraires et le Culte solaire à l'Époque néolithique*. — XIV^e Congr. intern. d'Anthr. et d'Arch. préh., Genève, 1912. Genève, C. R., T. II, p. 101, 219 fig. — Tiré à part, Genève, 1913, in-8°, 37 fig.

b) *Rapport avec les Mégalithes voisins.* — Je crois qu'on peut démontrer, en outre, de trois autres façons que les Galgals du voisinage, comme celui-ci, sont *plus jeunes* que le *Dolmen des Pierres folles des Cous*.

1° En effet, les *Menhirs* de cette plaine sont tous en rapport avec cette *Allée couverte* (Fig. 4; M). Or, si les Galgals avaient existé lors de leur érection, on ne comprendrait guère et leur situation et leur éloignement, puisque ces Galgals sont situés entre eux et l'*Allée couverte*... Il faut donc en conclure qu'ils sont plus *anciens* et qu'un temps assez long s'est écoulé là entre les deux systèmes de *Monuments funéraires*. — C'est d'ailleurs ce qu'a prouvé le Phénomène de la Précession des Equinoxes, appliqué à la situation des Entrées de la Ciste et du Dolmen, comme nous venons de le voir (1).

2° La seconde preuve sera fournie, plus loin, par l'étude de la *Céramique*. Celle du Galgal est bien moins primitive et est plus cuite et plus fine que celle de l'*Allée couverte* des Cous.

3° *Ossements humains.* — Nous verrons d'ailleurs plus loin aussi que les Ossements de la Ciste indiquent, en outre, une *Race néolithique plus évoluée* et plus *jeune* que celle dont l'on trouve d'ordinaire les restes dans les Dolmens, quoique toujours *Dolichocephale* ou presque.

6° CONTENU DE LA CISTE. — 1° SÉPULTURE PROPREMENT DITE : OSSUAIRE. — a) *Disposition des Os dans la Sépulture.* — Comme nous l'avons dit, les ossements étaient disposés, irrégulièrement, *par Tas*, sous des plaques calcaires : et ceci vient à l'appui de ce que nous connaissons déjà à ce sujet sur la *Décarnisation* préalable, avant le dépôt définitif dans l'Ossuaire (Fig. 17 et 35).

1° *Tas d'Os.* — On trouvait fréquemment des *fragments de Crâne*, *brisés intentionnellement* et *non complets* (nous n'en avons pas trouvé un seul entier!), avec des *tibias* ou des *phalanges* du pied ou de la main... Une mâchoire voisinait avec des côtes et des vertèbres, sous la même dalle, et constituait un tas plus ou moins volumineux (Fig. 35; M, V).

L'un de nous s'étant spécialement occupé ailleurs de cette étude anatomique, nous ne nous étendrons pas davantage ici sur ce sujet.

2° *Mode de constitution.* — Les Dépôts d'Os, et c'est une constatation que nous avons pu faire facilement, puisque nous attaquions

(1) *L'Allée couverte*, sous Galgal, du Type Gavrinis, du *Pé de l'Anguiller*, au Bernard (Vendée), qui paraît *orientée* également à l'*Equinoxe*, donne, d'après le plan de L. Ballereau, une *Déviaton précessionnelle* de 13°. Elle est donc un peu plus récente que celle des *Cous*. — Son fond est d'ailleurs constitué par une *Murette en Pierres sèches*.

L'Allée couverte de la *Pierre Folle du Plessis*, au Bernard, est orientée de même.

l'Ossuaire en coupe verticale, comme à Vendrest (Seine-et-Marne), ont dû avoir lieu en commençant par le CENTRE.

b) *Tas central*. — Nous avons, en effet, pu remarquer que le dépôt de plaquettes calcaires du milieu allait en s'abaissant sur les bords du coffre et en s'imbriquant assez régulièrement. Les Néolithiques ont donc dû commencer leurs dépôts par le milieu, conservant ainsi un *chemin de ronde*, tout autour. Au fur et à mesure du remplissage, ils ont garni les côtés, à mesure que le *Tas du Milieu* s'élevait.

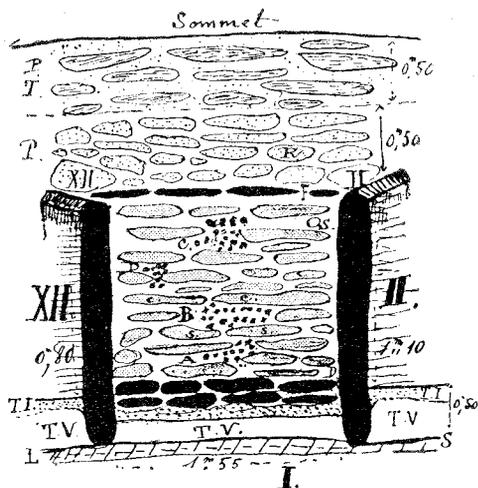


Fig. 17. — SCHEMA de la CONSTITUTION de la SEPULTURE de la CISTE DES COUS, à Bazoges-en-Pareds (V.). — COUPE periphérique frontale, et verticale, de la partie Nord de la Ciste. — Echelle : 2/100. — Légende : I, Emplacement du Pilier n° I (ou Nord) de la Ciste [après son ablation], montrant, en Os., l'intérieur de la Sépulture; — T. V., Terre végétale; — L, S, Sous-sol, calcaire, du lieu; — T. I., Terre ayant subi superficiellement l'action du feu; — II et XII, Piliers de la Ciste, voisins du Pilier n° I; — P, Pierres plates [Plaquettes de recouvrement de la Ciste]; — F, limite supérieure de la Ciste; — P. T., Pierrailles du Galgal (Sommet); — R, Pierres de Couverture de la Sépulture; — D, Pierres de Dallage de la Ciste; — OS., Sépulture; — A, B, C, D, AMAS divers d'OSSEMENTS HUMAINS. — S, Pierres de Support des Amas; — C, Pierres de Couverture de ces Amas.

La hauteur du dépôt de pierres calcaires renfermant des ossements atteignait environ 1^m50 au milieu; mais le dépôt était loin d'être régulier. Certaines parties contenaient très peu de tas d'os; et, par contre, d'autres en étaient littéralement garnis. Les os, trouvés vers le milieu à 0^m50 ou 0^m80 du sol, étaient très blancs (1) et peu friables, tandis que ceux, trouvés dans la Ciste, presque au contact du sol, encore imprégnés d'eau, demandaient à être maniés avec précaution.

(1) Par suite de leur dessèchement et de l'évaporation de leur eau de Sépulture, sous l'influence de l'air passant à travers les vides des pierres.

LA CISTE DES COUS. — RESTAURATION. — PLANCHE IV.



Fig. 18. — RESTAURATION du GALGAL DE LA CISTE DES COUS. — Confection de la MURETTE NORD, représentant la Coupe Est-ouest du Galgal [Phot. L. Rousseau]. — Echelle : 1/100. — Légende : Ma, Mb, Les deux extrémités Est et Ouest de la Murette artificielle; — A, A', Partie où se trouvait la moitié Nord, détruite, du Galgal; — G¹, Galgal à nu; — m, mètre (Echelle); — K, Ciste; — G, G, Sommet du Galgal. — M^o I, Galgal n^o I des Cous; — M^o II, Galgal n^o II des Cous (détruit en 1913).

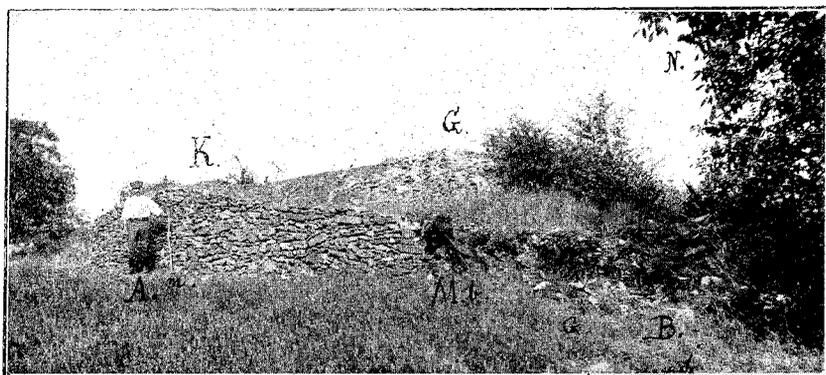


Fig. 19. — RESTAURATION du GALGAL DE LA CISTE DES COUS. — Vue de l'Extrémité Ouest de la Coupe du Galgal. — Ligne Nord. — Phot. L. Rousseau. — Echelle : 1/100. — Légende : G, Sommet du Galgal; — K, Emplacement de la Ciste; — A, Partie détruite du Galgal; — Mb, Murette artificielle (Coin Ouest); — B, Coupe du Galgal (Coin Ouest) intacte. — m, mètre (Echelle). — X, Noyer du Coin Ouest.

2° MOBILIER FUNÉRAIRE. — Il faut y distinguer : 1° Les OBJETS NÉOLITHIQUES (*Pierres; Os; Céramique; etc.*); 2° Les restes d'OSSEMENTS D'ANIMAUX ANCIENS, DIVERS. — Différents ossements d'Animaux ont, en effet, été trouvés épars dans le Galgal. Nous ne croyons pas, à leur sujet, à un *Rite funéraire* quelconque ; mais plutôt à l'abandon de *débris de cuisine*, perdus là comme les autres objets que nous allons décrire plus loin. Se composant en grande partie d'ossements de *Bœuf*, de *Sanglier* ou de *Cochon*, de *Chevreuil*, ils ont été apportés par les *Néolithiques* ou les *Chiens*, que devaient posséder à cette époque les *Préhistoriques* : cela pendant la période de remplissage de l'Ossuaire.

7° RESTAURATION DU GALGAL ET DE LA CISTE. — Ce n'est qu'en Juillet 1914 que nous avons pu restaurer complètement cette *Ciste*, pour le compte de la *Société Préhistorique Française* (*Fig. 18 à 21*).

1° MUR DE PROTECTION ET DE FERMETURE (*Nord*). — Nous avons d'abord tenu, sinon à remettre en place le Pilier N° I, disparu depuis longtemps, et les piliers N°s XII et XI volés en 1914 (1), du moins à les remplacer par une épaisse MURETTE, EN PIERRES SÈCHES, de façon à FERMER complètement LA CISTE, artificiellement ouverte au Nord-est, à la suite de la disparition de la partie Nord du Galgal.

Mais, pour donner à cette Murette toute la solidité nécessaire, nous l'avons comprise ou plutôt encadrée, dans un très long *Mur de Pierres sèches*, de 0^m70 d'épaisseur, s'étendant d'un bout à l'autre de la *Coupe Est-ouest* du Galgal, qu'il dérobe désormais aux yeux (*Fig. 18 et 19*).

Ce mur représente dès lors la *Coupe Est-Ouest* du Tumulus. — Il a près de 10 mètres de longueur, commençant à une certaine distance de l'extrémité Ouest du Galgal (*Fig. 19*), et se terminant de même près de l'autre extrémité Est, avec, au milieu, une hauteur maximum de 1^m20 (*Fig. 18*). — Il s'appuie, sur le côté Ouest du Galgal, sur une longueur de 5^m50, et, sur le Côté Est, sur une étendue de 3 mètres. — Sur une longueur au centre, de 1^m50, il représente la *Murette périphérique de la Ciste*, au niveau du Pilier n° I seulement. On a comblé de pierres l'espace séparant de ce mur l'emplacement des piliers N°s XII et I, volés et non remplacés (*Fig. 20*).

2° MURETTES DU COULOIR. — a) Dans le Couloir, nous avons dû remplacer, sur la PAROI NORD, les *Piliers* du côté Ouest, supposés détruits lors de la première attaque par M. Roy, et que nous croyons au nombre de trois (N°s XXII, XXIII et XXIV) (*Fig. 21*).

(1) En mettant, à leur place, de grandes Pierres debout.

A leur place, a été édiflée une *Murette*, très solide, en pierres sèches, de 1^m75 de longueur. Elle a une hauteur de 1^m50 et une épaisseur de 0^m40. Elle est très solide.

b) La PAROI SUD a dû être restaurée complètement. Le pilier N^o XII n'a pas été touché. Mais il a fallu déplacer et enlever les piliers N^{os} XIV, XV, XVI et XVII, et les remplacer par une *Murette*, en pierres sèches, en n'utilisant que la seule pierre debout, encore résistante (N^o XVIII) (*Fig. 21*).

c) Nous avons remis en place, en E, la *Pierre de fermeture* N^o XXV, de la façon *la plus exacte* possible. — Pour ce faire, il a fallu, bien entendu, construire une petite *Murette* transversale, en pierres de soutènement, sous ce bloc, posé de façon inclinée. Elle mesure 1 mètre de long sur 1^m50 de hauteur en dedans, 0^m75 en dehors et 0^m30 d'épaisseur. — De la sorte, le Couloir est *obturé* et reconstitué très exactement comme au moment de l'abandon de la Ciste comme *Sépulture* (*Fig. 21*).

Grâce à cette précaution, les Animaux (Moutons, Chiens, etc.) ne pourront pas pénétrer facilement dans le Monument : ce qui assurera sa conservation plus longtemps.

3^o DALLAGE. — Toute la *Ciste* et tout le *Couloir*, jusqu'à la pierre de fermeture, c'est-à-dire la *Murette* périphérique du Galgal, étaient *pavés*. — Comme il nous avait fallu soulever un grand nombre de plaquettes calcaires, constituant ce dallage, pour recueillir des objets ou des dents humaines s'étant glissés dans les interstices de ces pierres, nous avons dû procéder alors à une reconstitution soignée de ce Pavage : ce qui a été facile au demeurant (*Fig. 20*).

Aujourd'hui, tout le Monument est *dallé* comme autrefois, quoique l'exploration du sol à ce niveau ait été très complète : ce qui nous a permis de constater qu'en cet endroit la terre végétale avait subi l'action d'un *feu* assez intense, comme nous l'avons indiqué.

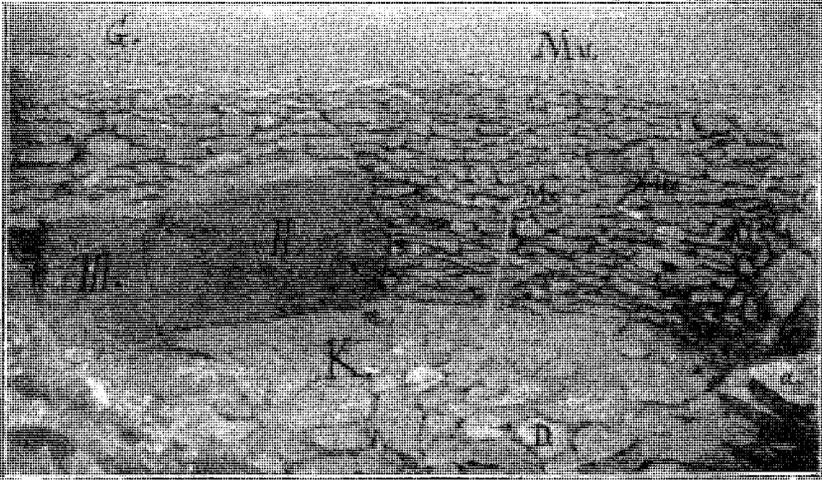


Fig. 20. — RESTAURATION de la PAROI de la CISTE DES COUS, au niveau des *Trois Piliers* détruits en 1911 et 1914. — Vue *Sud*, prise de l'intérieur du Monument [Phot. L. Rousseau]. — *Echelle* : $25/1000 = 1/40$. — *Légende* : K, Intérieur de la *Ciste* ; — D, Pierres du Dallage ; — Me, mètre (*Echelle*) ; — I, XII, XI, Situation de trois *Piliers détruits* ; — II, III, *Piliers* de la *Ciste* ; — Mu, Murette limitant la *Ciste* du Nord (*Face Sud* du *Grand Mur* de la Fig. 18) ; — Mm', espace où les *Piliers* manquent ; — G, Sommet du *Galgal* (*Restauration*).

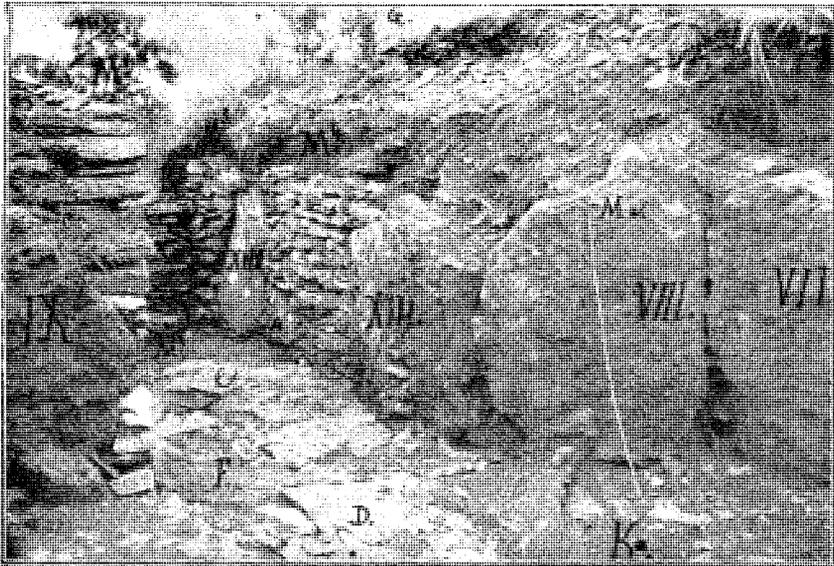


Fig. 21. — RESTAURATION du COULOIR de la CISTE DES COUS. — Vue du Couloir, par l'intérieur de la *Ciste*, prise au Nord-ouest [Phot. L. Rousseau]. — *Echelle* : $5/100 = 1/25$. — *Légende* : K, Intérieur de la *Ciste* ; — D, Dallage ; — F, Entrée du Couloir dans la *Ciste* ; — E, Fermeture du Couloir ; — C, Centre du Couloir ; — VII, VIII, IX, *Piliers* de la *Ciste* ; — XIII et XVII, *Piliers*, persistants, de la paroi Sud du Couloir ; — M¹, Murette artificielle, remplaçant les *Piliers* de la partie Ouest de la paroi Nord du Couloir (N^{os} XXII à XXIV) ; — M², Murette soutenant la *pierre de fermeture* ; — P, Mise en position (n^o XXV) ; — M³, Murette remplaçant le *Pilier* n^o XVIII ; — M⁴, Murette de la paroi Sud du Couloir, au niveau des *Piliers* XIV, XV et XVI ; — G, *Galgal* ; — Me, Mètre (*Echelle*). — A, Débris du *Pilier* XV, utilisé dans la Murette.

§ IV. — ETUDE TECHNIQUE DU MOBILIER DE L'OSSUAIRE.

A. — VUE D'ENSEMBLE.

1° OBJETS PERDUS OU DÉPOSÉS A DESSEIN. — a) *Dents percées*. — De nombreux objets, que nous allons décrire, ont été trouvés au cours des fouilles. On remarquera que la quantité en est minime, eu égard à la masse d'Ossements trouvés, puisque nous avons là plus de cent-vingt sujets. Leur dépôt ne correspond donc pas, à notre avis, à un *Rite funéraire* quelconque. Ce ne doivent être que des objets, perdus par les Néolithiques, pendant leurs allées et venues à l'Ossuaire. La place où nous les avons trouvés indique bien que c'est absolument le hasard qui a dû présider à leur distribution dans l'Ossuaire. Nous avons nous-mêmes ramassés, *en place*, plusieurs *Dents percées*, ayant indiscutablement fait partie de *Colliers*; or nous n'avons jamais trouvé plus de quatre ces dents ensemble (bord ouest de l'Ossuaire), où une dent de *loup* voisinait avec deux dents de *chien* et une de *renard*. Or un *Collier* néolithique devait, tout probablement, en comprendre bien davantage. — Il faut donc conclure à la *perte* de ces *Dents percées*, produite par la rupture du lien les retenant ensemble autour du cou. Certes le possesseur du collier pouvait en ramasser quelques-unes; mais les autres étaient très susceptibles de lui échapper, en glissant dans l'interstice des pierres. D'où leur présence dans le Galgal, lors de la fouille (*Fig. 25*).

b) *Silex taillés*. — Nous constatons du reste la même chose pour les *Silex taillés*. Nous avons, en effet, le plus souvent trouvé les pièces isolées, sauf les deux *grands Couteaux*, que nous avons découverts, côte à côte, au bas de l'Ossuaire et presque au *centre* (N^{os} VII et VIII).

Les autres ont été rencontrés à diverses hauteurs et dans divers points du monument (*Fig. 22 et 23*).

Certes, on ne peut pas affirmer que ce sont là *deux* pièces, placées intentionnellement, avec les Ossements. Mais il n'est pas certain ici que tous aient été perdus, ou oubliés involontairement dans la sépulture, parce que nous savons qu'il existe une *Coutume Néolithique*, relative au placement d'*Eclats de Silex* dans les Ossuaires (1).

c) *Céramique*. — Les fragments de Poterie ont été également trouvés épars. Ce ne sont évidemment que des fragments, brisés au moment de l'apport. Nous en avons trouvé *en place* et les cassures en sont bien patinées. Nous en avons soigneusement recueilli tous les morceaux; mais nous n'avons pu reconstituer un seul vase entier.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Les Eclats de Silex des Mégalithes funéraires en Vendée* [*Rite funéraire néolithique*]. — *L'Homme Préhistorique*, Paris, 1911, n^{os} 8 et 9. — Tiré à part, 1911, in-8°, 11 pages.

B. — DESCRIPTION GÉNÉRALE.

Nous diviserons notre travail de description en plusieurs parties : 1° Les SILEX TAILLÉS ; 2° les OUTILS EN OS ; 3° les OBJETS DE PARURE : *Pendeloque* ; *Dents percées* ; *Coquilles marines, percées ou enfilées* ; *Ocre*, etc. ; 4° POTERIE. — 5° *Ossements divers d'Animaux*.

I. — OUTILS EN PIERRE. — 1° SILEX. — Nous les décrirons successivement de la façon suivante : A. *Outils vrais* : 1° *Couteaux ou Lames* ; 2° *Grattoirs* ; 3° *Silex d'aspect géométrique* ; 4° *Pointe de Lance*. — B. *Petites Lames ou Eclats, ayant pu être placés là, grâce à un Rite spécial*.

1° COUTEAUX OU LAMES. — Ces Couteaux sont au nombre de *cinq*.

1° *Grande Lame ou Couteau*. — C'est la première pièce (N° I), trouvée tout à fait au début des fouilles par l'un de nous, à 1^m20 environ du sol, au nord de la Ciste, et à 0^m20 du bord. Elle mesure : longueur, 0^m091 ; largeur, 0^m030 ; épaisseur maximum, 0^m010.

C'est un assez long silex, non retouché, de coupe trapézoïdale, parce que on a fait sauter un long éclat sur l'arête dorsale, partant du talon.

La face interne de débitage est plane et de forme régulièrement *concave*, donnant au bout du couteau une forme arrondie tranchante, qui, par un éclat incliné, rejoint l'éclat dorsal de la face supérieure ; l'aspect de la lame vue de côté est donc convexe. Silex de couleur zoné gris bleu.

Un des bords tranchants est entièrement recouvert d'incrustation calcaires de carbonate de chaux ; l'autre bord se présente avec un tranchant assez fin, très légèrement ébréché. — Ce couteau a donc dû servir. — Poids : 30 grammes (*Fig. 22 et 23 ; I*).

2° *Deuxième Couteau*. — Formé d'un éclat de silex, bien plan, non retouché, en rectangle très allongé et de forme trapézoïdale, très aplati ; son épaisseur n'est que de 0^m004, sa longueur de 0^m066 et sa largeur maximum de 0^m027 ; il se présente avec des éclats enlevés irrégulièrement sur la face dorsale et rejoignant presque le tranchant.

Face d'éclatement plane, avec le bulbe de percussion au point le moins large (sommet) et incrustations calcaires. Tranchant, des deux côtés, légèrement ébréchés ; partie la plus large avec cortex. Couleur gris bleu. — Poids : 12 grammes (*Pièce N° II (Fig. 22 et 23 ; N° II)*).

3° *Troisième Couteau*. — Presque semblable, en plus petit, au N° I. Forme légèrement convexe. Il est formé d'un éclat, retouché (*Pièce N° III*) par l'enlèvement d'un autre éclat près du talon ; coupe trapézoïdale avec bout aplati, non tranchant ; silex gris bleu zoné. Dépôt calcaire sur toute la longueur de l'un des tranchants. Longueur : 0^m079 ;

largeur : 0^m021 ; épaisseur : 0^m07. — Poids : 13 grammes. — Trouvé, avec le couteau N° II, à 0^m80 de hauteur, du côté *Ouest*, presque au bord des dalles de clôture (Fig. 22 et 23 ; N° III).

5° *Quatrième Couteau*. — C'est la plus grande pièce (N° VIII)

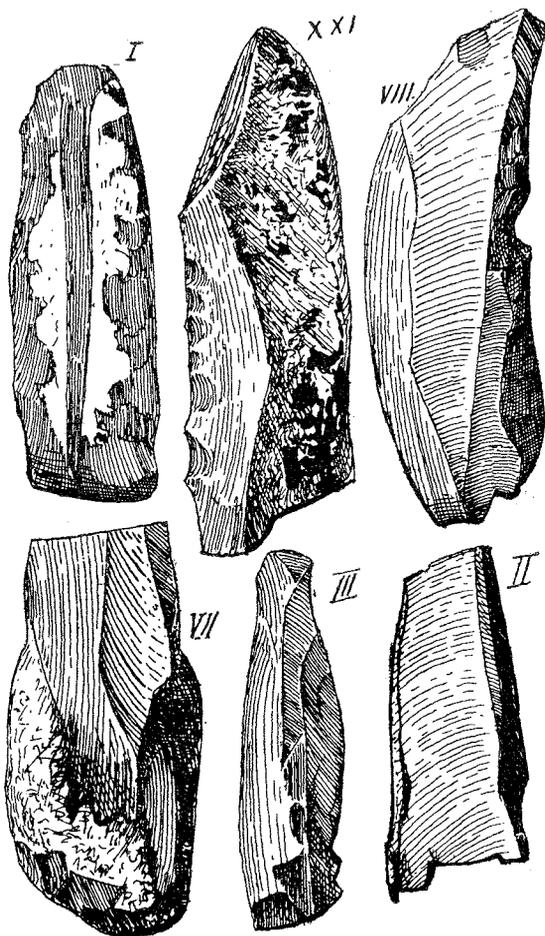


Fig. 22. — MOBILIER de la Ciste des Cous. — *Couteaux et Pointe de Lance*. — Dessin Ed. Hue. — Echelle : $\frac{4}{5}$ Grandeur nature. — Légende : I, *Couteau* ; — II, *Couteau* ; — III, *Couteau* ; — VII, *Couteau*, CASSÉ ; — VIII, *Couteau* ; — XXI, *Pointe de Lance*, CASSÉE (Un des fragments : sommet) [Voir Fig. 23].

trouvée. Elle est formée d'un éclat, très irrégulier, de silex zoné gris bleu, couvert, particulièrement sur la face dorsale, d'incrustations calcaires.

L'enlèvement de l'éclat dorsal a été très irrégulier et n'est pas médian ; il ne va pas du reste jusqu'au bout de la pièce. Les deux

tranchants sont eux-mêmes très irréguliers comme forme. Longueur : 0^m119; largeur : 0^m035; épaisseur maximum : 0^m008. — Poids : 37 grammes (*Fig.* 22 et 24; N° VIII).

6° *Cinquième Couteau, brisé.* — Ce couteau est constitué par un éclat (Pièce N° VII) de silex blond. *Brisé* aux deux tiers, du côté du bulbe de percussion, qui manque. *Cassure* sûrement *ancienne*, malgré l'absence de *patine*, parce que des incrustations calcaires s'y voient; on les retrouve d'ailleurs sur la face dorsale. Forme fruste comme le couteau précédent. Aspect convexe, se terminant par le cortex du silex; face d'éclatement légèrement patiné blanc; coupe trapézoïdale; bord légèrement ébréché et irrégulier. Longueur : 0^m084; largeur : maximum au centre : 0^m040; épaisseur : 0^m008. — Poids : 31 grammes.

Trouvé avec le précédent au *bas* de la Ciste, au niveau du dallage et presque au *centre*.

Il est très possible que ce couteau *CASSÉ* ait été *placé là* à dessein [à côté du N° VIII, *INTACT* et *ENTIER*], et *brisé intentionnellement*, car on connaît un rite de cette sorte, bien étudié par le Pr Bellucci (1), surtout pour la *fin* du Néolithique (*Fig.* 22 et 23; N° VII).

6° *Sixième Couteau* (N° XXIV). — Le Silex N° XXIV est une mince et assez large *Lame*, à deux bords très tranchants, sans aucune retouche, et surtout non utilisée. Silex transparent gris bleuâtre. Longueur : 0^m059; largeur maximum (base) : 0^m012; épaisseur : 0^m003. Aucune patine. — Il s'agit d'un petit outil, un *Couteau* sans doute, non encore employé (*Fig.* 26; N° 24). — Trouvé dans le *Couloir d'Entrée*.

2° *GRATTOIRS.* — Nous avons trouvé *deux* *GRATTOIRS.* — *a)* Le premier est un superbe Grattoir *ronde* (Pièce N° V), très retouché sur presque tout son pourtour, et *entièrement* patiné blanc; *peut-être en Silex blond*, le seul dans le galgal, avec la pointe de lance (N° XXI), ayant acquis cette belle patine blanche, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par quelques spécimens où la teinte primitive du silex subsistait encore. Dépôt calcaire sur la face convexe. Longueur : 0^m057; largeur : 0^m055; épaisseur : 0^m011. Il est donc légèrement ovale. — Poids : 17 grammes (*Fig.* 24; N° V).

b) Le second correspond à l'extrémité d'un Grattoir *cassé*, sur bout de lame. Il est épais, du type Rabot. Il se pourrait que cet outil ait été *brisé* à dessein (1), avant d'être placé là. Patine entièrement blanche comme le précédent; ayant servi comme le précédent; retouché sur tout le pourtour du bout épais; teinté en jaune ocre par

(1) J. BELLUCCI. — IX^e Congrès Préhistorique de France, Session de Lons-le-Saunier, 1913. — Paris, 1914, in-8° [Voir page 211].

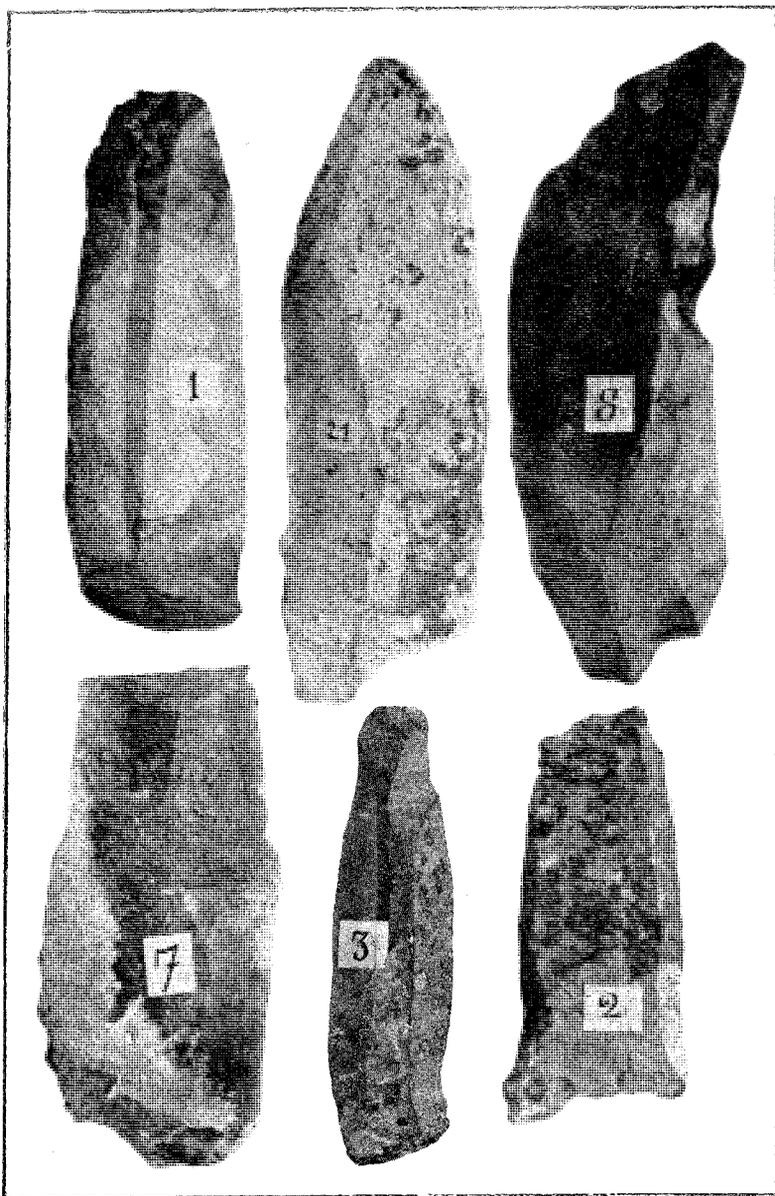


Fig. 23. — MOBILIER de la CISTE des COUS. — PRINCIPAUX SILEX TAILLÉS
[Photogr. E. Hue.] — Echelle : Grandeur naturelle. — Légende : 1 à 3, Couteaux
— 4, Pointe de Lance, CASSÉE (Fragment : Sommet). — 5, Couteau, CASSÉ. ;

les eaux d'infiltration ayant traversé le galgal. — Poids : 8 grammes (Pièce n° XX) (Fig. 24; N° XX).

c) La pièce N° XII est un *Couteau à dos abattu*, simulant un Grattoir mince, fait avec un bout de Couteau, *brisé* également, en silex blond,

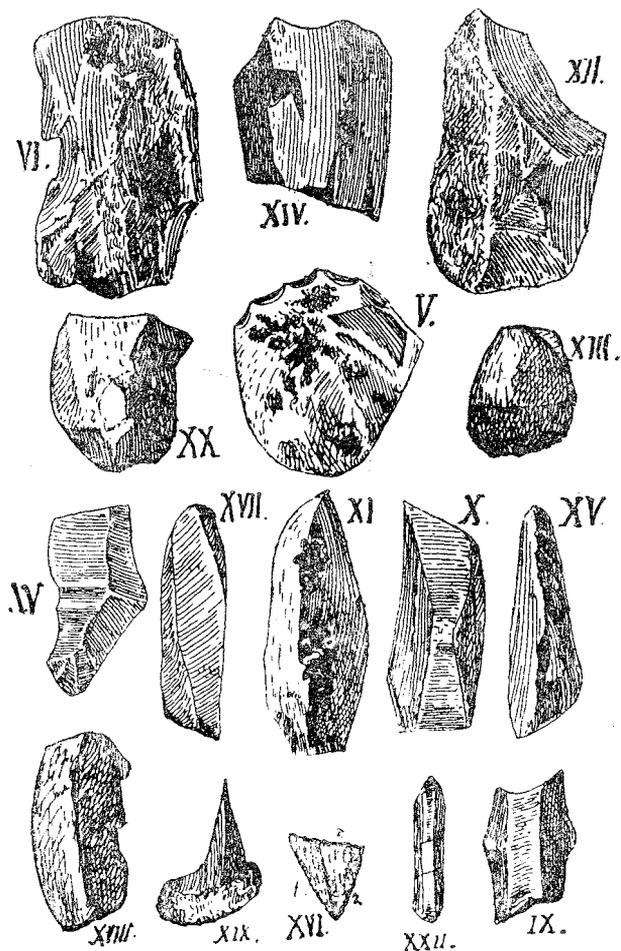


Fig. 24. — MOBILIER de la Ciste des Cous. — Divers SILEX TAILLÉS [N°s V à XXII]. — Echelle : 4/5 Gr. nature. — Dessin Ed. Hue. — Légende : V, Grattoir ; — VI, Nucléus ; — VII à XXII, Silex divers ; — XII, Couteau à dos abattu ; — XVI, Petit Outil, de forme géométrique (sorte de Tranchet), de type Tardenoisien. — *t*, tranchant ; — *r*, retouches ; — *z*, retouches. — XX, Grattoir, CASSÉ. — XXII, Très petite Lame, d'aspect Tardenoisien.

presque entièrement patiné blanc, n'ayant servi que d'un côté et ayant été très retouché au dos. Dépôt calcaire sur la face d'éclatement. — Poids : 8 grammes (Pièce N° XII) (Fig. 24; N° XIII).

3° SILEX DE FORME TARDENOISIENNE. — a) Un petit silex, d'aspect tardenoisien (n° XVI), unique en son genre, est typique ; il a été trouvé au tamisage. Il est en silex probablement blond, car il est, lui aussi, complètement *patiné blanc* et est extrêmement petit (Fig. 24 ; N° XVI).

Il est très petit, en forme de triangle équilatéral presque parfait, le côté tranchant (*t*) étant le côté le plus long. Ce tranchant de l'outil a été obtenu par l'enlèvement d'un éclat transversal. Les deux autres côtés sont finement retouchés (*r*, *z*), pour obtenir la forme désirée, qu'on retrouve souvent dans le *Tardenoisien*, d'ailleurs.

C'est le premier silex *Tardenoisien* vrai (1) que nous trouvons en Vendée (2). — Ce doit être un très petit TRANCHET.

b) Il faut en rapprocher une très fine LAME (Fig. 24 ; N° XXII), ressemblant à un minuscule Couteau, et peut-être *tardenoisienne* également.

4° POINTE DE LANCE. — Il s'agit d'une belle *Pointe de Lance, cassée*. — Sans doute, elle a été *brisée à dessein* (Rite funéraire) (3), car ses deux fragments ont été trouvés presque sur le Dallage, près de l'Entrée de la Ciste (Pièce n° XXI), à 0^m50 dans le *Couloir*. — Cette pièce épaisse, du type du Pressigny comme taille, semble bien être originaire de cet atelier célèbre. Mais elle est très patinée en blanc. La cassure transversale est un peu oblique et très patinée (Fig. 29 ; N° 31).

(1) En Charente, M. Robert Delamain [*Restes d'une industrie lithique sur les bords de la tourbière de Garde Epée, commune de Saint-Brice, près Cognac (Charente)*, Angoulême, 1914, in-8°], a trouvé et figuré [Pl. II, Fig., n° 39 ; p. 8], un petit outil, absolument analogue, triangulaire, tranchant d'un côté, retouché finement sur les deux autres ; il l'appelle : « Silex pygmée en triangle scalène ».

Il en a figuré deux autres (Fig. 55 et 56), presque semblables. — Lewis Abbott a soutenu que ces petits silex pouvait servir d'*hameçon* à deux pointes (Delamain, p. 11 ; fig.) ; mais cette utilisation est bien peu probable.

En Loire-Inférieure, à Guérande, M. Henri Quilgars [*Les Silex à contours géométriques des environs de Guérande* ; Saint-Brieuc, 1900] a trouvé et figuré (Ob. I ; fig. 7, 8, 9 et 11) de petits outils, plus ou moins analogues, à la *Butte des Pierres*. Au Croisic (Loire-Inférieure), également, il y en a de semblables (Fig. 40). Mais il semble qu'il ne s'agisse pas là de *Tardenoisien* typique, mais d'une *Micro-industrie*, en rapport avec la petitesse des galets de silex des rivages atlantiques.

Pourtant les trouvailles de la Charente (Pays calcaire) et celle des Cous, à Bazoges-en-Pareds [en plein Bocage vendéen, à sous-sol liasique, à noyaux de silex communs, sinon abondants], doit faire songer à du vrai *Tardenoisien*, et non pas à un *Néolithique dégénéré*, comparable à celui de l'île d'Yeu et de Sion, etc. (Vendée).

Une Escargotière d'Algérie a fourni une pièce absolument semblable à ce petit Tranchet des Cous [Debrugge, Constantine, 1911 ; voir p. 18, fig. 6].

(2) Jusqu'à présent, des objets d'aspect tardenoisien aussi *typique* n'avaient jamais été découverts en Vendée. Je ne considère pas, en effet, comme *Tardenoisienne*, les stations du Caiola (Saint-Hilaire-de-Talmont) [Gaurichon, *S. P. F.*, 1912] ; de Saint-Jean-d'Orbestiers et Saint-Nicolas-de-Jard, près Saint-Vincent-sur-Jard [Welsch, 1911] ; et toutes celles citées en 1914 par Ed. Bocquier [*Ann. Soc. Emul. Vendée*, 1914].

(3) J. BELLUCCI. — *Loc. cit.*, 1913.

1^{er} *Débris (Pointe)*. — Longueur du débris, 0^m110; largeur maximum, 0^m033; épaisseur maximum, 0^m010. Une face d'éclatement bien plane; la face dorsale présente une ligne de faite, avec des incrustations calcaires, surtout d'un côté. Des deux côtés superbes retouches, qui descendent jusqu'à la base, où l'on voit le plan de frappe. — Poids: 50 gr. (*Fig. 22 et 23 et 26; N° 21*).

2^o *Débris (Base)*. — Le petit fragment n'a que 0^m030 de longueur. Il ne représente donc que le quart inférieur ou de base de la pointe de lance (*Fig. 26; N° 21*).

3^o *Ensemble*. — Longueur totale, 0^m130; largeur maximum: 0^m035; épaisseur maximum: 0^m011 (*Fig. 26; N° 21*).

Le grand fragment, découvert en 1913 (*Fig. 22 et 23*), était placé, en *travers* du Couloir, sur une pierre du dallage. — Le 2^o fragment (*base*), recueilli en 1914, était aussi sur le dallage, mais au coin Nord de l'*Entrée* du couloir, c'est-à-dire à une certaine distance (*Fig. 26; N° 21*).

Il y a des *Dendrites*, d'aspect différent, sur les deux morceaux de cette pièce; et la cassure est *patinée*. Cela prouve qu'elle fut fracturée, soit lors de la mise dans l'Ossuaire, soit plutôt après l'abandon de ce dernier. D'ailleurs les dendrites n'existent que sur la face taillée (il n'y a rien sur la face d'éclatement): ce qui prouve que ce silex fut placé à *plat* sur le dallage (1), mais n'indique pas que la fracture soit plutôt accidentelle que *intentionnelle* en l'espèce.

En réalité, c'est là un vrai Silex du *Grand-Pressigny*, du type blond ou de *La Bonnetière*. La patine est *blanche*, sur les deux fragments; mais, au niveau de la fracture, elle est rouge. Les retouches latérales sont très fines. La pointe a une arête médiane et la base est arrondie.

C'est une pièce absolument caractéristique du *Néolithique* des Mégalithes funéraires (*Fin Robenhausien*).

Considérations générales. — Une des caractéristiques de tous les silex trouvés est, comme nous l'avons mentionné, une patine très blanche pour les silex blonds, et, pour toutes les pièces, un dépôt (Incrustations) de *Carbonate de Chaux*, considérable pour quelques-unes. — Cela n'a rien qui puisse surprendre, étant donné leur présence, depuis des milliers d'années, au centre d'un amoncellement énorme de Plaquettes calcaires, facilement attaquées ici par les eaux de pluie.

(1) En effet, les *Dendrites* sont la conséquence de dépôts de sels calcaires, abandonnés par les eaux de pluie, ayant traversé tout le galgal et s'étant chargées pendant ce trajet de ces dits sels.

B. — PETITES LAMES UTILISÉES ET ÉCLATS AYANT PU NE PAS ÊTRE UTILISÉS. — Les silex que nous allons décrire ont été trouvés en divers points de l'Ossuaire; quelques-uns en place par nous-mêmes, et le reste au tamisage. Ils sont au nombre de *quatorze*. Ils sont composés d'éclats, plus ou moins usagés et plus ou moins patinés. Les silex blonds presque tous entièrement patinés blanc et au nombre de sept; les sept autres sont en silex *noir* ou gris bleu.

Trois, particulièrement *ébréchés*, ont dû servir certainement. Un autre, à pointe très fine, mais non retouché, n'aurait pas pu être utilisé comme Perçoir (*Fig. 24*; N° XIX).

1° Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce point, ces silex étant d'une trouvaille courante; mais nous croyons que certains de ces silex au moins ont pu parfaitement servir d'*Outils* (Couteaux, etc.) à *décarniser*, leur présence dans l'Ossuaire pouvant très bien s'expliquer de la même façon que l'un de nous, M. le D^r M. Baudouin, a expliqué la trouvaille, à Vendrest (Seine-et-Marne), de nombreux *Tranchets*, c'est-à-dire par la perte, au cours du travail de Décarnation, de l'outil, qui, s'égarant au milieu des masses musculaires encore adhérentes aux os, s'y collait et était par la suite transporté dans l'Ossuaire.

2° Mais les autres Éclats ont très bien pu être placés, à dessein, dans l'Ossuaire, ça et là, au hasard, en vertu du *Rite*, découvert par M. le D^r M. Baudouin et indiqué plus haut. En effet, l'un de nous en a toujours trouvé à peu près le même nombre dans les Dolmens qu'il a fouillés en Vendée, en dehors des Outils bien déterminés (*Fig. 24* et *26*; N^{os} 23 et 25).

Ici on peut compter *cinq* éclats de cette sorte, inutilisables, d'un poids total de 30 grammes, le plus gros *d'entre eux* pesant 20 grammes, et ressemblant un peu à un Nucléus (Pièce N° VI) (*Fig. 24*; N° VI).

II. — OUTILS EN OS.

1° POINÇONS. — Nous comprendrons, sous cette désignation, les quatre *Poinçons en Os*, que nous avons trouvés dans l'Ossuaire (*Fig. 25*; I, II, III, IV).

1° Le *premier* (N° I), d'une conservation absolument parfaite, est constitué par un éclat, formé de la moitié d'un os long d'une patte (*métacarpien*) de *Chevreuil* [*Cervus capreolus*]. Il comprend à un bout la moitié de l'articulation raclée avec précaution, du côté de l'intérieur, de façon à ce que l'outil soit en main, la partie ronde s'appuyant dans la paume de la main. La partie pointue a été aiguisée avec soin, de façon à avoir une pointe très fine, qui a été obtenue en raclant, avec un silex, les côtés et la partie intérieure

de l'os, pour conserver la partie extérieure de l'os plus dure et plus résistante. On distingue, très nettement, sur les côtés, les *stries* produites par le silex. De coloration jaune, tachée de plaques noires avec incrustations calcaires, il mesure 0^m115 de long, sur 0^m009 de largeur et 0^m004 d'épaisseur.

2° Le *deuxième* poinçon (N° II), moins bien conservé et de couleur très noire, est formé d'un métatarsien de *Sanglier* [*Sus scrofa*]; il s'agit d'un animal assez jeune. Un des côtés s'est effrité dans le galgal.

La pointe en est légèrement brisée. Stries très nettes d'aiguisage, faites de la même façon que dans le modèle précédent. Longueur : 0^m079. — Ces deux poinçons, avec celui que nous allons décrire, ont été trouvés, ensemble, vers le milieu de l'Ossuaire et presque au fond.

3° Le *troisième* poinçon (N° III), le plus petit, est formé d'un cubitus de *Lièvre* [*Lepus timidus*]; mais la pointe est brisée. Coloration noire. Forme légèrement courbe, bien entendu. Longueur : 0^m072.

4° Nous avons trouvé le *quatrième* poinçon (N° IV), avec de nombreux ossements, en tas, presque au bord de l'Ossuaire, du côté Nord.

C'est un métatarsien de *Chevreuil* (E. Hue). Très friable, il s'est brisé, lors de l'extraction. Il ressemble beaucoup, comme forme générale, au premier décrit, tout en étant beaucoup plus massif et plus robuste, partant moins aigu.

Il n'a qu'une toute petite partie de la pointe de brisée, un ou deux millimètres tout au plus, à l'encontre du premier, absolument intact.

Pointe obtuse; un des bords légèrement effrité; couleur jaune presque noire. Longueur : 0^m107.

Les objets, que nous venons de décrire, sont certainement des *Poinçons*, destinés à percer les peaux d'animaux, servant à vêtir les Néolithiques; toutefois il faut faire quelque réserve pour le Cubitus de Lièvre, qui, dans la partie conservée, ne paraît pas avoir été travaillé.

2° PIC. — ANDOUILLE DE CERF (*Cervus Elaphus*). — Un débris d'un *Andouiller* a été certainement travaillé et utilisé par les Néolithiques.

Diamètre de l'andouiller, maximum : 0^m025. — Ce fragment semble bien avoir été *arrondi* et peut-être *poli*. — Peut-être est-ce un débris de *Pic* ?

III. — OBJETS DE PARURE.

1° PENDELOQUES. — 1° 1° *Pendeloque*. — Elle est constituée par une petite *Pierre*, qui doit être un galet de rivière, et qui présente une superbe patine. C'est une sorte de *Grès lustré*, plus ou moins comparable à de la *Callaïs* (*Fig. 25 ; P*).

Une des faces seulement est couverte d'incrustations calcaires : évidemment celle qui correspondait, dans la Ciste, au zénith. Elle est rectangulaire, mais un peu curviligne, et ressemble à un arc d'un grand cercle. Elle a 0^m045 de long, 0^m018 de large, et 0^m008 d'épaisseur maximum, un bord étant plus mince et plus arrondi que l'autre, presque à angles droits. Elle pèse 15 grammes.

Elle est percée, à l'extrémité la plus mince, d'un *trou biconique*, assez irrégulier, et plutôt ovalaire, à grand axe rectiligne. — L'objet semble avoir été beaucoup porté, car les bords du trou sont très usés et les faces et bords très polis, par un usage prolongé. — Il doit s'agir d'une roche rare, pour la Vendée.

2° 2° *Pendeloque*. — Extrémité *supérieure*, *cassée*, à fracture récente (l'autre extrémité n'a pas pu être retrouvée), d'une *Pendeloque*, en roche, qui ressemble à un *Schiste micacé*. Très reconnaissable, à l'*orifice*, à double perforation (*Fig. 26 ; N° 9*).

3° FAUSSE PENDELOQUE EN OS HUMAIN. — Nous avons trouvé une tête de *Métacarpien, humain*, qu'autrefois on n'aurait pas manqué de considérer comme une *Pendeloque de Collier*, plus ou moins comparable à une *Dent percée*.

En effet, on constate, sur deux des faces opposées (les latérales), deux orifices, circulaires, obtenus au *Silex*, situés à 0^m010 de la base, et d'un diamètre de 0^m008 environ, taillés en biseau. L'os était donc *perforé* de part et d'autre, comme une dent d'animal, la perforation biconique atteignant des deux côtés le canal médullaire.

Comme ici une partie de l'os perforé est *cassé* et qu'une partie des limites de la perforation a disparu, on a, en réalité, deux *arcs de cercle*, tout à fait comparables à ceux observés sur les crânes et sur les os longs des *Cous*.

Certes, il est très possible que ce métacarpien ait servi de *Pendeloque* ! Mais il faut remarquer que l'*Action osseuse post-mortem*, qui a produit les arcs décrits ici, est tout à fait comparable à celle ayant donné les *Trous* signalés sur les grands os longs (tibias, etc.) et les crânes des *Cous*, auxquels nous attribuons une tout autre signification....

Jusqu'à nouvel ordre, nous ne voyons donc pas là une *Perforation*

ou un *arc de cercle* pour obtenir une pendeloque ; mais un travail osseux, destiné plutôt à *diviser le Métacarpien* (1).

2° DENTS PERCÉES. — Vingt et une Dents d'Animaux, perforées à la mode néolithique, ont été trouvées. — Parmi les *Canines*, il y a : 11 Dents de *Chien* (*Canis familiaris*) ; une de *Blaireau* (*Meles vulgaris*) ; une de *Cerf* (*Cervus elaphus*) ; une de *Renard* (*Canis vulpes*) et une de *Loup* (*Canis lupus*). — Deux dents de *Sanglier* (*Sus scrofa*) correspondent à des *Incisives* ; mais l'une d'elle est cassée.

Il faut ajouter une *incisive* de *Chien* et deux *incisives* de *Bovidé* (*Fig. 25*).

Une de ces dents de *Chien* (*Fig. 25* ; N° 11), au-dessous du trou de suspension ordinaire, présente un *essai de perforation des deux côtés*, abandonné par l'artiste. On voit là, très distinctement, le mode de perçage utilisé. On commençait le travail *des deux côtés à la fois*, et on attendait d'avoir obtenu un trou très profond d'un côté, avant d'attaquer de l'autre. En effet, sur cette pièce (*Canine de Chien*), d'un côté le trou est profond (*Fig. 25*, N° 11) ; de l'autre il est à peine commencé.

Plusieurs des dents de *Chien*, très usées par frottais et aplaties à la racine, perforées trop près du sommet de la racine, ont cette partie cassée désormais et il ne persiste que des traces du trou de suspension. — La dent de *Loup* est très belle (*Fig. 25* ; N° 10).

Voici d'ailleurs l'énumération détaillée des *Dents d'Animaux perforées*, qui ont été recueillies et figurées avec les numéros correspondant des *Fig. 25* et *26*.

a) *Sus scrofa* (*Sanglier*) : 1, *Incisive inférieure* ; 5, *Incisive inférieure*.

b) *Canis familiaris* (*Chien*) : 2, *Incisive supérieure externe* (I³) ; — *Canines* (7, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19) (*Fig. 25* ; et *26*, N° 5).

c) *Canis lupus* (*Loup*) : 10, *Canine*.

d) *Canis vulpes* (*Renard*) (*Fig. 29* ; N° 7), *Canine*.

e) *Bos taurus* (*Bœuf*) : 3, *Incisive* ; 4, *Incisive*.

f) *Cervus elaphus* (*Cerf*) : 6, *Canine supérieure*.

g) *Meles vulgaris* (*Blaireau*) : 14, *Canine supérieure*.

Sur la *Figure 26* (N°s 7 et 5) se trouvent, à part, les deux dents

(1) Il faut citer, à côté de cette pièce, les *Ossements humains* ci-dessous :

a) 1^{er} *Métacarpien* droit. — Usure en cuvette, au Silex, ayant amené une *perforation* totale, large de 0^m002 de la paroi de l'Os. — On pourrait croire qu'il s'agit aussi d'une tentative de fabrication de pièce de parure ou d'amulette ; mais, en réalité, il n'y a là qu'une *Cupulette*, ayant atteint la cavité médullaire.

b) 1^{er} *Métatarsien* droit. — Perforation au niveau de l'épiphyse antérieure, formant un trou de 0^m005 de diamètre. — A côté, traces de *coups de Silex* manifestes, semblant être indicatrices d'une Décarnisation.

Il ne doit pas s'agir, ici non plus, de fabrication restée incomplète, d'une Pendeloque ou d'une amulette.

perforées, découvertes seulement en 1914 (Canines de *Renard* et de *Chien*).

3° COQUILLES PERFORÉES. — POURPRES. — Quatre *Purpura lapillus* Lamark, espèce type, adultes, ont été recueillis dans la Ciste.

Trois du volume habituel ; l'autre un peu plus petit. — Tous les quatre ont été perforés, de façon à obtenir un trou de 0^m005 de diamètre environ, sur le dernier tour de spire.

Il faut souligner le fait qu'un exemplaire trouvé correspond à la variété dite *petite*, beaucoup plus rare.

Cette Perforation semble avoir été obtenue plutôt par USURE de la Coquille en un point rebondi que par une action au Silex (l'outil agissant comme un perçoir).

Dans les trois exemplaires entiers, cette orifice artificiel, destiné à l'*enfilage*, se trouve au-dessus de l'*ouverture* de la coquille. c'est-à-dire à la face qui est inférieure, quand l'animal est en position normale.

Il s'agit là de Coquilles *marines*, donnant la *Pourpre*, venant par conséquent au moins des côtes de la *Vendée* (1), rivage le plus rapproché (20 lieues) (2). On les trouve encore aujourd'hui en assez grande quantité, dans certaines anses, surtout l'espèce type. A l'état vivant, ce Gastéropode est remarquable par ses teintes et ses rainures variées ; mais ces coquilles là sont tellement anciennes qu'elles sont depuis longtemps tout à fait décolorées (3).

4° COQUILLES ENFILÉES. — 1° DENTALES. — On a trouvé plusieurs DENTALES en place, dans la Ciste et dans le Couloir, les autres au tamisage, et deux sous le Dallage.

AU total, 13 spécimens, dont 4 ont été trouvés *enfilés* (Fig. 26 ; 1 et 2) et 9 libres (Fig. 27, 1 à 7 ; et Fig. 26, N^{os} 3 et 4).

Il s'agit seulement de l'Espèce dite *Dentale lisse* [*Dentalium vulgare*. Ils devaient tous être *enfilés* et, évidemment, faire aussi partie des *Colliers* (Fig. 26, 1 à 4 ; Fig. 27, D, 1 à 7).

Comme les coquilles de *Pourpre* ci-dessus, ce sont des Mollusques *marins* ; ils ont donc été recueillis, également, sur le *Rivage Atlantique*, où ils abondent en certains points du moins.

(1) Ce fait vient corroborer l'opinion de l'un de nous, en ce qui concerne les relations de l'*Intérieur* avec les *Bords de l'Océan* à cette époque : relations qu'a démontrées l'importation des Silex du Grand Pressigny par la Loire et par les Côtes [Marcel BAUDOUIN. — *Les Silex du Grand Pressigny en Vendée*. — Congrès préh. France, Tours, 1910].

(2) Le *Purpura lapillus* a été trouvé jusqu'à Cro-Magnon aux Eyzies (Dordogne) [*Paléolithique supérieur*]!

(3) Cette diagnose a été contrôlée par M. Dautzenberg, le maître en conchyologie. — C'est ce savant qui a vérifié d'ailleurs nos déterminations.

D'après Ph. Dautzenberg (1), le *Dentalium vulgare* est fort commun sur les plages de l'Océan. L'extrémité postérieure de la Coquille étant finement *striée* chez les exemplaires recueillis *fraîs* et *lisse* (par effacement de ces stries) chez ceux qui ont été *roulés* par les flots, comme les coquilles trouvées aux *Cous* ont cette extrémité sans strie, il en résulte que les Néolithiques ont recueilli ces *Dentales* à l'état de Coquilles, vides et roulées, sur les plages de Vendée. Ce qui était à prévoir au demeurant (2).

Aucune coquille des *Cous* ne peut être rapportée à *D. novencostatum*, espèce océanique plus rare d'ailleurs (3).

Au cours de la fouille (4), nous avons pu nous rendre compte de la façon dont étaient placées les *Dentales* dans la *Parure* dont ils faisaient partie et prendre la chose sur le fait (*Fig. 26* ; N^{os} 1 et 2).

Nous en avons trouvé, en effet, encore *enfilés, et en place, l'un dans l'autre*, à deux reprises différentes, comme le montre la Photographie de la *Fig. 26* (N^{os} 1 et 2). — Ce qui prouve bien que cette disposition est Néolithique, ce sont, d'abord, les conditions de trouvaille ; puis ce fait que la partie *incluse* du *Dentale* contenu n'a pas de patine et que la patine du *Dentale* contenant se continue sur l'autre (5).

Ainsi engrenées ces Coquilles devaient constituer un *Collier*,

(1) Ph. DAUTZENBERG. — *Atlas de Poche des Coquilles des Côtes de France*. — Paris, 1897, in-12° [Voir p. 30, N^o 196 ; *Fig.* N^{os} 116 et 117].

(2) L'usage des Coquilles de *Dentales*, trouvées sur les plages de Vendée, au point de vue *Parure*, s'est perpétuée jusqu'à nos jours [*Dentalium entalis, ense*, ou *vulgare* (lisse) et *D. novencostatum*, à neuf côtes].

On fabriquait encore, à Saint-Jean-de-Mont (Vendée), petite plage de la côte de Mont, en ces dernières années, des *Bouquets de fleurs artificielles* en coquillages marins, où les *Dentales* jouaient un grand rôle [Marcel Baudouin. — *Bull. Soc. Préhist. France*, 1905, Paris, II, p. 289].

Dans la collection Marcel Baudouin, se trouve un stock de ces coquilles, recueillies dans ce but, il y a environ 50 ans, par une dame du pays.

(3) Parce que sans doute le *D. novencostatum* était aussi alors beaucoup plus rare sur les côtes de Vendée.

Je n'ai jamais trouvé en Vendée le *D. tarentinum*, signalé pourtant comme assez commun (?) au Poulignen (L.-I.).

(4) P. GOBY [A. F. A. S., Lyon, 1906, p. 670 et 673] a trouvé des *Perles* en « *Dentalium fossile* » dans les Dolmens de *Lou Serre Dinguille* et *La Grou* (A. M.) : 2 perles dans le premier ; 3 dans l'autre. Au total : 5 restes.

On trouve souvent de ces pièces dans le Midi de la France [A. Guébard ; E. Rivière ; etc.], [B. S. P. F., 1905, p. 285-289].

Des coquilles de *Dentales* ont été recueillies dans le *Dolmen de la Pierre Fouquet*, Commune d'Arvillières (Char.-Inf.) [A. F. A. S., 1877, p. 771].

Des *Dentalium* ont été trouvés aussi dans l'Ossuaire de Courjeonnet (Marne) [B. S. P. F., 1911, 23 nov.]. — On est pourtant là bien loin de l'Océan et de la Manche !

Aveneau de la Grancière (*Les Par. préh.*, p. 53) a écrit : « Des perles faites de jointures d'*Encrinites*, avec d'autres en terre cuite, ainsi qu'un Collier de *Coquilles de Dentalium* ont été trouvées dans un tumulus des Environs de Winterbourn Stoke (Angleterre) ». — Il devait s'agir d'une Sépulture [Néolithique ou du Bronze].

(5) Dans l'*Allée couverte des Pierres folles des Cous*, située, à quelques mètres à l'Est, nous avons trouvé quelques Coquilles de *Dentales*. — Les coutumes étaient donc à peu près les mêmes, au moment où la Ciste et le Dolmen étaient utilisés [Cf. M. Baudouin et L. Rousseau. — *Loc. cit.*].

assez rigide, qui fait songer aux torques métalliques de l'Age du Bronze.

Ce mode d'*Enfilage* (enfoncement de l'extrémité pointue d'une

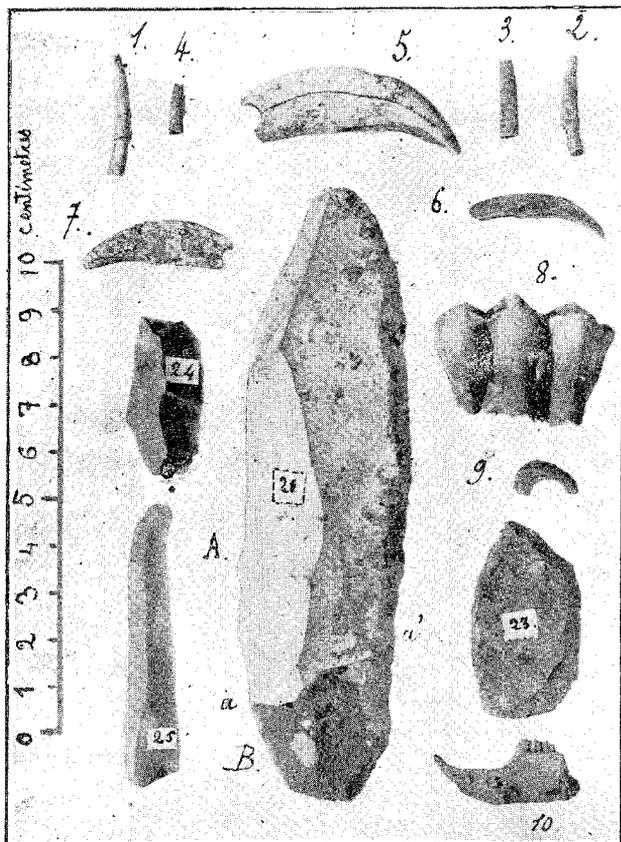


Fig. 26. — PIÈCES NÉOLITHIQUES, trouvées au cours de la Fouille du COULOIR et lors de la RESTAURATION de la Ciste des Cousins. — Echelle : 1/2 Grandeur environ. — Légende : 3 et 4, Dentales isolés. — 1, 2, Deux Dentales enfilés l'un dans l'autre, trouvés, EN PLACE, DANS CETTE POSITION [montrant le mode de fabrication de la Parure]. — 5, Dent perforée (Parure) : Canine de *Canidé* (Chien) ; — 6, Canine d'Animal, non perforée ; — 7, Dent perforée : Canine de *Renard* ; — 8, Molaire de *Bovidé* ; — 9, Partie supérieure d'une *Pendeloque*, cassée, correspondant à la perforation ; — 10, Maxillaire inférieur de *Rongeur* (Petit Lapin) ; — 23, *Silex* taillé ; — 24, *Silex* taillé ; — 25, Petit *Couteau* en *Silex*. — 21, *Pointe de Lance*, trouvée cassée en deux fragments : A, le supérieur (lors de la fouille du Couloir) ; B, l'inférieur (lors de la Restauration) ; a, a', ligne de fracture ancienne. Photographie L. ROUSSEAU.

coquille dans la cavité de l'autre)(1) est encore connu, actuellement, sur les côtes de Vendée. Les enfants, qui trouvent des Dentales

(1) Ce fait a été observé pour la première fois, en Préhistoire, par Fr. Daleau et E. Maufas [Actes de la Soc. Arch. de Bordeaux, t. XXV, 1905].

sur nos plages, s'amuse souvent à les disposer de cette sorte ; et, d'autre part, dans tous les *Bouquets en Coquillages*, qu'on faisait jadis sur les bords de l'Océan, souvent les Dentales sont utilisés de cette façon, pour faire des *Cercles* d'un plus ou moins grand diamètre [B. S. P. F., 1905, p. 289] (1).

Les Coquilles trouvées faisaient donc bien partie de *Parures*. Toutefois, il faut savoir qu'à l'époque Néolithique le *Dentale* a pu servir aussi comme *Monnaie*. En effet, à notre époque encore, le *Dentalium pretiosum*, espèce des côtes occidentales de l'Amérique du Nord, a été accepté comme monnaie, sous le nom de *Hay-Aqua*, par

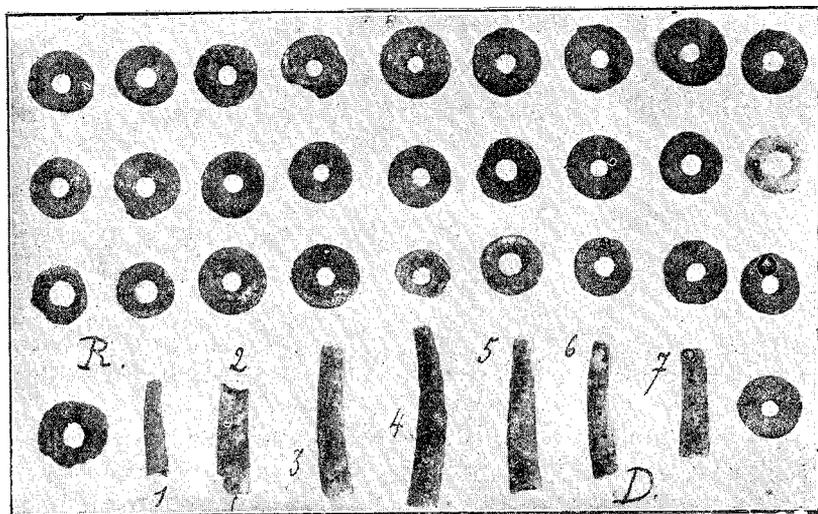


Fig. 27. — MOBILIER de la *Ciste des Cous*. — Objets de Parure : RONDELLES D'ENGRINES et DENTALES. — Echelle : Grandeur nature. — Phot. Ed. Hue. Légende : R, Rondelles d'Engrines. — D, Dentales [n° 1 à 7] [*Dentalium vulgare*].

les Indiens, depuis la Californie jusqu'à l'Alaska, comme les *Cauris* (*Cypræa*, dit Pucelages) en Afrique.

On peut se demander pourquoi les DENTALES ont été jadis employés en *Médecine* et figurent dans les vieux livres relatifs aux Drogues antiques, à côté d'autres Coquilles.

Il est des plus probables que cela est simplement dû à ce qu'on en a trouvé autrefois dans nombre de *Sépultures préhistoriques*. Et c'est le même phénomène qui s'est produit pour l'*Ambre* (Colliers guérisseurs bretons) ; pour la *Turquoise* [la Callais de Bretagne] ; pour les *Haches polies* ; etc. — On a considéré ces objets comme des

(1) M. le Dr Ballet [B. S. P. F., 1915, p. 106] a signalé, dès le *Paléolithique ancien*, l'emploi de *Perles*, taillées dans le tube d'un *Dentalium* : petits cylindres nettement tranchés aux deux extrémités. — Ces pièces sont à rapprocher de celles indiquées par M. Cartailhac comme étant des *Dentales* [Cf. p. 54, note 2].

Talismans, pourvus de tous les pouvoirs. — La Thérapeutique antique ne fut, d'ailleurs, on le sait aujourd'hui, que du *Traditionalisme*.

5° RONDELLES D'ENCRINES. — Au tamisage des terres, on a recueilli plus d'une Centaine (au moins 121) de petites *Rondelles calcaires*, à perforation centrale, évidemment destinées à être enfilées, pour constituer des *Colliers* (*Fig. 27* ; R).

Presque toutes sont semblables. Ce sont de très petits *Disques*, de 0^m010 de diamètre environ et épais de 0^m003 seulement. Le *trou* atteint 0^m0025 de largeur, si bien que l'anneau qui en résulte n'a que 0^m0050 de large. Ces trous ont parfois été *fabriqués* des deux côtés, à la mode néolithique ; mais quelques-unes de ces rondelles ne portent pas de biconisme. Chacune d'elles, très légère, est couverte d'incrustations et bien patinée en brun par la terre.

Il y a *deux* rondelles, qui apparaissent comme doubles. Il est difficile de dire si elles résultent du collage de deux rondelles superposées ; il est plus probable qu'elles ont été découpées spécialement pour représenter deux rondelles soudées, la soudure étant simplement représentée ici par un trait *circulaire*, vestige d'une disposition antérieure de l'objet d'origine.

On a trouvé des fragments analogues de tiges d'Encrines fossiles [*Encrinites moniliformis*] dans la Chambre sépulcrale du Mégalithe

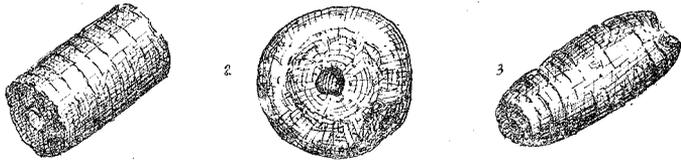


Fig. 28. — Débris d'ENCRINES du Mégalithe du Peu-Poiroux, à l'Île-de-Ré (Ch.-I.). [Cliché Atgier].

Légende : 1, Débris de tige sans trou ; — 2, Article, isolé, de tige, avec trou central ; — 3, Débris de tige, avec long trou central (Travail humain).

à coupole en encorbellement sous tumulus du Peu-Poiroux à l'Île-de-Ré (1), et même une *rondelle* d'Encrine à trou (*Fig. 28* ; 2), semblable à celle de Bazoges (2).

Cette identité dans le Mobilier indique une analogie de *Milieu* (3), puisque ces pièces sont des débris de fossiles du sous-sol. Elle montre, une fois de plus, combien la *Terre* réagit sur la cérébration et la mentalité de l'Homme, qu'elle fait vivre !

(1) DR ATGIER. — *Amulettes provenant d'une Sépulture Néolithique de l'Île de Ré.* — *Bull. Soc. Préh. France*, 1907 [Voir p. 168-169, *Fig.*].

(2) M. Cartailhac (A. F. A. S., 1877, p. 725) a signalé des *Dentales* dans la Grotte de Cravanche-Belfort ; mais, d'après la planche de sa note (Pl. XII bis), nous croyons qu'il s'agit peut-être de rondelles d'*Encrines*, plutôt que de *Dentales*, fossiles ou non.

(3) Analogie de la Plaine Calcaire de Bazoges-en-Pareds avec celle de l'Île de Ré, avant la séparation du Continent.

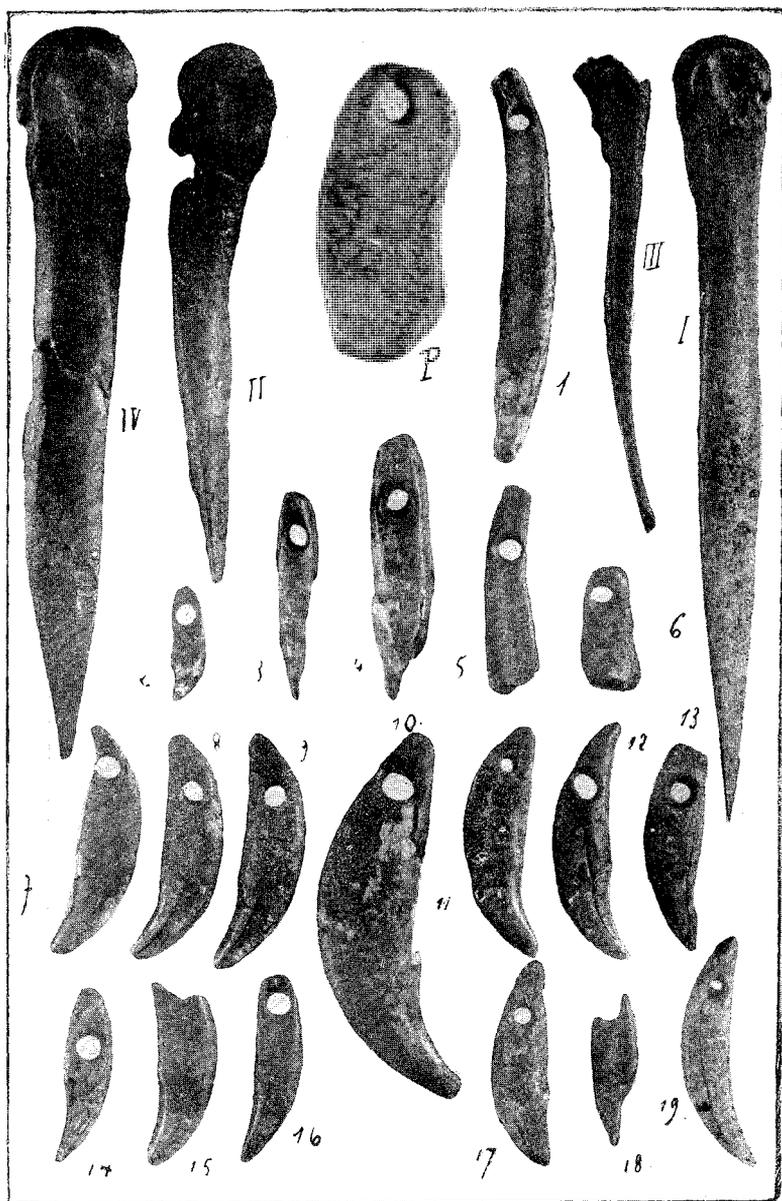


Fig. 29. — MOBILIER DE LA CISTE DES COUS. — OUTILS EN OS ET OBJETS DE PARURE [Dents d'Animaux percées et Pendeloques]. — Echelle : Grandeur nature. — Légende : I, II, III, IV, Poinçons en Os. — P, Pendeloque en pierre. — 1 et 5, Incisives de Sanglier. — 3 et 4, Incisives de Bovidé. — 7 à 19, Canines de Chien. — 2, Incisive de Chien. — 10, Canine de Loup. — 14, Canine de Blaireau. — 6, Canine de Cervidé (Cerf).

[Phot. Ed. HUE.]

On trouve des Crinoïdes (*Encrines*) dans le Calcaire *liasique* (1), qui constitue le sous-sol de la région. Les Néolithiques n'ont donc eu qu'à ramasser à terre des débris de *tiges* silicifiées, sorties, par désagrégation, de la gangue calcaire; qu'à les diviser en *rondelles*, simples ou doubles; et ensuite qu'à les *perforer* à leur mode, c'est-à-dire des deux côtés.

En réalité, là, comme ailleurs, il s'agit de cercles ou d'anneaux d'*anciens Fossiles*, provenant du Calcaire du pays (Lias), dont l'orifice a presque toujours été obtenu par un *Perçage*, exécuté des deux côtés. Quand on a laissé ensemble deux de ces anneaux ou grains discoïdes, on a obtenu les rondelles doubles citées. — Ce sont bien des Anneaux d'*Encrines*.

On a ramassé de ces rondelles un peu partout, et de petites quantités à la fois: ce qui prouve bien qu'elles ont été perdues, de temps à autre, au cours des allées et venues dans le Monument.

6^e OCRE. — On a trouvé, dans la Ciste, un morceau d'*Ocre rouge*, gros comme une petite noix, que nous avons cru devoir photographier (*Fig. 33*; O), vu son intérêt.

En Vendée, à l'heure actuelle, on ne connaît comme gisement d'*Ocre*, que celui de LA VERRIE (commune de Challans) (2), cité dès 1772 dans les *Affiches du Poitou* par de Fontanes, inspecteur des Manufactures du Poitou (3).

Il est très probable que l'*Ocre des Cous* vient de cette région, car La Verrie est située à quatre lieues seulement de l'*Océan atlantique*, sur le rivage duquel les Néolithiques ont dû recueillir forcée-

(1) Les *Crinoïdes* existent dès le *Trias* (*Encrinus liliiformis*, etc.). — On les retrouve dans le Lias (*Pentacrinus*, etc.) et les étages qui suivent.

(2) A propos de cette station, A. D. de la Fontenelle de Vaudoré a écrit, en 1844 [*Stat. Vendée*, p. 378], ce qui suit.

« Un savant du Nord de la France a prétendu [comme nombre d'autres] que le nom de *Pictavi*, donné aux anciens natifs du *Poitou*, venait de l'habitude attribuée aux habitants de cette contrée de se peindre le visage... ; mais il a ajouté qu'ils employaient pour cela l'*Ocre*, qu'ils rencontraient dans leur propre pays. Or notez que ce n'est que postérieurement, au milieu du XVIII^e siècle, qu'on a découvert la substance minérale, dont on vient de parler. »

Cette remarque est des plus intéressantes.

Certes, il était bon d'admettre l'hypothèse des GAULOIS du *Poitou*, utilisant l'*Ocre* [puisqu'ils s'appelaient les *Pictavi*]. Mais il était vraiment scientifique de prouver, par des faits d'observation directe indiscutables, que les NÉOLITHIQUES du *Poitou* les avaient sûrement précédés dans cette voie!

Nous sommes heureux d'avoir, grâce à une recherche très minutieuse de tout le Mobilier funéraire des *Cous*, pu découvrir cette preuve, très délicate à trouver.

(3) On a signalé aussi de l'*Ocre rouge* à la Vérie, dans la Commune du Poiroux, non loin d'Avrillé [L. Brochet. — *Les Voies romaines en Bas-Poitou*. — A. S. E. V., 1908, in-8°, V. p. 188]. — Mais ce Gisement m'est inconnu; et je crois bien qu'il n'y a là qu'une confusion de l'auteur. Il serait extraordinaire qu'au Poiroux, comme à Soullans, on ait trouvé de l'*Ocre* dans un lieu dit de même nom... : La Vérie.

ment les COQUILLES MARINES des *Cous* [*Dentalium* ; *Purpura* ; etc.], décrites ci-dessus.

IV. — AMULETTES.

GALETS DE RIVIÈRE. — Il faut citer encore au moins deux petits *Galets* de rivière, apportés là et tombés dans le couloir.

Ce ne peuvent être que des *Amulettes* ou des *Pierres fétiches*.

V. — CÉRAMIQUE.

On peut classer, en deux catégories, les débris de Céramique néolithique, découverts dans la Ciste (1).

1° Ceux relatifs à une *Poterie* assez *grossière*, quoique plus évoluée que celle du Dolmen voisin.

2° Ceux qui se rapportent à une *Poterie* relativement *fine*.

Il faut faire remarquer, en outre, que la Ciste, absolument *vierge*, n'a pas fourni le moindre tesson de poterie plus moderne : gauloise, gallo-romaine, mérovingienne, ou moyenâgeuse. — Cela est très important à souligner ici, car cela prouve que tous les tessons, non néolithiques, que l'on rencontre dans les Dolmens, qui sont *plus anciens* que les Cistes, n'ont été introduits que secondairement, à la suite de violations de Sépultures (2).

1° *Poterie fine*. — Disons tout de suite qu'elle n'a aucun rapport avec la Céramique du Bronze. — Il s'agit d'une pâte fine et d'une poterie bien cuite, à grains fins et de coloration jaunâtre à l'extérieur, avec une superbe patine. La pâte est gris-bleue, sans gros grains de quartz ou de calcite à l'intérieur.

De cette variété, on a récolté *sept* fragments, à peu près tous semblables, de forme trapézoïdale, mesurant 0^m030 sur 0^m035.

Six sur sept se rapportent à des bords de vase, en forme de Calice ou de Tulipe.

a) *Vase* N° I. — Sur ses six, *trois* ont pu être recollés, car ils s'adaptent et représentent le bord d'un de ces vases, sur une hauteur de 0^m030 et une longueur de 0^m090 ; l'épaisseur est de 0^m004 (*Fig.* 29 ; II).

(1) Il semble bien qu'on ait affaire là à des *débris rituels*, jetés dans l'Ossuaire à dessein (*Coutume du bris des Pots*). — Ils ont tous, en effet, mêmes dimensions et même forme.

(2) Il ne faut donc plus soutenir qu'il y a des *Dolmens de l'Age du Fer*. — Dans tous ces cas, il s'agit : a) soit de *Sépultures* postérieures ; b) soit de violations de Monument.

En ce qui concerne l'*Age du Bronze*, il faut être moins affirmatif ; mais les vrais Dolmens de cet âge doivent être rares, même en Bretagne.

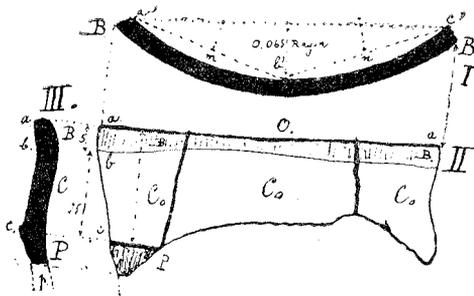


Fig. 29. — CÉRAMIQUE de la Ciste des Cous. — VASE N° I. — Echelle : 1/2 Grandr. — Légende : I, Projection horizontale. — II, Face externe du débris. — III, Coupe en Profil (Proj. verticale). — a' b' c', m, n, construction pour le calcul de la largeur de l'ouverture (0,065 de Rayon); — B, B, extrémités.

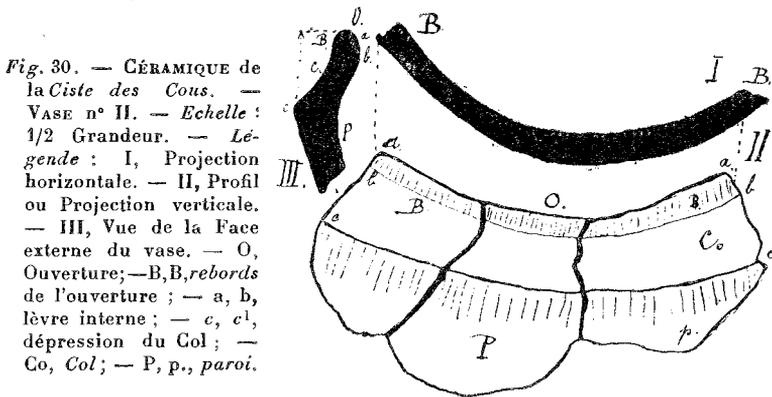


Fig. 30. — CÉRAMIQUE de la Ciste des Cous. — VASE N° II. — Echelle : 1/2 Grandeur. — Légende : I, Projection horizontale. — II, Profil ou Projection verticale. — III, Vue de la Face externe du vase. — O, Ouverture; — B, B, rebords de l'ouverture; — a, b, lèvres interne; — c, c', dépression du Col; — Co, Col; — P, p., paroi.

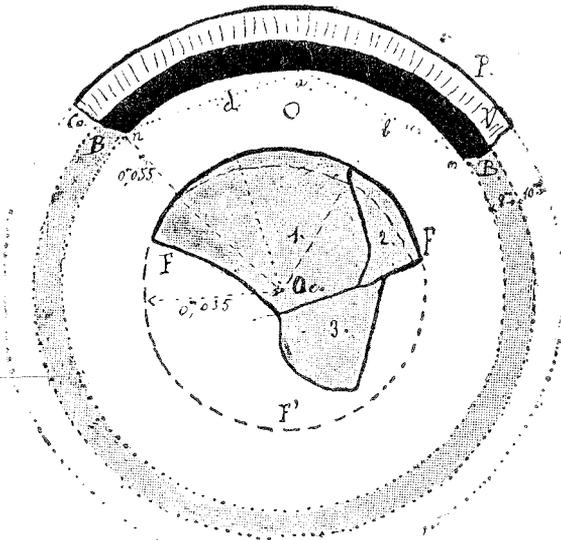


Fig. 31. — CÉRAMIQUE de la Ciste des Cous. — Construction géométrique pour la reconstitution de l'Ouverture du VASE N° II. — Echelle : 1/2 Grandeur. — Légende : O, Ouverture ou Orifice; — B, B, rebords de l'orifice; — Co, Col; — F, F', F, Fond du Vase; — m, n, a, b, d, construction géométrique pour trouver le centre Oc; — 1, 2, 3, fragments du Fond.

On a pu reconstituer l'ouverture du vase en question par une figure géométrique facile (*Fig. 29 ; I*). Ce vase devait avoir environ 0^m130 de diamètre. Le bord libre, non épaissi, était un peu renversé en dehors sur une hauteur de 0^m005; il était à peine aminci (*Fig. 29 ; III*). Le rebord de l'ouverture du vase descend à 0^m028 de ce bord, en réalité. Le fragment représente le 1/4 environ de l'ouverture. Aucune donnée sur la hauteur.

b) Les trois autres fragments de rebords, épais aussi de 0^m004, tous à fractures patinées, doivent correspondre à trois vases différents, de même forme et à bord presque semblable. Peut-être, toutefois, deux des débris ne correspondent-ils qu'à un seul vase? — On voit, sur deux d'entre eux, que le bord avait en réalité 0^m030 de hauteur.

c) Le septième fragment, de mêmes dimensions, correspond à la partie inférieure d'une paroi de panse; on voit, en bas, une surface linéaire aplatie, qui semble correspondre à l'amorce d'un fond.

2° *Poterie grossière*. — Poterie néolithique évoluée, typique, mais à pâte relativement pure, bien cuite. Son épaisseur, presque constante, atteint 0^m007 ici. Sa pâte, noire à l'intérieur, jaunâtre à la surface bien patinée, ne contient pas de quartz; simplement quelques rares grains de calcite.

Comme dans le cas précédent, nous avons divers fragments, dix presque égaux, ayant de 0^m020 à 0^m030. — L'un d'eux correspond à un tiers de fond de vase (*Fig. 31 ; 1, 2, 3*); trois autres, à fractures récentes, constituent un tiers du col ou ouverture d'un vase unique (*Fig. 30 ; II*).

Trois représentent des parties de col de trois autres vases; et trois des débris de parois.

a) *Vase N° II*. — Le grand fragment de col, atteignant 0^m120 de long et ayant 0^m055 de hauteur, avec une épaisseur maximum de 0^m007, donne, comme col proprement dit, 0^m020, et 0^m025 comme partie de panse persistante (*Fig. 30 ; II*).

Le col est renversé en dedans, suivant un angle d'au moins 30°; et son bord libre seul s'est très aminci à près de 0^m003 seulement et évasé en dehors (*Fig. 30 ; III*). Le col fait donc une saillie interne de 0^m010, comme s'il voulait refermer ce vase, dont une figure géométrique indique un diamètre de 0^m115 environ (*Fig. 31 ; I*).

Le fragment représente un quart environ du col. — Céramique faite certes à la main, mais très soignée (on voit des traces de lissage aux doigts), ayant dû contenir des Cendres (teinte noirâtre) à l'intérieur.

Donc, vase un peu moins large d'ouverture que celui de la catégorie précédente (1).

(1) Cette forme de Céramique n'avait jamais encore été trouvée dans les Dolmens de Vendée. Elle se rapproche nettement de certains vases, récoltés au Camp

Le débris de *FOND*, qui mesure 50×60 (*Fig. 31 ; 0c.*), n'est pas plat à l'extérieur, comme à l'intérieur; il est un peu *bombé*; et, en quelques points, son épaisseur atteint 0^m010 (1). Au niveau de l'insertion de la panse, surface linéaire, aplatie circulairement, voulue.

Une figure géométrique indique que son diamètre n'était que de 0^m070 (*Fig. 31*); le fragment en représente presque la moitié (2).

b) Les trois autres débris de *col* de vases différents sont très épais (0^m070 à 0^m10); un autre est plus mince, surtout au bord libre. Ces cols ont de 0^m020 à 0^m022 de hauteur.

c) Les trois débris de *parois*, épais de 0^m007 à 0^m008 , sont plus ou moins concaves en dedans: ce qui indique des vases de diamètres différents.

VI. — OSSEMENTS D'ANIMAUX.

I. — BOS TAURUS. — I^o ADULTES. — Nous pouvons rattacher diverses pièces osseuses à cet animal: 1^o Un MÉTACARPIEN gauche; 2^o Un PYRAMIDAL droit; 3^o Une Apophyse coronôide de la MACHOIRE INFÉRIEURE; 4^o Un fragment de l'AXIS (partie antérieure); 5^o Un débris de VERTÈBRE dorsale (Apophyse épineuse); 6^o Un fragment de VERTÈBRE cervicale (Arc postérieur); 7^o Une 1^{re} Phalange externe; une 2^e Phalange externe; une 1^{re} Phalange interne; une 2^e Phalange interne; un débris de 3^e Phalange d'un doigt externe (cassure) [membre antérieur d'un Petit Bœuf] (*Bos taurus*); 8^o une Astragale, du côté gauche (3); 9^o un Scaphoïde gauche; 10^o un Tra-

de Chassey (Saône-et-Loire), en particulier de celui figuré sous le n^o 17 de la *Fig. 202* du *Manuel* de M. Déchelette (t. I).

Elle n'a aucun rapport, malgré son épaisseur, comme forme et pâte, avec le Vase entier, de l'Allée couverte de La Planche à Puare (Ile d'Yeu), qui est d'une technique bien plus primitive, et la Céramique du Kjökkenmødding des Tabernaudes, plus récente. — Et pourtant cette Allée couverte, d'après la Précession des Equinoxes, date de 8,500 avant J.-C., exactement comme l'Ossuaire de Bazoges. Mais cela tient à ce que la Civilisation néolithique de l'île d'Yeu a été très EN RETARD par rapport à celle du Continent. Ce que prouve bien encore le rite d'érection des monuments cités, puisque le plus ancien au point de vue *Culte* [Orientation au *Solstice d'hiver*, au lieu de l'*Equinoxe*] est aussi récent à l'île d'Yeu, au point de vue chronologique!

La Céramique de Chassey est plus vieille que celle des Dolmens bretons; mais il y en a encore de plus primitive: point sur lequel M. Déchelette n'a pas attiré l'attention, car il a surtout, dans son *Manuel*, imité les auteurs allemands et insisté seulement sur la Céramique de la fin du Néolithique.

(1) Il résulterait de là que ces vases ont un *FOND moitié plus petit* environ que leur OUVERTURE (0^m070 , au lieu de 0^m120).

(2) Cette sorte de vase, que nous n'aurions pas cru Néolithique, si nous ne l'avions nous-même trouvé dans cet Ossuaire vierge, bien daté par la Précession des Equinoxes, n'a rien à voir avec les Vases dits caliciformes, de Bretagne, malgré son ouverture évasée.

Il est d'une pâte beaucoup plus fine et bien plus soignée, et d'une cuisson plus poussée, avec une superbe patine, qui la rapproche même de certaines poteries romaines, il est vrai beaucoup plus cuites.

(3) Les Phalanges et l'Astragale proviennent du *Couloir*, et non pas de la *Ciste*.

pézoïde — *Grand-os*, gauche. 11° Il faut y ajouter une Dent (molaire) de *Bovidé* (Fig. 32).

Quelques *Cupulettes* éparses se voient sur les Phalanges.

Il s'agit, pour certaines pièces, d'un Bœuf plus *petit* que celui qu'on trouve d'ordinaire à l'époque *gallo-nomaine* (Puits funéraires).

Mais certains os se rapportent à un animal *agé* plus volumineux ou à *plusieurs* adultes. — Nous n'étudierons en détail que *trois* des pièces *entières*, seules intéressantes.

1° MÉTACARPIEN [*Gauche*]. — *Poids*. = 148 gr. (Il est vrai que l'os est brisé en haut et qu'il manque une partie de la face postérieure) (Fig. 35 ; I).

1° *Mensurations*. — a) *Mensurations longitudinales*.

| | |
|--|-----|
| L. L°. — Longueur absolue de l'os : depuis le point le plus supérieur de la surface articulaire supérieure, jusqu'au point le plus inférieur de l'arête médiane du condyle interne..... | 190 |
| C. L°. — Hauteur de l'épiphyse inférieure..... | 30 |
| D. L°. — Hauteur de l'arête médiane : depuis l'extrémité supérieure de la surface articulaire jusqu'au bord inférieur de chaque arête médiane..... | 25 |
| G. G°. — Hauteur de l'échancrure interarticulaire : depuis l'angle supérieur de l'échancrure jusqu'au niveau des deux bords inférieurs des condyles internes.... | 16 |

b) *Mensurations transversales*.

| | |
|--|----|
| A. A°. — Diamètre transversal maximum de l'extrémité supérieure de l'os..... | 63 |
| B. B°. — Diamètre antéro-postérieur maximum de l'extrémité supérieure de l'os..... | » |
| E. E°. — Diamètre transversal du corps de l'os, au milieu de la longueur..... | 40 |
| — Diamètre antéro-postérieur du corps de l'os, au milieu de la longueur..... | 22 |
| H. H°. — Diamètre transversal de l'épiphyse inférieure : du sommet de la tubérosité externe au sommet de la tubérosité interne..... | 65 |
| K. K°. — Diamètre antéro-postérieur de l'épiphyse inférieure : du sommet de la tubérosité sus-condylienne | |

| | |
|---|----|
| antérieure de l'apophyse interne, au sommet de la tubérosité sus-condylienne postérieure de l'apophyse interne..... | 26 |
| M. M'. — Diamètre transversal maximum de la surface articulaire de l'apophyse interne : prise à la partie inférieure des condyles..... | 32 |
| N. N'. — Diamètre antéro-postérieur maximum de l'arête médiane interne..... | 35 |
| O. O'. — Diamètre transversal maximum de la surface articulaire de l'apophyse externe : prise à la partie inférieure des condyles ... | 30 |
| P. P'. — Diamètre antéro-postérieur maximum de l'arête médiane externe..... | 33 |
| R. R'. — Distance entre les deux arêtes médianes à leur partie inférieure..... | 30 |
| T. T'. — Distance entre les deux arêtes médianes, à leur extrémité supérieure..... | 25 |
| — Même mensuration pour la face postérieure de l'articulation..... | 30 |
| S. S'. — Diamètre antéro-postérieur maximum du condyle externe de l'apophyse externe..... | 19 |
| — Diamètre antéro-postérieur maximum du condyle externe de l'apophyse interne..... | 22 |

c) Il faut ajouter aux mensurations ci-dessus, qui sont celles que préconise M. Edmond Hue (1), d'autres, qui ont trait à l'*Extrémité supérieure de l'os* et qui sont de première importance, ainsi que le prétend M. le Dr Marcel Baudouin :

Diamètre transversal maximum de la surface articulaire la plus grande, à côté de la dépression centrale : 39.

Diamètre transversal maximum de la surface la plus petite, située du côté opposé : 26.

D'après M. M. Baudouin, M. Hue n'a pas assez insisté sur les mensurations de l'extrémité supérieure et sur ses caractères, qui donnent le diagnostic de côté, bien plus facilement que l'extrémité inférieure.

La raison en est facile à saisir. En bas, au-dessous du Métacarpien, les os (*doigts*) sont à peine différenciés, au point de vue Côté (interne et externe). En haut, au contraire, nous avons des os très différenciés, suivant le côté, pour le carpe ou le tarse.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Sép. Néol. de Vendrest.* — *Loc. cit.*, 1911 [p. 118-120].

Pour reconnaître le côté d'un Métacarpien, c'est donc la surface articulaire supérieure carpo-métacarpienne qu'il faut considérer, car elle donne le maximum de renseignements, très faciles d'ailleurs à apprécier. Le premier caractère est le diamètre transversal des deux parties constituant la surface articulaire supérieure de l'os. La plus grande [dans ce cas : 0^m039, c'est-à-dire la plus large (l'autre ne donne que 0^m026)], est du côté *Interne*. On voit que la différence peut être de $39 - 26 = 0^m013$, c'est-à-dire de plus du 1/4 : ce qui est très considérable. D'autre part, cette surface interne est *quadrilatère* et presque *concave* (au lieu d'être *triangulaire* et *convexe*), et, par suite, présente à son centre une dépression non recouverte de cartilage : deux caractères de constatation aisée. Enfin, la *tubérosité* de l'extrémité supérieure la plus saillante est en dedans. Ces dispositions sont compréhensibles, puisque la moitié interne de l'os, qui représente le métacarpien primitif interne, est *le plus volumineux*, aussi bien en haut qu'en bas, mais surtout en haut.

2° *Actions humaines*. — On note, sur cet os, l'existence de *Cupulettes*, tout à fait semblables à celles des Os humains. Par conséquent, là encore, malgré les apparences, il s'agit d'Actions humaines spéciales [probablement d'origine *alimentaire* plutôt que rituelle], dues au *Silex*. — Il ne s'agit pas de morsures d'animaux ou de *décompositions spontanées* dans le sol (1). — Désormais, il faudra donc rechercher ces traces sur les Ossements d'Animaux des Sépultures Néolithiques, comme sur les Os d'Hommes.

2° PYRAMIDAL. — Pyramidal, du côté *droit*, d'un Bœuf adulte. La *patine* de l'os, jaune comme celle du Métacarpien ci-dessus, ressemble assez à celle des Os quaternaires (*Fig. 32 ; II*).

Si nous comparons cet os aux quatre Pyramidaux, que l'un de nous a trouvés dans le Puits Funéraire *gallo-romain* de Saint-Martin-de-Brem, nous constatons qu'il est plus volumineux et bien plus lourd. Il pèse, en effet, 26 grammes, tandis qu'un os gallo-romain ne pèse que 16 gr. (il est vrai qu'il a été altéré par un long séjour dans l'eau).

Diamètre transversal, 0^m050. Diamètre vertical, 0^m035. Epaisseur maximum, 0^m028.

Surface articulaire supérieure. Cavité radiale (Concavité) : Diamètre transversal, 0^m020. Diamètre articulaire postérieur, 0^m018.

Surface articulaire inférieure. Diamètre transversal, 0^m035. Diamètre articulaire postérieur, 0^m025.

Il s'agit donc d'une variété de Bœuf, plus forte que les bœufs actuels, mais moins puissante que les Quaternaires.

(1) M. le Dr M. Baudouin l'a prouvé à la *Soc. d'Anthr. de Paris* en 1914.

3° ASTRAGALE. — L'Astragale *gauche* (Petit Bœuf) est des plus intéressants.

Il mérite une mention spéciale, car il présente, en effet, des STRIES DE SILEX, de DÉARTICULATION ASTRAGALO-TIBIALE, comme on en voit sur les Os de Renne dans les gisements du Moustérien supérieur (Type La Quina ; Charente) (1).

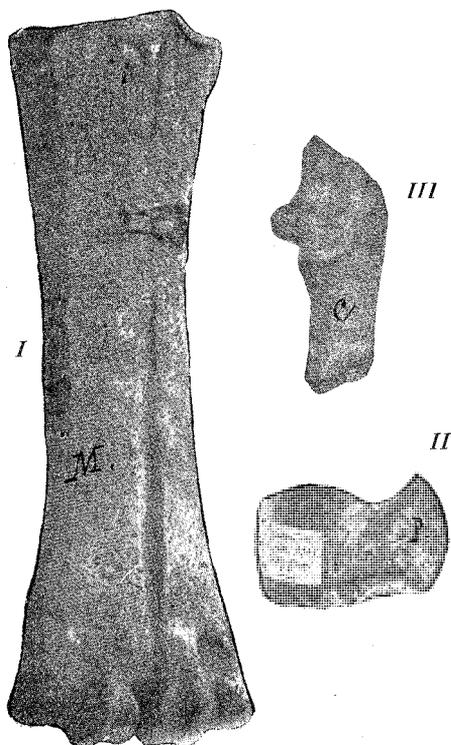


Fig. 32. — MOBILIER de la *Ciste des Cous*. — OSSEMENTS D'ANIMAUX [Photographie M. B.]. — Echelle : 1/2 Grandeur environ. — Légende : I, Métacarpien, de *Bos taurus* [On distingue les *Cupulettes* de la Face antérieure]. — II, PYRAMIDAL, de *Bos taurus*. — III, *Calcaneum*, de *Sus Scrofa* (Sanglier).

C'est la première fois que M. Marcel Baudouin fait cette constatation sur des Ossements d'Animaux de la période *Mégalithique*.

A la face *supérieure* en avant, nous remarquons, en effet, quatre petites *Stries*, parallèles : deux sur un bord ; deux sur l'autre, écartées seulement de 0^m005. Ces stries, longues de 0^m004 à 0^m008, à peine larges et profondes d'un demi-millimètre, sont parfois doubles ; la plus centrale est à 0^m001 seulement de la gorge. Une

(1) Cf. les travaux spéciaux du Dr Henri Martin.

strie, très petite, est dédoublée à gauche; une autre l'est aussi à droite, mais en sens opposé (ce qui a sans doute une raison d'être).

Peut-être y a-t-il, en outre, quelques coups de silex, en deux endroits, à quelque distance.

II° JEUNES (*Veaux*). — 1° Le *diagnostic* de ces Jeunes a été fait surtout par les *Dents*, trouvées libres.

1° Animaux très jeunes (*Veaux*).

a) Nous pouvons y rapporter les pièces suivantes :

Dents (*Dents* de première dentition) : 9 à 10 molaires des *Mâchoires supérieure* et *inférieure*, dont une figurée (*Fig. 26* ; N° 8) ; une *incisive*. — 8 dents seulement sont entières.

Atlas : Une moitié, *non soudée* à la seconde moitié non retrouvée.

Humérus : Partie centrale et extrémité supérieure.

Radius : 1 droit et 1 gauche, cassés.

Fémur : 1 droit et 1 gauche ; le gauche entier.

Tibia : 1 droit et 1 gauche, entiers.

Phalange : Une entière.

Métacarpien : 1 Condyle, non encore soudé.

b) Un point très intéressant à noter, c'est que certains de ces os [surtout les *Tibia*] présentent aussi des *CUPULETTES*, qui sont des *Actions humaines*, et non pas des mesures de Carnassiers, comme pour le *Métacarpien d'Adulte* de la *Fig. 32* (N° I).

2° Il est très probable qu'il y avait au moins des restes d'un autre *Veau*, un peu plus âgé. — Nous y rapportons : Une épiphyse inférieure de *Radius*, qui ne peut s'appliquer aux Animaux précédents ; une partie d'épiphyse inférieure de *Tibia* ; et trois fragments d'os, indéterminables.

II. — CERVUS CAPREOLUS. — JEUNE CHEVREUIL. — 1° *Diagnose*. — Ce qui a permis de reconnaître ce petit animal, ce sont les deux branches horizontales de la *Mâchoire inférieure*, qu'on ne peut confondre qu'avec celles d'un *Chevreau*. Nous avons, d'abord, admis l'hypothèse *Chevreau* (au lieu d'Agneau), parce que nous pensions pouvoir rapprocher ces deux fragments des os de même âge provenant d'un de nos Puits funéraires (*Chevreau* N° I). Mais un examen approfondi nous a montré des différences pour les *dents* et surtout pour la force des os, à égalité de longueur (*Fig. 33* ; M¹ et M²) (1).

Dans ces conditions, nous nous sommes rabattu sur le *Chevreuil*, diagnostic approuvé par M. E. Hue.

(1) La petite molaire de jeune Chevreuil (*Fig. 33* ; D, 5) a été déterminée par M. E. Hue..

2° *Etude des os.* — a) *Premier animal.* — Nous avons, outre les *Maxillaires inférieurs* (Fig. 33; M¹ et M²): 2 *Omoplates* (1 droit et 1 gauche); — 2 *Humérus* (1 droit et 1 gauche); — 1 *Cubitus*, cassé (Olécrâne et Coronoïde seulement); — 2 *Tibias* (un entier et un cassé : manque le centre); — 2 *Métatarsiens* (presque entiers); — 2 *Métacarpiens* (presque entiers); — 1 *Atlas* (les deux moitiés, non soudées); — 1 *Molaire libre* (Fig. 33; D, 5).

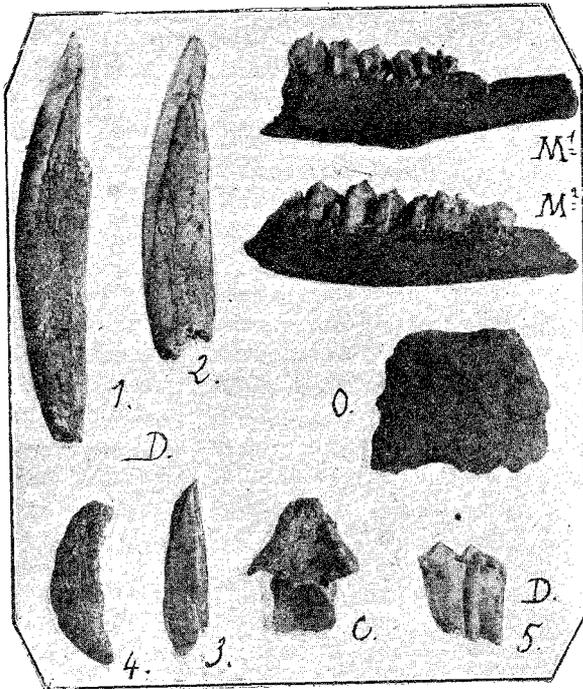


Fig. 33. — MOBILIER de la Ciste des Cous. — DENTS D'ANIMAUX et OCRE. — Echelle : Grandeur nature [Phot. Ed. Hue]. — Légende : 1, 2, *Incisives*, cassées, de SANGLIER (*Sus Scrofa*). — M¹, M², Mandibules de Petit CHEVREUIL (*Cervus capreolus*), avec *Prémolaires*. — D, *Dents*. — 3, *Dent de Canidé*. — 4, *Dent de Canidé*. — C, *Crâne*, brisé, de petit Animal [Belette]. — 5, *Dent de Chevreuil* (Molaire). — O, *Morceau d'OCRE rouge*.

Il y a donc là, à peu près, tous les os d'un jeune *Animal*, dont les dents viennent de sortir.

b) *Deuxième animal.* — Nous avons deux autres *Tibias* (dont l'un entier) d'un animal de même espèce et de même âge.

Que signifient ces restes ? — Il est bien difficile de le dire.

3° *Actions humaines.* — Ce qui complique les choses, c'est que l'un

des *Tibias* porte des CUPULETTES, très reconnaissables, sur toute son étendue....

III. — CAPRA HIRCUS. — 1° Ajoutons qu'une petite *corne* paraît bien, par contre, se rapporter à un vrai *Chevreau*, ainsi que des os longs (4 humérus ; 3 tibias ; débris d'os longs, etc.). — 2° Fragment important de Crâne, avec Corne, de *Crâne d'Adulte*.

IV. — SUS SCROFA (*Sanglier*). — a) *Jeune*. — 1° On a trouvé une *Mâchoire inférieure*, encore pourvue de quelques *dents*. Il s'agit du quart antérieur du côté *gauche*, portant la gouttière de la *Canine*, qui devait être très grosse. La première *prémolaire* (Pm¹) est en place ; on ne voit que les *alvéoles* des deux qui suivent. Une autre *prémolaire* (Pm²) a été trouvée libre, dans le sable.

2 *Astragales* et 2 *Calcanéums* de deux pieds, *droit* et *gauche*. L'animal était jeune, car l'épiphyse du talon n'était pas soudée. Les *Calcanéums* ne pèsent que 12 grammes. Les *Astragales* pèsent 8 grammes.

Nous avons figuré un *Calcanéum* (*Fig. 32 ; III*).

b) *Adulte*. — D'autres *dents* ont été trouvées à l'état libre ; et en particulier : une *Canine* (*Fig. 34 ; S²*) ; trois grosses *Incisives* [*Fig. 33 ; 1, 2 ; — Fig. 34 ; S⁶* (3, 4, 5, 6)], qui semblent avoir été attaquées au *silex* au niveau de leur racine ; et de petits débris. — Elles se rapportent à un individu âgé, ainsi qu'une forte *Canine inférieure* (*Fig. 34 ; S¹*).

V. — AUTRES MAMMIFÈRES. — 1° CANIS FAMILIARIS (CHIEN). — Il faut rapprocher deux *Canines inférieures brisées*, droite et gauche ; et une 3^e *Incisive de la Mâchoire supérieure* (I³S) (*Fig. 33 ; D ; 3 et 4*). — Une partie antérieure de Mandibule d'un très petit Chien.

2° TALPA EUROPEA (TAUPE). — 1° Un crâne d'*Adulte*, qui doit être ancien, avec la *mandibule droite* correspondante. — 2° Un crâne de très jeune *Taupe* ; mais ce dernier ossement est sûrement *moderne*.

3° ERINACEUS EUROPEUS (HÉRISSON). — Une *mâchoire inférieure gauche*.

4° MUSTELA PUTORIUS OU MUSTELA FOINA (FOUINE OU PUTOIS). — Une *mâchoire* de petit *Carnassier*, plus petite que celle d'un *Chat*. Il ne persiste que la branche horizontale, avec 2 *incisives*, 1 *canine*, Pm² et Pm⁴, M¹. L'apophyse mandibulaire, l'apophyse coronôïde et le condyle manquent. — Détermination à vérifier à nouveau.

5° MUSTELA VULGARIS (*Belette*). — *Maxillaires supérieurs brisés* et crâne antérieur (*Fig. 33 ; C*).

6° *CANIS VULPES* [RENARD]. — Une dent *canine*, très petite, très usée en dedans, correspond à un petit Carnassier; il s'agit sans doute d'un Renard.

7° RONGEURS. — 1° Quelques dents et Ossements se rapportent à un très petit *Rongeur*, semblables à ceux qu'on trouve dans tous les

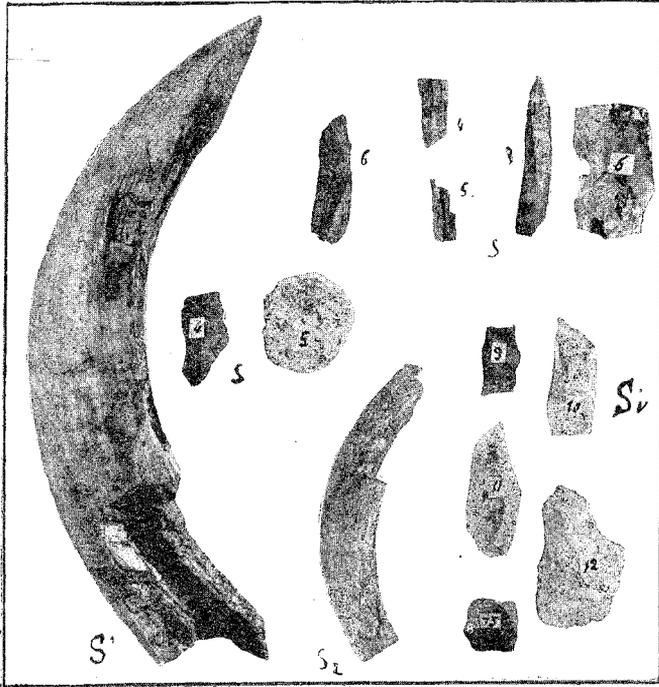


Fig. 34. — MOBILIER de la Ciste des Cous. — DENTS DE SANGLIER (*Sus scrofa*) et Petits SILEX TAILLÉS. — Légende : S¹, Dent canine inférieure de Sanglier; — S², Dent canine de Sanglier; — S (3, 4, 5, 6.), Débris d'Incisives de Sanglier. — Sᵢ, SILEX TAILLÉS [n° 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13] [Phot. L. Rousseau].

gisements préhistoriques. Il doit s'agir de *Surmulot* ou de *Camagnol* (1).

2° *LEPUS CUNICULUS* [LAPIN]. — DEUX MAXILLAIRES INFÉRIEURS, du côté *droit*, de deux lapins distincts. — Os de taille différente, en effet, quoique adultes. L'un est de la taille d'une mandibule de Lapin de garenne (*Lepus cuniculus*); l'autre est un peu plus grêle encore. Toutefois, nous concluons à deux *Lapins* d'âge différent.

(1) Nous avons recueilli d'autres os de petits animaux; mais nous n'avons pas pu les déterminer (vertèbres; os iliaques, etc.).

Divers os longs peuvent être rapportés aussi à cette espèce et à ces deux animaux. — Ces os sont *fossilisés* et, par conséquent, datent de l'époque néolithique.

VI. — OISEAUX. — *Oiseau de taille moyenne*. — 1 *Fémur*, avec *Cupulettes* et *Stries de silex* sur cet os. — 1 *Humérus*, cassé à l'extrémité inférieure.

VII. — ANIMAUX INDÉTERMINABLES. — Débris d'Os longs [Fémurs, etc.].

VIII. — ACTIONS HUMAINES SUR OS D'ANIMAUX. — Divers os d'Animaux, presque indéterminables, présentent des traces d'*Actions humaines*, dignes de remarques, surtout deux d'entre eux, ramassés dans le Couloir d'accès.

1° Partie inférieure de Métacarpien [*Chèvre* ou *Chevreuril*]. Cet os a été *entaillé*, au silex, sur une hauteur de 0^m030 sur une de ses faces latérales, où l'on voit de fortes *stries* parallèles aux deux extrémités de l'entaille, et, au centre, une ablation d'un fort copeau par des stries très profondes (1).

2° Un os long (tibia ou fémur) d'*Oiseau* présente :

a) Une *Cupulette*, typique, de 0^m003 de diamètre, n'atteignant pas le canal médullaire, quoique l'os n'ait que 0^m001 d'épaisseur ;

b) Un *trou* circulaire, de 0^m003, paraissant obtenu à l'emporte-pièce, en réalité, à bord incliné vers le centre et obtenu à l'aide d'un Perçoir ; ce n'est qu'une *Cupulette*, de même nature que la précédente, ayant atteint le Canal médullaire.

Cette pièce a une grande importance, au point de la détermination de la nature de ces *Cupulettes* des Os ; elle prouve bien qu'il ne s'agit pas là de trace de morsures d'animaux carnassiers !

VII. — OBJETS NE FAISANT PAS PARTIE DU MOBILIER.

INVERTÉBRÉS. — MOLLUSQUES. — Les *Coquilles* de Mollusques, recueillies au milieu des pierrailles du Galgal, du haut en bas, sont les suivantes. Elles ont été déterminées par le spécialiste, bien connu, M. Dautzenberg.

(1) Un métacarpien *humain* entier présente un travail presque analogue, au niveau des deux faces latérales de son corps. On y voit une dizaine de stries très fortes de silex, constituant de véritables *Entailles*. — Il doit s'agir ici de traces de *Décarnisation* ou d'une tentative avortée de *section* osseuse.

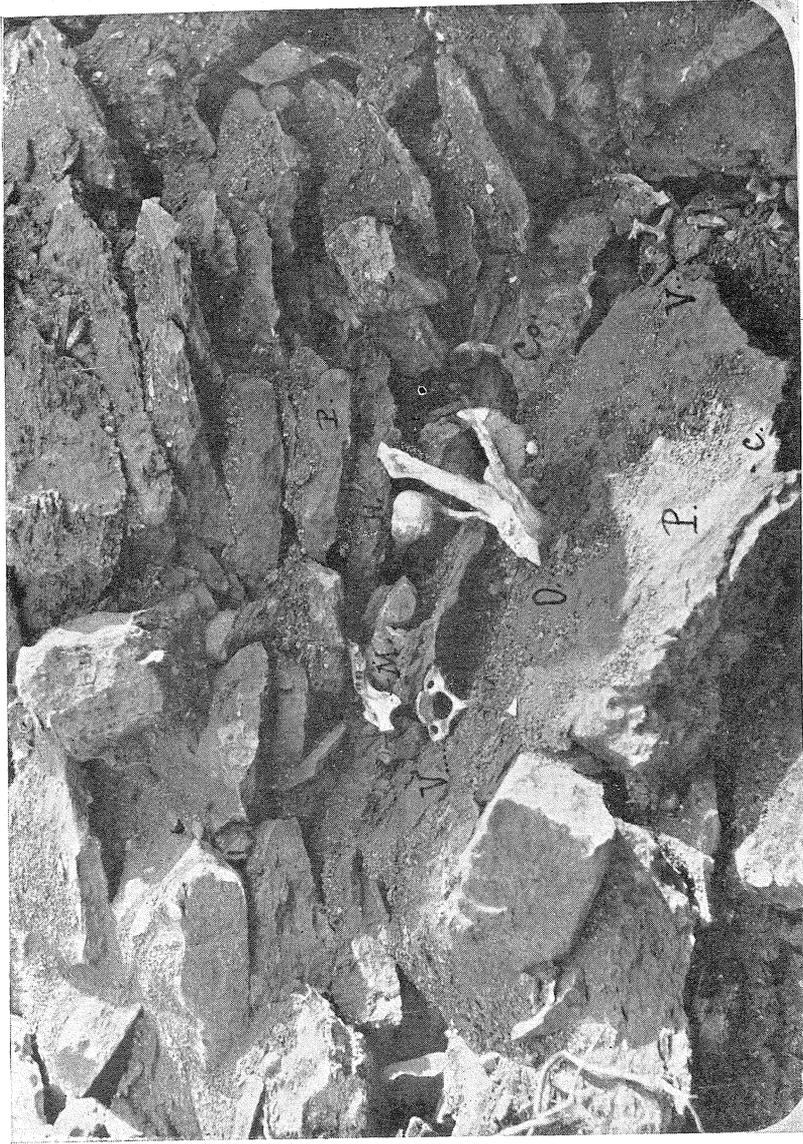


Fig. 35. — Situation d'un TAS ou AMAS D'OSSEMENTS HUMAINS, typique, dans l'intérieur de la CISTE des Cous, à Bazoges-en-Pareds (Vendée). — Les Os reposent sur de grandes Plaquettes calcaires et sont recouverts par d'autres Pierres analogues (Voir Fig. 17, A, B, C, D). — Photographie L. Rousseau. — Légende : P, Pierres Calcaires (Plaquettes); — C, Coquilles de Mollusques terrestres, provenant du Galgal; — O, Omoplate; — V, Vertèbres, cervicale et dorsale; — H, Tête d'un Humérus; — M, Mammaire inférieure (débris); — Co, Pierre recouvrant des os (V). — A noter la disposition des Ossements les uns par rapport aux autres [Vertèbres, cervicale et dorsale, très éloignées l'une de l'autre].

Helix aspersa (adulte et jeune). — *Helix nemoralis* Linné. — *Helix lapicida* Linné. — *Helix ericetorum* Muller. — *Helix heripensis* Muller (1). — *Hyalinia lucida* Draparnaud. — *Hyalinia cellaria* Muller (2). — *Cyclostoma elegans* Muller.

Toutes ces coquilles, qui existent actuellement, sont *anciennes*; mais rien ne prouve que toutes remontent à l'époque néolithique, car nombre d'entre elles ont pu s'introduire dans le Galgal, grâce aux interstices des pierrailles, depuis l'époque de la sépulture.

Pourtant nous n'avons trouvé, parmi les Coquilles vraiment *modernes*, que des *Helix aspersa*. — Aucune des précédentes n'avait conservé ses couleurs.

(1) *Helix heripensis* n'a pas été signalé encore pour la Vendée, d'après Letourneux [*Cat. des Mollusques terrestres et fluviatiles recueillis dans le département de la Vendée et particulièrement de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte*. — Paris, 1869, in-8°].

(2) Les *Hyalinia* ne sont pas citées par Letourneux.

§ V. — ETUDE DE LA SÉPULTURE.

LES OSSEMENTS HUMAINS.

1° ISOLEMENT PAR TAS BIEN SÉPARÉS DES OS. — Nous décrivons dans d'autres mémoires tout ce qui a trait aux Ossements humains.

Ici nous devons dire seulement que les principaux *Tas d'Os* (*Fig. 35*), étudiés spécialement au point de vue *Rites funéraires*, ont été recueillis dans les points suivants.

Tas n° 0. — Découvert en 1911 par M. Paillat. Il y avait des débris d'un *Crâne*, des *dents* libres [Coll. M. Baudouin], etc. — Ce tas se trouvait, au Nord, appliqué contre la face interne de la Dalle de fermeture n° I, enlevée et disparue.

Tas n° I. — Premier tas bien nettement isolé, découvert par M. le Dr M. Baudouin, en 1913, dès le début des fouilles de 1913, au même endroit, par conséquent en un point voisin du précédent et de la Dalle n° I.

Tas n° II. — Tas, bien isolé, découvert, du côté *Est* de la Ciste.

Tas n° III. — Gros amas d'os, à débris *très abondants*, situé au centre même de la Ciste, au milieu duquel on trouva un *Poinçon en os*.

Pour les autres Tas (n° IV à XXIV), rien de spécial à indiquer (1).

Ces tas étaient placés sur de larges *Pierres supports* et d'ordinaire recouverts par une *Pierre de couverture*; des pierrailles les limitaient à la périphérie. Mais il n'y avait *pas de terre*, enrobant les ossements : point très important (2).

(1) La disposition des Ossements, par Tas bien isolés, a été observée dans les DOLMENS de l'Ouest de la France par le Frère René [*Les Dolmens de Roche Ver-naïze (Vienne), commune des Trois-Moutiers. Rev. Ecole Anthr.*, Paris, 1902, p. 107-112, *fig.*]. — Cet auteur, qui a cru avoir affaire à deux dolmens (alors qu'il n'y en avait qu'un *seul*) et qui a pris le *fond* pour l'*entrée*, a bien compris la signification de ces *Tas* et a reconnu qu'il s'agissait de Tas d'*Ossuaire* (c'est-à-dire de Tas d'os *décarnisés* au préalable), et non d'*Inhumation*.

Malheureusement, ce Dolmen n'était pas vierge, car il avait été en partie démolli et dévalisé à l'époque *gallo-romaine* (Céramique de cette époque *au-dessus* de la terre de remplissage de la chambre de fond). Les Gallo-romains ont surtout attaqué le monument du côté de l'*Entrée*, c'est-à-dire au Sud-est.

(2) C'est cette disposition, qui a rendu la fouille *scientifique* si facile! Après avoir atteint l'amas, on enlevait, un à un, à la main, tous les débris, sans effort.

On n'en cassait presque jamais. — Il était, d'autre part, très aisé de voir les *rapports* des os entre eux sur les pierres de support.

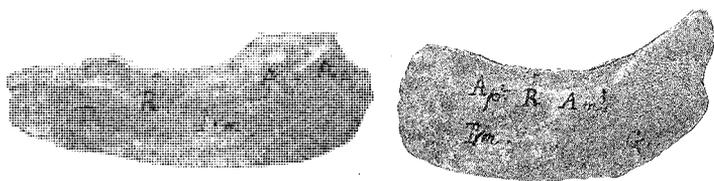


Fig. 36. — MAXILLAIRE INFÉRIEUR de l'Ossuaire néolithique de Bazoges-en-Pareds (Vendéc). — MODE DE BRISURE des Branches montantes. — POLYARTHRITE ALVÉOLAIRE. — Photogr. Marcel Baudouin. — Echelle : 1/2 Gr. environ.
Légende : G, moitié gauche [BRISURE symphysienne] ; — D, moitié droite [BRISURE de l'angle] ; — R, rebords alvéolaires ; — Tr. m., Trous mentonniers ; — Ap¹, Ap², alvéoles des Prémolaires ; — Am³, alvéole de la dent de sagesse.



Fig. 37. — MODE DE BRISURE RITUELLE, par Fracture, des Os humains néolithiques, après Décarnisation, à l'Ossuaire de Bazoges-en-Pareds (V.). — D'après une Photographie de M. Marcel Baudouin. — Echelle : 1/2 Grandeur.
Légende : I. CUBITUS (gauche), ayant été fracturé pendant la Vie [a, b, Cal bien guéri], brisé, rituellement, après la mort à l'union de la 1/2 supérieure à la 1/2 inférieure [Fracture centrale]. — II. RADIUS (gauche), ayant été fracturé pendant la vie [d, Cal], brisé rituellement post-mortem à l'union du 1/3 inférieure avec les 2/3 supérieurs. — III. RADIUS (gauche), ayant été fracturé pendant la vie [d¹, Cal], brisé rituellement, à la mort (v¹) à l'extrémité supérieure (Fracture périarticulaire supérieure ¹). — IV. CUBITUS (gauche), atteint d'Ostéite de l'Olécrâne, ayant été brisé rituellement post-mortem à sa partie moyenne [III, Fracture centrale]. — IV, Fracture (E, S : Cal), pendant la vie, d'un 3^e MÉTATARSIEEN (droit).

2° ETAT DES OSSEMENTS. — Là, comme dans les autres Ossuaires, nous avons constaté :

1° La BRISURE RITUELLE DES OS LONGS (Fémurs, Tibias, Péronés, Humérus, Radius, Cubitus) ET DES CRANES ET DES MAXILLAIRES INFÉRIEURS (Fig. 36 et 37); — le respect des Os courts, sauf rares exceptions (*Métatarse* et *Métacarpe* surtout): *Mains* et *Pieds*, *Vertèbres* et *Côtes* en général, etc., etc.

2° Le dépôt de SQUELETES INCOMPLETS dans les TAS isolés.

3° LES ACTIONS HUMAINES DE DÉMUSCULARISATION OU DÉCARNISATION, bien connues désormais, y compris la *Trépanation des Os*.

4° Au point de vue médical, citons : a) Les *Affections osseuses* de l'Ossuaire (1); b) La constatation de l'existence de la *Déformation crânienne*; c) *L'Usure dentaire*, si caractéristique.

3° NOMBRE DE SUJETS. — A) *Nombre suivant les Tas*. — Les Tas que nous avons observés nous ont montré que les tas de la *Ciste* pouvaient être très *petits* ou très *gros*. — Les uns ne contenaient qu'un sujet; les autres plusieurs. — Nous avons noté :

Tas I : 2 sujets [1 *Adulte* et 1 *Jeune homme*].

Tas II : 5 sujets [1 *Adulte*; 1 *Jeune homme*; 3 *Enfants*].

Tas III : 15 sujets [13 *Adultes* et *Jeunes gens*; 2 *Enfants*].

Tas XXIV : 1 sujet [*Enfant très jeune*: 3 ans].

Il n'y a donc aucune règle à formuler à ce propos. Mais la *majorité des Tas* donne de 2 à 3 sujets. Comme on pourra le constater en parcourant nos descriptions détaillées, cela varie d'ordinaire de 1 à 5, le chiffre 15 (Tas *central*) étant une exception.

B) *Nombre des Sujets par Sexe*. — Nous ne croyons pas que l'on puisse différencier, dans tous les cas, les mandibules d'*Hommes* et de *Femmes*, surtout quand on n'opère que sur des fragments aussi *brisés* qu'à Bazoges! — Aussi ne donnerons-nous pas de chiffres à ce point de vue.

C) *Nombre des Sujets en totalité*. — Nous avons établi le nombre maximum de sujets, en nous basant sur l'*Os maxillaire inférieur*, qui se conserve très bien et qui, grâce aux *Dents* (en place ou libres), nous fournit des données très précises. — Cela : a) d'abord pour l'intérieur de la *Ciste*; b) puis pour son *Couloir d'Entrée*.

(1) Pour les *Lésions pathologiques* pendant la vie, voir *Loc. cit.* (*Arch. prov. Chir.*, 1914).

1° CISTE. — a) *Fouille 1913.* — Nous avons compté 109 mandibules pour la Ciste et nous ne croyons pas que ce chiffre soit trop élevé, malgré les rares doubles emplois possibles, en raison des faits observés relativement à cet os.

Nous pouvons donc tabler sans crainte sur 110 sujets.

b) *Fouilles antérieures.* — Tel est le chiffre que nous adoptons pour l'intérieur de la Ciste. — Mais nous ne devons pas oublier :

1° Qu'une exploration fut faite, il y a quelques années (1911), au côté Nord de l'Ossuaire, qui a pu faire disparaître plusieurs Tas d'ossements, et non un seul, comme nous l'avons admis plus haut (Tas N° 0).

2° Que jadis un sondage, plus sérieux, fut exécuté au Côté Est de la Sépulture, et que celle-ci a dû faire disparaître certains Tas d'ossements (1), surtout à l'Entrée du Couloir dans la Ciste.

Si donc, pour ne rien exagérer, nous n'ajoutons qu'un dixième, c'est-à-dire dix sujets ($100 : 10 = 10$) au 110 constatés, nous obtenons un total de plus de 120 Sujets pour l'Ossuaire de Bazoges.

2° COULOIR. — Dans le Couloir, nous avons trouvé, au point de vue *Maxillaires inférieurs*, en 1914 :

Un Enfant de 8 à 9 ans (N° 8); un Jeune Homme de 15 à 18 ans (N° 7); un Jeune Homme de 20 ans (N° 2). Soit 3 Enfants et Adolescents. — Un Homme de 25 à 30 ans (N° 1); une Femme peu âgée (N° 3); une Femme âgée (N° 4); 2 sujets indéterminés (N°s 5 à 6). Soit 5 Adultes. — Au total: 8 sujets, numérotés C. E. I: 1 à 8.

b) Les *Maxillaires supérieurs* ont donné, en plus, au moins 6 sujets (*Hommes âgés*), numérotés C. E. S : N°s 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

3° TOTALITÉ. — Si bien qu'en somme, il y avait des restes de : 1 [*Crâne entier*] + 8 + 6 = 15 *Squelettes*, dans le Couloir de la Ciste, dont 12 Adultes. — Si on les ajoute à ceux de l'intérieur (110 M. i. + 10 disparus = 120), on voit que des parties de 120 + 15 = 135 Cadavres au moins, furent apportés dans ce Monument.

Ce chiffre nous rapproche de celui du Mégalithe de Vendrest (150 Sujets tout compris), qui avait à peu près même capacité d'ailleurs.

D) *Nombre d'après les Ages.* — Nous l'avons établi, toujours à l'aide du *Maxillaire inférieur*, dans le chapitre intitulé « Époque des Décès ».

(1) Ce sondage, assez voisin du Coffre, a dû briser un certain nombre d'Os, sans parler de ceux qu'on a pu enlever à cette occasion.

4° DÉTERMINATION DE L'ÂGE DES SUJETS. — On sait qu'il n'y a guère qu'un moyen pratique de déterminer, à 5 ou 10 ans près, l'Age des Squelettes préhistoriques, et en particulier ceux de l'Époque néolithique: c'est l'examen méthodique de la *Denture*.

M. le Dr M. Baudouin a employé ici cette méthode, qui, grâce à l'*Usure dentaire*, si *caractéristique* pour cette période ancienne, permet de dater, approximativement, à 5 ans près, les squelettes [Siffre; Marcel Baudouin; etc.].

1° *Détermination par la Denture*. — On trouvera, dans un mémoire antérieur, la description de toutes les Mâchoires inférieures, qui ont permis d'obtenir les données nécessaires à ce sujet. Il est inutile d'y revenir ici. Nous avons d'ailleurs résumé, dans le Tableau ci-contre (N° I), toutes les notions acquises à ce point de vue, pour l'intérieur de la *Ciste*

Au total 30 *Enfants* et *Adolescents*, à âge déterminable par les Dents, sur environ 35 Squelettes, dont on a retrouvé les traces.

Et, en somme, 74 (44 + 30) indications pour 110 Cadavres.

2° *Détermination par un Os long*. — Mais, pour tâcher de se rendre compte de l'Age des Enfants de la Sépulture par une autre méthode que celle de la Denture, M. le Dr M. Baudouin a examiné une série de *Radius entiers* (1), de diverses tailles, relatifs à de très jeunes Enfants et à des Adolescents (2). Et il a mesuré ces os, au point de vue de leur *longueur* maximum et de la *largeur* de leur extrémité inférieure, correspondant au poignet [largeur maximum]; mais, comme on le pense, ces mensurations ne comprennent pas les *Epiphyses*, supérieure et inférieure, qui, forcément, ont disparu, lors de la Décarnisation, *avant le Transport même dans l'Ossuaire* (3).

Or, voici les résultats obtenus:

A. — ENFANTS ET ADOLESCENTS.

1° *Les deux Epiphyses absentes* (4).

| RADIUS. | Longueur. | Largeur. |
|---------|-----------|----------|
| N° I | 65 | 13 |
| N° II | 78 | 10 |
| N° III | 80 | 10 |
| N° IV | 85 | 12 |
| N° V | 87 | 14 |
| N° VI | 140 | 17 |
| N° VII | 140 | 18 |

(1) On sait que les *os entiers* d'Adultes sont ici très rares, puisque nous n'en n'avons trouvé qu'un *seul* pour 85 sujets!

(2) Ils ne sont d'ailleurs pas nombreux.

(3) Chiffres obtenus après *défalcation* de l'épiphyse supérieure, quand elle existait.

(4) On ne les a pas trouvées, en effet, dans la Ciste.

TABLEAU N° I.

AGE DES SQUELETTES DE L'INTÉRIEUR DE LA CISTE (1).

| | | AGE | N ^{os} DES MACHOIRES INFÉR ^{res} . [Dents et Usure Dentaire]. | TOTAL |
|--|---|----------|--|-------|
| I ADULTES: 44 cas. | AGÉS 18 | 70 ans | 34 | 1 |
| | | 65 ans | 44 | 1 |
| | | 60 ans | 3 (Tas III-A) + 21 + 43... | 3 |
| | | 55 ans | 13 + 27 + 39 + 48 | 4 |
| | | 50 ans | 14 + 16 + 19 + 28 + 45 + 46. | 6 |
| | Jeunes 26 | 45 ans | 11 + 18 + 38..... | 3 |
| | | 40 ans | 1 (Tas XXXI)..... | 7 |
| | | | 5 (Tas III) + 9 + 12 + 17 + 35 + 36 | |
| | | 35 ans | 2 (Tas XXXIII) + 15 + 20 + 22 + 29 + 32 + 42 | 7 |
| | | 30 ans | 4 (Tas III-B) + 7 + 8 + 30 + 31 + 37 + 39 + 40 | 7 |
| 6 (Tas XXXII) + 10 + 33 + 41 + 50 | | | | |
| II ADOLESCENTS 2 ^e Dentition 17 cas. | a) Dent de sagesse 11 cas Ado ^e escents | 20 ans | 84 | 1 |
| | | 18 ans | 74 + 18 | 2 |
| | | 16 ans | 78 + 85 | 2 |
| | | 15 ans | 79 | 1 |
| | | 14 ans | 86 + 87 + 91 | 3 |
| | b) 2 ^e Dentit. Enfants 6 cas | 13 ans | 75 + 88 | 2 |
| | | 12 ans | 76 + 85 + 89 | 3 |
| | | 11 ans | 90 | 1 |
| | | 10 ans | 83 | 1 |
| | | 9 ans | Âges difficiles à préciser. | 1 |
| III ENFANTS 1 ^{re} Dentition 13 cas. | a) Bas-âge 9 cas | 8 ans | Intervalle des deux denti- tions (n° 106; etc.). | |
| | | 7 ans | Pas de point de repère. | |
| | b) Très jeunes Enfants 4 cas | 6 ans | | |
| | | 5 ans | 99 + 102 | 2 |
| | | 4 ans | 93 + 99 + 101 | 3 |
| | | 3 ans | 94 + 95 | 2 |
| | | 2 ans | 96 + 103 | 2 |
| 1 an | 97 + 114 + 105 | 3 | | |
| | | 98. | 1 | |

Au total, donc : 1 vieillard de 70 ans pour 44 Adultes, dont 26 jeunes et 18 âgés de 40 à 70 ans. — Total : 44 sujets à âges déterminables, sur 70 squelettes trouvés.

(1) Pour l'âge de ceux du COULOIR, non répété ici, voir le texte (p. 73).

2° *Epiphyses en place (Supérieure seulement).*

N° VIII [Epiphyse sup. soudée [18 ans] = 200 [195] (1) — 25.

N° IX (gauche) [Epiph. sup. soudée (2) [Femme pres. ad : 20 ans] 220 [215] (3) — 37.

B. — ADULTE. N° X [*Homme*] = 227 (droit) — 37.

Des sept premières observations, on pourrait tirer quelques déductions, au moins provisoires, si l'on avait des données de *comparaison*.

En effet, le plus petit des Radius, non épiphysés, trouvés *entiers*, n'avait que 0^m065 ; et le plus grand avait 0^m140 de longueur. Nous avons ici une lacune importante : entre 0^m087 et 0^m140 [Entre les N° V et VI]. La largeur pour l'extrémité inférieure va (sauf l'exception du N° I) de 0^m010 à 0^m018.

Et, si nous avons, en Anatomie humaine moderne, des repères analogues, cela pourrait nous fournir des éléments de rapprochements utiles. Mais, comme jusqu'à présent, ils manquent totalement, il n'y a pas lieu d'insister! — Il n'y a donc rien à tirer de ces *Radius* entiers.

5° EPOQUE DES DÉCÈS [*Age des Squelettes*]. MORTALITÉ NÉOLITHIQUE. — En jetant un coup d'œil sur le Tableau précédent (N° I), qui donne — à peu près, tout au moins — l'Age des principaux squelettes, on sera frappé par deux faits, que M. le Dr M. Baudouin n'avait pas observés à Vendrest avec une telle intensité :

1° La *notable Mortalité* chez les Enfants et les Adolescents : 35 pour 109 environ dans la Ciste.

2° La *mort des Adultes* à un âge assez jeune, et l'*absence de Vieillards* à proprement parler, à Bazoges [Il n'y a pas de squelette semblant avoir atteint plus de 70 ans].

En effet, sur les 109 sujets de la Ciste, nous notons 35 décès de personnes âgées de moins de 20 ans (d'après la *dent* de sagesse); soit une proportion de *plus d'un tiers*. — A Vendrest, nous n'avons que 65 enfants et jeunes gens pour 150 sujets, c'est-à-dire *moins d'un tiers* [D'après Ferrier : exactement 40 *Enfants*; plus 25 *Adolescents*].

A Vendrest, d'autre part, nous avons trouvé un certain nombre de

(1) Le second chiffre correspond à l'os sans l'épiphyse.

(2) Ces deux os ont leur *point bicipital* soudé [soudure à 15-18 ans, en moyenne]. Ils correspondent donc à des sujets âgés de plus de 16 ans.

(3) Cette épiphyse ne se soude qu'à 20-25 ans [Testut].

sujets, ayant plus de 70 ans. — Or, nous ne croyons pas qu'il y ait eu un seul vieillard (1) ayant dépassé cet âge à Bazoges.

La vie était-elle donc plus difficile en Vendée? Ce n'est pas à croire, quoique les *Lésions pathologiques* observées aient été *moins fréquentes* à Vendrest, et quoique nous notions ici beaucoup plus de *Traumatismes* (6 Fractures consolidées). Si l'on vivait alors moins vieux en Vendée que dans le Bassin de Paris (ce qui était le contraire de ce qui existe aujourd'hui!), cela tient plutôt à une autre cause. Et on peut expliquer le fait parce qu'à cette époque Néolithique, la Vendée était un pays à *Civilisation* bien *plus avancée* que le Bassin de la Seine! — Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'alors ce Département n'était qu'une annexe du grand centre de Carnac, la Métropole de ces temps...

Il résulte, en somme, de la Statistique précédente — chose vraiment un peu étonnante! — qu'à Bazoges-en-Pareds l'âge de plus grande mortalité est l'*Age Adulte vrai* (30 à 40 ans), qui nous donne 21 cas pour 75, pour une période de dix ans, tandis que la *Vieillesse* ne donne que 19 cas, pour une période de trente ans, c'est-à-dire plus que double en durée.

Ce résultat d'une Mortalité, au moins double à l'Age Adulte de celle de la Vieillesse, paraît un peu extraordinaire. Il doit donc y avoir là une cause d'erreur qui nous échappe, à moins que les Néolithiques de cette époque et de cette contrée n'aient eu à subir des *influences pathologiques* (Maladies infectieuses aiguës, etc.) d'une intensité et d'une gravité considérables. — Mais nous manquons encore d'éléments pour résoudre un tel problème, sur lequel il serait *prématuré*, et dangereux pour l'instant, de s'appesantir plus longtemps.

6° EPOQUE ET RACE DES OSSEMENTS. — En raison des faits anatomiques suivants, incontestables [malgré l'existence de la *Dolichocéphalie*]:

1° *Absence de Perforation de la Cavité olécrânienne* des Humérus;

2° Grand nombre des *Péronés à section trapézoïdale* (par rapport au nombre des *P. cannelés*);

(1) Un fait qui semble bien prouver qu'il y avait peu de vieillards à Bazoges-en-Pareds, c'est que nous n'avons pas trouvé un seul STERNUM, dont le *Manubrium* soit soudé au corps.

Comme cette soudure ne se produit pas avant 45 ans et n'est parfois pas réalisée à 60 ans, si l'on prend ce dernier chiffre pour base [pour ne rien exagérer], on voit qu'il n'y avait pas, dans l'Ossuaire, pour ainsi dire, de sternums de personnes âgées de plus de 60 ans.

Or, en somme, les Dents n'indiquent que deux sujets de plus de 60 ans, dont les Sternums ont pu ne pas être apportés, d'ailleurs, dans la sépulture.

humaine auxquels ils correspondent, car il y en a très peu d'*entiers*, comme l'un de nous l'a montré dans un autre mémoire.

CRANES. — Pourtant, il est indispensable de dire quelques mots des *Débris crâniens* mis au jour, après avoir fait remarquer, à nouveau, que tous les Crânes trouvés avaient tous été, sans exception, *brisés*, d'une façon *rituelle*, avant d'être déposés dans cet Ossuaire.

Malgré cela, il semble bien résulter des cinq *Calottes* crâniennes, que nous avons pu reconstituer en partie, et du Crâne trouvé en 1914 dans le Couloir d'entrée, que la Race, assez petite, de Bazoges, était une race *DOLICHOCÉPHALE* pure, sans mélange de *Brachycéphales*.

A. — CISTE. — Voici, tout d'abord, la description des *Calottes* restaurées et trouvées dans *cinq Tas* différents de la CISTE.

1° TAS n° XIII.

CALOTTE CRANIENNE, composée de la moitié supérieure seulement des deux *Pariétaux*, restés *unis*. — *Os wormiens* très importants, près de l'occipital. Substance osseuse très épaisse. — Homme *Adulte*, âgé, très vigoureux [*Crâne n° XIII*].

Cette *Calotte* semble bien avoir été préparée à dessein par des *FRACTURES SPÉCIALES, voulues*, tellement elle est régulière. — Indices non calculables.

2° TAS n° XVII [CRANE B].

SUJET ADULTE (B). — Agé ; mais sutures osseuses non soudées [*Crâne n° XVII-B*].

CALOTTE CRANIENNE, composée du *Pariétal gauche*, d'une portion du *Pariétal droit* et de la moitié *gauche* de l'*Occipital*, ayant subi deux petites brisures dans l'Ossuaire. A pu être reconstituée dans son état primitif. Elle a été aussi détachée, *de façon voulue*, du Crâne d'origine.

Elle constitue par suite une portion de Crâne importante ; mais on ne peut pas prendre les mesures nécessaires pour les Indices.

La brisure ne correspond pas d'ailleurs aux sutures fronto-pariétales.

Sur les *pariétaux*, on voit très bien la *Déformation annulaire*, formant un sillon, marqué, de 0^m035 de large.

3° TAS n° XVIII.

Crâne, sinon presque entier, du moins un des plus complets, en tout cas, de l'Ossuaire. — Il s'agit d'un *Adulte* âgé [*Crâne n° XVIII*] et d'une *Voûte crânienne*.

Nous avons constaté qu'on avait mis dans ce cas dans l'Ossuaire une *CALOTTE CRANIENNE* presque entière, mais qu'elle s'était brisée en plusieurs points dans le Galgal.

Reconstituée, elle nous a donné une Voûte, formée par presque tout le *Frontal* (sauf les arcades sourcilières); presque tout le *Pariétal gauche* (sauf le bord inférieur); la moitié supérieure et antérieure du *Pariétal droit*.

Le sillon de la *Déformation annulaire*, très typique et très reconnaissable, est ici à 0^m01 en arrière de la suture fronto-pariétale. Il est large de 0^m040 et sa dépression dépasse 0^m003, surtout à gauche de la suture sagittale.

Cette calotte donne :

| | |
|--|--------------------|
| a) Courbe frontale antéro-postérieure..... | 0 ^m 120 |
| b) — pariétale..... | 0 ^m 130 |
| Diamètre antéro-postérieur du <i>Crâne</i> | 0 ^m 180 |
| Diamètre transverse | 0 ^m 130 |

Mais ces mesures ne permettent pas d'affirmer que l'INDICE CRANIEN est bien: $\frac{130 \times 100}{180} = 72,22$, parce qu'elles n'ont pas pu être aussi prises avec autant de précision qu'il convient. — Toutefois, cette Calotte donne franchement l'impression d'un CRANE DOLICHOCÉPHALE typique.

4^o TAS N^o XXII [CRANE C].

ADULTE. — Il faut y ajouter une CALOTTE CRANIENNE, très importante, correspondant à un crâne presque entier, en tout cas le *plus complet* de tous ceux de l'Ossuaire. — Sujet adulte, peu âgé [*Crâne* N^o XXII — C].

Elle est constituée par le *Frontal* presque intact; le *Pariétal droit* presque entier (il ne manque que les deux angles inférieurs); le *Pariétal gauche*, dont le quart antérieur fait défaut; l'*Occipital* presque entier (il ne manque que la fosse cérébelleuse droite et le pourtour du trou occipital comme d'ordinaire).

Cette voûte crânienne va nous fournir des mensurations très précises et partant de premier ordre.

| | | |
|--------------------|--|--------------------|
| <i>Frontal</i> { | Courbe antéro-postérieure médiane..... | 0 ^m 130 |
| | Diamètre transversal minimum..... | 0 ^m 100 |
| | — — maximum | 0 ^m 110 |
| <i>Pariétal</i> : | Courbe antéro-postérieure médiane..... | 0 ^m 130 |
| <i>Occipital</i> : | Courbe..... | 0 ^m 115 |
| | Diamètre antéro-postérieur maximum du <i>Crâne</i> | 0 ^m 185 |
| | — transversal maximum..... | 0 ^m 130 |

INDICE CRANIEN : 70, 21.

Ici, nous sommes certain de nos mensurations et nous avons bien affaire à un cas de DOLICHOCÉPHALIE, indiscutable (1).

(1) Ce fait nous permet d'accepter l'Indice précédemment obtenu, d'ailleurs plus élevé (72, 22).

Le Sillon de la *Déformation* annulaire existe, mais est peu marqué sur les *Pariétaux*. Par contre, il est très appréciable sur l'*Occipital*, au point d'élection, c'est-à-dire au-dessous du Pressoir d'Hérophile.

5° TAS N° XXIII.

Crâne d'ADULTE, dans la force de l'âge [*Crâne* N° XXIII].

1° Les débris correspondent à des fragments de *Pariétaux* et de *Frontal* du côté *droit*, au nombre de *dix*, à moins que certains ne se rapportent à un autre crâne.

Ce qui les caractérisent, c'est qu'ils présentent presque tous de petites *Cupulettes*, très rapprochées, du genre de celles de Vendrest (nous ne croyons pas à des morsures d'animaux, c'est-à-dire de Carnassiers en l'espèce, car il n'y en a pas une sur la face interne, et parce qu'elles sont localisées à une région). — Il est difficile d'affirmer ici que ces *Cupulettes* ne sont pas dues au Silex....

2° Il y a, en outre, une CALOTTE CRANIENNE, importante, en partie brisée dans l'Ossuaire, que nous avons pu reconstituer.

Elle est formée par le *Frontal* presque entier (il manque le bord droit); le *Pariétal gauche* cassé (l'angle inféro-postérieur n'existe pas); et le coin supéro-antérieur du *Pariétal droit*. La courbe antéro-postérieure médiane du *Frontal* donne: 130. Le diamètre minimum du *Frontal* est: 100.

Cette calotte a dû être détachée par une dislocation au point de *casure* postérieure, car il semble qu'il y ait là, par exception, des traces d'*Actions humaines*.

La *Déformation annulaire* près des *Pariétaux* est à peine reconnaissable, mais a dû exister.

En somme, pour la *Ciste*, Crânes en général allongés et Indices de 70 » à 72, 22: ce qui correspond à la *Dolichocéphalie* typique.

B. — Dans le Couloir, en 1914, on a trouvé la plus belle des Calottes crâniennes.

CALOTTE CRANIENNE DU COULOIR.

I. ENSEMBLE. — *Homme*. — *Sujet âgé*. — *Suture sagittale* presque ossifiée.

Crâne bien conservé. — Trace de *Déformation annulaire* (*Dépression*), surtout du côté *droit* (*Vallum, interne*, très sensible au doigt, de ce côté) (*Fig. 38*).

Dimensions: Diamètre antéro-postérieur (mesurable): 0^m188; Diamètre transversal (mesurable): 0^m140.

Si l'on tient compte de ces dimensions (peut-être un peu faibles en raison des *brisures*), il en résulte que l'*Indice crânien* est ici de 74,76.

Il s'agirait donc ici encore d'un crâne de vrai *Dolicocéphale*, puisque celle-ci va jusqu'à 75 ; mais, je le répète, vu les cassures, les *mensurations ne sont pas certaines*.

Aucune trace d'Action humaine post-mortem.

II. Os DIVERS. — 1° *Frontal* intact ou à peu près. Suture médio-frontale absolument *disparue*.

2° *Pariétal gauche*, presque intact. Mais il n'y a pas eu désarticulation d'avec l'Occipital. La suture pariéto-occipitale étant ossifiée, le crâne s'est cassé en plein Occipital, au moins au niveau de la partie moyenne. Donc il y a eu *brisure* du Crâne, au niveau de l'Occipital (*Fig. 38*).

3° *Pariétal droit*. — Il manque tout le bord postérieur. Il y a donc eu *brisure* sur le Pariétal de ce côté.

4° *Temporaux*. — Les deux *Rochers* droit et gauche existent,

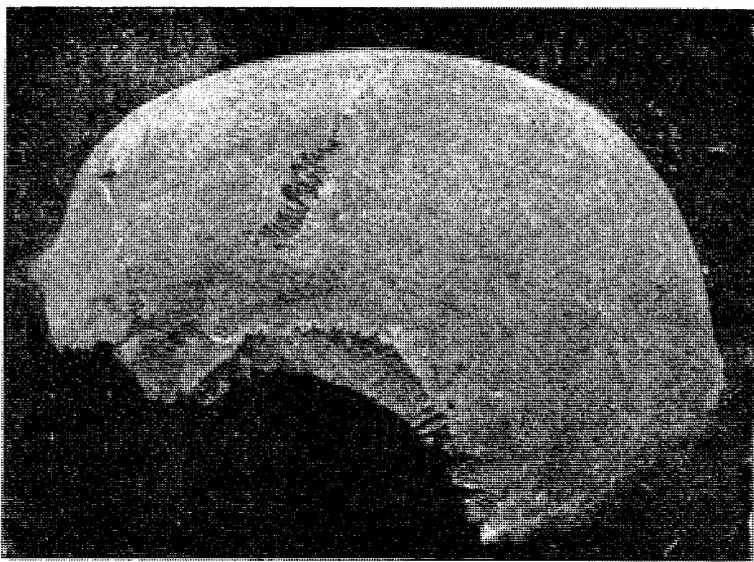


Fig. 38. — SÉPULTURE de la *Ciste des Cous*, à Bazoges-en-Pareds (V.). — Le CRANE, le mieux conservé, trouvé dans le *Couloir d'accès* [Photog. L. Rousseau], — *Echelle* : 1/2 Grandeur environ. — NORMA LATERALIS (Côté gauche).

mais sont désarticulés : il manque les *écailles* des temporaux, qui, d'ailleurs, ont pu se détruire dans l'Ossuaire. Il est donc probable que les *Temporaux* n'avaient pas été détachés de cette Calotte.

5° *Os de la Face*. — On a trouvé de même, avec elle, les deux *os nasaux*, les deux *malaires* et les deux *maxillaires supérieurs* (1). — La

(1) J'ai donné à ces Os les Nos 67 et 68.

face n'avait donc pas ici été *attaquée* ; et l'isolement de ces os n'est que consécutif au dépôt dans l'Ossuaire et partant spontané.

Mais, comme il manque le *Maxillaire inférieur* et tout l'*Occipital*, il est certain qu'il ne s'agit que d'un Crâne *décarnisé*, apporté dans l'Ossuaire après chute ou *ablation* de la mandibule et *brisure de l'Occipital* (1^{re} phase du Rite de la Brisure des Crânes néolithiques).

III. DENTURE (*Maladies*). — L'Etude de la *Denture des Maxillaires supérieurs* est fort intéressante et confirme le diagnostic d'*Homme âgé*. Il manque à gauche (par fracture) toutes les grosses molaires ; mais à droite le rebord alvéolaire est intact.

a) *M. g.* — I¹, très volumineuse et très épaisse (indiquant le sexe masculin) ; diastème de 0^m003 sur la ligne médiane entre I¹g et I¹d. — *Très usée*.

I², *Carie dentaire*, très prononcée, de la moitié postérieure, indiscutable. — *Très usée*.

C, très usée. Un point de *Carie dentaire* sur la face triturante.

Pm¹, tombée peut-être *ante-mortem*.

Pm², *très usée* à plat, déchaussée.

b) *M. d.* — Il manque M² et M³, *tombées* avant le décès (*Alvéoles obturées*) ; peut être chute spontanée, due à la vieillesse.

M¹, extrêmement *usée* en *cuvette*, presque jusqu'aux racines.

Pm² et Pm¹, moins usée. C, usée. I², usée obliquement, petite. I¹, dent usée, très élargie et épaisse, présentant en arrière une sorte de saillie (on dirait presque une double dent).

Cette mauvaise dentition, exceptionnelle chez les Néolithiques, indique un *Viillard* d'au moins 60 à 70 ans et un homme à *santé altérée*, à cause de l'état précaire des Dents et des deux *CARIES*.

IV. REMARQUES. — C'est donc d'un Néolithique presque dégénéré (au point de vue *dentaire* du moins) qu'il s'agit. Et cela concorde très bien avec la position qu'occupe ce Crâne. — Puisqu'il était dans le *Couloir* (et non pas dans la *Ciste*), c'est celui du PLUS RÉCENT SQUELETTE apporté dans l'Ossuaire. — Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il soit le *plus malade* de tous ceux recueillis à Bazoges-en-Pareds. — Il correspond à la période tout à fait terminale de l'utilisation de la Ciste des *Cous* comme Caveau à Ossements.

V. ACTIONS HUMAINES POST-MORTEM SUR LES OS HUMAINS. — RONDELLES CRANIENNES. — L'un de nous a montré ailleurs que les *Actions humaines post-mortem* sur les os de Bazoges-en-Pareds étaient très nombreuses et classiques (Type Vendrest).

Mais il nous faut au moins signaler l'une d'elles, déjà étudiée avec soin : celle qui consiste dans la confection des RONDELLES CRA-

NIENNES. — C'est à Bazoges-en-Pareds, en effet, que M. le D^r M. Baudouin a pu dépister l'existence de ces RONDELLES, FRUSTES, que, jusqu'à présent, on avait confondu avec de vulgaires *fragments* de parois crâniennes brisées par les terres, alors qu'en réalité il s'agit d'un *Acte, voulu et réfléchi*, qui est indiqué nettement par les *Stries de silex* et les traces de *Trépanations internes, post-mortem*.

Nous avons tenu à donner ici la photographie de quelques-unes des plus typiques (*Fig. 39; Ro.*).

9° AFFECTIONS PATHOLOGIQUES. — L'un de nous a décrit ailleurs les

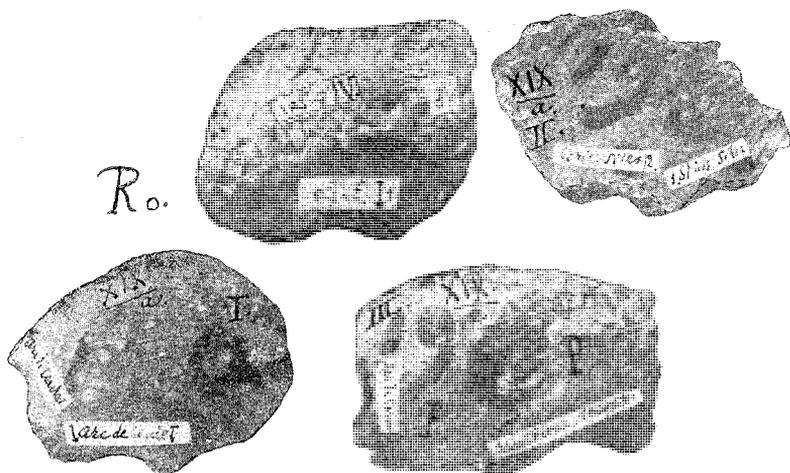


Fig. 39. — Sépulture de la Ciste des Cous. — RONDELLES CRANIENNES, obtenues post-mortem. — Tas n^{os} XIX., A (I et II) et C; et Tas IV. — P, Parietal; — Fr., Frontal.

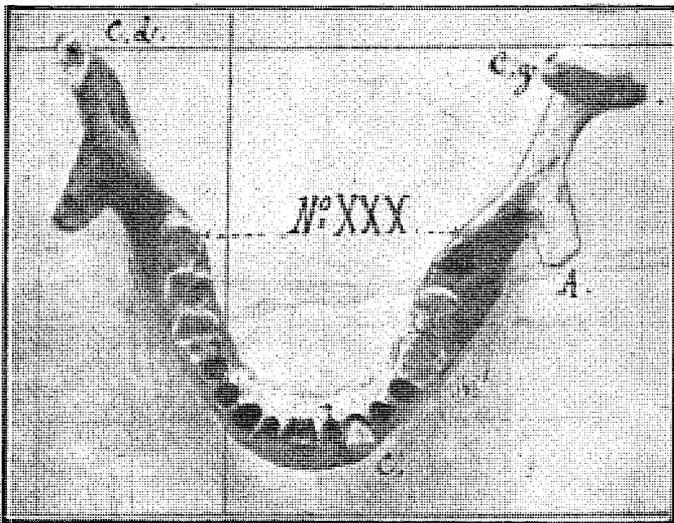
Lésions pathologiques constatées sur les Os de cet Ossuaire (*Fig. 36 et 37*); nous renvoyons à ces mémoires (1).

Toutefois, nous devons fournir ici quelques précisions sur les *Caries dentaires* de cette Sépulture, car, on le sait, cette affection, qui *débute* vraiment au Néolithique, renseigne très bien sur le genre de vie des Hommes étudiés ici.

CARIE DENTAIRE. — *a) Statistique.* — Nous n'avons trouvé, comme *Carie Dentaire*, que les 35 cas suivants, absolument indiscutables; pour les autres dents paraissant atteintes, elle est douteuse.

1° ENFANTS. — 4 Pm² cariées. — Ces 4 faits correspondent à des

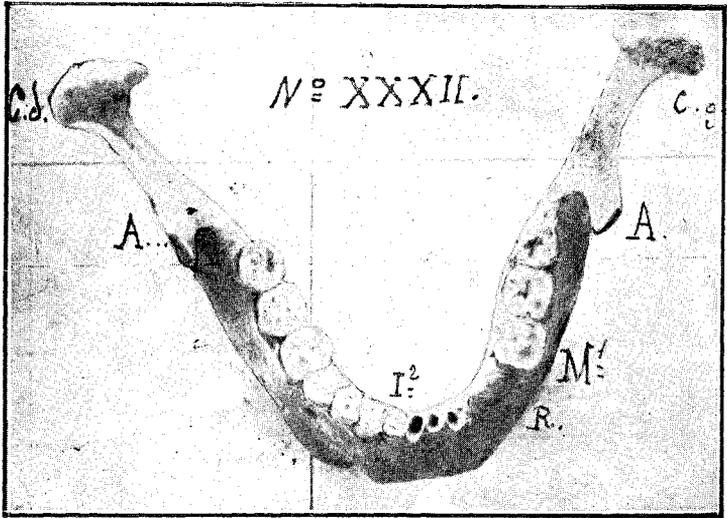
(1) Marcel BAUDOUIN. — *Loc. cit.*, 1914 (*Arch. prov. Chir.*). — Il faut conclure de là que les Néolithiques de Bazoges étaient déjà des *Civilisés*.



OSSUAIRE NÉOLITHIQUE DE BAZOGES-EN-PAREDS.
MAXILLAIRE INFÉRIEUR ENTIER [N° XXX].

Fig. 40. — Vue de Face du Bord alvéolaire [Photographie sur fond quadrillé au double centimètre]. — Echelle : 2/3 Grandeur environ.

Légende : C. d., C. g., Condyles, droit et gauche ; — A, Apophyses coronoides ; — M¹, Première grosse molaire gauche ; — C, Canine gauche.



OSSUAIRE NÉOLITHIQUE DE BAZOGES-EN-PAREDS.
MAXILLAIRE INFÉRIEUR ENTIER [N° XXXII].

Fig. 41. — Vue de Face du Bord alvéolaire [Photographie sur fond quadrillé au double centimètre]. — Echelle : 2/3 Grandeur environ.

Légende : C. d., C. g., Condyles, droit et gauche; -- A, Apophyses coronoïdes; — M¹, première grosse molaire gauche; — I, Incisive latérale; — R, point restauré à la plasticine, au niveau d'une *Brisure d'Ossuaire* [post-mortem].

caries du Collet, très profondes ; ces dents ont d'ailleurs été TROUVÉES libres et correspondent à des Enfants de 8 à 10 ans environ.

2° ADULTES. — Au total, 31 dents seulement.

a) 24 dents, libres, cariées. — Il s'agit de :

1° 10 grosses Molaires de la Mâchoire supérieure.

2° 4 grosses Molaires de la Mâchoire inférieure.

3° Six petites Molaires.

4° Trois Canines.

5° Une Incisive inférieure latérale.

b) 7 Dents fixées encore sur les Mâchoires.

b) Remarques. — Presque dans tous les cas, il s'agit d'une Carie ayant commencé nettement au niveau du Collet, et non pas sur la partie latérale ou la face triturante de la dent.

2° Il n'y a que douze Caries à cavités très profondes (8 molaires et 4 prémolaires). Les autres cas sont peu intéressants.

c) Fréquence. — Si nous supposons qu'il y a eu 82 sujets Adultes (1) dans l'Ossuaire, nous avons 82×16 (2) = 1.280 dents. Et 31 caries d'Adultes donnent 31 pour 1280. — Cela correspond à une proportion de 2,5 au minimum pour les Adultes. — Or, nous savons qu'à Vendrest la proportion n'était pas très différente (3), mais cependant un peu supérieure (3 0/0 environ), au lieu des 33 0/0 modernes!

10° DÉFORMATION CRANIENNE. — La Déformation annulaire, Néolithique, du Crâne, que l'un de nous a découverte à l'Ossuaire de Vendrest (4), est aussi marquée en Vendée (5) que dans le Bassin de la Seine (6).

a) Si elle n'est pas souvent très accentuée, on peut dire qu'elle est reconnaissable au niveau de la région pariétale rétro-frontale presque dans tous les crânes, surtout chez les Enfants, où elle est parfois très forte.

b) Le sillon occipital est plus rarement contestable, quoique très net dans deux cas (Nos XVI-C et XX-C), parce que les os occipitaux sont tous fracturés au-dessous de la Protubérance occipitale externe (RITE FUNÉRAIRE).

(1) 70 (Ciste) + 12 (Coulloir) = 82 [Voir plus haut].

(2) Au lieu de 32, parce qu'on ne mettait ici d'ordinaire dans la Sépulture que la moitié des deux mâchoires [Cf. Mémoire antérieur].

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Loc. cit.*, 1911 [Voir p. 224-226].

(4) Marcel BAUDOUIN. — *Démonstration de l'existence de la Déformation artificielle du Crâne à l'époque néolithique dans le Bassin de Paris.* — *C. R. Ac. des Sciences*, Paris, 1909, 14 juin. — *Bull. Soc. Préh. France*, 1909, p. 278-280.

(5) Marcel BAUDOUIN. — *La Sép. de Vendrest.* — *Loc. cit.*, 1911 [Voir p. 227].

(6) Comparez avec l'art. L. LUNIER [Art. Crânc]; in *Dict. de Méd. et de Chir. prat.*, 1869, t. X, p. 188.

1° *Statistique.* — Nous avons noté, en particulier, la Déformation dans les Tas d'Ossements suivants :

- 1° II-E (fragment C). — ENFANT.
- 2° V-B (fragment n° 2). — Cas léger, mais typique. — JEUNE HOMME.
- 3° VI-A. — Peu marquée. — ADULTE.
- 4° VI-B (fragment n° 1). — Caractéristique. *Saillie* marquée à l'intérieur du crâne. Longueur du sillon : 0^m035. — ENFANT.
- 5° VI-C (fragments). — JEUNE HOMME (n° 2). — Très accentuée. Saillie intérieure (Saillie de la suture fronto-pariétale).
- 6° IX-A (n° 2). — Très marquée. — ENFANT. — *Occipital très déformé.* — Vallum intérieur.
- 7° IX-B (n° 1). — ADULTE. — Très marquée. — Vallum intérieur.
- 8° IX-C (n° 1). — ADULTE. — Peu accentuée à l'extérieur. — Fort vallum à l'intérieur.
- 9° XI-C (n° 2). — JEUNE HOMME. — Peu marquée.
- 10° XII-A (n° 1). — ADULTE. — Très nette.
- 11° XIII-A. — ADULTE (n° 1). — Poli à la surface. Peu intense.
- 12° XIV-A (n° 2). — ENFANT. — Typique.
- 13° XV-A (n° 1). — JEUNE HOMME. — Typique. — Sillon large de 0^m035 au niveau de la Bosse pariétale. — Saillie, *très nette*, à l'intérieur, surtout en bas du Pariétal *gauche*. — L'os a l'ASPECT POLI, comme cela est fréquent, au niveau de la dépression.
- 14° XVI-C (n° 2). — ENFANT. — *Sillon occipital* à la base ; large de 0^m030, il siège au-dessous de la protubérance occipitale interne. — Très marqué et très caractéristique.
- 15° XVII-A. — ADULTE jeune. — *Aplatissement latéral* notable.
- 16° XVII-B. — 1° ADULTE jeune (sutures libres). — Déformation sur les *deux Pariétaux*, formant *calotte*. — Sillon de 0^m035, rétrofrontal.
- 17° XVII (n° 1). — ADULTE (âgé). — Sillon très typique, commençant ici à 0^m040 derrière la suture fronto-pariétale. Large de 0^m040, il correspond à une Dépression très forte, de 0^m003, surtout sur le *Pariétal gauche*, car il s'agit aussi d'une calotte crânienne.
- 18° XIX-B. — *Occipital* un peu aplati. — ADULTE.
- 19° XIX-D (n° 2). — JEUNE HOMME. — Typique. — Vallum à l'intérieur. — Longueur du sillon : 0^m035.
- 20° XX-C (n° 1). — ADULTE. — Sillon peu marqué sur les *Pariétaux* ; mais il est très appréciable sur l'*Occipital*, au point habituel, c'est-à-dire au-dessous du Pressoir d'Hérophile.
- 21° XXIII (n° 2). — Déformation à peine appréciable. — Calotte crânienne d'ADULTE *âgé*, d'ailleurs.
- 22° XXIV. — Sillon annulaire. — Poli à la surface. Saillie interne. — ADULTE.
- 23° ENFANT. — Pariétal.

Au total, nous avons constaté l'existence de la Déformation sur 23 Crânes, qui se rapportent à des :

| | |
|-----------------------------|----------|
| a) <i>Enfants</i> | 6 fois. |
| b) <i>Jeunes gens</i> | 5 fois. |
| c) <i>Adultes</i> | 12 fois. |

2° *Fréquence*. — Mais, si les crânes n'étaient pas tous *brisés*, il est clair que nous l'aurions notée sur tous, puisqu'elle est ici très souvent apparente, même chez des sujets âgés [ce qui, à Vendrest, n'était pas toujours le cas], comme le montre le chiffre ci-dessus (12).

3° *Persistence de la Coutume* (Transition). — On ne s'étonnera pas de cette constatation, quand on réfléchira que c'est à quelques lieues seulement à l'Est de Bazoges-en-Pareds que la Déformation annulaire a été constatée, pour l'*Epoque moderne*, il y a environ 50 ans, dans les Deux-Sèvres(1). C'est ce qui nous a fait dire que nombre de *Traditions néolithiques* existaient encore en Vendée au siècle dernier!

D'ailleurs, en Vendée, nous avons constaté l'existence de cette Déformation à l'époque *gallo-romaine*, fait qui constitue une indiscutable *transition* et un anneau intéressant de la chaîne que représente la persistance de la Coutume de la Pierre polie à nos jours.

4° *Action sur le Cerveau*. — M. le D^r M. Baudouin a moulé, au plâtre, la *surface interne* de quelques-uns des Pariétaux *déformés* de Bazoges, pour étudier les modifications survenues par ce fait au niveau des Circonvolutions cérébrales sous-jacentes, comme il l'avait fait jadis pour des *Crânes gallo-romains*.

Il est indiscutable qu'au point comprimé, chez les Adultes comme chez les Enfants, les impressions digitales et les crêtes mamillaires de la table interne sont bien moins *fortes* au niveau du sillon pariétal de compression que partout ailleurs. Ce qui se conçoit très bien, puisque la striction a été faite au moment où le crâne osseux était encore très malléable. Par contre les impressions vasculaires sont très marquées ; et elles se dessinent nettement sur l'empreinte intracérébrale en plâtre.

(1) Cf. art. LUNIER. — *Loc. cit.*

§ VI. — CENTRE OU STATION NÉOLITHIQUE DE LA PLAINE
DU FIEF DES COUS, A BAZOGES-EN-PAREDS.

1° DÉCOUVERTES NÉOLITHIQUES. — a) Nous avons dit plus haut qu'en 1889 M. le P^r Lièvre (de Poitiers), originaire de Bazoges-en-Pareds même, avait indiqué l'existence, dans cette commune, d'une *Station néolithique*; mais nous ne croyons pas qu'il ait fait alors allusion à la *Plaine du Fief des Cousins*, dont il n'a jamais parlé.

b) Pour notre compte, nous n'avons pas connaissance de trouvailles préhistoriques, faites dans les environs immédiats du bourg.

Nous avons seulement vu, à l'école communale de Bazoges-en-Pareds, deux *Haches polies*, dont une en diorite, que nous a très aimablement montrées M. l'Instituteur et qui proviennent de la commune.

c) Mais il est utile de signaler ici qu'une *SOURCE*, avec *Fontaine*, dont l'eau est excellente, se trouve à 350 mètres environ au Sud-ouest du *Galgal des Cousins*.

Comme on a trouvé, aux alentours, des *silex taillés* et des *pièces néolithiques*, il est probable qu'il y avait, sur les bords des rivières de l'Arkanson et du Loing, une *Station préhistorique*, de plein air.

d) Aussi avons-nous la certitude que cette région a dû être très habitée à l'époque néolithique, à cause de sa situation exceptionnelle, presque au confluent des deux rivières, le *Loing* et l'*Arkanson* (1), et aussi à cause de la présence des nombreux vestiges qu'ils y ont laissés et que nous allons brièvement signaler maintenant.

2° MONUMENTS MÉGALITHIQUES ET SÉPULTURES NÉOLITHIQUES DES COUS. — Le plateau des *Cous*, si bien situé et si bien exposé, a dû, en effet, être *très peuplé* à l'époque Néolithique. Nous en avons comme preuve la quantité de *Monuments funéraires* réunis en cet endroit, qui en faisait une vaste *Nécropole*. Nous retrouvons, en effet, dans un rayon de 3 kilomètres au maximum autour du *Galgal des Cousins*, *cinq Dolmens* (2) et *cinq autres Galgals* (3) (*Fig. 1*).

A. *Mégalithes*. — a) *Dolmens*. — Ce sont : 1° Le *Dolmen des Pierres folles*, en partie détruit à la fin de l'époque *romaine*, comme les fouilles faites nous l'ont prouvé (*Fig. 4*; et *Fig. 3, π*).

2° Le *Dolmen de la Pierre Rousse*, aujourd'hui complètement détruit, et qui se trouvait dans le champ du même nom, près de la maison du *Petit Miteau* (*Fig. 2, b*; et *Fig. 1*). Sa destruction défini-

(1) Ces deux ruisseaux réunis se jettent, à 1 kilom. environ de là, dans le *Lay*, fleuve assez important, descendant directement à la mer.

(2) Tous ces *Dolmens* ont été cités déjà par les archéologues locaux, depuis Gobert (1864) et F. Baudry (1872).

(3) Nous étudierons ultérieurement tous ces *Mégalithes*.

tive remonte à l'époque de la construction de la ligne de chemin de fer voisin (Ligne de Vouvant à Chantonnay).

3° Le Dolmen de *Pulteau*, actuellement en ruine, sur le bord de la route allant de Mouilleron-en-Pareds à La Caillère (Fig. 1 ; π).

4° Le Dolmen de *Pierre Levée de la Lande*, bien connu, vidé jadis, restauré et ayant conservé une partie de son Galgal (1) (Fig. 1 ; π).

5° Le Dolmen de la *Pierre couverte*, qui se trouvait dans la commune de Saint-Hilaire-du-Bois, non loin des rives de l'Arkanson. Il est aujourd'hui complètement détruit également (Fig. 1).

b) Aux Landes de Bazoges, il y a eu, en outre, un *Alignement* important (Fig. 1).

B. *Galgals*. — Deux des Galgals que nous connaissons sont aujourd'hui complètement *détruits*, et un autre (N° II) le sera prochainement.

1° Les deux galgals détruits étaient très voisins de celui qui nous occupe (2), et, d'après les données que nous avons pu recueillir, l'égalisaient en grandeur (Fig. 2 ; III et IV).

2° Dans celui situé dans le champ dit des *Arrachailles* (n° III), à quelques centaines de mètres au Sud-est du Galgal des Pierres Folles (N° I), on aurait, paraît-il, trouvé une *hache polie* et quantité d'*ossements* (Galgal N° III : Fig. 2 ; III).

3° Nous ne connaissons pas encore le résultat des fouilles opérées (3) dans celui touchant presque le nôtre, situé au Sud-ouest, à 50 mètres environ, et en voie de démolition en 1913 (*Galgal N° II*). Il était à 50 mètres environ au Sud-ouest du Dolmen (Fig. 2 ; II).

Il faut noter ici, d'une façon spéciale, que la *Ciste* de ce second Galgal des *Cous* (N° II), si malheureusement détruite en 1913, avait aussi son Couloir orienté à 112° (4).

Cette similitude absolue d'Orientation pour l'Entrée démontre que l'Orientation était bien commandée par une *Idee directrice*, qu'il fallait suivre à tout prix dans ces constructions [Sans cela, si les Entrées avaient été distribuées au hasard, il n'aurait pas ici *pareille similitude* !] (5).

(1) Marcel BAUDOIN. — *L'Allée couverte de la Pierre Levée des Landes, à Bazoges-en-Pareds* (V.). — Inédit.

(2) Il subsiste encore le long de la haie séparative du champ voisin une partie du Galgal (le bord) et on peut s'y rendre compte de la disposition, *régulière et voulue*, des pierres.

(3) R. VALETTE. — *Brosse de Bazoges-en-Pareds* (V.). — *Bull. Soc. Antiq. Ouest, Poit.*, 1913, n° 3 et 4, p. 87.

(4) Constatation faite sur les lieux à la Boussole (1914).

(5) Il faut remarquer qu'ici les *Entrées* ne regardent pas du tout les *Vallées* voisines, comme cela devrait être, si la théorie de MM. de Mortillet était exacte. — C'EST MÊME TOUT LE CONTRAIRE QU'ON OBSERVE, de même que pour *l'Allée couverte*, voisine, *des Pierres folles des Cousins*, orientée d'ailleurs aussi suivant une *Ligne solaire*, mais différente.

Ajoutons que, si la théorie de M. le D^r M. Baudouin est exacte, et que, si c'est le SOLEIL qui est à la base de cette *Coutume architectonique*, ces deux Galgals sont forcément de la même époque, en raison du phénomène de la Précession des Equinoxes.

Il est probable qu'il y avait encore d'autres *Galgals* dans cette plaine. En effet, le Cadastre montre qu'en 1830 il y avait là toute une série de *très petites Parcelles* (1), dont on ne peut comprendre l'existence, dans cette plaine sans arbres et sans grands terriers (comme dans le Bocage voisin), que si elles ont correspondu jadis à des *Brosses*, c'est-à-dire à des amas de pierres, petit à petit démolis au cours des siècles (*Fig. 2*), sans que le souvenir de trouvailles d'Ossements humains se soit conservé.

* * *

Il y avait donc, dans les environs immédiats du Galgal des *Pierres Folles des Coux*, deux Dolmens et trois Galgals, autre que celui qui nous occupe. Cela indique bien une longue occupation de la région ou alors une population *très dense*; mais, par ce que nous savons des conditions d'existence de l'homme préhistorique, nous inclinons plutôt à penser à une longue succession de générations néolithiques, ayant construit, successivement, comme sépultures, soit les dolmens, soit les galgals.

Mais il est, bien entendu, impossible d'être affirmatif à ce sujet.

La disposition du Galgal des Coux est reproduit, en somme, en petit, par celle de certains *Tumulus* de l'*Age du Fer* (de la Côte-d'Or, par exemple), constitués par des pierrailles, entourant un *Loculus* ou *Caisson* un peu grand, formant loge, à parois de pierres dressées verticalement, et sans couverture [Cf. B. S. P. F., 1915, p. 108 et 110].

Tout se répète, quand le *sous-sol* est le même. — C'est la TERRE qui commande aux Hommes, qu'elle nourrit...

(1) Dans le champ N° 200, à 40 mètres à l'Ouest du Galgal N° II (*Fig. 3; G*), il y avait, encore, en 1913, un petit *Amas de Pierres*, qui devait correspondre autrefois à une Sépulture démolie et disparue *depuis longtemps* (N° V).

Détruit fin 1913, il n'a fourni aucun ossement : ce qui se conçoit, puisqu'il ne correspondait qu'à la *partie Ouest*, située à l'Ouest de la Ciste probable!

CONCLUSIONS.

L'étude qui précède démontre la réelle importance et le très grand intérêt scientifique du Monument et de la Sépulture du *Galgal des Cous* (N° I), à Bazoges-en-Pareds.

On ne peut que très vivement regretter, par suite, la Destruction totale, sans profit pour la Science, du *Galgal* (N° II), voisin, dont les dernières pierres auront sous peu disparu !

Il faut donc savoir gré à la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE d'avoir sauvé du vandalisme moderne cet unique exemplaire, dans l'Ouest, d'un type spécial de *Mégalithe Sépulcral Néolithique*, en n'hésitant pas à acheter le terrain et à faire les frais de la solide Restauration qui en a été exécutée.

De plus, grâce à la subvention qui lui a été accordée par l'*Association française pour l'Avancement des Sciences*, elle a pu faire connaître au Monde savant cette découverte, et publier la description illustrée du très intéressant Mobilier funéraire, recueilli par nos soins, et des travaux exécutés.

Nous sommes particulièrement heureux, dans ces circonstances, d'avoir pu mener ainsi à bien la très délicate tâche qui nous avait été confiée, et conserver à la Vendée, comme à la Science, l'un des plus beaux bijoux des Temps passés.

Souhaitons qu'il demeure longtemps tel que nous l'avons laissé en Juillet 1914, et que de nouveaux Vandales ne viennent pas détruire l'œuvre architecturale et scientifique accomplie !

A propos des Eolithes du Puy-Courny (1).

PAR M. LE D^r

BALLET (Paris),

Ancien Président de la *Société préhistorique française.*

Mes collègues s'étonneraient sans doute si je ne prenais pas la parole en faveur des Eolithes, qu'ils savent que j'étudie depuis longtemps. Ce serait de ma part une véritable défection si je ne venais à la barre défendre mes vieux clients.

Tous ceux qui me connaissent savent combien je suis respectueux des personnes; si je combats les idées et si je soutiens les miennes, un peu énergiquement peut-être, ils savent que je conserve toujours la déférence et la sympathie qu'on doit à ses contradicteurs. J'ajouterai encore ceci : j'évite soigneusement les personnalités. Ma confession étant faite, me voilà plus à l'aise pour commencer ma plaidoirie.

Il ne suffit pas qu'une cause soit bonne pour la gagner : il faut encore savoir la plaider; et j'ai peur que la tâche n'excède mes forces.

Depuis bien longtemps j'étudie les Eolithes et pour moi leur existence ne fait plus aucun doute. Mais une conviction personnelle est insuffisante; il faut pouvoir la faire passer dans les esprits d'autrui; et voilà la grande, l'énorme, difficulté, quand ces esprits sont imbus d'idées contraires et n'ont pas toujours suffisamment étudié la question.

De plus, on admet difficilement qu'un homme soit assez audacieux pour se mettre résolument en travers des idées généralement acceptées. Dans les questions difficiles et controversées, on est d'ordinaire assez enclin à juger d'après des personnalités plus ou moins marquantes. C'est plus commode et moins fatigant que de chercher soi-même, on en conviendra !

Les Eolithes ont été reconnus par des savants de premier ordre : Prestwich, Lyell, de Quatrefages, G. de Mortillet, sir John Lubbock; de nombreux savants Anglais et Allemands; l'éminent géologue, M. Rutot, de Belgique; et bien d'autres encore. Je n'aurai

(1) Ce travail devait être communiqué au *Congrès préhistorique de France*, session d'Aurillac, qui n'a pu avoir lieu en 1914.

garde d'oublier l'abbé Bourgeois, Rames, sur le terrain duquel nous sommes aujourd'hui ; Carlos Ribeiro : des voyants, des précurseurs, auxquels j'offre ici tous les hommages qui leur sont dus pour leur clairvoyance, leurs travaux, leurs efforts et les luttes dont ils ont souffert.

Vous voyez, Messieurs, que, pour croire aux Éolithes, il n'y a pas que des ignorants, des hallucinés ou des cerveaux affaiblis !

Quant à moi, je marche modestement dans la voie tracée par mes illustres devanciers, me trouvant très honoré d'être en si belle, en si noble, compagnie.

On a voulu donner à l'ostracisme, dont on frappe les éolithes, des raisons scientifiques ; et l'on s'est efforcé d'en trouver. On a donc invoqué les causes actuelles, les influences atmosphériques, le gel, la chaleur, les choes, les roulis, les courants et surtout la mer.

Tous ces agents, paraît-il, fabriquent des Éolithes plus beaux que nature ! J'allais oublier qu'on a encore invoqué les broyeuses de Mantes comme un argument péremptoire, décisif. Qu'on ait pu s'abuser à ce point, cela prouve qu'on se fait une idée bien imparfaite des éolithes...

Mais en admettant que ces causes, dont on a, comme à dessein, exagéré singulièrement la fréquence et l'importance, produisent des éclatements de silex, le problème ne serait point résolu. Il ne suffit pas de savoir que le silex peut se débiter sous l'influence de causes naturelles pour affirmer que l'éolithe n'existe pas. C'est un raisonnement qui manquerait de force et de justesse. Il faudrait prouver que ces éclats peuvent être confondus avec les éolithes et qu'ils simulent le travail intentionnel. Si même on arrivait à faire cette preuve, cela ne serait pas encore concluant. Nous avons des machines qui font de la dentelle de tout style, des chromos qui reproduisent des tableaux de maître ; et nul ne songerait à nier ces superbes œuvres d'art que sont le point de Venise ou les toiles du Titien ou du Veronèse.

Trouverait-on, un jour, un morceau de marbre façonné par les causes naturelles, en simili Venus de Milo, que cela ne prouverait en aucune façon que la merveilleuse Statue du Louvre n'est pas une œuvre humaine. Or, les causes extérieures ne font pas même de simili éolithes ; elles ne font que des morceaux de silex... tout simplement.

Il est deux catégories de personnes qui repoussent les éolithes. La première, la moins nombreuse et il semble la plus savante, ne veut point d'éolithes, peut-être pour des raisons extra scientifiques, qu'on n'aime pas avouer. La seconde, de beaucoup la plus nom-

breuse, repousse l'éolithe, parce qu'elle ne le connaît pas. On n'a pas pris la peine de l'étudier assez longuement.

Les gisements d'éolithes sont rares jusqu'à présent (1) ; on ne s'efforce point de les rechercher. On se contente des spécimens que l'on voit dans les musées et les collections particulières, où, j'ai le regret de le dire, on ne voit guère que des morceaux sans caractère, ramassés dans le gisement : voilà tout ! — Tous les silex de Thenay, du Puy-Courny, ne sont point taillés ; il faut savoir les reconnaître et faire une sélection. Autrement il est impossible d'y rien voir, malgré toute la bonne volonté du monde.

Quelle est la personne qui confondra de la dentelle mécanique avec de la dentelle vraie ? Demandez donc cela à toutes nos dames ! Quel est l'homme qui prendra une chromolithographie pour un tableau de Memling ou de Raphaël ? Les préhistoriens, doués de sens commun, de la faculté de raisonner et de comparer, ne peuvent pas se laisser prendre à ces simili-éolithes, qui éveillent la sollicitude inquiète de tant de personnes, pleines de bonnes intentions, je veux bien le reconnaître, mais qui ne paraissent guère avoir étudié les éolithes.

Remarquons en passant, et cette remarque a bien sa saveur, que toutes ces causes ne sont invoquées que contre les Éolithes. On ne leur attribue point la fabrication des Paléolithes. Si l'on admettait un jour que le gel, la chaleur, la mer, etc., etc., fissent des paléolithes, quel coup mortel porté à la Préhistoire ! — Nous aurions été dupes d'une illusion et nous n'aurions plus qu'à plier bagage....

Il est vraiment surprenant qu'en présence d'un silex, dont on ne saisit pas sur le champ le caractère intentionnel, on fasse toutes les hypothèses imaginables et inimaginables, en rejetant, a priori, impitoyablement, l'hypothèse humaine, même quand celle-ci pourrait raisonnablement être faite (2). On a oublié, avec toutes ces causes naturelles, de mentionner les causes d'erreur que pourrait produire l'homme lui-même. Beaucoup d'entre vous ont visité, pendant le Congrès de Tours, en 1910, les tailleries de silex de Meusnes (Loir-et-Cher). Les ouvriers vont jeter leurs débris dans les champs environnants ; et, comme il y en a déjà des quantités énormes sur une grande étendue, jugez quel danger pour les Préhistoriens de l'avenir ! On découvrira un jour une station, un superbe atelier néolithique, à Meusne. Le Meusnien fera concurrence au Pressignyen !

(1) Il en était ainsi autrefois des gisements de Paléolithes. — Aujourd'hui, on en trouve partout, quand on veut bien chercher.

(2) Lors de la découverte des silex du Grand-Pressigny, certains savants, très avisés, ont préféré y voir les débris d'une taillerie de pierres à fusil. — Ce sont ces savants là qui nous recommandent la circonspection !

Les savants, qui iront chercher de ce côté, n'auront qu'à se bien tenir. On trouvera tant de silex taillés qu'on en sera décontenancé et qu'on invoquera encore, sans aucun doute, le gel et la chaleur, sans oublier les roulis et les courants. Je n'ai pu résister au désir de vous signaler ce danger pour l'avenir.

Généralement, dans toutes les études, on va du simple au composé. Je crois qu'en Préhistoire il faut faire le contraire. C'est en partant de pièces très finies, très perfectionnées, que l'on arrivera à accepter la pièce la plus sommaire, en passant par tous les degrés de l'échelle, par tous les anneaux de la chaîne. C'est cette filière qu'il faut suivre absolument, si l'on veut obtenir ce coup d'œil indispensable au Préhistorien. Quand on a longuement fait cette étude, on arrive à reconnaître les éolithes sans hésitation, car, entre eux et les paléolithes sommaires, il n'y a d'autre différence que le gisement et souvent la nature du silex. Il faut donc arriver à reconnaître le caractère intentionnel, seul vrai critérium ; et l'on sait que ce n'est pas sans peine que les savants les plus qualifiés sont arrivés à reconnaître les haches d'Abbeville. Le critérium, au sens absolu du mot, ne saurait exister ici, suivant moi. Le critérium ne peut être que la résultante des observations faites sur les pièces que l'on examine, en ayant soin d'y apporter l'esprit de critique et de comparaison, et une dose suffisante d'expérience.

Je ne nie pas l'action des causes naturelles, des agents extérieurs, mais dans une certaine mesure. Je dis seulement que cette action a été considérablement grossie, et, il me semble, assez mal comprise. Ces causes, je commence par le dire hautement, ne sauraient en aucun cas donner à un silex ce caractère intentionnel que peut seul lui imprimer une volonté intelligente. Cette idée a aussi été émise par M. Rutot, dans un savant travail qu'il a publié en 1902 (1).

Nous allons passer rapidement en revue les principales causes invoquées. Cette étude a été magistralement faite par M. Rutot dans le travail que je viens de vous indiquer. Je ne m'étendrai donc pas ; je vous renvoie à ce savant travail.

Tous les géologues s'accordent à donner à la mer et aux courants la fabrication des cailloux roulés. Il serait d'ailleurs difficile de faire autrement. Si la mer cassait les cailloux en les roulant, les géologues l'auraient sans doute remarqué ! Je n'ai vu cela nulle part dans les nombreux auteurs que j'ai lus ! D'ailleurs la même cause ne saurait produire deux effets contraires. Cependant beaucoup de

(1) RUTOT. — *Défense des Eolithes*. — Bruxelles, 1902.

personnes soutiennent qu'en roulant les galets la mer les casse aussi.

Quand on émet une pareille proposition, on oublie :

1° Que les galets plongés dans une eau très dense perdent beaucoup de leur poids.

2° Que la mer ne secoue pas les galets dans un sac ou dans un panier, auquel cas elle les casserait infailliblement. Elle les agite dans une masse fluide, sans cesse en mouvement, qui fait un matelas élastique à chaque galet et amortit considérablement les chocs.

3° On oublie la façon dont les galets s'abordent dans la lame qui les agite. On semble croire qu'ils se précipitent en ennemis les uns sur les autres et qu'ils s'éclatent mutuellement. Il n'en est rien.

La lame vient du large; elle s'élève et se recourbe en volute. Les galets sont attirés dans la volute. Puis la lame s'abaisse graduel-

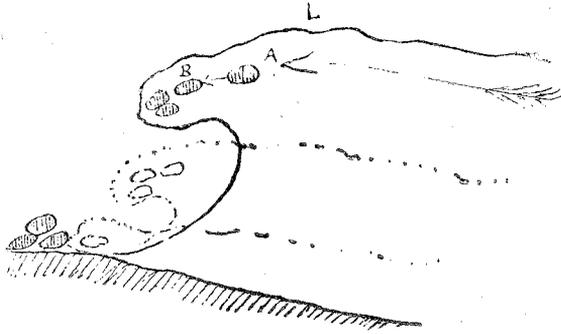


Fig. 1. — Mécanisme des Transports des Galets par la Lame, sur la Plage. —
Légende : A, volute de la lame ; — A, sens du mouvement ; — A et B, *Cailoux* transportés.

lement et la volute vient enfin aboutir à la plage, où elle dépose ses galets en lignes parallèles. Si le galet A vient frapper le galet B (Fig. 1), celui-ci qui est mobile ne résiste pas; il s'éloigne et va frapper un autre galet qui en frappe un autre et ainsi de suite. C'est un vrai carembolage. Les galets étant mobiles ne se cassent pas en roulant, du moins d'une façon générale. Ils se frottent suffisamment pour s'user et s'arrondir (Fig. 1).

J'en ai d'ailleurs fait l'expérience malgré moi. J'ai été roulé avec des galets par une lame furieuse. Les galets frappaient ma tête à coups redoublés, me produisant de formidables résonnances dans le crâne. Rejeté heureusement sur la plage, j'ai tâté immédiatement mon cuir chevelu; il était intact. Pas une éraillure, pas une gouttelette de sang, pas même une contusion! Comment pourrais-je

croire que les galets se cassent en roulant, quand ils n'entament même pas le cuir chevelu d'une tête qui roule avec eux.

Les cadavres que la mer nous renvoie ne sont ni déchirés ni abîmés par les galets. La mer nous a quelquefois rapporté des bouteilles intactes de très loin ; elle roule les fonds de bouteille, les morceaux de verre, de porcelaine, sans les casser. Elle use leurs angles et dépolit leurs surfaces, ainsi que celles des galets et des silex : fait qui ne paraît pas avoir été suffisamment remarqué. Si la mer roulait et cassait les galets pour les rerouler et les recasser indéfiniment, nous finirions par n'avoir plus que du sable sur nos plages, à la grande satisfaction des baigneurs. Notre distingué collègue, M. Huc, ancien Président de la *Société préhistorique française*, a trouvé, sur la côte de Luc-sur-Mer (Calvados), des silex taillés dans des rognons, dont le plus grand nombre est intact. Ces rognons viennent du Havre ; la mer les a roulés pendant 21 kilomètres, sans les casser ni les transformer en simili-éolithes. Peut-être eut-il fallu un temps double ou triple pour les débiter ? Ce fait prouve que l'action de la mer n'est pas ce qu'on s'imagine parfois.

On rencontre assez souvent des galets éclatés assez régulièrement en plusieurs morceaux. On reconnaît facilement que ce sont des roches schisteuses ou des cailloux préalablement fissurés. Les tranches n'en sont jamais fraîches, mais toujours souillées par un dépôt ancien. Cela n'a d'ailleurs aucun rapport avec les silex taillés.

Des observateurs ont signalé des éclats de silex trouvés au bord de la mer. Ce fait, absolument vrai, n'a rien d'extraordinaire. A-t-on fait du bruit avec les silex de l'île de Rügen et d'ailleurs ? Je ferai tout d'abord remarquer que le fait ne paraît pas très commun ; s'il était constant, banal, connu de tous, on en parlerait peu. Je persiste à ne pas comprendre les conséquences que l'on semble vouloir en tirer contre les éolithes.

Pas plus que d'autres, d'ailleurs, je n'aurai la prétention d'énumérer toutes les causes qui peuvent produire ces éclats. Il en est cependant un certain nombre que je puis indiquer.

1° La cause, la plus fréquente assurément, celle dont on parle le moins, est tout simplement un éboulis de falaise. Les silex vont se casser sur les pierres du bas. La mer renvoie ces fragments quelquefois assez loin sur la plage. Un observateur nous dit alors : Vous voyez que la mer casse les silex ! Mais non ; la mer n'a été que la cause *occasionnelle* et non la cause *efficiente*.

2° Une lame furieuse se lance sur une falaise rocheuse avec les galets que contient sa volute. Il peut arriver qu'un galet soit projeté

hors de l'eau ; il se casse infailliblement. Mais, sans sortir de l'eau, il peut, par la violence du choc qui refoule l'eau protectrice, se casser contre la paroi rocheuse qui ne cède pas. La mer n'aura encore été que la cause *occasionnelle*, et non la cause *efficiente*.

3° La mer, par sa puissance, sape, fend, découpe les rochers qui résistent à ses chocs. Qu'on imagine un débris de rocher, encore sur son assise, sur lequel passe une lame par un gros temps. Un ou plusieurs galets peuvent se casser comme dans le cas précédent, la violence du choc ayant repoussé l'eau. La mer n'aura encore été que la cause *occasionnelle* et non la cause *efficiente*.

4° On trouve assez souvent, in situ, des rognons de silex entièrement fissurés ; comment, on ne le sait pas trop. Le fait existe ; il est connu. Un bloc semblable peut être mis à nu par la mer qui rejette les fragments sur la plage. Ces morceaux, assez larges, ressemblent à ceux qui se produisent dans un rognon de silex écrasé par la roue d'une voiture pesamment chargée. Le bloc se débite en lames parallèles à la direction de la roue. J'ai souvent observé et étudié le fait. Mais, sans être au préalable fissuré, un bloc de silex, enfoncé dans la vase, l'argile, le sable mouillé, immobilisé en un mot, ne pourrait-il à la longue être fissuré par le choc des galets ? A la longue encore, ses esquilles ne pourraient-elles se détacher et se retrouver sur la plage ?

En tout cas ces fragments ne sauraient simuler des éolithes : Absence de patine, de retouches intentionnelles, cassures fraîches, arêtes vives et non usées. Ces morceaux seront promptement roulés ; et, après quelques jours, ils seront méconnaissables. Il faut donc les trouver quand ils viennent de se former et alors la méprise n'est pas possible. La méprise est encore plus impossible après qu'ils auront été roulés. M. Rutot a fait cette observation à peu près dans les mêmes termes, je m'empresse de le reconnaître ; et j'espère qu'il me pardonnera, car cette idée vient à l'esprit de toute personne qui raisonne.

Les torrents, les courants rapides roulent les cailloux. Si l'on jette une lame de silex dans un torrent, elle s'ébrêchera, mais ne sera pas retouchée. Les galets ne paraissent pas se casser en tombant avec l'eau du torrent. La chute d'eau produit, sur la pierre qui la reçoit, une marmite qui se creuse et s'agrandit sous l'action des galets, qu'elle a amenés avec elle. J'espère qu'on ne confondra pas avec les éolithes les quartiers de rocs à peine roulés que le torrent a arrachés dans sa course.

Les fleuves, à courant très rapide, roulent, arrondissent et usent les cailloux. J'ai pu voir le lit du Rhin presque à sec ; je n'y ai vu que des cailloux roulés de toute dimension. « Pour qu'un cours

d'eau, dit M. de Lapparent, transporte des pierres de la grosseur d'un œuf, il faut que la vitesse au fond soit au moins égale à 1^m20 par seconde. La Seine, même en temps de crue, n'atteint jamais ce chiffre et ne peut par conséquent que déplacer du petit gravier » (1).

Je crois qu'aujourd'hui il ne viendrait à l'idée de personne d'invoquer ces courants formidables, se produisant, disait-on, tous les dix-mille ans.

Si les courants façonnaient des simili-éolithes, des simili-silex taillés, on en eut certainement signalé dans le Rhône, le Rhin, par exemple. On nous dit, on nous assure, qu'il doit y en avoir. Cela ne suffit pas ; il faudrait nous en montrer. Les torrents devraient en produire des quantités notables ; on nous assure qu'il y en a ; mais où sont-ils ? Pourquoi ne pas les présenter et les comparer aux silex éolithiques ou paléolithiques ? Jusqu'à présent tout se réduit à des affirmations sans preuves. On dit, on répète, chacun sait, etc. ; et l'on ne va pas plus loin. Cela devient une tradition, une légende, à laquelle il faut croire, et à laquelle il n'est pas permis de toucher.

L'eau, si agitée soit-elle, n'a pas le pouvoir de casser les corps durs, comme le silex ; elle ne peut que les rouler, les user et les dépolir ; j'insiste sur ce dernier mot. Pour les casser, il faut que l'eau, en les entraînant, les lance contre un corps dur immobile ou très peu mobile. Dans ce cas, il en résulte des débris et non des silex à faciès intentionnel, comme certaines personnes paraissent le croire. Quant à produire des pièces avec plan de frappe, bulbe de percussion, retouches d'accommodation et patine, c'est une chose miraculeuse ; et j'espère qu'on me permettra de n'en rien croire.

A propos des cailloux de Mantes, dans lesquels on a voulu voir des éolithes identiques à ceux que fabriquent, dit-on, les courants rapides, je me suis plusieurs fois expliqué à ce sujet, notamment dans un travail paru en 1907 (2). Je crois inutile d'y revenir ici et je ne comprends pas que quelques savants aient pu y attacher de l'importance (3).

On trouve, dans les alluvions anciennes, quantité de pièces très fines, très délicates, conservées avec tous leurs détails d'exécution. Les courants ne les ont donc pas cassées !

Quant aux chocs, on en rencontre les résultats par milliers le

(1) DE LAPPARENT. — Abrégé de Géologie. — 1895, p. 26.

(2) Congrès national de Géographie. — 1907, Bordeaux, 28^e Session.

(3) Les cailloux des broyeuses de Mantes présentent un *dépolissage*, analogue à celui que produit la mer. Ce n'est pas l'eau qui les a cassés ; ce sont les râteaux de fonte.

long des routes, après le passage du cantonnier. Or, j'ai cherché en vain pendant des années ; j'ai fouillé d'innombrables tas de cailloux cassés et je n'ai pu parvenir à trouver un silex cassé ressemblant, même de très loin, à un silex taillé. Faudrait-il donc en conclure que le cantonnier est moins intelligent que les agents extérieurs ?

Je vais passer rapidement sur les effets du gel et de la chaleur, effets encore très exagérés. Le silex éclate non seulement à la chaleur solaire, mais surtout par le refroidissement nocturne. Le Dr Schweinfurth entendait à la nuit tombante le cri du silex qui éclatait ! Je suis tout disposé à croire à cette exquise délicatesse d'ouïe. Depuis de longs siècles, les silex, si finement taillés d'Égypte et de Mauritanie, gisent sur les sables brûlants et nous arrivent intacts. On nous dit qu'on en trouve d'éclatés quelquefois. Qu'est-ce que cela pourrait bien prouver contre les éolithes et les flèches de Mauritanie ?

La chaleur ignée blanchit le silex, le craquèle et le fait éciater en morceaux grumeleux. J'en ai déposé un très bel exemple à la *Société préhistorique française*. C'est un Nucléus néolithique.

J'ignore les effets d'une chaleur souterraine intense, sans foyer. Est-ce à elle qu'il faut attribuer les blocs fissurés, dont je parlais tout à l'heure ?

Quels sont les effets de la chaleur aqueuse, eau et vapeur d'eau à haute pression ? Lyell nous dit que les sources chaudes dissolvent la silice et que l'on a constaté que la vapeur à haute pression dissout les roches quartzzeuses (1). Est-ce à la vapeur d'eau qu'il faut attribuer les lits de cailloux concassés, peu roulés, qu'on rencontre dans plusieurs terrains ?

Les effets du gel ont été invoqués, on peut le dire, à tort et à travers. Trouve-t-on un silex ouvré, fissuré ; tout de suite, à priori c'est le gel ! Comme s'il n'y avait pas mille causes ayant pu déterminer cette fissure ! Déjà, autrefois, on attribuait au gel les haches d'Abbeville....

Dans des expériences de laboratoire, on fait éclater le silex par la congélation. J'ai déjà soutenu et je répète que ces expériences, si intéressantes qu'elles soient, ne sauraient reproduire les conditions dans lesquelles aurait pu opérer la Nature. J'ai examiné ces éclats ; ils n'ont aucune ressemblance avec les silex ouvrés et retouchés. Que peuvent donc prouver ces expériences contre les éolithes ? Rien, absolument rien.

M. Rutot signale des expériences faites à l'air libre par des

(1) LYELL. — *Manuel de Géologie élémentaire*. — Tome I, p. 325.

savants anglais : résultat négatif. J'ai, moi-même, en compagnie de notre collègue M. Houry, fait des expériences dans les sablières de Billancourt. Après plusieurs jours de grandes gelées, nous n'avons rien obtenu.

M. Lecointre, ce géologue qui nous a fait des conférences si remarquées au Congrès de Tours en 1910, et qui connaît à fond la région pressignyenne, m'a assuré que le silex du Grand Pressigny n'éclatait pas à la gelée. Il y en a bien d'autres. On m'a objecté les cupules qui se produisent sur des morceaux de silex, en plein champ. Cet effritement n'a généralement lieu que sur des silex de mauvaise pâte, de structure défectueuse. J'ai observé souvent ce phénomène sur des silex et des jaspes. Cet argument est sans valeur pour ou contre les éolithes. On semble vouloir nous persuader que ces multiples accidents peuvent induire en erreur un œil exercé ; et c'est là une assertion que je ne puis m'empêcher de combattre.

Je n'aurai garde d'oublier les silex de Prépotin, un des rares exemples authentiques de silex éclatés par la congélation naturelle. Grâce à l'extrême obligeance de l'éminent professeur du Muséum, M. Stanislas Meunier, qui les a découverts et publiés, j'ai pu les étudier à loisir. Le silex de Prépotin est opaque, d'un blanc sale ; il a un aspect calcaire. Ce n'est pas cette belle pâte, ferme, translucide, du silex du Grand Pressigny par exemple. Le silex de Prépotin devait contenir une eau de carrière abondante : ce qui explique le phénomène. Quelques-uns de ces silex présentaient des nodosités calcaires, qui ont favorisé l'éclatement. Ces silex se sont divisés dans tous les sens, sans rien produire qui puisse induire en erreur.

Enfin j'accepte, sans discussion, que le silex éclate par le gel, la chaleur, les courants, etc., par toutes les causes que l'on voudra. J'accepte que le fait se produise journellement, partout, à chaque instant. Quelles conclusions pourrait-on en tirer ? Pour en tirer des conclusions valables, vraiment scientifiques, il faudrait démontrer que tous ces morceaux sont identiques aux Éolithes, aux silex taillés, qu'ils peuvent tromper un seul exercé ! Et voilà ce qu'on n'a jamais fait, car c'est une démonstration impossible à faire, malgré les tentatives que l'on a essayées. On s'est donc rabattu sur les broyeuses de Mantes ; si l'on eût pu trouver un autre argument, on s'en serait sûrement servi. Qu'on présente donc une bonne fois des éclats de gel, de chaleur, de courants, simulant les éolithes à s'y méprendre ; on pourra comparer. Mais, d'ailleurs, où les trouve-t-on, ces éclats ? A quoi les reconnaît-on ? Personne ne saurait le dire, car personne ne le sait. Tous ces débitages par les causes extérieures, quand il s'en produit, ne sont que des morceaux cassés, sans aucun

caractère. Ils ne peuvent donc effrayer que ceux qui ne sont pas familiarisés avec les tailles rudimentaires. On ne peut les prendre pour des éolithes que lorsque l'on n'a pas appris à voir les éolithes.

Qu'on se rappelle donc toujours qu'il a fallu apprendre à voir les haches de B. de Perthes, et qu'il a fallu près de cinquante ans pour arriver à reconnaître ce qui nous paraît si évident aujourd'hui!

Quand les savants que je vous ai nommés ont reconnu les éolithes, il y a au moins de l'imprudence à les nier. De ce qu'on ne les voit pas encore, il ne s'en suit pas que tous ces savants se soient trompés. La question vaut au moins la peine d'être étudiée; il serait sage, il me semble, de se réserver. Dans les sciences d'observation, un homme avisé a toujours soin de laisser une porte entr'ouverte derrière lui. Les sciences mathématiques seules sont absolues.

On nous répète qu'il faut être prudent; c'est parfait. Mais la formule est un peu vague; il faudrait spécifier. Je ne crains pas de dire qu'il faut se familiariser avec les tailles sommaires, élémentaires, et ne pas s'en tenir aux tailles merveilleuses des pièces dites « de Musée ». En un mot, il faut apprendre à voir les éolithes. A la longue, on acquiert ce don, qui n'a rien de miraculeux, car il est le résultat de l'observation et du raisonnement. Il est donc à la portée de tout le monde.

De simples ouvriers m'ont souvent surpris par la sûreté de leur coup d'œil; c'est que, n'étant pas savants, ils n'ont pas d'idées préconçues. L'abbé Bourgeois avait déjà fait la même remarque. Le vulgaire bon sens, le simple sens commun, nous avertit qu'une cause inintelligente ne saurait avoir d'effets intelligents. Pour infirmer cette opération de l'esprit, il faudrait, pièces en mains, nous démontrer le contraire. Et c'est ce qu'on n'a pas fait jusqu'à ce jour.

Je ne saurais mieux terminer ce chapitre que par cette citation que j'emprunte à l'éminent professeur Stanislas Meunier: « Je crois, dit-il, qu'on peut affirmer qu'à l'heure actuelle personne ne sait au juste comment les silex se cassent tout seuls (1). »

Il est enfin des raisons extrascientifiques, dont on ne parle jamais, et qu'il me faut bien indiquer ici. C'est très délicat à dire, dangereux même à exprimer. On court le risque, comme dit le doux Virgile, de lâcher le sanglier dans les fontaines (2).

Il est deux camps diamétralement opposés, qui repoussent les éolithes en tant que tertiaires. On me comprendra à demi-mot; je ne

(1) *Nouvelle Revue, Sciences*, livraison du 1^{er} mars 1898.

(2) *...et liquidis immisi fontibus apros* [Virgile, Egl. II].

fais què soulever un coin du voile de Tanit. Je serais, d'ailleurs, désolé de blesser les susceptibilités de n'importe qui, en pareille matière.

Je veux rester sur le terrain exclusivement scientifique. Voici des silex taillés intentionnellement ; je ne sais si c'est permis ou possible ; mais pour moi cela ne fait aucun doute. Je passe sur ces questions comme sur des charbons ardents et j'ai hâte de m'éloigner de cette zone dangereuse.

A propos des broyeuses de Mantes, n'avons-nous pas entendu un éminent géologue, que la science vient malheureusement de perdre, M. de Lapparent, s'écrier, dans une lettre rendue publique : « Nous voilà enfin débarrassés à tout jamais des éolithes ! »

Eh ! non. La question reste entière, aussi brûlante, aussi angoissante, avec toute son importance capitale en Préhistoire.

Après plus de quarante ans consacrés à l'étude de la Préhistoire, je ne crains pas d'affirmer l'existence des Eolithes. Leur caractère intentionnel s'impose ; le nier, c'est inutile. Les éolithes prendront rang dans la Science, après les haches de Boucher de Perthes, que déjà on ne savait ou ne voulait pas voir.

Les éolithes ont eu des savants remarquables pour les reconnaître. J'ai déjà nommé Prestwich, Lyell, de Quatrefages, G. de Mortillet, John Lubbock, M. Rutot, et tant d'autres savants anglais et allemands. Parmi ces derniers, je citerai le D^r Max Verworn, qui a fait paraître un important travail sur les Eolithes du Puy-Courny, avec de très belles planches. Cette question est très étudiée à l'étranger.

Les Eolithes ont eu de puissants parrains ; il n'est pas mauvais qu'ils aient aussi de puissants adversaires. La lutte contre la vérité, quand elle part de haut, en assure mieux le triomphe.

L'occasion est unique ; nous sommes sur un gisement célèbre. Les silex du Puy-Courny appartiennent au Tortonien ; c'est une antiquité respectable. Il semble à peu près certain que le tailleur d'éolithes du Puy-Courny a su choisir le meilleur silex de la couche, pour en fabriquer ces outils.

Ici, je devais présenter une série d'Eolithes du Puy-Courny, choisis avec soin par M. Pagès-Allary et par moi, parmi les plus typiques du Musée Rames.

Que tous nos congressistes veuillent bien examiner avec soin ces modestes et si intéressants cailloux. Qu'ils veuillent bien formuler un avis.

J'avoue qu'il faut un certain courage, aujourd'hui, pour affirmer l'existence des Eolithes. Il faut surtout une grande indépendance d'esprit. Chacun a plus ou moins des liens ou des considérations qui le retiennent et dont on ne se rend pas toujours bien compte.

Posons donc des jalons pour l'avenir; efforçons-nous de sortir la question de l'oubli plus ou moins volontaire dans lequel on la laisse.

Contre toutes les négations, je n'en persisterai pas moins à affirmer le travail intentionnel des Eolithes, à la suite des hautes personnalités que je vous ai nommées et auxquelles un avenir prochain donnera raison.

**Le Rocher aux Pieds du Mas d'Ile,
à Lessac (Charente).**

PAR LE D^r

**Marcel BAUDOUIN (Paris) et A. COUSSET
(Etaules, Charente-Inférieure).**

INTRODUCTION.

DÉCOUVERTE. — A l'époque où l'un de nous préparait l'organisation des excursions de la Session d'Angoulême du *Congrès préhistorique de France* [1912], il eut connaissance d'un lieu dit, légendaire, appelé LE PAS DE LA SAINTE et situé aux environs de Confolens (Charente). Il pria M. A. Cousset (d'Etaules, Charente-Inférieure) d'aller à sa recherche; et, bientôt, ce dernier réussissait à en découvrir la situation précise, près le *Mas d'Ile*, en LESSAC (Charente).

Dès que nous pûmes disposer d'un moment après le Congrès, nous nous rendîmes à Confolens, dans le but d'étudier à fond, et de mouler au plâtre, cette Empreinte pédiforme, dite aussi LE PAS DE SAINTE MADELEINE, et seule connue, à cette époque, des paysans des environs.

Dès que M. le D^r M. Baudouin eut examiné le Rocher, FIXE, où se trouvait, en effet, une vraie Sculpture, l'EMPREINTE LÉGENDAIRE, il constata qu'en réalité il y avait là plusieurs *Sculptures pédiformes*; et il dénomma dès lors ce pointement rocheux : ROCHER AUX PIEDS, du *Mas d'Ile*, à LESSAC (Charente).

ETUDE PERSONNELLE. — A. — Avec l'aide de MM. A. Cousset et Massonnet, notaire à Confolens (1), il décalqua SEPT Empreintes, sur une quinzaine de Sculptures, et moula *sept* d'entr'elles, dont, bien entendu, le *Pas de la Sainte* [sculpture principale, au demeurant très-typique], après avoir constaté que ce Rocher présentait aussi des sculptures, *non pédiformes*, dont l'étude fut ce jour-là laissée de côté, le temps matériel manquant et surtout une pluie torrentielle n'ayant cessé de tomber pendant les opérations de prise des *contre-empreintes*: ce qui rendit très difficile les *Moulages* et les *Décalques*.

B. — On constata aussi, en même temps, que ce rocher se trouvait sur la *rive sud* d'un RUISSEAU, aux flots alors abondants et purs [quoiqu'on fût en été], baignant le *flanc* nord du POINTEMENT

(1) C'est M. Massonnet qui, pour la région, a toujours renseigné M. A. Cousset, dans ses explorations sur le terrain.

ROCHEUX. — Cette constatation capitale, faite immédiatement par M. Marcel Baudouin, est trop importante, théoriquement, pour ne pas être signalée de suite.

HISTORIQUE. — En réalité, « l'Empreinte » du *Pas de la Sainte* est connue depuis assez longtemps, si les autres sculptures sont, par contre, absolument INÉDITES.

Et cette Sainte est *Sainte Madeleine*.

En effet, le *Pied de Sainte Madeleine* a été indiqué — historiquement parlant — depuis près d'un siècle.

1^o DÉCOUVERTE [1^{re} mention]. — La première mention en a été publiée, en 1826 (1), par un sieur M... (2), commissaire pour la conservation des Antiquités dans la Charente. — Ce récit est *typique*, au demeurant.

« [Les habitants du pays] disent que SAINTE MAGDELEINE vint « autrefois faire pénitence dans l'île qui avoisine Saint-Germain, « et qu'ils appellent *l'île de Sainte-Magdeleine*.

« ... Ils montrent même, à l'appui de cette singulière assertion, « *l'empreinte* d'une des *pantoufles* (3) de la sainte voyageuse, sur un « rocher *très dur*, qui se trouve, à découvert, à 400 à 500 mètres de la « rive gauche de la Vienne. Cette empreinte ressemble, en effet, mé-
« diocrement, à celle d'un pied droit (4), de grandeur moyenne. Mais
« l'observateur raisonnable n'y voit qu'un jeu de la nature (5), dont
« l'illusion a été probablement favorisée par les meuniers (6) des
« environs, qui se seront amusés à perfectionner à coups de mar-
« teau ce qui se trouvait *naturellement* ébauché (7).

« Le *pied gauche* est, dit-on, marqué de la même manière sur
« un autre quartier de roche, faisant partie de la *digue d'un moulin*,
« construit sur la *rivière*. Mais, comme les eaux ne la laissent que
« très rarement à découvert, il ne nous a pas été possible d'en véri-
« fier l'existence (8). Au reste comment les gens crédules des cam-

(1) M... — Extrait d'un mémoire ayant pour titre : *Recherches sur les Monuments anciens et modernes du département de la Charente : Monuments celtiques ou gaulois*. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. VII, Paris, in-8°, 1826 [Voir p. 42-43].

(2) Il n'y a que l'initiale M..., dans l'article cité.

(3) L'empreinte est une sculpture profonde et ne ressemble en rien à une pantoufle ; ce serait plutôt un *sabot de bois*.

(4) En réalité, il s'agit d'un *pied gauche*. — L'auteur s'est manifestement trompé, comme on le verra.

(5) Erreur absolue. — La Sculpture est manifeste [*Polissage évident*].

(6) Les meuniers du « Mas d'Île » ou du « Grand Moulin ». — Affirmation sans aucune preuve, et inexacte, en réalité.

(7) Pas trace de coups de marteau ! — *L'éclat*, qui existe, est très *patiné* et très *ancien* [Voir plus loin].

(8) Donnée très importante, qui doit être exacte.

« pagnes n'auraient-ils pas adopté le conte de La Magdeleine, morte
« à Ephèse, et faisant, *dans le même temps*, pénitence dans l'île de
« Saint-Germain, lorsqu'ils ont vu, peu d'années encore avant 1789,
« le clergé catholique allant, tous les ans, en procession, le jour de
« la fête de sainte Magdeleine (1), sur l'autel druidique ! »

2° BIBLIOGRAPHIE. — 1° Dès 1829, E. Salverte (2) a, dès lors, signalé que : « sur un rocher voisin de la Vienne, l'habitant du
« département de la Charente reconnaît encore aujourd'hui l'em-
« preinte du *pied droit de sainte Magdeleine* ; tant il est naturel à
« l'homme d'accueillir un prodige honorable pour les lieux que lui
« rend cher sa vanité nationale ou sa croyance religieuse ! »

Ce n'est là évidemment qu'une citation, rédigée d'après l'article précédent (3).

2° J. H. Michon (4), en 1844, paraît avoir redécouvert le *Pas*. Après une bonne étude du Dolmen de Saint-Germain-sur-Vienne, il signale, en effet, le *Pas de Sainte Madeleine*. — Il dit à ce propos :

« Les pères racontent à leur fils la légende de la *Pierre de Sainte Madeleine*. La sainte elle-même, avait, disent-ils, élevé cette masse énorme. Elle portait la pierre sur sa tête et les colonnes dans les poches de son tablier de gaze. Quand elle arriva sur les bords de la Vienne (5), *son pied s'imprima* (6) *sur une roche granitique* (7). De ce pas, elle franchit (8) le bras de la rivière, qui la séparait de l'île, et alla placer au milieu son léger fardeau. Ils ne manquaient pas, au retour [de l'île], de montrer, sur la *rive gauche*, *l'empreinte du pied de la Sainte*. En effet, par un jeu singulier de la nature (9), que, du reste, on a remarqué sur d'autres rochers granitiques (10), une empreinte de pied s'y trouve parfaitement gravée. Cette empreinte, appelée *Le Pas de Sainte Madeleine*, a 0^m30 de longueur sur 0^m4 [c'est-à-dire 0^m40] (11). Le rocher sur lequel elle se trouve se voit sur le

(1) Renseignement très précieux : on verra plus loin pourquoi.

(2) E. SALVERTE. — *Des sciences occultes ou essai sur la magie*, etc... — Paris, 1829, in-8°, tome I [Voir p. 30].

(3) Répétition des *erreurs* de l'article précédent, bien entendu ! [Pied droit, pour gauche ; etc.].

(4) J.-H. MICHON. — *Statistique monumentale de la Charente*. — Paris, Deroche, 1844, in-4°, nombreuses planches hors texte et dans le texte [Voir p. 142] [B.-N. = L⁶ j 14].

(5) Elle est donc censée arriver du côté de l'*Ouest*, de la rive gauche, et avoir franchi le *bras Ouest* de la *Vienne*.

(6) En raison de la profonde *dépression* du rocher.

(7) Roche d'apparence granitique en effet.

(8) Elle fit donc un *bond* du *Pas* dans l'*ÎLE* : ceci pour expliquer la forte *dépression* de la roche.

(9) Il ne s'agit pas là d'un *Lusus naturæ*, on le sait aujourd'hui.

(10) Remarque très exacte.

(11) Dimensions exactes : 0^m30 et 0^m45.

bord d'un petit ruisseau, qui se jette dans la Vienne, au midi (1), en face l'île de Saint-Germain (2). »

3° En 1850 seulement (3), F. Marvaud (4) a écrit : « La route nationale d'Angoulême à Nevers traverse le bourg [de *Saint-Germain-sur-Vienne*], dont une partie s'appelle le *faubourg de Sainte-Radegonde* (5), parce que, selon la tradition, il aurait été habité pendant quelque temps par cette reine, exilée de la cour des Mérovingiens dans un couvent de Poitiers. Dans une île voisine de Saint-Germain, se trouve un magnifique DOLMEN (6), auquel se rattache une *légende*, qui prouve que ce monument des temps celtiques fut *sanctifié* par le *Christianisme* (7). SAINTE MADELEINE (8), portant cette énorme PIERRE sur sa tête et les colonnes (9) dans son tablier de gaze, franchit le fleuve et

(1) Erreur ; c'est à l'Est que ledit ruisseau se jette dans la Vienne.

(2) Nous ne croyons pas que J.-H. Michon soit l'auteur [M. M...] de l'article précédent. Il y a, en effet, de 1826 à 1844, 18 ans ; et alors M. M... devait être mort, sans doute. — Toutefois on ne peut rien garantir à ce sujet. D'autre part, les textes diffèrent notablement.

(3) F. MARVAUD. — *Géographie physique, politique, archéologique, agricole, commerciale et industrielle du département de la Charente*. — Angoulême, Imp. B. Baillarger, vers 1849-1850 [Voir p. 277 et p. 305].

(4) Mêmes réflexions pour Marvaud que pour Michon [Voir note 2].

(5) Le faubourg de *Sainte-Radegonde* est à l'Ouest, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Vienne, séparé par le fleuve du bourg de Saint-Germain [Voir Fig. 1].

(6) Dolmen ou Pierre de *Sainte Madeleine*, dit de *Saint-Germain-de-Confolens*, cité depuis par de nombreux auteurs.

(7) En effet, ce Dolmen aurait été *christianisé* au moyen âge, car les piliers au moins ont été remplacés par cinq colonnes d'architecture romane [D'après Michon, 1844]. — A supposer que cette explication soit la bonne, c'est-à-dire qu'il s'agisse bien d'un Dolmen [ce qui n'est pas prouvé du tout actuellement], étant donné la situation ordinaire des mégalithes..., il y a tout lieu de croire que jadis ce dolmen *n'était pas dans une île*, mais sur un promontoire, *s'avançant vers l'Est* sans doute [ou à la rigueur vers l'Ouest], de l'un des coteaux de la Vienne.

Le bras du fleuve s'étant formé, à l'Ouest [ou à l'Est] du monument, la légende [2^e partie] a consacré ce fait, antérieur à elle par conséquent, en parlant d'un BOND de la Sainte par dessus l'eau ; bond que prouverait, évidemment, l'*Empreinte de Pied*, découverte à ce moment sans doute.

(8) Pourquoi avoir choisi *Sainte Madeleine* ? Nous le verrons tout à l'heure ; mais cette dénomination indique bien une Christianisation assez tardive de ce Dolmen.

D'autre part, comme le Pied trop grand ne peut pas être un pied de *Femme*, pourquoi ne l'avoir pas appelé le *Pied de Saint Germain* ? Sans doute parce que la première partie de la Légende de *Sainte Madeleine* était déjà créée pour le Dolmen. Comme on ne dut découvrir l'empreinte qu'après, il fallut bien lui donner le même nom, quand l'île fut constituée !

(9) Ces colonnes auraient, raconte-t-on, remplacé des Piliers de dolmen ! Mais cela n'est pas démontré du tout, à moins qu'il soit exact qu'il existe bien, à la face inférieure de la Table, une Sculpture (on dit qu'il y a là une *Hache polie sculptée*) ; mais ce n'est pas démontré encore, à mon sens. — En effet, la *Christianisation* a pu simplement s'appliquer à un ROCHER VOLANT, granitique, d'un

« vint placer au milieu de l'île son léger [sic] fardeau (1). Mais elle
« laissa, sur la rive, l'EMPREINTE DE SON PIED ! On indique, en effet,
« sur le bord d'un ruisseau, et sur un rocher, une trace, qu'on
« appelle le PAS DE LA SAINTE. Le Dolmen de Saint-Germain-sur-
« Vienne est appelé, dans le pays, la *Pierre de Sainte Madeleine*; il
« est supporté par DEUX [sic] colonnes (2), qui ont remplacé les
« pierres verticales; sous sa voûte, les premiers chrétiens établirent
« un autel. »

Il résulte de là que la *Sainte* en question est bien SAINTE MADELEINE et que le rocher au pied, dont il s'agit, peut s'appeler aussi le *Rocher de Sainte Madeleine*.

Il faut bien distinguer, d'ailleurs, ce rocher, assez éloigné de la Vienne, et en réalité situé sur la rive sud d'un affluent, le ruisseau de Montaumaré (3), des amas rocheux du lit du fleuve, où nous verrons tout à l'heure qu'un autre *Pied*, plus ou moins analogue, existerait, d'après les paysans et la légende au moins [Voir Récit M..., 1826].

4° A l'article *Saint-Germain-de-Confolens* d'un autre ouvrage, M. F. Marvaud, en 1863 (4), a écrit, en outre, ce qui suit :

« Dans une île formée par la Vienne se trouve un Dolmen, auquel
« se rattachent de poétiques légendes et de pieux souvenirs. On le
« nomme *Pierre de Sainte Madeleine*. Pierre horizontale, longue de
« 4^m42, large de 3^m55, appuyée sur quatre colonnes, d'un granité à
« petits grains blancs, gris et roses, hautes de 1^m75 à 1^m85 (5). Les

coteau ancien [avant la formation de l'île] de la Vienne, surtout si cette prétendue table de dolmen porte des sculptures à sa face supérieure [ce que personne n'a cherché à voir encore]. La Christianisation d'une simple *Pierre à Sculptures néolithiques* est ici aussi probable que celle d'un Dolmen, vu la situation du monument [à moins qu'elle ne soit de nature post-néolithique] et vu la légende, où intervient le *Pas de la Sainte*.

Toutefois, j'insiste sur ce fait que M. A. de Mortillet [*Les fig. sculpt. sur les Mon. Még. de France; Rev. Ecole Anthr.*, 1894, p. 298] a écrit sans restriction : « Sous cette table, se voient des Sculptures, d'apparence fort ancienne, parmi lesquelles serait une hache non emmanchée ».

Seule une étude géologique de l'île et préhistorique de ce Monument, et des FOUILLES aux environs, pourront élucider définitivement ce problème, fort intéressant à résoudre d'ailleurs.

(1) Tablier en substance très peu résistante, choisie à dessein pour bien montrer l'influence miraculeuse et l'intervention divine !

(2) En réalité, il y a encore quatre colonnes sur les cinq d'autrefois, et non pas deux, comme le dit ici Marvaud, qui plus loin revient d'ailleurs à quatre.

(3) MONTAUMART [sans doute de *Mont* et *Aumart*] est un lieu dit voisin, situé sur le flanc Sud d'un monticule [Fig. 1; mot : *Aumart*].

(4) M. F. MARVAUD. — *Répertoire Archéologique du département de la Charente*. — *Bull. de la Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, 1862, 2^e, 3^e, 4^e livraisons [Voir p. 123-4]. — Tiré à part, Angoulême, 1863, in-8° [B N = L⁶] 117].

(5) Erreur, d'après Michon : c'est la *Colonne* [sans le chapiteau et le tablier et les bases] seule, qui a 1^m75-1^m85.

« colonnes, *taillées* et ornées de chapiteaux **romans** du XI^e siècle,
« *sont les anciens SUPPORTS DU DOLMEN, qui ont reçu cette forme nou-*
« *velle* (1). Lors de ce changement, on plaça, sous la pierre hori-
« zontale, un *Autel* chrétien, dont la table a 1^m20 de longueur et
« 0^m77 de largeur (2). Les habitants du pays prétendent que *Sainte*
« *Madeleine* portait la table de ce Dolmen sur sa tête, et les colonnes
« dans les poches de son tablier de gaze (3). Quand elle arriva sur
« le bord de la Vienne, son pied s'imprima sur une roche grani-
« tique, où l'on montre encore une empreinte, appelée *Le Pas de*
« *Sainte Madeleine.* »

5° Dans le *Guide Joanne*, daté de 1868 (4), nous avons trouvé ce passage : « Les paysans des environs appellent ce Dolmen [celui de
« Saint-Germain] la PIERRE DE SAINTE MARGUERITE (5) et montrent,
« sur le bord de la rivière (6), l'empreinte du PAS DE LA SAINTE, qui
« s'y imprima, dit la légende, lorsqu'elle posa son pied sur la rive
« pour franchir d'un BOND (7) le bras de la Vienne (8), qui la sépa-
« rait de l'île, où elle portait table (9) et colonnes, dans son tablier
« de gaze. »

6° En 1904 (10), P. Sébillot, a dit : « Dans une île de la Cha-
« rente (11), une pierre, transportée (12) par sainte Madeleine, a

(1) Cela me paraît impossible à admettre. Avec des piliers de Dolmen, on n'aurait pas pu faire des colonnes de ce genre [1^m85 sur 0^m90 de diamètre] ! Ces colonnes proviennent d'ailleurs [peut-être des *Menhirs périsépulcraux*, s'il y a eu *Dolmen*]. — Une mention de la nature de la roche des colonnes avait déjà été faite par Michon (1844).

(2) Par contre, l'*Autel* pourrait être un pilier taillé, à la rigueur.

(3) Ce terme indique que la Légende est récente.

(4) Adolphe JOANNE. — *Itinéraire général de la France : La Loire et le Centre.* — Paris, Hachette, 1868, in-12°, 26 cartes, 10 planches [Voir p. 326].

(5) A. Joanne a commis là une erreur grave. — Il a remplacé la SAINTE MADELEINE de la Légende [Voir Michon et Marvaud] par SAINTE MARGUERITE, sans qu'on puisse savoir pourquoi ! — Cette faute n'a pas été répétée dans un *Guide*, daté de 1909, fort heureusement. — Nous nous efforcerons plus loin d'expliquer cette erreur.

(6) En réalité, d'un affluent de la Vienne : le ruisseau de Montaumart.

(7) Très précieuse réflexion, non faite par Marvaud, bien en rapport avec les empreintes de pied. — Le BOND n'est là que pour expliquer la profondeur de la *dépression* dans le rocher.

(8) Légende imaginée, quand le bras de la rivière était formé. Elle est *postérieure* au moyen âge et a été faite pour *expliquer la présence du Mégalithe dans une île.* — Fait de Folklore très remarquable.

(9) Erreur. — La vraie Légende dit : « La pierre sur la tête [comme les porteuses d'eau antiques] et les colonnes [plus petites] dans le tablier »...

(10) P. SÉBILLOT. — *Le Folklore de France.* — Paris, Guilmoto, 1904, in-8°, Tome I [Voir p. 366].

(11) Île de Saint-Germain-de-Coufolens.

(12) Allusion à la *Table* du dolmen de Saint-Germain.

« gardé l’empreinte de ses pieds (1); et les pantoufles de la sainte
« voyageuse sont marquées sur un rocher très dur, à 500 mètres
« de la rive gauche de la Vienne. »

7° A. Joanne, dans sa *Géographie de la Charente* (2), a écrit :
« Dans une île de la Vienne, magnifique Dolmen [mon. histor.] de la
« *Pierre de Sainte Madeleine* (3), dont la table est portée par quatre
« colonnes romanes (4), ayant remplacé les pierres de support (5) ;
« ce Dolmen, qui renferme un autel, avait été transformé en oratoire
« au XI^e siècle (6). »

Comme on le voit, il n’est plus là question du « Rocher aux
Pieds » de Lessac.

8° En 1911 (7), on lit, dans une nouvelle édition de Joanne, le
même récit de 1868, c’est-à-dire erronné :

« Les paysans appellent ce Dolmen la *Pierre de Sainte Margue-*
« *rite* (8) et montrent, sur le bord de la rivière (9), l’empreinte laissée
« par le pied de la Sainte, lorsqu’elle sauta, d’un bond (10), dans l’île
« où elle portait table et colonnes dans son tablier. »

Il n’y a pas lieu d’insister.

9° En 1912, M. Favraud (11) a publié le texte suivant : « SAÏNTE

(1) Il semblerait, d’après ce texte, pris d’après P. Sébillot lui-même dans la *Soc. des Antiq. de France* [1826, tome VII, p. 43], que cette Table présente des « *Sculptures pédiformes* ». — Pourtant personne n’en a jamais signalé encore ; pas même l’auteur de l’article cité de la *Soc. des Antiq.* [Voir, plus haut (p. 106), ce texte in-extenso]. — Mais il faudrait vérifier et rechercher si, par hasard, il n’y en a pas ! En effet, il pourrait bien y avoir, sur la face zénithale de cette Table, très surélevée et inaccessible sans échelle, au moins des Cupules.... — Je crois pourtant que P. Sébillot a ici confondu le *Rocher aux Pieds* et le Dolmen. — D’où un double emploi probable.

(2) A. JOANNE. — *La Charente*. — Paris, Hachette, 1909, in-12° [Voir p. 66].

(3) L’auteur ne parle plus de *Sainte Marguerite*. Il est revenu, comme il convenait, à *Sainte Madeleine*. Mais nous verrons tout à l’heure qu’en 1911 il n’a pas persisté dans ces bonnes dispositions...

(4) Terme exact ; mais la *Christianisation* en peut être plus ancienne encore.

(5) Ceci n’est pas du tout prouvé, comme je l’ai fait remarquer déjà.

(6) Ce n’est pas absolument sûr, comme date. — En effet, on trouve des tuiles à rebords, dans l’île, près du Dolmen. — La Christianisation pourrait être un peu antérieure. En tout cas, les Romains ont passé par là.

(7) Guide de A. JOANNE. — *De la Loire aux Pyrénées*. — Paris, Hachette, in-16° [Voir p. 248].

(8) Répétition de la même erreur qu’en 1868 ! *Changement du nom de la Sainte*, à nouveau, sans qu’on sache pourquoi.

(9) Peut-être, à la rigueur, une allusion au *Pied de la Digue*, signalé dès 1826, et non pas au « Rocher aux pieds », situé à 500 mètres à l’Ouest.

(10) Mot encore employé ici avec beaucoup de raison, pour expliquer l’empreinte, comme nous l’avons fait remarquer déjà.

(11) A. FAVRAUD. — *Quelques légendes et anciennes pratiques de la Charente*. — *Congrès Préhistorique de France*, Angoulême, 1912. Paris, 1913, in-8°, p. 834 [Voir page 888].

« MADELEINE (1) vint autrefois faire pénitence dans l'île qui avoisine
« Saint-Germain [-sur-Vienne], et qu'on appelle, depuis ce temps, l'île
« de *Sainte-Madeleine*....

« A 400 ou 500 mètres de la rive gauche de la Vienne, on montre
« encore, sur le rocher de granite, la trace de sa PANTOUFLE (2), qui
« n'est qu'un *accident naturel* (3), probablement ARRANGÉ par un
« voisin *facétieux* (4). La trace du *Pied gauche* (5) se trouve sur une
« pierre de la *digue* du moulin [Le Petit Moulin] (6). Avant la
« Révolution, le clergé allait en procession [dans l'île], le jour de
« *Sainte Marguerite* (7) ».

DOCUMENTS INÉDITS. — Notre correspondant de la Charente, M. Massonnet, notaire à Confolens, qui a eu l'obligeance de nous conduire sur les lieux, a rencontré, un jour, près du rocher, une vieille femme, de 60 ans, qui prétend qu'on montrait jadis aussi, sur le rocher, un *Pas de Mouton* ! — Nous n'avons rien trouvé de semblable; et nous ignorons à quelle sculpture on donnait jadis cette dénomination.

(1) M. FAVRAUD, on le voit, ne parle pas de *Sainte Marguerite*, mais bien de *Sainte Madeleine*. — La tradition est donc bien relative à *Sainte Madeleine*. La preuve de la confusion est cependant donnée plus loin par M. Favraud lui-même, puisqu'il parle de procession le jour de la *Sainte Marguerite*.

(2) Terme employé par Favraud, qui montre qu'il a bien eu connaissance du texte de 1826, tout à fait inexact d'ailleurs, puisque l'empreinte est *très profonde* et ne ressemble pas du tout à une pantoufle.

(3) Erreur absolue, démontrée par les *distances* des deux cupules exécutées pour former l'empreinte.

(4) Affirmation sans preuve; explication parfaitement erronée, qui rappelle la légende de la fabrication des cupules par les petits bergers modernes. — En réalité, jamais nos bergers ne font de *Cupules* [ils ne savent pas comment on peut les fabriquer]. — M. M. Baudouin l'a démontré à différentes reprises.

(5) Cette phrase semblerait indiquer que le *Pas de Sainte Madeleine* serait un pied droit. [En réalité, c'est un pied gauche, en apparence du moins]. — Elle résulte de la connaissance de l'article de 1826. — Donc, s'il y a un *PIED GAUCHE* sur la *Digue*, ce n'est que la *répétition* de la même sculpture sur un second rocher, et non pas le second pied d'une paire de pieds. — Nous n'avons pas encore eu l'occasion d'étudier cette « Empreinte » de la Vienne, que l'un de nous a recherchée en vain en 1912. — Il faudrait la retrouver.

(6) Voilà où réapparaît l'autre *Rocher avec Pied*, situé, celui-là, dans le fleuve de la Vienne même [Rocher de la *Digue du Petit Moulin*].

Aucun auteur n'y avait insisté avant M. Favraud, si ce n'est M. M..., en 1826. Cette donnée est d'une importance capitale et prouve que M. Favraud a pris, sans le dire, son récit dans l'article de 1826.

(7) Voici sans doute l'explication de l'erreur de A. Joanne. Il a dû confondre la fête de *Sainte Marguerite* avec le nom de la *Sainte*, qui a laissé la trace de son pied. — M. Favraud parle aussi de la fête de *Sainte Marguerite*, alors qu'il s'agit, en réalité, de celle de *Sainte Madeleine*, en 1826 !

Mais pourquoi avoir indiqué la procession pour le jour de la *fête de Sainte Marguerite*, qui tombe d'ordinaire le 20 juillet, au lieu de la placer le jour de la *fête de Sainte Madeleine* qui tombe le 22 juillet, c'est-à-dire deux jours après ?

Mystère ! La confusion est peut-être venue du *voisinage immédiat* de ces deux jours de fête. A un moment donné, on a dû prendre l'un pour l'autre !

1° *Le Pas de Bœuf*. — Mais nous avons remarqué, dans la partie Est du rocher, deux grandes *Cupules*, ovoïdes, accolées et presque tangentes, qui ressemblent assez bien au *Pas de la Vache* du Boussegnoux [Deux-Sèvres] (1), où, pourtant, il semble n'exister que des cavités naturelles (2). — Il doit s'agir de ces deux *Cupules*!

2° Cette dame a parlé aussi à M. Massonnet de l'existence, dans la Vienne, presque en face, d'un rocher portant un Pas semblable.

C'est bien évidemment le « Pied gauche » de M. M... (1826) et de M. Favraud, situé sur la digue du Petit Moulin.

Malheureusement, nous n'avons pas pu le dépister encore.

(1) L. ROUSSEAU et M. BAUDOUIN. — *Le Faux Pas de Bœuf et les faux Bassins de Boussegnoux (Deux-Sèvres)*. — *Bull. Soc. préh. Franc.*, Paris, 1913, p. 466.

(2) M. Marcel BAUDOUIN, à la suite d'observations nouvelles, se demande si, en réalité, il n'existe pas de vraies Sculptures sur Rochers, en forme de *Sabots de Bovidés*, en même temps que des *Fausses*!

En effet, il a relevé récemment un certain nombre de faits, du genre de celui de Lessac, qui, rapprochés des Sculptures dénommées *Anses de Panier* [*Anneaux du Déluge*, etc.], l'obligent à admettre la possibilité de ces œuvres d'Art, d'autant plus qu'elles correspondent à des données culturelles indiscutables, quoique plus récentes, et à de multiples renseignements fournis par le Folklore.

C'est donc là un problème qui se pose et qui devra être étudié, un jour, comme M. Marcel Baudouin l'a fait pour les *Sabots d'Equidés*.

Mais il est trop tôt encore pour tenter une étude d'ensemble; les relevés sont trop incomplets et on est encore trop mal documenté sur les cas signalés.

§ I. — ETUDE DU ROCHER AUX PIEDS.

I. — DONNÉES GÉNÉRALES.

1° SITUATION, — *a) Topographie.* — Le *Rocher aux Pieds* se trouve dans la commune de Lessac (1), canton Nord de Confolens (Charente), sur la rive gauche d'un affluent Ouest de la Vienne, à 3 kil. 400 de la gare de Confolens, presque à l'Ouest de Saint-Germain-de-Confolens, au Nord d'un lieu dit, appelé *Le Mas d'Ile* au cadastre, et, sur la carte d'Etat-major, le *Masdille* (2); à l'Ouest de l'Ile de Saint-Germain, où est le fameux Dolmen, cité plus haut (*Fig. 1*; P).

b) Voie d'accès. — Il est très facile de s'y rendre. En partant de Confolens, on prend la route de la gare; puis celle qui suit la rive gauche de la Vienne et va à Lessac (*Fig. 1*). On arrive ainsi, après avoir dépassé le *Mas d'Ile*, à un moulin à eau [Le Petit Moulin], établi sur le bras Ouest de la Vienne, en suivant la ligne ferrée de Confolens à Saint-Germain, qu'on coupe à un passage à niveau, non loin du dit moulin (3) (*Fig. 2*).

On s'engage alors dans un petit chemin [de Négrat au petit Moulin], qui passe sous la voie ferrée de l'Isle-Jourdain. On trouve de suite, au Nord, une *prairie*, où il faut pénétrer. C'est dans ce pré [N° 634], qui forme la rive Sud du *Ruisseau de Montaumar*, que se trouve, dans sa partie orientale, le ROCHER A SCULPTURES, dont la base touche au Nord à la rivière (*Fig. 3*; Ro.). Il est à environ 150 mètres à l'Ouest de la Vienne (*Fig. 2*).

c) Les Coordonnées géographiques sont importantes à connaître, en particulier la *Latitude*, dont on a besoin pour le calcul de l'époque des sculptures.

Longitude Ouest : 1°39'30" [1°84].

Latitude Nord : 46° 4' [51°19].

d) L'Altitude du lieu est de 170 mètres, d'après la carte d'Etat-major (4).

(1) Lessac, naguère *Le Petit Lessac* [1.012 habitants], canton Nord de Confolens.

(2) Il est évident que *Masdille* n'est pas autre chose que *Mas de l'Ile*, c'est-à-dire une ferme [*Mas*, en patois méridional], voisin de l'Ile de Saint-Germain de Confolens. — Au Sud, sur le côté Ouest de la route (*Fig. 1*), se trouve le *Petit Mas d'Ile*. — Celui qui nous intéresse est donc le *Grand Masdille*; c'est presque un village, au Cadastre.

(3) Sur cette route, du côté Ouest, il y a un moulin à vent, appelé *Le Moulin des Piliers*. — N'y aurait-il pas eu là, jadis, des *Piliers*, c'est-à-dire soit des piliers d'*Allée couverte*, soit plutôt des éléments d'*Alignements*, comme à Avrillé [Vendée]. [Auberge des *Trois Piliers*. — Cf. Marcel Baudouin. *Les Alignements d'Avrillé*. Mémoire inédit].

(4) La cote 173 est indiquée, sur la Carte d'Etat-major, au niveau du *Petit Masdille* [Voir *Fig. 1*].



Fig. 1. — SITUATION TOPOGRAPHIQUE du Rocher du Mas d'Île, à LESSAC [Charente]. — D'après la Carte d'Etat-major. — Echelle : 1/50.000. — Légende : P, Le ROCHER AUX PIEDS, du Mas d'Île (commune de Lessac), avec le PAS DE SAINTE MADELEINE. — S, Le ROCHER DU PAS DE LA MULE (1), près Pierre fixe (Menhir ?). — M, MENHIR DU REPAIRE. — D, Situation du DOLMEN DE PÉRISSAC (commune d'Esse), transporté au Cimetière de Confolens [Tombeau de la Sous-Préfète]. — π, DOLMEN DU GRAND MOULIN [commune de Saint-Germain-de-Confolens], transformé en Chapelle, dans l'îlot de la Vienne. — R, Ruisseau de Montaumont.

(1) Découverte, déjà publiée, de A. Cousset et M. Baudouin.

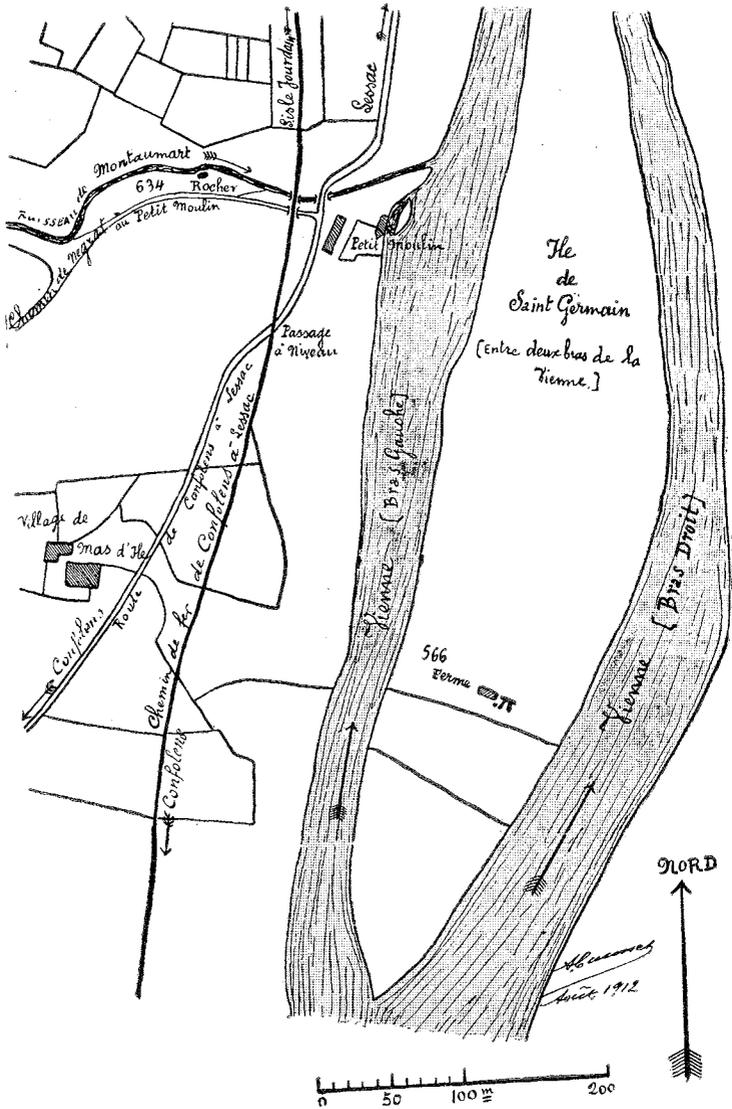


Fig. 2. — SITUATION CADASTRALE du ROCHER AUX PIEDS, Commune de Lessac (Charente). — Echelle : 1/5.000. — VOIE D'ACCÈS.
Légende : Rocher, ROCHER AUX PIEDS (N° 634, E). — π, Dolmen christianisé de Saint-Germain-de-Confolens (Charente).

e) Au Cadastre, la prairie, où se trouve le rocher, porte le N° 634 (Fig. 2), section E, du cadastre de Lessac. Elle porte le nom de *Patural du Moulin* et appartient à la commune (Fig. 2).

C'est au cadastre que nous avons trouvé le nom du *Ruisseau de*

Montaumont (1), qui coule au Nord et va vers l'Est. Entre le *Rocher aux Pieds* et son confluent dans la Vienne, on trouve, sur les bords, de nombreux *blocs de granite*, où il y a peut-être des sculptures. Sur les rives, de nombreux arbres vigoureux donnent au paysage un aspect imposant et antique.

2° PÉTROGRAPHIE. — Les auteurs locaux disent que la Roche au Pas de Sainte Madeleine est une roche très dure [1826], ou du granite [Favraud ; etc...].

Nous en avons recueilli des échantillons nombreux pour les insérer, comme de coutume, dans nos moulages d'ensemble ; et nous avons constaté que ce n'était pas du granite classique, en réalité.

La roche ressemble plutôt à de la *Microgranulite* ou à un *Schiste quartzifère*.

Mais, comme un examen microscopique n'a pas été fait, et que la Carte géologique de la région n'est pas encore publiée croyons-nous, nous ne pouvons indiquer la nature exacte de la roche.

Le point important à retenir est que, là, le *grain est extrêmement serré et très dur* [ce qui a dû rendre les sculptures très difficiles à exécuter], comme au *Pas de la Mule*, à Esse (2).

II. — LE ROCHER AUX PIEDS *proprement dit*.

1° SITUATION. — Situé dans la partie Nord du *Patural du Moulin* (1), le Rocher est un *pointement naturel* de la roche constituant le sous-sol. Il forme une seule masse, très crevassée, et en partie recouverte de mousses abondantes et de nombreux lichens, située à 80 mètres à l'Ouest de la voie ferrée et à un mètre du ruisseau (*Fig. 3*; Ro).

2° DIMENSIONS. — Il a une forme rectangulaire, à grand axe Est-ouest, parallèle au ruisseau. Il mesure environ 6^m50 de long et 2 à 3 mètres de large (Nord-sud) : 2 mètres à l'Est ; 3 mètres à l'Ouest. La hauteur maximum ne dépasse guère *deux* mètres.

En somme, on peut, schématiquement, le représenter par un prisme triangulaire, placé sur l'un de ses côtés, la base étant à l'Ouest (*Fig. 4*).

(1) *Montaumont* est une ferme située près de sa source (*Fig. 1*).

(2) Marcel BAUDOIN, et A. COUSSER. — *Le Pas de la Mule de Saint-Maurice à Esse, près Confolens* (Charente) : *Sculptures sur rocher d'un Sabot de Cheval et de Rainures*. — VIII^e Congrès Préhistorique de France, Angoulême, 1912, in-8°, p. 571-594, 6 fig. — Tiré à part, 1913, in-8°, 24 p., 6 fig.

(3) La Prairie N° 634 a environ 110 mètres de long et 20 mètres de large, au niveau du Rocher.

Dans ces conditions, une face est Nord, presque verticale; l'autre est Sud (*Fig. 3*; MN), presque verticale aussi; et toutes les deux sont inclinées vers l'Est, dans la moitié Est tout au moins.

La face Ouest ou base est également presque verticale et triangulaire (*Fig. 4*; MS²T).

3° TRAVAIL HUMAIN. — Il y a, sur ce rocher, trois ordres de faits :

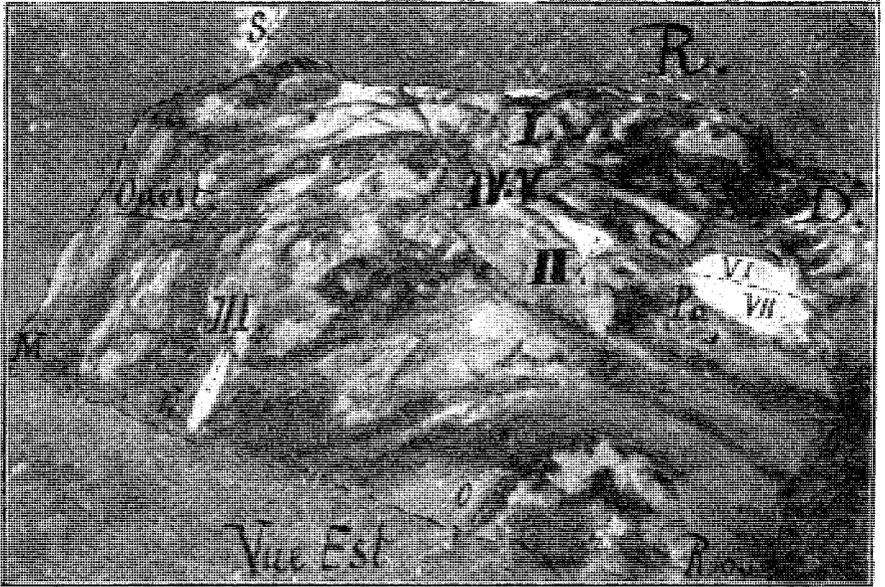


Fig. 3. — Le ROCHER AUX PIEDS [*Le Pas de Sainte Madeleine*], Commune de Lessac, Arrondissement de Confolens (Charente). — MOULAGE DES PIEDS. — Echelle : 1/20 environ. — Photographie prise au SUD-EST, les CONTRE-EMPREINTES en plâtre des *Cavités pédiformes* n'ayant pas encore été enlevées.

Légende : I, *Pas de Sainte Madeleine*; — II, Pied du centre; — III, Pied du flanc Nord; — IV et V, *Pieds associés* n^{os} IV et V; — VI et VII, Moulage des *Cupules* et du *Polissoir*; — M, N, O, Bord Sud du Rocher (Ro.), se poursuivant vers l'Est; — S, Sommet Ouest; — R, Ruisseau de Montaumur; — Po, POLISSOIR; — D, Dépression Nord-sud du Rocher, présentant des Sculptures et le Polissoir.

- A. Des SCULPTURES [*Cavités pédiformes* et *Cupules*], dues à l'homme.
- B. Des *traces de POLISSAGE* [*Polissoir fixe*].
- C. Des CAVITÉS NATURELLES, ou *trous*, dues sans doute à des « *veaux* » de la roche.

C'est la première fois qu'on note une telle coïncidence pour les *Cavités pédiformes* !

A. SCULPTURES. — Les sculptures se remarquent surtout du côté

de l'Est, c'est-à-dire du SOLEIL LEVANT (Fig. 4). La plupart sont sur l'arête qui va de la base Ouest au sommet Est.

Voici celles que nous avons pu repérer avec soin.

1° *Sculpture N° I.* — Le PAS DE LA SAINTE, cavité pédiforme typique, située au *sommet* du rocher, au point le plus élevé du flanc Nord, à 2^m50 à l'Est de la base Ouest, et à 2^m70 du sol, au niveau du flanc Sud, notablement incliné. — Cette sculpture est la plus élevée et placée presque au centre (Fig. 3 et 4; D).

2° *Sculpture N° II.* — Egalement presque au centre, mais plus bas sur le flanc Sud, à 1^m60 du sol, et à 4 mètres de la base Ouest. Cavité

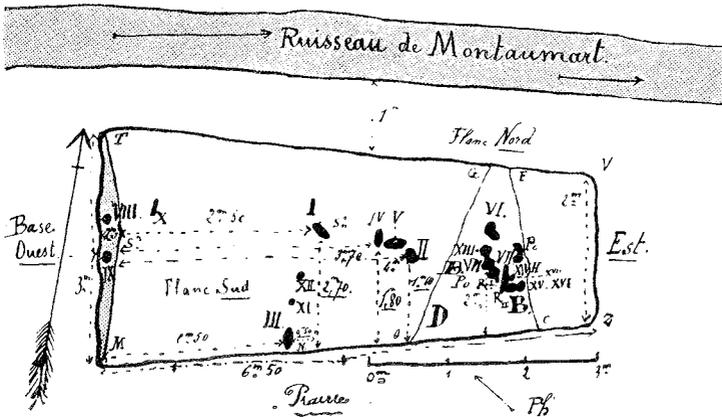


Fig. 4. — Schéma du ROCHER AUX PIEDS, Commune de Lessac (Charente). — Plan. — Echelle : 1/100.

Légende : T, V, Z, M, Limites du pointement rocheux, au-dessus du sol de la Prairie; — S¹, Partie centrale la plus élevée; — S², Sommet de l'Ouest; — D, Dépression Nord-sud (G, F, O, C) du Rocher; — B, Le Pied de Bœuf; — I à VII, Cavités pédiformes; — VIII à XVI, Sculptures et Cupules diverses; — N, Flanc Sud du Rocher; — Po, Polissoir; — R', R'', Rainures de Polissoir; — Ph, Point d'où la Photographie (Fig. 3) a été prise.

pédiforme, très reconnaissable, qui se trouve notablement plus à l'Est; voisine d'une Cupule (N° XVIII).

3° *Sculpture N° III.* — A la base même du flanc Sud, presque au niveau du sol de la prairie N° 634, mais seulement à 2^m50 de la base Ouest. Cavité spéciale, formée de deux Cupules, placée sur le flanc rocheux, et presque verticale.

4° et 5° *Sculptures Nos IV et V.* — Très voisines, placées aussi presque au centre du rocher, mais à 3^m70 de la base Ouest. Elles sont à 1^m80 du sol, sur le flanc Sud, au fond d'une dépression naturelle, en cuvette, de ce flanc.

6° *Sculpture N° VI.* — A 2^m10 du sol, du côté Est du Rocher, sur

le flanc Sud [Cavité fruste], dans une vaste dépression transversale Nord-sud, et inclinée.

7° *Sculpture N° VII.* — A 2 mètres du sol sur le flanc Sud. **Cavité pédiforme spéciale**, voisine du N° VI.

8° *Sculpture N° VIII.* — *Cavité pédiforme*, au milieu de la *base Ouest*, sur paroi presque *verticale*.

9° *Sculpture N° IX.* — *Cavité pédiforme*, plus fruste, au voisinage du côté Sud de la base Ouest.

10° *Sculpture N° X.* — Sorte d'*Encoche*, placée sur le flanc **Nord**, à 0^m50 de la base Ouest environ [Rainure de *Polissoir*].

11° *Sculpture N° XI.* — Sorte de cavité, en forme de *trou*, au-dessus de la Sculpture N° III, sur le *flanc Sud*.

12° *Sculpture N° XII.* — Cavité analogue au-dessus du N° XI, au sommet du *flanc Nord*.

13° *Sculpture N° XIII.* — *Cupule*, très petite, voisine du Pied N° VII et réunie à lui par un *canal*, très petit.

14° et 15° *Sculptures N°s XIV et XV.* — Deux **Cupules**, ovoïdes, tangentés, simulant un PAS DE BŒUF, sur le flanc Est du Rocher.

16° *Sculpture XVI.* — *Petite Cupule*, paraissant faire partie d'une *Cavité pédiforme*, très fruste, ou plutôt recouverte par une *Plage de Polissage* (1).

17° *Sculpture XVII.* — *Petite Cupule*, recouverte d'une *Rainure de Polissoir*.

B. POLISSOIR. — RAINURES DE POLISSOIRS ET PARTIES POLIES. — *Partie Est.* — a) *Rainure N° I du Pied N° VII* [Nord-ouest-Sud-est].

b) *Rainure N° II de la Cupule N° XV*, parallèle à la précédente, avec *Plage de Polissage*, importante (N° A), voisine.

c) et d). — Deux *Rainures*, parallèles, perpendiculaires aux précédentes, mais assez voisines.

e) et f). — **Rainures** correspondant à *deux failles* naturelles du rocher, à *Polissage* facilement reconnaissable au palper du doigt.

g) Une grande *Surface polie*, en *cuvette*, sur la partie inclinée au Sud-est. Presque large comme une assiette, sur une partie plate, formant comme une *marche d'escalier*, un peu plus bas que la sculpture N° I.

Il y a une différence de **patine**, très appréciable, entre les **Sculptures** et les *Surfaces de Polissage*; et il n'est pas possible de confondre ces deux ordres d'*Actions humaines* sur ce rocher (*Fig. 4*).

Nous étudierons plus loin les rapports qu'elles présentent entre elles.

(1) M. M. BALDOUIN a signalé jadis des traces de *Polissage* analogues pour des *Cupules*, en particulier au Chergiroux (Ile d'Yeu, V.).

C. CAVITÉS NATURELLES. — La plupart ont été, d'ailleurs, transformées en **Cupules** par un travail humain [N^{os} XI et XII, par exemple].

III. — DESCRIPTION DES CAVITÉS PÉDIFORMES.

Nous ne parlerons, ici, en détail, que des CAVITÉS PÉDIFORMES, et encore que des *sept* premières, que nous avons *décalquées* et *moulées* au plâtre, pour ne pas allonger outre mesure ce travail. — Nous réservons, pour une seconde étude, ce qui a trait aux Sculptures N^{os} VIII à XVI, ainsi qu'aux *Polissoirs* et aux *Cupules*.

Nous ne décrivons donc ici que les *Sept* principales Cavités pédiformes du *Rocher aux Pieds du Mas d'Ile*, en commençant par la plus célèbre, la seule connue des anciens auteurs, *Le Pas de Sainte Madeleine*. — Toutes les autres Sculptures et le Polissoir n'ont été découverts que par nous en 1912.

I. — LE PAS DE SAINTE MADELEINE.

1^o SITUATION. — *L'Empreinte pédiforme, principale, du Rocher aux Pieds*, celle qui est Légendaire, la seule connue jadis, est située au **sommet** même du pointement rocheux, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut (*Fig. 3 et 4; I*).

Comme l'a dit, devant nous, quelqu'un du pays, ce Pas ressemble « au fond d'un *sabot de bois*, dont on aurait rasé le dessus » : comparaison qui a beaucoup de couleur locale et qui est très exacte ! Mais c'est une véritable Sculpture ; et le travail humain y est indiscutable.

2^o FOLKLORE. — 1^o En somme, en réunissant les diverses données fournies par les auteurs cités plus haut et les renseignements oraux d'origine locale, on peut résumer ainsi la Légende du PAS DE LA SAINTE, sculpture pédiforme seule reconnue *par le Peuple* sur le Rocher du *Mas d'Ile*.

« *Sainte Madeleine* vint autrefois faire pénitence (1) dans l'île qui « avoisine Saint-Germain et qu'on appelle, depuis ce temps-là, l'*Île de Sainte-Madeleine*. En y abordant, elle portait une pierre, énorme (2), « sur sa tête ; et **quatre** chandeliers (3) dans les **poches** de son tablier

(1) L'idée de *Pénitence* est due, évidemment, au fait que la Légende avait pour but principal d'expliquer la présence de la *grosse Pierre* dans l'île [déjà formée lors de la fabrication de la Légende], c'est-à-dire d'expliquer le *transport d'un lourd fardeau* ! — Or c'est sans doute cette idée de pénitence, qui a fait choisir, comme *personne Sainte*, sainte Madeleine, la *repentante* bien connue....

(2) La Table du *Dolmen de Saint-Germain-de-Consolens*.

(3) Les quatre *Colonnnettes* qui, présentement, supportent cette table [QUATRE *Chandeliers de Pierre*, dit la Légende]. — Comme, en réalité, il y en a eu **cinq** [Michon, 1844], cela semble prouver que la Légende est postérieure à la destruction de la cinquième, et partant assez récente.

« de gaze [Michon]. Le bénitier (1) était aussi dans une poche « [Favraud]. Elle filait en même temps sa quenouille (2).

« Quand elle arriva sur la *rive gauche* de la Vienne, comme la rivière était assez large, elle dut monter sur un Rocher voisin de la **rive Ouest** (3), le Rocher de Lessac, et s'élancer vers l'île, en faisant un **Bond**, formidable, de près de 200 mètres. L'effort énorme, qu'elle dut faire avec une **telle charge** (4), fit que son **Pied** s'enfonça dans le rocher très profondément et y laissa son Empreinte (5) [Pas de la Sainte], sur la rive gauche de la Vienne.

En effet, le Pied *se dirige* bien vers le *Sud-Est* (où est l'île), et la plante du Pied est bien tournée de ce côté également : ce qui indique la direction du *Saut*. — Tout cela est très bien machiné.....

Arrivée dans l'île, Sainte Madeleine posa la Pierre, qui était sur sa tête, sur les quatre *Chandeliers de pierre*, qu'elle portait dans son tablier. Elle construisit ainsi la *Chapelle de Sainte Marguerite*, où *Sainte Madeleine*, ou *Sainte Catherine* (6), qui n'est pas autre chose que le fameux Dolmen christianisé, si Dolmen il y a (7).

C'est la découverte de cette Sculpture qui a fait inventer toute cette histoire, comme d'ordinaire. Et c'est là le *Mythe du Saut*, classique, où il y a un *Bond* au départ, pour franchir un obstacle, de façon miraculeuse.

Comme on le voit, cette Légende est typique; et on la retrouve souvent, sous des formes à peine différentes, pour expliquer d'autres

(1) Il s'agit du **Bénitier**, qu'on voit près du Dolmen, reste de la Christianisation. [Chapelle de Sainte-Madeleine].

(2) Caractéristique du sexe : idée voulant indiquer qu'il s'agit bien d'une *Femme*. — Caractéristique aussi du *Miracle* : Pour *fler*, en portant sur sa tête une table de Dolmen, il faut avoir une *puissance surnaturelle*!

(3) Donc, quand la légende fut imaginée, ce bras Ouest [peut-être Néolithique seulement] existait déjà. — Par suite, la Légende est sûrement postérieure, non seulement à la *Christianisation du Dolmen* qui, elle, ne peut pas être antérieure au XI^e-XII^e siècle, d'après les auteurs [Forme des *Colonnettes* du Dolmen], mais à la destruction de la 5^e Colonne.

(4) A noter le rapport qui semble exister entre l'importance de la Dépression rocheuse et le *Poids* du fardeau.

(5) Donc la découverte du *Pas de la Sainte* est de l'époque de la fabrication de la Légende, qui n'a été imaginée que pour expliquer cette Empreinte elle-même.

(6) Pourquoi appeler cela *Chapelle de Sainte-Catherine*? Il semblerait que la Chapelle devrait être *La Chapelle de Sainte Madeleine*, puisque l'île s'appelle *l'île de Sainte-Madeleine*! — Mais c'est là une question qu'il nous est impossible d'approfondir. Il faudrait des recherches spéciales dans les archives locales et refaire l'histoire de cette Christianisation, si possible.

(7) « Chaque année, une **fête religieuse** attirait les populations du voisinage « dans l'île de *Sainte-Madeleine*, a écrit Michon [Loc. cit., p. 142]. On traversait la « Vienne en bateau; et les prêtres célébraient, au milieu de la foule rassemblée, « les mystères du Christianisme, à la place des sacrifices sanglants (?), dont se « souillèrent tant de religions dans l'Antiquité. L'Autel des Chrétiens se voit encore « au centre du monument ».

C'était le jour de la *Sainte Madeleine*, c'est-à-dire le 22 juillet, comme l'a indiqué l'article de 1826.

« Empreintes pédiformes », aussi bien à l'étranger qu'en France ; mais elle est plus particulière aux Pierres à Sculptures qu'aux Dolmens. — Ce qui explique nos restrictions antérieures, relatives à l'existence même d'un vrai Dolmen, dans l'île de Saint-Germain.

Le seul fait à noter ici est le choix de la personne Sainte. Étant donné la forme de l' « Empreinte », on ne s'explique pas que le Peuple ait pu y voir la trace du passage d'une *Femme*, et surtout de *Sainte Madeleine* ! — Pourquoi ne pas avoir choisi un *Saint*, étant donné les dimensions et l'aspect de la sculpture ? On le verra bientôt.

2° Mais cette remarque nous amène à parler maintenant de la seconde Légende, citée par Favraud, relative à une seconde *Empreinte*, qui existerait dans le lit de la Vienne, au niveau de la *Digue du Petit Moulin* [moulin à eau qui se trouve sur le bras Ouest de la Vienne, à l'Occident de l'île de Saint-Germain (*Fig. 1*)], et actuellement submergée et invisible [Article de 1826].

Peut-être est-ce cette Empreinte, sans doute plus *petite*, qui, primitivement, était le vrai « *Pas de Sainte Madeleine* » (1) ? Mais c'est là une question impossible à résoudre aujourd'hui. En tout cas, d'après M... (1826) et Favraud, il s'agirait là d'un *Pied Gauche*. — Or, le *Pas de la Sainte* est précisément aussi un *Pied gauche* (2) !

Bien entendu, ce deuxième *Pas de Sainte Madeleine* doit correspondre à l'*arrivée* de la Sainte dans l'île de Saint-Germain, le *départ*, par *bond*, s'étant fait du Rocher aux Pieds, à l'Ouest.

La direction du Grand Axe du Pied N° I et la situation de sa plante (Est) sont d'ailleurs bien conformes à la *direction du Saut* de Sainte Madeleine.

Il est probable que ces données figuraient dans la Légende d'origine ; mais elles ont dû être oubliées, depuis qu'on ne sait plus retrouver le 2° *Pas de Sainte Madeleine*, que sans doute le bras Ouest de la Vienne a englouti.

3° Après réflexion, nous croyons que le choix d'une *Sainte* (et non d'un *Saint*), pour la Sculpture N° I, tient à la persistance d'une *Tradition*, dont il ne reste plus aujourd'hui aucune trace, mais qui doit remonter jusqu'à l'époque néolithique. Nous pensons, en effet, qu'autrefois le Ruisseau, voisin du Rocher, devait être une SOURCE ou une RIVIÈRE SACRÉE, FÉCONDANTE, par conséquent en rapport avec la FÉCONDITÉ, attribut spécial de la *Femme*. On n'a même dû christianiser le Dolmen voisin que pour faire disparaître tota-

(1) Il est utile de rappeler ici qu'il y a aussi un *Pas de Sainte Madeleine*, à Sainte-Baume, dans le Var.

(2) Quoiqu'ait écrit encore, en 1912, M. A. Favraud [loc. cit.], après Michon (1844).

lement les vestiges de ce Culte [et on voit qu'on y a réussi] et le christianiser, en faveur d'une *Sainte*, en raison de la nature même du culte primitif.

On a choisi au début soit *Sainte Madeleine*, soit *Sainte Catherine*, soit peut-être même *Sainte Marguerite*, car la tradition religieuse locale, on l'a vu, indique que la Procession solennelle avait lieu jadis le jour de la fête de cette dernière Sainte (20 juillet), et non pas le 22 juillet, c'est-à-dire à la fête de *Sainte-Madeleine*. — On ne sait pas, en réalité, quelle est la Sainte qui a commencé; mais la confusion doit être en rapport avec ce fait que Sainte-Catherine (1), et même *Sainte Marguerite*, sont manifestement des Saintes qui ont, en Folklore, des vertus en rapport avec la *Fécondité*, si l'on peut ainsi parler, comme nous le montrerons plus loin pour Sainte-Marguerite (2).

Dans ces conditions, tout devient simple; les auteurs, parlant de *Sainte Catherine* et de *Sainte Marguerite*, en souvenir sans doute de la *Procession* d'autrefois, citée en 1826, nous ont permis de retrouver le fil d'Ariane, d'ailleurs perdu, qui réunit vraiment les cérémonies du Moyen Age du Dolmen de Saint-Germain-de-Confolens à celles, Néolithiques, du Rocher sacré de Lessac!

3^o MÉTHODE D'ÉTUDES. — Pour étudier convenablement, suivant notre coutume, cette Sculpture, nous en avons établi plusieurs MOULAGES; puis, nous avons pratiqué, sur certains d'entre eux, des coupes, d'abord *longitudinales*, puis *transversales*, au niveau du talon, de la plante, et du point de jonction de ces parties.

Ces coupes renseignent très bien, au demeurant, sur le mode de fabrication de ces cavités, en révélant à l'œil de légères **saillies**, qu'autrement on ne peut reconnaître que par une **palpation**, méthodique et soignée, des bords et du fond de la dépression.

Mais, pour tout voir en ces matières, il faut des *examens répétés*, et surtout des observations faites, à tête reposée, au Laboratoire, sur les Moulages entiers indiqués et sur des Coupes.

Ces simples réflexions montrent l'importance des *Moulages*; et on peut dire que ce n'est que grâce à cette méthode d'études, imaginée par l'un de nous, que l'on est parvenu à y voir désormais un peu clair dans ces curieuses œuvres de l'*Homme préhistorique*.

4^o DESCRIPTION. — Il s'agit d'une vaste et grande cavité, à l'aspect d'Empreinte pédiforme, qui, indiscutablement, est l'œuvre de l'Homme.

(1) On connaît la locution : « *Coiffer Sainte Catherine* ».

(2) SAINTE MARGUERITE [*Marguerite*], vierge et martyre, à Antioche, vers 275. A ne pas confondre avec *Sainte Marguerite*, reine d'Ecosse [1046-1093], car celle-ci ne fut canonisée qu'en 1251 [Fête le 10 juin], c'est-à-dire *trop récemment* pour nous intéresser ici.

En effet, cette sculpture est très typique et comparable, par ses dimensions et sa forme, à plusieurs autres connues [En particulier le *Pas de La Demoiselle*, à Menomblet (Vendée); etc.]. — La cavité, assez profonde, est d'ailleurs très bien *polie* dans toute son étendue (Fig. 5).

5° ORIENTATION. — La Plante (gros orteil) du pied est tournée à l'Est-sud-est, du côté du Soleil-Levant, à l'Equinoxe.

Le grand axe de l'empreinte se dirige, en effet, à peu près à 110° de la boussole *magnétique* (Fig. 5; L³ L⁴).

Comme la déclinaison est là de 14°20', cela donne : 110° — 14°20' = 95°40', comme direction astronomique.

Or, à l'Equinoxe, le soleil se lève à 90°. Il y a donc une *Dévi*

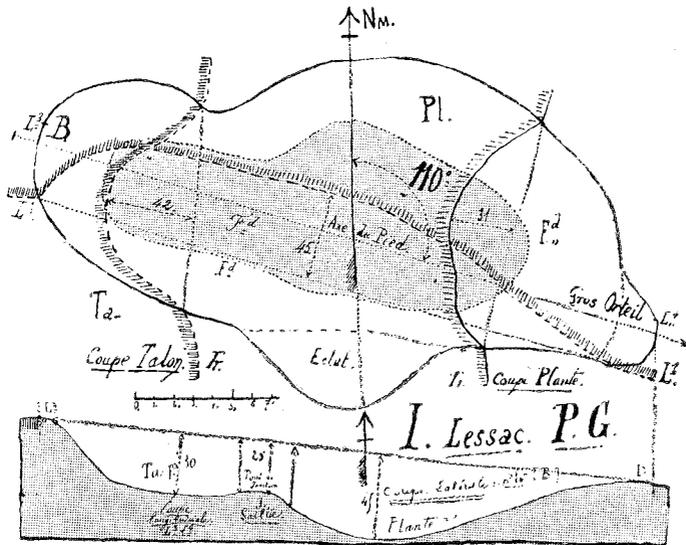


Fig. 5. — Le PAS DE SAINTE MADELEINE (Pied N° I) du Rocher aux Pieds, Commune de Lessac. — Echelle : 1/4 Grandeur. — Décalque de la SCULPTURE sur le Rocher. — Décals des COUPES des Moulages. — Le Grisé, en P.G., correspond au fond de la Cavité.

Légende : En haut, PLAN. — En bas, première Coupe longitudinale, centrale, au point B. — L³, L⁴, grand Axe du Pied; — F^d, Limite du fond (Grisé); — Pl., Plante; — Ta, Talon; — L¹, L², deuxième Coupe longitudinale, latérale, au point L²; — Tr, Coupes transversales; — P. G., Pied gauche; — J., Jonction (Saillie) des Cupules, ayant servi à fabriquer la Cavité pédiforme.

précessionnelle de la Méridienne de 95°40' — 90° = 5°40', c'est-à-dire depuis l'époque de fabrication de la sculpture.

6° CÔTÉ. — Indiscutablement, la Fig. 5 montre qu'il s'agit d'un Pied du côté GAUCHE. En effet, la situation du gros orteil et le bord interne, reconnaissable à la rectitude et aux à pic qu'il présente,

etc., ne permettent pas le doute (*Fig. 5*; P. G.). — Et, comme il y a toujours Inversion dans ces sculptures, il s'agit, en réalité, d'un **PIED DROIT**.

7° **CARACTÈRES**. — L'empreinte se compose : a) d'une vaste *cavité ovoïde*, formant la *plante*, à laquelle a été ajoutée une petite rainure, du côté *Sud*, qui indique manifestement un *gros orteil* (1) ; b) d'une *Cupule*, tronc-conique ou ovalaire, formant le talon. — La distance, de centre à centre, est de 130^{mm} [60 × 2 + 15]. La *commune mesure* de 0^m060 est donc évidente ici. — Ces deux cavités ont les bords *Sud* en forme de ligne presque droite, qui correspond au **bord interne** du pied et est très à pic ; les bords *Nord*, au contraire, sont en pente plus douce, surtout vers la région des orteils, et obliques comme il convient (*Fig. 5*; Tr.).

1° *Plante*. — a) La **Plante**, *Sud-est*, à grand axe bien dessiné, mesure 0^m210 [0^m060 × 3 + 0^m060 : 2] de long ; et 0^m130 [0^m060 × 2 + 0^m060 : 2] de large. Elle a 0^m040 de profondeur maximum. Mais le bord interne, à pic, a 0^m050 ; l'autre, externe, plus incliné, 0^m070.

b) *Le gros Orteil*, représenté par une échancrure simple, a 0^m030 (60 : 2) de long ; 0^m030 de large (60 : 2) ; et 0^m005 de profondeur maximum. Il dépasse donc, notablement, comme d'ordinaire, la ligne oblique des orteils.

2° *Talon*. — La *Cupule* du talon, nettement ovalaire, mesure 0^m120 de diamètre longitudinal (60 × 2) ; 0^m090 de diamètre transversal (60 + 60 : 2) ; et 0^m045 de profondeur (2).

3° *Ensemble du Pied*. — a) *Dimensions*. — La *longueur totale* du pied est de 0^m300 [60 × 5], sans compter le **gros Orteil**, et non de [120 + 210 = 330], parce qu'il y a fusion, sur 0^m030, des axes des cavités de la plante et du talon, au niveau du *point de jonction intercupulaire*, dont les traces persistent très nettement, surtout du côté **externe** du pied, où il y a un angle rentrant marqué. — Avec l'orteil, la sculpture atteint 0^m330. Cette longueur indique manifestement la représentation d'un **Pied d'Homme** (sexe masculin), un un peu plus grand que nature.

(1) On pourrait se demander, ici, si cette échancrure est bien un *Orteil* ou si elle ne serait pas simplement un *Trail*, sculpté, indiquant simplement l'*Axe*, la direction, du pied. Mais l'étude d'ensemble des Sculptures pédiformes plaide en faveur de la représentation réelle d'un *gros Orteil*, qui était peut-être, à l'époque néolithique, encore un peu *préhensile et rejeté sur le bord interne*, comme chez certains Japonais actuels.

(2) On notera l'existence de la *Commune mesure intercupulaire* (0^m060) pour le talon de ce pied, comme pour la plante. — Par conséquent l'hypothèse d'une *CAVITÉ NATURELLE, travaillée*, mais simplement *ARRANGÉE* à l'époque moderne ou même néolithique [opinion émise par M. Favraud] est tout à fait *impossible*, en dehors des données fournies par l'*Orientation* du pied, le Polissage de la *surface intérieure*, etc., etc...

Toute la surface interne est très bien **patinée**(1). Après le travail de *percussion* qui fut nécessaire pour sa fabrication, elle a été **polie**, aussi bien à la plante qu'au talon. Mais ce *Polissage* n'a pas fait disparaître toutes les traces de l'attaque primitive de la roche, qui semble représenter la forme de quelques *stries* longitudinales, indiquant un *Raclage préalable* [du talon au gros orteil], après la percussion du début : cela peut-être à l'aide de burins spéciaux.

b) *Indices*. — Voici les Indices de ce Pied, calculés y compris le *gros orteil* :

Indice soléo-podalique : $130 \times 100 : 310 = 39,39$.

Indice talo-podalique : $90 \times 100 : 330 = 27,27$.

Indice talo-soléen : $90 \times 100 : 130 = 69,23$.

L'*Indice soléo-podalique* est tout à fait *normal* (39,39 pour 40,00). Ici il aurait été moins normal si l'on avait fait abstraction du *gros orteil*, semblant presque toujours surajouté, après coup, dans ces sculptures. Le gros orteil a donc été conçu, au début même, par l'artiste !

L'*indice talo-podalique* est, aussi lui, presque régulier, si le talo-soléen est un peu faible.

Ces indices indiquent bien, d'ailleurs, comme la longueur, un Pied correspondant au *Sexe masculin*. — Et le Peuple s'est complètement fourvoyé, en y voyant une *Pantoufle de Femme* !

8° **ACCIDENT DE SCULPTURE**. — Sur le bord interne, il y a, au milieu, une petite cavité triangulaire, de quelques centimètres de profondeur, qui semble la conséquence d'un accident de fabrication (par *éclatement* du rocher) plutôt que d'une attaque, plus ou moins moderne, de la sculpture. En effet ses parois et son fond ne sont pas *polis* ; et ils ont une *patine* analogue à celle du pied (*Fig. 5* ; *Eclat*).

9° **EPOQUE DE FABRICATION**. — Nous avons vu plus haut que ce pied donnait une *Déviatiion de la Méridienne* de 5°40' ou à peu près, si on le suppose sculpté sur la *Ligne équinoxiale*, comme d'ordinaire.

C'est donc une sculpture assez *ancienne*, qui, d'après le phénomène de la *Précession des Equinoxes*, remonte à environ 8.700 avant J.-C. (2).

10° **CONCLUSIONS**. — Sculpture pédiforme, typique, présentant tous les caractères voulus. — Elle est indiscutable et nettement *Néolithique*.

II. — PIED N° II.

1° **SITUATION**. — Cette sculpture est placée, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, à 1^m60 du sol, en tenant compte de l'incli-

(1) Par conséquent, il ne peut être question d'une œuvre *moderne*.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Bull. Soc. Préh. Franç.*, Paris, 1913, N° 2 [Voir p. 83].

naison du flanc Sud et en mesurant à sa surface, et à 4 mètres de l'extrémité Ouest du pointement granitique. Elle se trouve donc presque au *Centre* du Rocher, presque au *sommet* de ce point, et à quelques centimètres seulement du Pied N° I (*Fig. 4; II*).

2° **FOLKLORE.** — Cette cavité, pourtant nettement pédiforme, n'avait jamais (comme toutes les suivantes d'ailleurs, malgré sa forme assez typique), été remarquée par les Paysans. — Aucune tradition ne s'y rapporte. — Il est vrai que le N° II est beaucoup plus petit que le N° I et que l'aspect « *d'Empreinte* » est certainement bien moins net que dans le fait précédent.

3° **ORIENTATION.** — Le grand axe de la Sculpture va de l'Est-sud-est à l'Ouest-nord-ouest, la plante étant du côté de l'Ouest (*Fig. 6; A, B*).

A la boussole, cette ligne correspond à l'azimuth 115° [Est] ou 65° [Ouest].

Si l'on retranche les 14°20' de la déclinaison magnétique, on a : 115° — 14°20' = 100°40'. Or la *Ligne solaire* principale, la plus proche à gauche, est 90° [Ligne des *Equinoxes*]. La déviation de la Méridienne néolithique est donc ici de 100°40' — 90° = 10°40'.

Ce pied N° II est par suite placé sur la *Ligne des Equinoxes*, soit au **Lever** (115° E.) [si c'est sur le *Talon* qu'il faut se baser] (1), soit au **Coucher** (65° O.), si c'est sur la *Plante* qu'il faut tabler.

4° **DIMENSIONS.** — La sculpture mesure, comme *longueur* totale, 0^m210 (2). On y distingue une *plante* (3), un *talon*, et un *trait*, profondément creusé, réunissant le talon avec une *cavité* de la pierre, qui semble, elle, *naturelle*, mais qui, à la rigueur, pourrait être une *Cupule* [trou naturel *retravaillé*].

1° *Plante.* — Il est assez difficile de prouver que c'est bien la Plante qui est du côté du Nord-ouest. — Toutefois, comme cette cavité est la *plus longue* et se compose en réalité de *deux parties*, il nous paraît impossible d'y voir un talon, ces derniers n'ayant jamais cette forme.

a) La *Plante* n'est en somme qu'une petite *Cavité ovoïde*, à ouverture étalée vers les orteils, dont le grand axe mesure 0^m90 [0^m060 × 1

(1) Au *Pas de la Vierge*, de Pitié, à La Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres), *Cavité ovoïde* plus ancienne (5° de Déviation précessionnelle seulement), nous avons pris la *Plante* pour repère. Nous faisons de même ici. — Nous discuterons plus loin cette question du choix du Repère.

(2) Cette dimension est très petite, si l'on songe qu'un pied de femme mesure d'ordinaire 0^m250 à 0^m260. — S'agirait-il ici d'un *Pied d'Enfant*?

(3) 0^m210 est la longueur même de la PLANTE seule du *Pas de la Sainte* (0^m210 = 0^m060 × 3 + 0^m060 : 2).

+ 0^m060 : 2] et la largeur 0^m080. — Son fond comprend deux parties.

b) L'une, du côté du talon, semble être le résultat de l'ablation d'un *pont*, ayant séparé au début le talon de la plante; elle apparaît comme une petite *Cupule*, moins profonde que le talon (0^m050), mais plus creuse que la cavité ovoïde de la plante (0^m030). Cette cavité intermédiaire n'a que 0^m030 de diamètre, comme le fond de la cavité ovoïde de la plante (1).

La plante est étalée du côté Nord, à bord à pic correspondant au *Sud*.

2^o *Talon*. — Il est de même de la cupule du *talon*, qui est de forme tronc-conique et très profonde (0^m050); elle a 0^m090 [d'où la

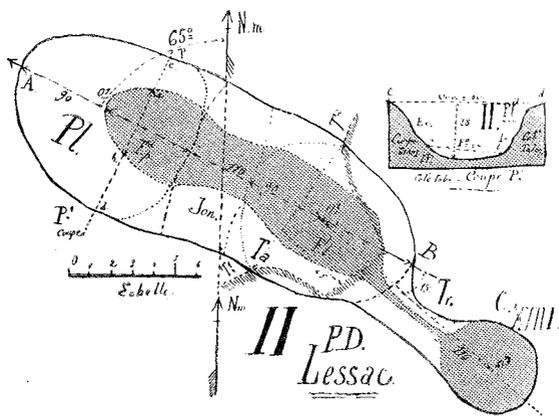


Fig. 6. — LA CAVITÉ PÉDIFORME N° II. — Décalque sur Rocher et Coupe transversale. — Echelle : 1/4 Grandeur.

Légende : P. D., Pied droit ; — C-XVIII, CUPULE annexe N° XVIII (0³) ; — Tr., CANAL DE CONJUGAISON ; — Ta, Talon ; — Pl., Plante ; — O¹, O², Cupules ayant servi à faire le Pied ; — J^o, Saillie de jonction des Cupules ; — P, P¹, Coupe transversale (a, b, c, d) de la Plante, reportée en II Pl., à côté ; — T¹, T², Coupe transversale du Talon ; — AB, Grand Axe du Pied. — F. p., F. t., grisé qui correspond au fond du Talon et de la Plante ; — Nm, Nord magnétique ; — Ex., bord externe ; — In., bord interne.

longueur totale du pied : 0^m90 + 0^m90 + 0^m30] (2) de long ; et 0^m70 de large. Mais, dans le fond, la dite cupule de talon n'a que 0^m040 × 0^m070. L'axe du Pied est incliné un peu vers l'Ouest, si bien que les talon et plante forment un *angle*, obtus, ouvert à l'Ouest, d'environ 160° à 165° (Fig. 6).

(1) On retrouve ici le même phénomène que pour la Sculpture N° I [0^m030].

(2) Même Commune Mesure de 0^m060.

5° INDICES. — Dans ces conditions, les *Indices* sont les suivants :

Indice soléo-podalique : $80 \times 100 : 210 = 38,09$.

Indice talo-podalique : $70 \times 100 : 210 = 33,33$.

Indice talo-soléen : $70 \times 100 : 80 = 87,50$.

L'*Indice soléo-podalique* indique plutôt un pied de femme, comme la *Longueur*. Le fait est ici anormal et rare; mais les autres indices sont plus anormaux encore et trop élevés (1).

6° COTÉ. — La sculpture ne peut représenter, si la Plante est bien à l'Ouest, qu'un *Pied droit* [Concavité Ouest]; et, par suite de l'*Inversion*, il s'agit dès lors d'un *PIED GAUCHE*.

7° TRAIT SCULPTÉ. — L'extrémité Sud-est du talon se prolonge, en se déviant au Sud d'un angle de 12° , par un *TRAIT SCULPTÉ*, à ouverture large et évasée, de coupe *triangulaire* (donc fait à la pierre), qui semble prolonger vers le Sud-est la Cavité pédiforme.

Il est long de 0^m035 , large de 0^m025 à 0^m030 (moyenne), et profond de 0^m020 .

C'est un *Canal de Conjugaison*, intercupulaire, typique.

8° CUPULE. — Il réunit le *talon* [il est plus large de ce côté (0^m035) (2)], avec une *Cavité*, qui semble à première vue un accident de la pierre, mais qui doit avoir été *travaillée*, pour constituer une *Cupule* (N° XVIII), allongée ($0^m40 \times 0^m30$ (3) $\times 0^m03$), car elle se trouve à 0^m110 ($0^m060 \times 2 - 10$) du centre du talon.

Ce trait, qui semble l'analogue de celui du talon du *Pied de Sainte Anne* (Nanteau-sur-Essonne, Seine-et-Marne), ressemble à la sculpture que M. Marcel Baudouin désigne sous le nom de *Trace solaire* (4). On sait d'ailleurs que d'autres sculptures pédiformes présentent ces annexes [*Traits* et *Cupules*], le trait n'étant dès lors pas autre chose qu'un petit *Canal de Conjugaison intercupulaire*, et la cupule qu'une représentation d'un *Point solaire*.

9° TECHNIQUE. — La constitution de la plante de ce pied indique bien comment ces cavités ont été creusées, à l'aide de *deux Cupules*

(1) Ce qui tient à la BRIÈVETÉ, *trop grande*, du Pied.

(2) La ligne 03.02 de la *Cupule* N° XVIII fait, avec l'axe du pied A B (*Fig.* 6), un angle de 15° , ouvert au Sud-est. C'est la direction du Trait. — Si l'on suppose qu'elle indique une *Ligne solaire*, puisqu'elle est plus au *Sud* que la ligne A B [*Ligne des Equinoxes*], elle ne peut représenter qu'une phase solaire intermédiaire entre l'Equinoxe et le Solstice d'hiver [ce qui est tout à fait improbable] ou plutôt une *Différence PRÉCESSIONNELLE*, puisque l'angle est bien à *droite*.

Dans ces conditions le trait sculpté Tr serait plutôt un trait de jonction entre des *Cupules*, orientées au *Solstice d'hiver* 126° [$90^\circ + 10^\circ 40' + 14^\circ 20'$] + $11^\circ 40'$ et d'une époque très *antérieure* [$11^\circ 40'$ *négalif*] à celle de la ligne des *Equinoxes*, représentée par la *Cupule* 0^2 , dite de *Talon*. — Ce qui me fait dire que Tr ne doit être qu'une *Trace du Trajet solaire* dans le Ciel.

(3) $0,030 = 0,060 : 2$. — *Commune Mesure*.

(4) En effet, ce trait ici vient de l'Est (région où est d'ordinaire le Soleil levant).

tangentes. On fit ici, d'abord, la *Cavité ovoïde* (Plante) (O¹), d'après l'orientation voulue; puis on creusa la *Cupule de Talon* (O²), tangente au sud, à la distance voulue, en obliquant son axe, de façon à avoir une *Figure pédiforme* (Fig. 6).

Enfin, on fit sauter le pont de jonction rocheux (Jon.), qui les séparait, en fabriquant, à son niveau, une troisième *Cupule*, qui, dans l'espèce, ne fut pas poussée à fond. — Ce qui montre, de façon manifeste, la manière de procéder des sculpteurs néolithiques.

10° EPOQUE DE FABRICATION. — Nous avons vu plus haut que cette Cavité a, comme déviation de la Méridienne, 10°40'. — Or, ce chiffre correspond à environ 7.500 ans avant J.-C.

III. — PIED N° III.

1° SITUATION. — Ce pied se trouve sur le *flanc sud* du Rocher, c'est-à-dire sur une *paroi verticale*, au niveau du sol actuel. Il correspond à peu près à l'*union* du tiers Ouest avec les deux tiers Est de ce flanc, puisqu'il est à 2^m50 de la base Ouest de l'ensemble (Fig. 4). — On dirait qu'il a été fait aussi bas que possible, comme pour marquer le point d'arrivée du *Soleil* sur le Rocher (1)!

2° MODE DE CONSTITUTION. — Cette sculpture est constituée par deux *Cupules*, bien distinctes, non complètement réunies, mais *tangentes* extérieurement, et séparées seulement par un intervalle de 0^m005, à la partie la plus superficielle du point de jonction.

Pourtant leur réunion est réelle et est représentée par un petit Canal, de la largeur même du pied, profond de 0^m010; ce qui, indique bien qu'un travail a été exécuté à ce niveau, pour baisser d'autant la surface de la roche, sans être poussé cependant à fond, comme d'ordinaire. — La longueur totale de ce pied est de 0^m210, comme pour la Sculpture N° II ($0,060 \times 3 + 0,060 : 2$).

3° ORIENTATION. — La cupule de la Plante, qui est la plus élevée et qu'on peut appeler ici *zénithale*, est, en somme, vu l'inclinaison légère, mais indiscutable, de la paroi, dirigée du côté Nord (Fig. 3).

Son grand axe, qui donne la vraie direction du Pied [puisqu'elle seule correspond aux orteils, c'est-à-dire à son extrémité antérieure], fait, avec la ligne Nord-sud de la boussole, un angle de quelques

(1) On pourrait se demander s'il n'existe pas des Sculptures situées *au-dessous du sol actuel*, et par conséquent *cachées* aujourd'hui. — Mais nous ne le croyons pas, en raison de l'aspect des lieux. En effet, elles auraient été submergées par les eaux du ruisseau voisin, qui devait être un peu plus large à l'époque néolithique. — Nous admettons en effet que, lors de leur fabrication, l'eau venait lécher le flanc Nord du « Rocher aux Pieds ».

degrés, 10° Est, si bien qu'il est presque dans la méridienne astronomique actuelle, puisqu'ici la déclinaison magnétique est de 14° 20' (Fig. 7).

La cupule du talon est du côté **Sud**; par conséquent le **Pied** vient du **Sud**, côté du **Soleil**, et va vers le **Nord**, où il n'y a pas de Soleil.

D'ailleurs le plus grand axe de cette cupule est *parallèle* à celui de la cupule plantaire.

Il n'y a donc pas d'erreur possible dans la détermination de l'axe de l'ensemble du pied.

4° **COTÉ.** — Mais les deux cupules, malgré le parallélisme de

leurs grands axes, font, l'une par rapport à l'autre, un angle très obtus, ouvert à l'Est, ayant près de 160°. Il en résulte qu'on a affaire à un *Pied d'apparence GAUCHE*. D'ailleurs le bord à pic [0^m040] de la cupule plantaire est bien à l'Est, l'autre ayant 0^m050 de longueur.

Par suite de l'inversion, il s'agit d'un **PIED DROIT**, bien entendu.

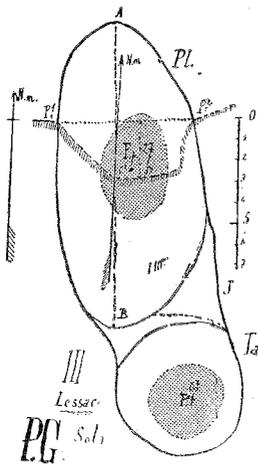


Fig. 7. — LA CAVITÉ PÉDI-FORME N° III (Flanc Nord), — Décalque sur Rocher. — Echelle : 1/4 Grandeur. Légende : P, G, Pied Gauche; — P¹, P², Coupe transversale, à la Plante (Pl.); — Nm, Nord magnétique; — AB, Grand Axe de la Plante; — F. p., fond (grisé) de la plante (Cu); — F. t., Fond (grisé) au talon (Ca); — Ta, Talon; — J., Jonction des Cupules C¹ et C².

5° **DIMENSIONS.** — 1° La *Cupule plantaire*, qui n'est pas autre chose qu'une *Cavité ovoïde*, est très ovulaire et très allongée; elle atteint 0^m150 [0,060 × 2 + 0,060 : 2]. Sa *largeur* maximum est de 0^m070; sa *profondeur* maximum de 0^m035. Bord à pic à l'Est. L'extrémité Sud est plus effilée que l'autre, Nord, qui correspond aux orteils. — 2° La *Cupule de talon*, large de 0^m065 [Commune mesure], large de 0^m055, *profonde* de 0^m030 au maximum, est presque une cupule *cylindrique*, c'est-à-dire à *fond* presque aussi *large* que son ouverture. Son centre est à 0^m120 [60 × 2] du centre de l'autre Cupule. On trouve donc là encore la *Commune mesure intercupulaire typique*.

6° **EPOQUE DE FABRICATION.** — La déviation de la Méridienne est ici, non seulement *nulle*, puisque nous ne pouvons même pas trouver la différence exigée par la Déclinaison magnétique (14° 20'); mais est même **NÉGATIVE** (1) de quatre degrés [14° 20' — 10° = 4° 20'].

(1) Ce terme est en rapport avec un Déplacement de la Méridienne en sens inverse.

Dans ces conditions, il s'agit d'une sculpture *très ancienne*, antérieure à 10.000 ans avant J.-C., et, *par conséquent* ayant au moins 11.000 à 12.000 ans avant J.-C.

7° INDICES. — Les Indices sont les suivants :

Indice soléo-podalique : $70 \times 100 : 210 = 33,33$

Indice talo-podalique : $55 \times 100 : 210 = 26,19$

Indice talo-soléen : $55 \times 100 : 70 = 78,57$.

L'Indice *soléo-podalique*, comme pour le précédent pied, est trop faible et indiquerait un pied de *Femme*, ainsi que la longueur ; mais les autres sont presque réguliers (1).

IV. — PIED N° IV.

1° SITUATION. — Cette sculpture se trouve au *centre* du Rocher ; mais elle est plus reportée du côté *Est*, puisqu'elle est à 3^m70 de la base Ouest. Elle est située à 1^m80 du sol, en mesurant sur le flanc Sud. Elle est donc près du sommet (*Fig. 4*).

2° ASPECT GÉNÉRAL. — Ce pied est représenté : 1° par une très vaste *Cavité ovoïde*, correspondant à la plante et située du côté du Nord, comme pour le Pied N° III ; 2° par une *Cupule*, très conique, située au Sud, pour le talon. — Ces deux cupules sont séparées par un *pont* de roche, de 0^m010 de large, à la partie la plus superficielle. L'aspect pédiforme n'est donc que relatif dans ce cas (*Fig. 8*).

L'ensemble de la sculpture mesure 0^m240 de longueur [0,060 × 4] [*Commune mesure*].

3° ORIENTATION. — L'orientation de la figure est fournie par le grand axe de cette *Cavité ovoïde*, qui fait avec la ligne Nord-Sud de la boussole exactement le même angle de 10° Est que le Pied N° III.

Il ne faudrait pas croire, en effet, que cette orientation corresponde à l'ensemble de la figure, car le talon ne semble ici qu'une CAVITÉ NATURELLE, régularisée, tandis que la Cupule de *plante* est tout entière l'*œuvre de l'homme*.

4° CÔTÉ. — Le côté est indiqué par l'angle des axes des cupules, qui est ouvert à l'Est. Le bord Est de la cupule talique étant, d'autre part, à pic, il en résulte qu'il s'agit d'un Pied GAUCHE, en apparence ; et par suite, d'un DROIT, en raison de l'inversion.

5° DIMENSIONS. — 1° **Plante**. — La cupule de **Plante** mesure 0^m180 [0^m060 × 3] de longueur et 0^m120 [0^m060 × 2] de *large* ; elle

(1) D'où l'aspect nettement *pédiforme* de la figure sculptée.

ment du même âge que le N° III, puisque l'orientation est la même [10°]. — Elle est *très ancienne* et d'ailleurs *très fruste*. — On peut

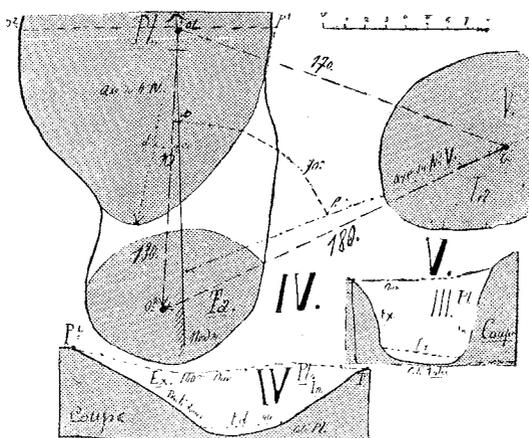


Fig. 9. — RAPPORTS des CAVITÉS PÉDIFORMES N°s IV et V. — Découpe sur Rocher, destiné à montrer leurs RAPPORTS ANGULAIRES et les DISTANCES INTER-SCULPTURALES réciproques. — COUPES TRANSVERSALES de MOULAGES. — Echelle: 1/4 Grandeur.

Légende: IV-V, Base des Pieds N°s IV et V; — O¹, O², Cupules d'origine du N° IV; — O¹, d., Grand axe de O¹; — Ta, Talon; — Pl, Plante; — In., Bord interne; — Ex., Bord externe; — Ouv., Ouverture de la Cavité; — a, b, Angle de IV et V; — Nm, Nord magnétique. — III, Pl., Coupe transversale du Pied N° III à la Plante. — IV, Pl., Coupe transversale (P¹ P²) du Pied N° IV, à la Plante; — t, d, fond.

donc la dater, comme le N° III, de plus de 10.000 ans avant J.-C., puisqu'il manque 4°20' au moins pour la correction de la *Déviatiion magnétique*.

V. — PIED N° V.

1° SITUATION. — Voisine du N° IV (Fig. 9), la Cavité pédiforme N° V est au même niveau, c'est-à-dire à 1^m80 du flanc Sud et 3^m70 de la base Ouest (Fig. 4).

2° ASPECT D'ENSEMBLE. — Cette sculpture est assez fruste. Sa partie médiane est du reste traversée par une faille naturelle du Rocher, qui va du Nord-ouest au Sud-est. — Ce « Pied » est d'ailleurs peu profond, mais pourtant bien nettement dessiné. — L'aspect pédiforme est réel (Fig. 10).

3° CÔTÉ. — Les courbes, limites de la cavité, sont assez nettes, pour qu'on reconnaisse nettement un *Pied GAUCHE*; c'est-à-dire, par suite de l'inversion, un *PIED DROIT*. — Le *talon* est la partie la plus profonde.

4° ORIENTATION. — Dans ces conditions, la Plante est du côté de l'Est; et le grand axe de la figure fait un angle de 70° avec la ligne magnétique Nord-sud (Fig. 10; AB).

Si l'on retranche la déclinaison de la boussole, qui est ici de 14°20', on obtient 55°40'. Comme le soleil se lève au solstice d'Eté à 54° à la latitude de Confolens (46°), ce pied ne peut correspondre qu'au Soleil levant du Solstice d'Eté, ou au Soleil couchant du Solstice d'Hiver; et la différence de Méridienne est 55°40' — 54° = 1°40' (1).

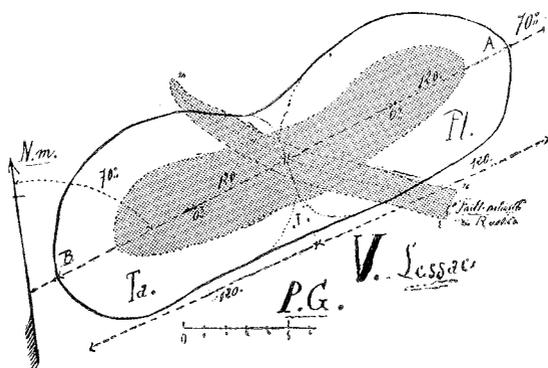


Fig. 10. — CAVITÉ PÉDIFORME N° V. — Décalque du Rocher (Pied Gauche). — Echelle: 1/4 Grandeur.

Légende: N. m., Nord magnétique; — AB, Grand axe; — Pl. Plante; — Ta, Talon; — J, Point de contact des deux Cupules d'Origine, O¹ et O². — Le Grisé indique le fond de la Cavité. — Une faille naturelle, mn, traverse la Sculpture. — A remarquer l'égalité de longueur [0^m120] des deux Cupules O¹ et O² (ovoïdes) (2).

5° DIMENSIONS. — La longueur totale de la sculpture est de 0^m230 [0^m060 × 4 — 0^m010]. La faille citée semble séparer la plante du talon. — 1° La plante a 0^m120 [0^m060 × 2] de longueur, pour une largeur de 0^m075 et une profondeur de 0^m020. Le bord Sud est en pente douce; le bord opposé un peu à pic, mais peu élevé. — 2° Le Talon est plus profond (0^m040 de profondeur maximum), long de 0^m120 (0^m060 × 2) et large de 0^m080 (3). Il a un bord à pic au Sud, un autre plus incliné au Nord; c'est, comme la plante, une sorte de Cavité ovoïde, à fond plat. — 3° Un trait naturel, correspondant à une faille du granite (mn), coupe la figure du Nord-ouest au Sud-est, au niveau de son centre. La faille au niveau du pied a 0^m080 de longueur.

(1) En calculant sur le talon, au lieu de la plante, on aurait aussi: 110° + 14°20' = 124°20'; et [puisque 180° — 54° = 126°] 126° — 124°20' = 1°40'.

(2) Aussi ne peut-on pas assurer que le talon est bien à l'Ouest, dans ce cas, sur la seule vue de ce Décalque.

(3) Ici, par exception, le talon est plus large que la plante. — Cela est rare et tient à l'aspect très fruste de la sculpture.

6° INDICES. — Les Indices n'ont ici aucun intérêt, en raison de la forme de la plante, trop peu large.

7° SURFACES POLIES. — Il existe deux Surfaces polies à l'Est de la plante, de forme circulaire, et de 0^m060 de diamètre environ, tangentes et situées sur le prolongement du grand axe; leur profondeur n'est que de quelques millimètres.

Il est difficile de dire : a) s'il s'agit d'annexes du Pied N° V [plus ou moins comparables à celles du Pied de la Vierge à Commequiers (Vendée), du Pied de la Vierge à Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne), etc...; b) ou s'il s'agit de petites Cuvettes, vulgaires, de Polissage.

En raison de ce que nous disons plus loin, jusqu'à nouvel ordre, nous voyons là deux Plages du Polissoir, qui existe vraiment sur le Rocher aux Pieds, de Lessac, mais est assez fruste.

8° EPOQUE DE FABRICATION. — La Déviation de la Méridienne étant de 1°40', cela correspond à 9.700 avant J.-C. — Cette cavité est donc contemporaine de la Sculpture N° I ou à peu près.

9° RAPPORTS ENTRE IV ET V. — 1° Les deux Sculptures N°s IV et V, étant très voisines, il importe d'étudier leurs rapports (Fig. 9).

Le N° IV étant orienté au Nord [10° Est ou 190° Sud-ouest], le N° V est orienté à 75° Est. Ces deux « Empreintes » sont donc, presque à angle droit. Mais cet angle étant nettement plus petit que 90° [Différence entre le Nord polaire et le Lever au Solstice d'Eté], et plus grand que 54° [Lever au Solstice d'hiver], il en résulte que les deux sculptures, forcément, ne sont pas de la même époque; il y a entre elles une différence de 4°20' + 1°40' = 6°. La Sculpture N° V est donc plus jeune de 1.500 ans environ. D'autre part, les distances entre le centre du talon du N° V et les centres de la plante et du talon du N° IV (1) est de 180 et 175^{mm}; nous avons donc bien là encore la Commune mesure de 0^m060 [180 = 0^m060 × 3].

Malgré les différences d'époques de fabrication, ces deux sculptures correspondent à ce qu'on doit appeler des PIEDS ASSOCIÉS, qui indiquent, par leur réunion, deux Lignes solaires; mais ils ont été exécutés à deux époques différentes et successives.

Il est possible que les Néolithiques aient fait tout cela à dessein, dans un but qui n'apparaît pas encore clairement; mais le fait d'Association des Pieds n'en est pas moins indiscutable ici, comme pour ceux de la Loire, observés par le D^r Bertrand (2).

(1) Entre ces deux centres, il y a 0^m120 [0^m060 × 2]. — Là encore, c'est la Commune mesure typique. — Même chose [0^m120] pour le pied N° V.

(2) Cf. Ch. Pieds associés; in M. Baudouin [Loc. cit., 1913, p. 116].

VI. — PIED N° VI.

1° SITUATION. — Situé sur le bord Ouest d'une sorte de dépression Nord-Sud et transversale du Rocher, à 2^m10 du sol, sur le flanc Sud, cette sculpture est presque, sur le plan incliné, en contre-bas du N° VII et voisine des traces de travail humain d'un tout autre ordre [*Polissoir et Cupules*] (*Fig. 4*).

2° ASPECT GÉNÉRAL. — Le Pied N° VI est encore plus fruste que le N° V. — Il est traversé par une faille de la pierre, à 0^m030 à l'ouest de la pointe de la plante, sur une largeur de 0^m080; cette faille va du Nord au Sud (*Fig. 11*).

3° ORIENTATION. — L'ensemble de la figure a un grand axe [la **plante** étant manifestement à l'*Est*], qui fait, avec la ligne Nord-Sud de la boussole, un angle de 105° environ. Comme la déclinaison est ici de 14° 20', on a comme direction astronomique : 105° — 14° 20' = 90° 40'. Par suite cet axe correspond à la *Ligne des Equinoxes*, et au *Soleil levant* ou *Couchant*, à cette époque des Equinoxes.

Comme pour les pieds précédents, la déviation de la Méridienne néolithique est là nulle ou presque. Et cela veut dire que cette sculpture [90° 40' — 90° = 0° 40'] est *très ancienne*, comme la plupart des autres du Rocher de Lessac.

4° COTÉ. — La forme n'indique pas s'il s'agit d'un Pied droit ou d'un gauche; la concavité Nord n'est guère plus marquée en effet que celle du Sud. — Il est donc ici impossible de se prononcer; mais le côté *droit* est le plus probable (*Fig. 11*).

5° DIMENSIONS. — La longueur *totale* de la sculpture est de 0^m270 [60 × 4 + 60/2].

1° *Plante*. — La plante mesure 0^m150 de longueur [0^m060 × 2 + 0^m060 : 2] pour 0^m090 de large [0^m060 + 0^m060 : 2] et 0^m018 de profondeur. — C'est une *Cavité ovoïde*, très étalée et peu profonde. — On y distingue très bien deux parties.

a) La *Cavité ovoïde*, proprement dite, de la Plante, qui n'a, en réalité, que 0^m120 de long (60 × 2); — b) une *Cupulette*, intermédiaire entre celle-ci et le talon, de 0^m030 [0^m060 : 2] de diamètre, qui n'est pas autre chose que la trace d'attaque du *pont rocheux*, séparant le talon de la pointe, comme pour le Pied N° II. Cela explique la longueur totale de la sculpture : 0^m150 = 0^m120 + 0^m030 (1).

(1) La *Commune mesure intercupulaire*, si nette ici, indique que la figure n'est bien qu'un assemblage de *Cupules*; et cela montre aussi qu'elle est une des plus vieilles.

2° *Talon*. — Le Talon, qui n'est qu'une grande *Cupule hémisphérique* de 0^m120 de diamètre (0^m060 × 2), est profond de 0^m040 ; il est d'aspect plutôt *cupulaire* que talique. — Ce fait indique évidemment une sculpture très *primitive* (nous verrons, en effet, plus loin, que la sculpture est des plus anciennes).

6° Les INDICES n'ont aucun intérêt, vu la forme fruste de la Sculpture.

7° EPOQUE DE FABRICATION. — Une déviation de la Méridienne

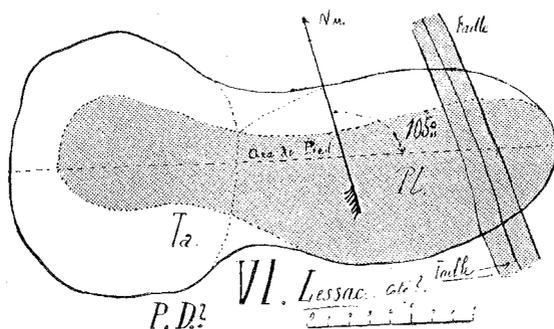


Fig. 11. — La CAVITÉ PÉDIFORME N° VI. — Décalque sur Rocher. — Echelle: 1/4 Grandeur.

Légende: N. m., Nord magnétique; — Ta, Talon; — Pl., Plante; — P. D. (?), Pied droit (douteux). — Le GRISÉ correspond au fond de la cavité et à la faille.

de 0° 40' correspond à 9.800 ans avant J.-C. — Ce pied est donc des plus vieux.

Une *faille naturelle*, venant de l'Est, le traverse, au niveau des *orteils*; au sud, cette faille paraît avoir été retouchée ou a servi comme Rainure du Polissoir.

8° RAPPORTS. — Les Pieds N^{os} VI et VII sont très *rapprochés* sur le Rocher; et il importe de préciser leurs rapports. Le Pied N° VII est au *Sud-est* du N° VI, c'est-à-dire au-dessous et à droite de ce dernier (Fig. 12; N° VI).

Or, entre la Cupulette N° XIII, annexe Nord-ouest du Pied N° VII, et la plante du N° VI, si l'on mesure de centre en centre, on trouve 0^m120. On sait que 0^m120 = 0^m060 × 2. — La *Commune mesure* est donc encore là parfaitement respectée; et les deux Pieds sont à deux communes mesures l'un de l'autre, alors que les Pieds N^{os} IV et VII en sont à *trois* (0^m180).

VII. — PIED N° VII.

1° SITUATION. — Il se trouve sur le flanc Sud-est de la partie Est du Rocher, sur la même surface inclinée, assez en pente, que la sculpture voisine N° VI; cela dans la dépression transversale signalée, à 2 mètres environ du sol sur le flanc sud (*Fig. 4*).

2° ORIENTATION. — Il est constitué par deux Cupules, nettement isolées ou plutôt à peine réunies par une sorte de *Canal de Conjugaison*, qui peut n'être qu'une *Rainure de Polissoir*, dont le grand axe est orienté au Sud-est, soit environ à 140° de la *boussole magnétique*. Cela correspond à $140^\circ - 14^\circ 20' = 125^\circ 40'$.

La différence des méridiennes n'est donc que de $125^\circ 40' - 125^\circ 08' = 0^\circ 32'$.

Cette orientation est d'ailleurs à peu près celle du Pied N° I ou principal, la plante étant aussi au Sud-est. Cela représente le Soleil couchant au solstice d'été ou le Levant au solstice d'hiver.

3° CONSTITUTION. — Une *cupule* ovalaire forme cette *plante* et une *cupule* analogue, mais bien plus petite, représente le *talon*, comme pour le Pied N° III (*Fig. 12; VII*).

Cette constitution fait de cette sculpture un *Pied*, sinon indiscutable, du moins probable, de même que l'orientation [Il ne pourrait s'agir dans l'autre hypothèse que de deux Cupules, conjuguées avec idée (1) préconçue] et la dimension de la figure.

4° DIMENSIONS. — En effet, la *longueur totale* du pied n'est que de 0^m180.

1° *Plante*. — a) Le *Canal de Conjugaison*, interplantaire, mesure 0^m010 de long, 0^m020 de large à la surface et 0^m010 dans la profondeur; sa profondeur est de 0^m005. — b) La Cupule ovalaire de la *Plante* présente les dimensions suivantes: Longueur (maximum), 0^m100; largeur (maximum), 0^m060 (commune mesure); profondeur (maximum), 0^m030. — Cette cupule, comme toutes celles qui font partie d'une sculpture pédiforme, n'est pas symétrique. Un côté (Ouest) est plus petit.

(1) Nous donnons plus loin l'explication de l'idée préconçue possible, si l'on admet que le canal de réunion des cupules formant ce pied n'est que la *Rainure de Polissage N° I*. — Nous y renvoyons [voir p. 143, note 3].

En tout cas cette réflexion montre combien il était facile de transformer des Cupules, sculptées en ligne bien *orientée*, en Cavités pédiformes de même orientation. — Elle indique même comment a pu germer l'idée de la réunion de cupules pour constituer un Pied! Cela tout à fait au *début* des Sculptures sur rochers, bien entendu.

2° La Cupule ovulaire du *talon* mesure : Longueur (maximum), 0^m070; largeur (maximum), 0^m045; profondeur (maximum), 0^m020. Ici la symétrie est assez nette : ce qui indique bien un talon.

Les INDICES sont sans intérêt aussi.

5° COTÉ. — Le grand axe de la cupule plantaire fait avec l'axe principal de la cupule talique un angle ouvert à l'Ouest, c'est-à-dire à gauche, très obtus évidemment, mais assez marqué [13° environ],

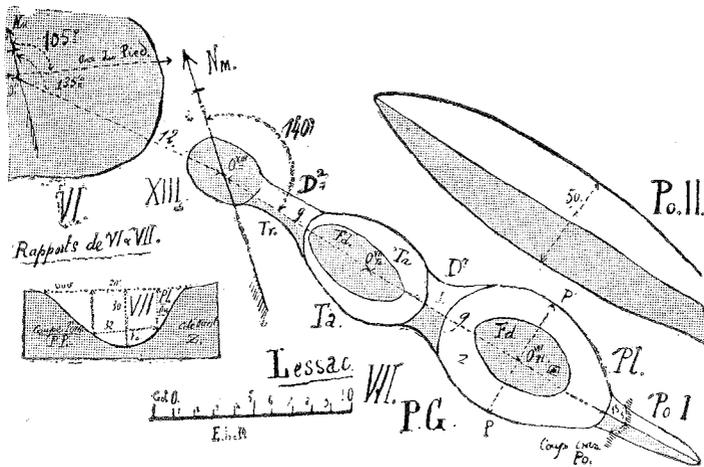


Fig. 12. — Rappports des CAVITÉS PÉDIFORMES N° VI et VII et des RAINURES de POLISSOIR avec ces Cavités. — Décalque sur Rocher. — Echelle : 1/4 Grandeur. Légende : VI, Pied N° VI (2); — VII, Pied N° VII; — VII, Pl., Coupe transversale du N° VII à la Plante, suivant PP¹; — Po I, Rainure N° I; — Po II, Rainure N° II; — XIII, Cupule annexe N° XIII; — Nm, Nord magnétique; — Tr., Canal de Conjugaison; — Ta, Talon; — Pl, Plante; — Ov II, Cupules d'origine du Pied N° VII; — D¹ et D², TRACES DE POLISSAGE, superposées aux CUPULES; — Fd, Fond des Cupules (grisé).

indiquant qu'il y a vers l'Ouest une légère concavité de la figure (1).

Cela semble indiquer un Pied du côté DROIT, qui, par inversion, correspond au GAUCHE. D'ailleurs, le côté Ouest de la cupule de la

(1) La valeur de cet angle est fort remarquable. On notera qu'elle est presque exactement celle indiquée pour le Pied N° II et étudiée plus haut [V. p. 130, note 2].

Par conséquent ces 13° doivent correspondre, comme plus haut, à une *Déviaton précessionnelle* !

Dans ces conditions, les Cupules N° XIII et Ov II (Talon) existant très antérieurement, il a suffi, pour faire un Pied, d'ajouter plus tard une Cupule ovoïde, avec grand axe sur la ligne Solaire choisie.

(2) C'est par erreur que sur cette figure VI le Pied N° VII est orienté à 135°; c'est 140° qu'il faut lire.

Plante (0^m035) est presque à pic, celui de l'Est étant bien plus incliné (0^m045); ce qui plaide aussi en faveur d'un *Pied droit*, en apparence.

6° EPOQUE DE FABRICATION. — La déviation de la Méridienne n'étant ici que de moins d'un degré (0°32), il en résulte que cette sculpture est très ancienne et remonte à environ 9.900 ans J.-C.

Elle est donc plus vieille que le N° VI et le N° I, malgré une orientation presque semblable pour cette dernière.

7° CUPULETTE N° XIII. — Il existe, au Nord du Talon (*Fig. 12*), une très petite *Cupulette* (N° XIII), mesurant 0^m040 sur 0^m030, réunie au talon par un petit canal de conjugaison de 0^m030 de long. Il est impossible de dire si ce canal n'est pas l'extrémité *Nord* de la Rainure N° II du *Polissoir*, qui passe par dessus le Pied N° VII. Cette cupulette est à 0,09 [0,06 + 0,06 : 2] du centre du Talon N° VII. Elle ressemble à celle du Pied N° II.

8° RAPPORTS. — Il est possible que les Pieds N°s VI et VII représentent une ASSOCIATION DE PIEDS, puisque tous deux sont de la même époque ou à peu près [D. p. = 0°32 et 0°40] (*Fig. 12*).

Dans ces conditions, l'un donne la *Ligne des Equinoxes*, et l'autre la *Ligne Solsticiale Sud-Lever*.

L'angle [126° — 90° = 36°] qui sépare les deux axes est par suite l'Angle *équinoxio-solsticial Sud*, dont la valeur n'est ici en réalité que de 35° [140° — 105° = 35°], indique qu'il y a quelques minutes de déviation précessionnelle entre les deux Sculptures [0° 40 — 0° 32 = 8].

IV. — POLISSOIR.

La caractéristique de cette dernière œuvre humaine, c'est qu'elle est en contact avec une RAINURE DE POLISSOIR, typique, parallèle au grand axe de la cupule plantaire; et c'est ce qui fait le grand intérêt de ce Pied! Cette constatation soulève, en effet, plusieurs questions de capitale importance, qu'il nous faudra résoudre tout à l'heure et qu'on peut résumer ainsi: a) *Rainure* et *Cupule* correspondent-elles à deux idées, *distinctes* et *successives*? Ou bien sont-elles *contemporaines* et ont-elles été faites pour le « Pied », la rainure de polissage ne constituant dès lors qu'une annexe de ce pied, comme certaines *Surfaces polies* ou traits gravés de quelques sculptures pédiformes, rares certes, mais connues (1); — b) La *Cupule* est-elle ANTÉRIEURE à cette *Rainure*? — c) La *Rainure* est-elle ANTÉRIEURE à cette *Cupule*?

(1) Par exemple, les deux surfaces polies et concaves du talon et de la plante du *Pied de la Vierge*, à Commequiers (Vendée); celles du *Pied de la Vierge*, à Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne). — Par exemple, le *trait*, gravé, du Talon du *Pied de Sainte-Anne*, à Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne).

Mais décrivons de suite cette RAINURE.

RAINURE N° I. — Il semble tout d'abord que la Rainure en question (N° I) corresponde à la *cupule ovalaire* de la Plante et au *Canal de Conjugaison*. On ne peut pas affirmer qu'elle empiète un peu sur la *cupule de Talon* ; mais cela est cependant des plus probable, vu sa direction et sa forme. Son axe est bien celui du grand axe de la cupule plantaire seule, qu'elle dépasse, au Sud, de 0^m075 : point à noter (*Fig. 12*).

a) *Description*. — La longueur totale est donc de : 0^m075, plus 0^m100 (cupule) + 0^m010 [canal de conjugaison] + 0^m020 environ pour la cupule talique ; soit environ 0^m205. Comme sa largeur maximum est de 0^m040, son *Indice Largeur-longueur* est de $40 \times 100 : 200 = 4000 : 200 = 40 : 2 = 20,00$. — Or un tel Indice est très fréquent, en matière de *Rainure de Polissoir*. La profondeur maximum (au bord sud de la cupule de plante) est de 0^m005 : ce qui est classique aussi.

b) *Nature de la Rainure*. — Il est par suite indiscutable qu'il s'agit d'une vraie *Rainure de Polissoir*, et non d'une annexe de la sculpture pédiforme, puisque celle-ci est légèrement courbe et non droite.

D'ailleurs, ce qui le prouve encore mieux, c'est l'existence, du côté Ouest, d'une seconde Rainure de Polissoir (N° II), bien plus complète et plus typique encore que celle-là (1), qui est assez large (2) et qui correspond également, à une de ses extrémités, à une grande Cupule, isolée (N° XIV), tout en étant tangente à une autre petite cupule (N° XVII), aussi isolée (*Fig. 13*). — Cette coïncidence résoud donc, à elle seule, la première des questions posées : *Il ne peut s'agir d'une annexe de la Sculpture pédiforme*. — Par suite il y a eu là deux actions successives : *SCULPTURE cultuelle* et *Polissage industriel* ! — Mais qui a débuté ?

c) *Epoque de la Rainure*. — Les idées théoriques, que M. M. Baudouin défend depuis plusieurs années pour les Sculptures sur Rochers, l'engagent à croire que le *Polissoir* est un peu POSTÉRIEUR

(1) Nous croyons que la Rainure N° II est entourée d'une PLAGE DE POLISSAGE assez étendue (sorte de *Cuvette* très évasée), allant du Pied N° VII [au Sud et au Nord de la Plante] à la Cupule N° XIV. — D'autre part, la Cupule N° XIV semble recouverte elle-même par une autre vaste SURFACE POLIE (*Fig. 13*).

(2) La *Rainure* en question (N° II) est à 0^m015 à l'Ouest du Pied, à la partie la plus rapprochée. — Elle a 0^m210, si l'on y ajoute la traversée de la grande cupule (0^m060) et la partie qui la déborde au Sud (0^m030), on a une longueur totale de 0^m300, pour une largeur (maximum) de 0^m060 : ce qui donne l'*Indice Largeur-longueur* suivant : $60 \times 100 : 300 = 6000 : 300 = 60 : 3 = 20,00$. — *Ce qui est exactement le même Indice* que pour la Rainure du Pied N° I (*Fig. 13*).

La profondeur (maximum) est de 0^m005. On voit donc qu'il y a analogie parfaite entre les deux Rainures.

au pied. En effet, il a montré, dans une étude antérieure (1), qu'une Cuvette de Polissage était *postérieure*, dans un cas, à un grand BASSIN, sculpté et, dans un autre, à des CUPULES (2). — Mais, ici, qu'est-ce que cette observation nous apprend ?

a) L'existence de la seconde rainure, voisine du Pied, ne prouve évidemment rien à ce sujet. Pourtant notons que celle-ci est *tangente* à une cupule et en *traverse* une autre, très importante ! Or, si

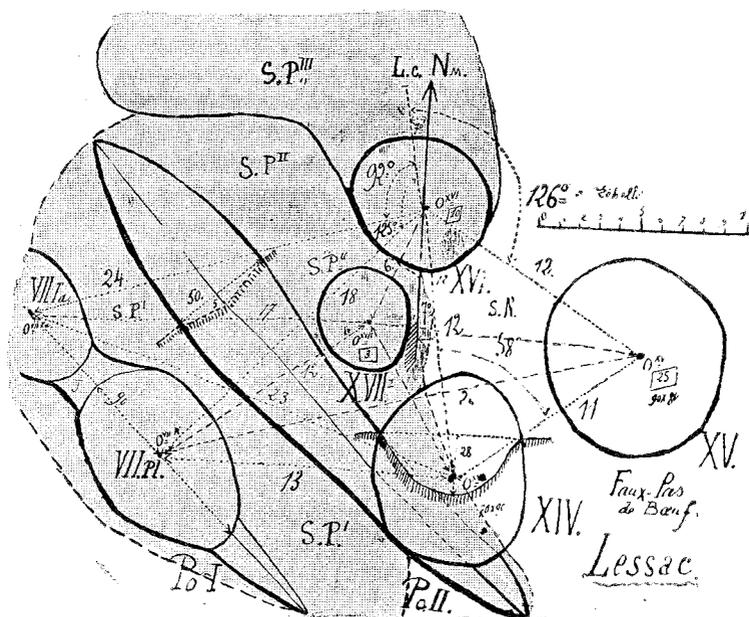


Fig. 13. — Rapports du POLISSOIR et des CUPULES du Rocher aux Pieds, à Lessac (Ch.). — Décalque sur Rocher. — Echelle : 1/4 Grandeur.
 Légende : Nm, Nord magnétique; — S. P^I, S. P^{II}, S. P^{III}, Trois PLAGES DE POLISSAGE, superposées aux Cupules XIV, XVI et XVII; — XIV-XV, LE PIED DE BŒUF; — Po I, Rainure N° I, superposée à la Cupule N° XIV; — VII, Pied N° VII; — L. C, Axe principal des Cupules; — Po I, Rainure N° I, superposée aux Cupules O VII.

ces Cupules étaient *postérieures*, on ne s'expliquerait pas leur présence sur ce point. Les sculpteurs n'auraient pas dû, en effet, tenir à les faire en cette région du Rocher (toutes les autres étant *libres*),

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Le Bassin et les Polissoirs du Menhir de Pierre Levée, à Soullans (V.)*; Stratigraphie de quatre avres humaines Néolithiques, superposées. — Bull. et Mém. Soc. Anthr. Paris, 1912, fasc. 5 et 6, VI^e s., t. III, 420-436, 7 fig. — Tiré à part, Par., in-8°, 1913, 7 fig., 17 p.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Le Siège d'Observation du Chergiroux [Surface polie sur Cupules] à l'Île d'Yeu (V.)*. — Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris, 1912, fig. 5 et 6, VI^e s., t. III, p. 405-419, 3 fig. — Tiré à part, Par., 1913, in-8°, 15 p., 3 fig.

d'après ce qu'enseignent toutes les Pierres à Cupules! A quoi bon faire des Cupules au niveau même d'un Polissoir, alors qu'il était si aisé, et plus facile, de les faire à côté?

b) Mais on peut invoquer une autre raison, la *mode de fabrication des Cupules*, pour soutenir que le *Polissage* leur est postérieur. En effet, quand il faut opérer sur une roche aussi dure et aussi dense que celle de Lessac, on ne peut attaquer la pierre, avec de la pierre, que par de violentes PERCUSSIONS, très répétées. Or la percussion, dans ces conditions, laisse des traces tout autour des Cupules, même les mieux polies postérieurement! Si donc le Polissoir avait existé le premier, les Rainures observées ici présenteraient, çà et là, des *points de percussion* sur leurs surfaces, admirablement polies. Or, il n'y en a pas une seule! Donc le POLISSOIR est le plus récent (1).

c) D'ailleurs, qu'on étudie, avec soin, sur des *Coupes transversales* fines des Moulages (en plâtre à mouler) de ces œuvres humaines, comme M. le D^r M. Baudouin le fait toujours, on constatera que, presque partout, le *Polissage de la Rainure semble passer par dessus le Polissage des Cupules*, puisque le bord de celle-ci n'est pas arrondi, mais bien à pic. Certes, cet argument est discutable, car l'interprétation contraire pourrait être soutenue, au moins pour certains points; mais, cependant, on a l'impression (et tous les Préhistoriens, qui ont vu ces moulages au Congrès de Genève (1912), sont de cet avis) que c'est bien la Rainure qui a passé par dessus les Cupules.

d) Ne négligeons pas non plus la question de la *Patine*. Ici elle est un peu *différente* pour les Sculptures et le Polissoir; mais il est difficile de dire qu'elle est la plus ancienne.

(1) Il faut rapprocher de ce *Polissoir sur Pied* le fait que certaines Cavités *Ovoïdes*, dits *Pédiformes*, sont polies, non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur et à leur pourtour, sur la face zénithale de la Pierre à Sculptures [*Pas de Pitié* (D.-S.), par exemple].

Il semble même que la face à sculpter de certaines Pierres à Cupules ait été *polie* au préalable, avant l'exécution des Sculptures [*Roche-aux-Fras*, *Ile d'Yeu* (V.), etc.], comme cela a eu lieu pour les Rochers à Sculptures anthropomorphes (Par exemple : Les *Vaux*, Saint-Aubin de Baubigné, D.-S.).

V. — CUPULES.

Nous n'insisterons pas sur les *Cupules* de ce rocher, les réservant pour une étude ultérieure, car nous désirons ne pas allonger outre mesure ce mémoire, déjà trop étendu. — D'ailleurs, les *Cupules* isolées semblent plus anciennes encore que les *Pieds*.

Ces *Cupules* ne sont pas d'une forme très régulière et ne ressemblent pas à celles de l'*Ile d'Yeu* (V.), par exemple. Elles ont souvent les *bords tout à fait à pic* et sont semblables à des trous *cylindriques*, au lieu de représenter une *cavité* en verre de montre. Cela doit tenir à la nature de la roche. En tout cas, M. Marcel Baudouin en a retrouvé de semblables, creusées en vrai granite, dans la Haute-Vendée [Menomblet, par exemple, du côté du *Moulin David*; etc...].

Quelques-unes d'entre elles pourraient parfaitement correspondre à des *vaux* du granite (parties plus denses, concrétés sous forme de rognons), comme au *Pas de Pitié* (Deux-Sèvres) par exemple; mais c'est peu probable, car la Commune Mesure est ici incontestable pour toutes les *Cupules* (1)...

Dans cette étude, nous avons à insister, en particulier, sur les *Cupules* tangentes (N^{os} XIV et XV), qui rappellent un PAS DE BŒUF, car M. Marcel Baudouin en a découvert deux identiques, dans les environs de Menomblet (Vendée), sur du granite type.

D'ailleurs la ligne de *Cupules* N^{os} XV et XVI fait, avec la Nord-sud (XIV et XV), un angle de 58°. Il se peut donc très bien qu'elle représente la ligne de Lever du Soleil au *Solstice d'Été*, qui correspond à 54° à Confolens! Dans cette hypothèse, les *Cupules* du Triangle XIV-XV, XVI, représenteraient donc des Repères (2) *solaires* [*Ligne méridienne* (0°) et *Ligne du Solstice d'Été* (54°)], comme cela

(1) Il y a 0,24 [0,06 × 4] entre le N^o XIV et le N^o XIII; 0,12 [0,06 × 2] entre le N^o XIII et le centre vrai du Pied N^o VI. Les *Cupules* XV, XVI et XIV forment un triangle *équilatéral* de 0,12 de côté (0,12 = 0,06 × 2). — Il n'y a pas là deux millimètres d'écart. C'est admirable de précision! — La ligne des *Cupules* XIV et XV fait avec le Nord magnétique un angle oriental de 7° seulement [au lieu de 14° 20']; il est à supposer par suite que ces *Cupules* remontent à plus de 12.000 ans avant J.-C. [Déviation *négative* de 7°, c'est-à-dire en sens inverse de la Méridienne].

(2) Si l'on considère les sculptures N^{os} VII et N^o XIII, non pas comme un *Pied vrai*, mais une *Ligne de Cupules* réunies artificiellement par une Rainure de Polissoir ultérieure [ce qui est très soutenable, au demeurant], on constate que cette Ligne (VII-XIII) fait, avec la Méridienne magnétique, un angle de 50° [au lieu de 54°]. Elle pourrait donc représenter aussi, dans cette hypothèse, la ligne du *Coucher du Soleil au Solstice d'Été*.

(3) Marcel BAUDOUIN et E. BOISMORFAU. — *Les Sculptures sur rochers des Pierres de Saint-Roch, à Menomblet (V.) : Pied humain et Cupules et leurs Rapports avec le Culte solaire*. — Bull. Soc. Préh. France, Par., 1913, X, 24 juillet, p. 491-522, 10 fig. — Paris, 1913, in-8°, 32 p., 10 fig.

s'observe souvent [*Pas de Saint Roch*, à Menomblet (Vendée), par exemple (3)] (Fig. 14).

1° *La Cupule N° XIV* mesure 90×80 et est assez profonde (0^m025); elle est presque en verre de montre. C'est celle qui est située le plus à l'Est. Elle est presque tangente avec la suivante et avec elle constitue le *Pas de Bœuf*.

2° *La Cupule N° XV*, traversée par une rainure de Polissoir (N° II), mesure : $0^m090 \times 0^m070 \times 0^m020$; elle est donc un peu ovulaire.

Ses bords sont à pic. C'est une Cupule en forme tronc de cône. Elle est à 0^m130 ($0^m060 \times 2 + 0^m010$) de la Cupule plantaire du Pied N° VII.

3° *La Cupule N° XVI*, presque tangente à la Rainure N° II, est en verre de montre et petite. Elle mesure $0^m045 \times 0^m030$. Elle est à 0^m090 ($0^m060 + 0^m060 : 2$) au Nord de la précédente; à 0^m120 ($0^m060 \times 2$) de la *Cupule plantaire* N° VII et à 0^m170 [$0^m060 \times 3 = 0^m180 - 0^m01$] de la Cupule de talon. La cupule N° XV est à 0^m100 de la N° XVI et celle-ci à $0,120$ ($0,060 \times 2$) du N° XIV.

4° *La Cupule N° XVII*, profonde de 0^m010 , mesure $0^m070 \times 0^m060$. Elle est en verre de montre et recouverte par une *Plage de Polissage*.

Elle est à 0^m120 ($0^m06 \times 2$) du XV; à 0^m120 du XIV; à 0^m240 ($0^m06 \times 4$) de la Cupule du talon du Pied N° VII.

On remarquera que nous retrouvons toujours là la *Commune mesure intercupulaire*, que l'un de nous, M. Baudouin, a découverte!

§ II. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENSEMBLE
DU ROCHER AUX PIEDS (1).

En somme, sur le ROCHER AUX PIEDS DU MAS D'ILE, à Lessac, nous avons constaté l'existence :

1° De neuf SCULPTURES PÉDIFORMES (Fig. 4), dont *sept* indiscutables (Fig. 5 à 12), sans compter d'autres, qui peuvent exister et que nous n'avons pas pu décalquer, vu l'état du rocher en 1912 et la rapidité de notre première excursion.

2° De CUPULES, en nombre resté indéterminé, que nous n'avons pas eu le temps d'étudier ici, à l'exception de deux, voisines d'une Rainure de Polissoir, et de deux formant une sorte de *Pas de Bœuf* (Fig. 13).

3° D'un POLISSOIR, dont nous n'avons moulé que les *deux Rainures*, voisines du Pied N° VII, avec une *Surface polie* et deux *petites Cuvettes*, voisines du Pied N° V (Fig. 13), mais qui doit se composer en réalité de plusieurs Rainures. Il est probable que nous avons négligé, d'ailleurs, d'autres éléments de ce Polissoir, que nous n'avons pas eu le temps d'étudier à fond.

LES SCULPTURES PÉDIFORMES. — Envisagées dans leur ensemble et dans leur disposition sur le *Rocher du Mas d'Ile*, voici ce que nous apprennent les Cavités pédiformes étudiées.

I. — DONNÉES FOURNIES PAR L'ORIENTATION DES SCULPTURES. —
1° OBSERVATIONS. — Nous avons dit ailleurs (2) que nous choisissons, comme extrémité d'Axe pour la notation de l'*Orientation* des Cavités pédiformes, celle qui regarde le SOLEIL; et, quand cela se présente [c'est-à-dire dans la majorité des cas], le *Soleil levant* [cela, parce que c'est de ce côté que se trouve d'ordinaire l'*Entrée* des Dolmens en France]. — Cette extrémité est d'ordinaire la *Plante* du Pied, mais pas toujours; il faut bien le savoir !

1° *Orientation magnétique*. — Dans ces conditions, voici les données fournies par les différentes sculptures du *Rocher aux Pieds*, en ce qui concerne la Boussole.

VERS le Soleil. — 1° *Vers l'Est*. a) *Plante* : Pied N° I = 110° Est; Pied N° V = 70° Est; Pied N° VI = 105° Est; Pied N° VII = 140° Est. — b) *Talon* : Pied N° II = 115° Est.

(1) La rédaction de cette 2° partie est due *exclusivement* à M. le Dr Marcel Baudouin et n'engage que lui [M. B. et A. C.].

(2) Cf. Marcel BAUDOUIN. — *Les Sculptures et Gravures de Pieds humains sur Rochers*. — A. F. A. S., Tunis, 1913. — Paris, 1914, in-8°, 123 p., 80 Figures.

2° Vers le Sud : Talon : Pied N° III = 180° Sud ; Pied N° IV = 190° Sud.

2° Orientation astronomique. — Si l'on retranche la Déclinaison magnétique du lieu [14°20'], on a, comme orientation astronomique actuelle, le Tableau suivant, à côté duquel nous avons indiqué les points des *Phases solaires principales* correspondantes, et la différence avec les orientations observées par suite du *Déplacement de la Méridienne* de l'époque des sculptures [Théorie de la *Précession des Equinoxes*], avec les *âges en Années*, indiquées par ce phénomène.

DÉDUCTIONS. — Nous allons essayer de tirer de ces constatations, qui ne sont que des *faits d'Observation matériels* (1), toutes les déductions qu'à notre avis ils peuvent comporter.

| SCULPTURES [PIEDS]. | COTÉ (2). | ORIENTATION (actuelle). | | PHASES SOLAIRES. CORRESPONDANTES (1). [Azimuths]. | DÉVIATION de la MÉRIDienne. | ÂGES correspondants en ANNÉES avant J.-C. |
|------------------------|-----------|-------------------------|--------------|---|-----------------------------------|--|
| | | MAGNÉTIQUE. | ASTRONOMIQUE | | | |
| N° I. | G. | 110° Est. | 95°40. | 90° (Eq.). | + 5° 40 | 8.700 ans. |
| N° II. | D. | 115° Est. | 100°40. | 90° (Eq.). | + 10° 40 | 7.500 ans. |
| N° III. | G. | 180° Sud. | 165°40. | 180° (M.). | - 14° 20 (4) | 12.000 ans. |
| N° IV. | G. | 190° Sud. | 175°40. | 180° (M.). | - 4° 20 (4) | 11.000 ans. |
| N° V. | G. | 70° Est. | 55°40. | 54° (S.-E.). | + 1° 40 | 9.700 ans. |
| N° VI. | G. | 105° Est. | 90°40. | 90° (Eq.). | + 0° 40 | 9.900 ans. |
| N° VII. | G. | 140° Est. | 125°40. | 125°8 (S.-H.). | + 0° 32 | 10.000 ans. |

A. RAPPORTS AVEC LE SOLEIL. — 1° *Soleil et Extrémités des Pieds.*
— Sur ce rocher, on constate, en ce qui concerne l'*Extrémité* du pied qui regarde le *Soleil*, les dispositions suivantes :

a) *Plante* : Pieds N°s I, II, V, VI, VII. — Total : 5.

b) *Talon* : Pieds N°s I, II, III, IV, V, VI, VII. — Total : 7.

Il semblerait résulter de cette statistique que c'est le TALON qui doit correspondre, en réalité, au Point solaire de *Repère*, utilisé par

(1) Et non pas des *Hypothèses*.

(2) Il s'agit ici du *Côté APPARENT*. — La correction de l'*Inversion* n'a pas été encore faite dans ce tableau.

(3) Eq., *Equinoxes*; — S. E., *Solstice d'Été*; — S. H., *Solstice d'Hiver*; — M., *Soleil au Zénith*.

(4) Déviation *négative* (Signe : moins).

les sculpteurs néolithiques, puisque la Plante ne peut rien donner dans deux de ces cas (N^{os} III et IV), situés, il est vrai, sur la ligne *Nord-Sud* [le Soleil ne se montrant jamais au Nord vrai] !

Pourtant, au premier abord, cette conclusion ne paraît pas légitime, étant donné que, d'autre part, dans la *marche*, c'est la *Plante*, et non le *Talon*, qui va *en avant*, et que, d'autre part, l'Entrée des Dolmens semble indiquer le contraire de cette conclusion.

Comme, cependant, toutes ces idées semblent être connexes, il doit y avoir une explication à cette apparente contradiction, si contradiction il y a vraiment.

1^o Pour les Dolmens, la chose serait facile à comprendre. Dans nos déterminations d'Orientation, nous tablons sur l'ENTRÉE, car c'est un repère très commode à utiliser. En réalité, ce qui seul compte, théoriquement, c'est l'extrémité opposée [à 180°], c'est-à-dire le FOND, parce que c'est lui qui, en somme, donne la véritable Orientation d'origine (1^{re} pierre dressée). — Or il n'y a jamais de *Fond* au Sud !

2^o Pour les Sculptures pédiformes, une seule explication serait possible, c'est qu'elles n'indiqueraient pas, en réalité, le fait de la MARCHÉ [c'est-à-dire le *Mouvement*], mais la PRISE de POSSESSION du *Rocher* sculpté, c'est-à-dire un REPOS sur le rocher, la plante pouvant être aussi bien dans un sens que dans l'autre. C'est cependant assez peu probable.

Mais, malheureusement, pour ces explications théoriques, si c'est, à Lessac, le *Talon* qui correspond au SOLEIL, comme d'ailleurs au *Pas de Saint Roch*, à Menomblet (Vendée), au *Pied N^o V de La Roche-aux-Fras* (Ile d'Yeu), etc..., dans d'autres faits, c'est très nettement la PLANTE qui regarde l'astre solaire [Ex. : *Le Pied de Sainte Anne*, à Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne); le *Pied du Trône*, à Antonne (Dordogne, etc.)]. Dans ces conditions, il semblerait qu'il n'y ait aucune conclusion à tirer de cette première remarque et qu'on devrait se borner à affirmer ce que prouvent les faits : à savoir que, pour les pieds occupant la *Ligne méridienne*, les *talons* sont tantôt au *soleil*, tantôt à l'*opposé*, tout dépendant des circonstances.

D'ailleurs, notons qu'ici la SOURCE [c'est-à-dire l'*Eau* ou le *Ruisseau*, dont nous parlerons plus loin], se trouve du côté du NORD, exactement comme au *Pas de Saint Roch*. — Et, dès lors, il serait très possible que, dans ces faits (1), ce soit la situation de l'EAU, qui soit la cause réelle de cette position de la PLANTE, c'est-à-dire des orteils, du côté du Nord.

En effet, au *Pas de la Vierge*, à Avrillé (Vendée), c'est bien la *Plante* qui correspond à la *Source* même de *Saint-Gré*. Il est vrai que là nous ne sommes plus sur la *Méridienne* (*Nord-sud*), mais

(1) Non pas Position sur la Ligne *Nord-sud*, mais VOISINAGE DE LA SOURCE.

sur une *Ligne solsticiale*. — Nous verrons d'ailleurs plus loin que nous justifions cette théorie du rôle de l'*Eau* et de la *Plante* et que, par suite, c'est cette dernière hypothèse que nous acceptons définitivement.

2° *Pieds et Lignes Solaires*. — a) En ce qui concerne les *Lignes solaires* à l'époque de la sculpture, on a les alternatives suivantes pour les *Points* ou *Phases* du Soleil.

LEVER. — *Solstice d'Été* : Pied N° V (*plante*). — *Equinoxe* : Pied N° 1 (*plante*); pied N° VI (*plante*); pied N° II (*talon*). — *Solstice d'hiver* : Pied N° VII (*plante*).

COUCHER. — *Solstice d'Été* : Pied N° VII (*talon*). — *Equinoxe* : Pied N° I (*talon*); pied N° VI (*talon*); pied N° II (*plante*). — *Solstice d'Hiver* : Pied N° V (*talon*).

APOGÉE (*Soleil à midi*) : *Talon* au Sud [N°s III et IV].

Or, si nous utilisons, en l'espèce, l'hypothèse [situation de la Source] formulée plus haut, nous constatons, pour ce rocher, les faits suivants :

1° *Pieds sculptés suivant la LIGNE MÉRIDIENNE* [Soleil à Midi] : Pieds N°s III et IV (*Orteils* vers la source). Cela ne donne ici aucune autre indication, puisque la source est au Nord.

2° *Pieds sculptés suivant la LIGNE DES EQUINOXES* (Soleil des Equinoxes) :

a) *Talon* au couchant et *plante* au levant (Pieds N°s VI et I);

b) *Talon* au levant et *plante* au couchant (Pied N° II).

3° *Pieds sculptés suivant les LIGNES DES SOLSTICES* [Soleil des Solstices] :

A. *Solstice d'Été* : *Talon* au couchant et *plante* au Levant (Pied N° V).

B. *Solstice d'hiver* : *Talon* au couchant et *plante* au Levant (Pied N° V).

Ici, la *Source* ne joue plus aucun rôle, évidemment.

B. ÉPOQUE RELATIVE DES SCULPTURES. — La DIFFÉRENCE DES MÉRIDIENNES donne pour ces pieds les résultats suivants, en ce qui concerne l'époque relative de fabrication.

1° DIFFÉRENCE NÉGATIVE.

a) Pied N° IV (190°) = 4°20'. — b) Pied N° III (180°) = 14°40'

On remarquera que ces deux sculptures correspondent toutes deux presque à la *Méridienne géographique* actuelle, c'est-à-dire à la ligne du Soleil à midi [*Apogée de l'Astre*] (1).

(1) En effet, les Sculptures III et IV, au point de vue *technologique*, sont très frustes (*Deux Cupules*, très bien isolées, l'une de l'autre).

La Sculpture N° IV comprend même une *Cavité ovoïde*, qui est la forme la plus

Or, nous savons, de par ce qui concerne les Dolmens, que c'est bien, en effet, le Culte du SOLEIL A MIDI, qui est, de beaucoup, le plus ancien.

En raison de la *Différence négative* qui existe ici, elles seraient les plus vieilles ; et, d'après le phénomène de la Précession des Equinoxes, elles correspondraient à environ 12.000 ans avant J.-C.

Cela veut dire que, quand ces sculptures ont été fabriquées, la Direction du Pôle, due à l'inclinaison de l'Ecliptique, au lieu d'être au niveau ou à *droite* du Pôle actuel [comme maintenant], était, en réalité un peu à *gauche* ; d'où cette diminution. Et cela vieillit encore davantage les sculptures d'au moins 2.000 à 3.000 ans, et en réalité les place à 12.000 ans avant J.-C.

Mais nous ne tenons pas d'ordinaire compte de cette *Déviaton à gauche* (1), quand nous parlons d'*Epoque Néolithique*, pour ne pas embrouiller la question astronomique, très difficile à faire comprendre aux non initiés ; et aussi parce que, en ces matières, nos moyens d'observations ne sont pas assez précis pour éviter, sur le terrain, des erreurs de 1° à 5°.

On peut donc supposer que, pour ces sculptures, c'est le SOLEIL qui a donné l'*Orientation générale* ; et la position de la SOURCE, la situation de la *Plante* du pied. — Ce serait le CULTE DE L'EAU et du SOLEIL A MIDI, celui de l'*Eau* [ou des Sources] ayant été le premier en date (2).

2° DIFFÉRENCE TRÈS LÉGÈRE. — a) Le Pied N° VII correspond au Solstice d'Été pour le Couchant, au *Solstice d'Hiver* pour le *Levant*. Il donne pour le Soleil *Levant* (situation de la *Plante*) : $140^\circ - (125^\circ + 14^\circ 20') = 0^\circ 32'$. Cela veut dire tout d'abord que le POINT SOLAIRE a CHANGÉ ; il est passé en quelques cent ans au LEVER du Soleil, et ici au SOLSTICE D'HIVER. D'autre part, le Culte de l'Eau semble avoir disparu, ou du moins ne semble plus avoir d'importance ; c'est le Culte du *Soleil Levant* seulement [Rocher devenu *sacré*] qu'on soupçonne dès lors.

D'ailleurs tout cela est à peine plus récent [puisque, de par la Précession des Equinoxes, cela correspond à environ 10.000 ans avant J.-C.] de quelque mille ans.

primitive des Sculptures pédiformes complètes, ainsi que nous avons pu le vérifier à l'Île d'Yeu (Roche aux Fras) et à Pitié (Deux-Sèvres).

(1) Nous avons noté, pour ces deux Pieds, des différences d'ordre *négatif* [$-4^\circ 20' -$ et $14^\circ 20'$], en ce qui concerne la déviation de la Méridienne.

(2) Il semble que les *Pieds* orientés au Soleil à Midi, avec le *talon au Nord*, la plante indiquant alors l'apogée de l'astre, soient des sculptures en rapport surtout avec le CULTE DES HAUTEURS. Ainsi le *Pied d'Antonne*, en Dordogne. — Mais il serait prématuré de formuler dès aujourd'hui des lois à ce propos, car le nombre de nos Observations est encore beaucoup trop faible !

b) *Le Pied N° VI*, qui correspond au Levant ou au Couchant de la Ligne des Equinoxes, donne : $90^{\circ}40 - 90^{\circ} = 0^{\circ}40$.

Le POINT *solaire* est toujours le Soleil LEVANT; mais c'est à l'Equinoxe, au lieu d'un *Solstice d'Hiver*. — Cela correspond à environ 9.900 avant J.-C.

3° DIFFÉRENCE PEU MARQUÉE. — a) Le Pied N° V, correspondant au Coucher du *Solstice d'Hiver* ou au Levant du *Solstice d'Eté*, donne (pour la *Plante*) au Levant : 70° (Est) — $14^{\circ}20 = 55^{\circ}40$; et $55^{\circ}40 - 54^{\circ}$ (Azim. Est) = $1^{\circ}40$. — Cela correspond à environ 9.700 avant J.-C. — C'est encore le Levant.

4° DIFFÉRENCE PLUS MARQUÉE ENCORE. — Le Pied N° I correspond encore au Soleil *Levant* des Equinoxes, si l'on considère la *Plante*. Il donne : $95^{\circ}40 - 90^{\circ} = 5^{\circ}40$. — Cela correspond à environ 8.700 avant J.-C.

On voit qu'il est un des plus récents. Cela n'a rien qui doive surprendre, car cette sculpture est d'une *technique bien plus avancée*. Ici l'aspect pédiforme est indiscutable, et surtout la sculpture est constituée en une seule cavité, admirablement *polie*. C'est un *Pied droit*, comme le suivant, d'ailleurs.

4° DIFFÉRENCE TRÈS MARQUÉE. — Le Pied N° II, orienté sur la Ligne des Equinoxes, donne pour le LEVANT (*Talon*) : $100^{\circ}40$ [Azim. Est] — 90° Eq. = $10^{\circ}40$. Cela correspond à 7.500 ans environ avant J.-C. — C'est donc là un pied plus récent encore que le N° I.

Il n'est pas probable que le fait qu'ici le talon est en sens inverse soit en rapport avec le Culte du Soleil Couchant, car il y a des sculptures pédiformes ayant même disposition, qui sont très anciennes (1).

Cependant, c'est aussi, et à peu près à cette époque, qu'est apparu le Culte du SOLEIL COUCHANT (au lieu du Soleil *Levant*), puisque ce phénomène s'est produit, pour les *Dolmens*, à peu près à la même époque, en France tout au moins (2).

En résumé, nous avons, par rang d'âge :

1° Pied N° III. }
2° Pied N° IV. } 1° SOLEIL A MIDI [Culte le plus ancien].

(1) Ce Pied est d'ailleurs nettement *pédiforme* et d'une technique assez avancée, quoique différente de celle du N° I. — En tout cas, les deux cupules de talon et de plante sont bien fusionnées, comme pour les Pieds N° I et N° V.

(2) Nous disons *Solstice d'Hiver* ou *d'Eté*, parce que nous ne savons pas encore sur quel point nous guider. En effet, quand une *Plante* est orientée au *Solstice d'Hiver* (Lever), forcément le *Talon* est au *Solstice d'Eté* (Coucher).

| | | | | | | | | |
|-----------------|-------------|------------------------------|----------|-----------------|------|------------------------------|-------------|-------------|
| 3° Pied N° VII. | } 2° SOLEIL | } Solstice d'Hiver ou d'Été. | | | | | | |
| 4° Pied N° VI. | | | } LEVANT | } Equinoxe (1). | | | | |
| 5° Pied N° V. | | | | | } ou | } Solstice d'Été ou d'Hiver. | | |
| 6° Pied N° I. | | | | | | | } COUCHANT. | } Equinoxe. |
| 7° Pied N° II. | | | | | | | | |

II. — DONNÉES FOURNIES PAR L'ÉPOQUE DE LA SCULPTURE. —

1° Le phénomène de la *Précession de Equinoxes* nous ayant permis de dater en années ces sculptures, voyons ce que nous apprend l'Époque de fabrication. — Nous avons le tableau suivant :

- 1° 7.500 ans : Sculpture N° II. *Cavité pédiforme, assez typique.*
- 2° 8.700 ans : Pas de la Sainte (N° I). *Cavité pédiforme, très typique.*
- 3° 9.700 ans : Sculpture N° V. *Cavité pédiforme fruste.*
- 4° 9.900 ans : Sculpture N° VI. *Cavité pédiforme très fruste.*
- 5° 10.000 ans : Sculpture N° VII. *DEUX CUPULES isolées (Pied incomplet).*
- 6° 11.000 ans : Sculpture N° IV. *DEUX CUPULES, bien isolées, dont une Cavité ovoïde typique (Pied incomplet).*
- 7° 12.000 ans : Sculpture N° III. *Deux Cupules nettement isolées, d'aspect pédiforme seulement (Pied incomplet).*

a) Comme on le voit, la période d'activité cultuelle de ce Rocher a duré au moins 5.000 ans : de 12.500 (Cupules) à 7.500 avant J.-C.

b) Il semble résulter aussi de ce tableau que la sculpture du Rocher, du *type pédiforme*, a débuté par des *Cupules isolées* ou presque, dans la Charente, il y a plus de 12.500 ans.

c) Puis cette sculpture a progressé et s'est perfectionnée. Elle a atteint son *apogée* dans ce pays vers 8.700 avant J.-C. (*Pas de la Sainte N° I*).

d) Enfin cet art de la sculpture a commencé à *dégénérer* vers 7.500 avant J.-C. en Charente (Pied N° II).

e) Là, comme partout, il y a donc eu *naissance, progrès, apogée, descente et dégénérescence*. — C'est l'*Oscillation* perpétuelle de l'Univers autour d'un point idéal cherché, lequel ne peut pas durer..., quand il a été atteint !

2° Si nous rapprochons le Tableau ci-dessous de celui qui précède, nous pouvons de suite dater, en Années, de la façon suivante, l'*Apparition des diverses modalités* du CULTE SOLAIRE.

(1) On a 8.500 avant J.-C., pour le *Pas de Pitié* (dans les Deux-Sèvres) par exemple, orienté aussi à l'Equinoxe.

(2) Ici, ce peut être le *Couchant* qui compte. — On sait en effet que les Dolmens, ouverts à l'Ouest, sont les derniers venus dans notre pays.

Nous avons ainsi :

1° *Culte du SOLEIL A MIDI* [*Apogée de la course dans le ciel*] : 12.500 avant J.-C. au moins.

2° *Culte du SOLEIL AUX SOLSTICES*. — Début (ici) = 10.000 ans avant J.-C.

3° *Culte du SOLEIL AUX EQUINOXES*. — Début (ici) = 8.700 avant (1); ou plutôt 7.800 ans (2) avant J.-C. (3).

Nous ne pouvons encore rien dire du *Levant* ou du *Couchant*, puisque nous ne sommes toujours pas fixés sur le Repère à suivre (*Talon* ou *Plante*). Mais, quoi qu'il en soit, ces données correspondent très exactement à ce que nous savons actuellement pour les *Mégalithes funéraires* (4). — Il y a donc quelques chances pour qu'elles représentent la vérité.

III. — DONNÉES FOURNIES PAR LE CÔTÉ DES PIEDS. — A. Voici ce que nous constatons pour le CÔTÉ des pieds décrits, rectification faite, au préalable de l'*Inversion*, bien entendu.

1° *Pied DROIT* : N° I ; N° III ; N° IV ; N° V : N° VII.

2° *Pied GAUCHE* : N° II.

a) *Fréquence*. — Si nous classons les pieds, dans chaque catégorie, d'après la *Déviaton de la Méridienne* (c'est-à-dire d'après leur époque de fabrication), nous voyons que le *Pied gauche* N° II est le seul de son espèce et que les pieds *droits* sont les plus fréquents.

b) *Ancienneté*. — Le Côté semble donc être en rapport, ici au moins, avec l'ANCIENNETÉ de la Sculpture. D'ailleurs les pieds les plus anciens [N°s III et VI] sont des PIEDS DROITS. Et il semble bien qu'il y ait là une notion à étudier plus tard, avec des documents plus abondants, au moins pour les pieds à direction *méridienne*.

B. Si nous classons les côtés des pieds, par rapport aux *Lignes solaires* utilisables, nous avons :

1° *Soleil à Midi* [*Méridienne*] : côté *Droit* (III et IV).

2° *Soleil aux Solstices* [*Lignes Solsticiales*] : côté *droit* (VII et V).

3° *Soleil aux Equinoxes* : [*Ligne Equinoxiale*] : côté *droit* (I) ; côté *gauche* (II).

a) *PHASE SOLAIRE*. — On doit conclure de là que les PIEDS DROITS

(1) Cette donnée n'est que provisoire, car l'Orientation du Pied N° VI n'est pas absolument sûre.

(2) Pied N° II ; celui-là est absolument indiscutable.

(3) Les *Allées couvertes du Pé de Fontaines* au Bernard et la *Ciste des Cous* à Bazoges-en-Pareds, orientées à l'*Equinoxe*, donnent des dates aussi reculées.

(4) Marcel Baudouin. — *L'Orientation des Mégalithes funéraires et le Culte solaire*, etc. — *Congrès int. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, Genève, 1912. — Tiré à part, 1913, in-8°.

sont bien *les plus anciens*, comme les plus *fréquents* (1), puisque le culte du *Soleil à Midi* et aux *Solstices* est le plus ancien; mais que le *Côté* n'a commencé à changer qu'à la FIN du culte de l'*Equinoxe*, puisque, pour celui-ci, il y en a des droits (N° I) (2) et des gauches seulement (N° II).

Le côté semble donc nettement en rapport, au moins dans cette observation de la Charente, avec l'emploi, pour l'orientation des sculptures, de la *Ligne des EQUINOXES*.

b) COTÉ GAUCHE. — Il résulte de là qu'au début, lors de l'utilisation, comme *Ligne solaire* de la MÉRIDIENNE [SOLEIL A MIDI], on dut se servir de PIEDS DROITS, exclusivement (3). On ne changea pas de côté du *Pied*, quand on changea de *Ligne solaire* et passa à la *Ligne Solsticielle Sud-Lever* [SOLEIL LEVANT]. Nous savons, d'ailleurs, qu'on commença par les Solstices (4) [puisque les pieds *gauches* sont les plus récents], et par le *Solstice d'Hiver* bien entendu [126° étant plus rapproché de 180° que de 54°]. Mais, quand on utilisa les points de la LIGNE EQUINOXIALE [90°], à un moment donné (5) on changea de côté, et on choisit le PIED GAUCHE (6).

Il sera intéressant d'étudier, plus tard, si l'apparition des PIEDS APPAREILLÉS (PAIRE DE PIEDS), correspond ainsi à l'une quelconque des Lignes solaires; mais, aujourd'hui, ce point est impossible à préciser, faute de documents et d'observations en assez grand nombre.

IV.— DONNÉES FOURNIES PAR LES EXTRÉMITÉS DES PIEDS.— Il nous resterait à essayer de chercher ici quel est le *Repère d'Orientation* qui doit être utilisé, pour savoir si l'on a affaire au Solstice d'*Hiver* ou d'*Été*. — Nous avouons que nous ne savons sur quoi tabler pour choisir entre le TALON et la PLANTE!

(1) Nous devons laisser de côté dans cette étude le pied N° VI, car nous ne pouvons pas affirmer s'il est *droit* ou *gauche*.

(2) Ainsi qu'on vient de le voir.

(3) Le *Pas de Pitié*, qui est à l'*Equinoxe*, est *droit* également.

(4) Le *Pas de Saint-Roch*, à Menomblet (Vendée), est un pied basé sur le *Soleil à Midi*; or il est aussi du côté *droit*, après correction de l'inversion; de même le *Pied de la Vierge*, à Ferron (Deux-Sèvres), va aussi du Sud au Nord. (Ces pieds semblent plus récents).

(5) Le *Pied d'Avrillé* [Fontaine Saint-Gré] est, en effet, un *pied droit*. Il correspond au *Solstice d'Été*. Il est donc dans la règle ($90^\circ - 15^\circ = 75^\circ$; et $75^\circ - 56^\circ = 19^\circ$).

(6) Le *Pas de Pitié* (Deux-Sèvres) est un *pied droit*. Il correspond au *Soleil Couchant* de l'*Equinoxe*; il présente 5° de Déviation de la Méridienne [Pied ancien, conforme à la règle].

(7) Le *Pied de la Demoiselle*, à Menomblet [Vendée], est un *pied gauche* (correction faite de l'inversion), quoiqu'il corresponde au *Soleil* d'un Solstice d'*Été* [90°]; en effet $90^\circ - 15^\circ = 75^\circ$; et $75^\circ - 56^\circ = 19^\circ$ [Déviation de la Méridienne]. — Mais il est vrai qu'il est assez récent.

La seule donnée à utiliser en l'espèce est fournie par l'Orientation des Dolmens. Comme les *Entrées* les plus anciennes (sans parler du Soleil à Midi) sont au *Solstice d'Hiver*, nous en avons conclu que c'est le *Culte du Solstice d'Hiver* [Lever] qui est venu le premier.

Mais en est-il de même pour les Pieds? — Il ne faut pas oublier en effet, que, si l'on prend le FOND du Mégalithe, au lieu de l'*Entrée*, on a une solution inverse.

Mais, si nous nous basons sur l'ENTRÉE des Dolmens, les *Pieds les plus anciens* doivent bien être dirigées vers le *Solstice d'Hiver*. Et, en effet, les pieds les plus anciens (en dehors des N^{os} III et IV, qui ne sont pas en question ici), nous fournissent les données suivantes :

- N^o VII. — *Plante* au Sud-est (Solstice d'Hiver).
- N^o VI. — *Plante* à l'Est (Equinoxe).
- N^o V. — *Plante* à l'Est (Solstice d'Été).
- N^o I. — *Plante* à l'Est (Equinoxe).
- N^o II. — *Talon* à l'Est (Equinoxe).

Le Pied N^o VII [le plus ancien *technologiquement* et *astronomiquement*] ayant sa PLANTE au SOLSTICE D'HIVER [Lever], il résulte de là que c'est bien la **Plante** de la sculpture (correspondant à l'*Entrée* des Dolmens) qui, par conséquent, doit nous servir de Repère. — Le fait est *corroboré* d'ailleurs par le Pied N^o V *le plus récent*, et correspondant par sa *Plante* au *Solstice d'Été*. Or le culte du *Solstice d'Été* est venu après celui du Solstice d'hiver pour les Dolmens.

Dans ces conditions, nous avons un Pied, le N^o II, dont la plante est à l'Ouest, qui doit correspondre, dès lors, au SOLEIL COUCHANT.

Il est d'ailleurs le plus récent. Ce qui concorde encore très bien avec la théorie des *Dolmens*, que nous avons exposée ailleurs, puisque c'est le Culte du *Soleil couchant*, aux Solstices et aux Equinoxes, qui est le plus MODERNE.

Le Repère est donc bien ici la PLANTE des pieds, et pour les SOLEIL et pour les SOURCES (ainsi que je l'ai dit plus haut), si, pour les Dolmens, on part de l'*Entrée* (1).

V. — DONNÉES FOURNIES PAR LA TECHNOLOGIE. — *Constitution de la Sculpture*. — Nous avons vu qu'il existe, sur le *Rocher aux Pieds du Mas d'Ile*, trois formes principales de Cavités en forme de Pieds :

(1) Il ne faut pas oublier, répétons-le, que, pour les Mégalithes, il serait plus *scientifique* (sinon plus *pratique*) de partir du Fond, car, toujours, le Monument a été commencé à construire par le *Fond*. — Il est vrai que la mise en place du pilier de fond n'était basé que sur le *Soleil Levant* (Entrée), comme le prouve le Culte du *Soleil à Midi* [car il n'y a pas de Soleil au Nord].

- 1° *Deux Cupules*, bien isolées, mais plus ou moins bien réunies;
- 2° Une *Cavité* unique, mal subdivisée, au demeurant, en deux parties, très distinctes;
- 3° Une *Cavité unique*, nettement *pédiforme*.

1° **DEUX CUPULES.**— Dans cette catégorie, nous faisons rentrer les Pieds N^{os} III, IV et VII, et même le N^o VI. Ici la plante est toujours une *Cavité ovoïde*, plus ou moins distincte.

Nous avons vu que ces pieds sont, d'ailleurs, les plus vieux.

2° *Une Cavité à subdivisions.* — Nous plaçons dans cette catégorie le Pied N^o II, qui est intermédiaire, comme forme. — Mais cette variété est peut-être atypique, et, en réalité, semble devoir rentrer dans la classe précédente.

3° *Cavité unique, non subdivisée.* — On doit classer dans cette catégorie les Pieds N^{os} I et V, qui sont d'ailleurs *les plus récents*.

Ces constatations concordent, en somme, avec tout ce que nous avons dit plus haut. Elles montrent que la Sculpture pédiforme a bien dû commencer par la CAVITÉ OVOÏDE, simple et unique [comme l'un de nous a déjà essayé d'ailleurs de le démontrer] (1), résultant de deux Cupules fusionnées.

VI. — RELATIONS AVEC LE RUISSEAU VOISIN. — Nous avons dit qu'il y a, au Nord du *Rocher aux Pieds*, à 1 mètre, un ruisseau, qui vient de l'Ouest, et qui va se jeter dans la Vienne, passant à environ 150 mètres à l'Est. Ce pointement rocheux correspond donc presque au confluent de cette petite rivière, qui porte le nom de *Ruisseau de Montanmart* (ferme située sur un monticule voisin) et qui prend sa source à l'Est (à environ 2 kilomètres) (*Fig. 1 et 2*).

a) Ce *voisinage* semble *justifier et expliquer* la présence au moins des PREMIÈRES SCULPTURES, car deux Empreintes — et ce sont précisément les plus anciennes [Pieds N^{os} III et IV] — ont leurs PLANTES DIRIGÉES NETTEMENT VERS L'EAU, comme, en Vendée, au *Pas de Saint Roch* [Menomblet] (*Fig. 14*), au *Pas de la Vierge* [Avrillé], etc..., etc... — C'est donc bien l'EAU que la *plante* indiquait, parce qu'elle était consacrée à la DIVINITÉ.

b) En effet, l'eau qui coule est *très pure et très limpide* et assez abondante, même en été. Rien d'étonnant dès lors à ce que les Néolithiques aient remarqué ce Ruisseau et aient voulu plus tard le

(1) M. Marcel BAUDOUIN. — *Moulages de Gravures sur Roches*, etc. — C. R. *Ac. des Sc.*, Par., 1909, 1^{er} sem., CXLVIII, n^o 7, 15 février, 442-444.

consacrer, en sculptant, sur le ROCHER qu'il baignait alors au Sud, des Symboles du DIEU des SOURCES, leur Divinité (1) d'alors!

Si l'on se rappelle, que, comme on l'a vu plus haut au Folklore,



Fig. 14. — Le PIED de la PIERRE DE SAINT-ROCH, à Menomblet (Vendée). — SANCTUAIRE THÉRAPEUTIQUE PAÏEN (*Bois Sacré*). — Photographie Lucien Rousseau.

Légende : R¹, Rocher Sud à Pied gravé P (*Pas de Saint-Roch* : contre-empreinte M⁰ en plâtre, en place); — C¹, Une des *Cupules* (trace du *Bâton de Saint-Roch*); — R¹¹, Rocher Nord [qu'on casse, pour en emporter des fragments : *Talismans* thérapeutiques]; — M, mètre; — A, *Arbre Sacré* [dont on emporte des branches et des fragments d'écorce : *Talismans* thérapeutiques]; — Ch², *Grande Chapelle* [*Statue de Saint-Roch* et de son Chien]. — Ch¹, *Petite Chapelle* à Ex-voto (Bouquets). — P. V., Ex-voto en papier, épinglé à l'arbre; — Y, Ex-voto (Bouquets de fleurs, naturelles ou artificielles). — N, Nord magnétique. — Le D^r E. Boismoreau, prenant des notes, donne l'*Echelle*.

TYPE DE SCULPTURE PÉDIFORME DE VENDÉE, SUR ROCHER FIXE,
VOISIN D'UNE SOURCE

SAINTE MARGUERITE (2) d'une part, et SAINTE CATHERINE, d'autre part, ont remplacé parfois, dans la Légende, SAINTE MADELEINE, et

(1) Tout comme à Avrillé [*Pas de la Vierge*, *Fontaine Saint-Gré*]; à Menomblet [*Pas de Saint-Roch*, Ruisseau] (Fig. 14), etc..., etc...

(2) Il ne faut pas oublier en effet que « les *Reliques* de SAINTE MARGUERITE sont employées, par un grand nombre de familles catholiques bordelaises et

qu'on a choisi (sans raison plausible, *en apparence*, vu les *dimensions* du Pied), le nom de cette dernière Sainte, c'est-à-dire un nom de FEMME, pour le *Pied* N° I (le seul qui ait attiré l'attention du Peuple), on comprend très bien qu'un Rapport entre l'*Eau*, Divinité FÉCONDANTE par excellence, et ce Rocher, ait pu exister jadis.

c) Plus tard enfin, le Rocher fut consacré au DIEU SOLEIL *lui-même* et en devint l'IMAGE. — Ce qu'on indiqua par de nouvelles Sculptures de son Pied (1), orientés, tout autrement, aux seuls points *solaires* et plusieurs fois répétés pendant des séries de siècles, de 10.000 à 7.800 ans avant J.-C.

VII. — RELATION AVEC LES STATIONS NÉOLITHIQUES VOISINES. — Il existe tout proche, au demeurant, une autre Station néolithique, qui est représentée par deux choses.

A. *Stations très voisines.* — 1° Le *Dolmen de Saint-Germain-de-Confolens*, bien connu, dit du Petit Moulin, dans une île de la Vienne, mais qui n'est peut-être qu'une *Pierre à Sculptures*. — 2° Un autre *Rocher à Sculptures*, que nous ne connaissons pas encore, mais qui doit exister, d'après les données du Folklore, représentées plus haut. Il y aurait une empreinte de *Pied gauche*, par conséquent comparable au *Pas de Sainte Madeleine*, sur un rocher, dans le lit même de la Vienne, au niveau de son *bras Est*.

B. *Stations un peu éloignées.* — De plus, dans les environs, nous connaissons : 1° Le *Dolmen de Périssac*, commune d'Esse (Fig. 1), devenu, au cimetière de Confolens, le Tombeau de la Sous-Préfète; — 2° Le *Menhir du Repaire*, commune voisine; — 3° Le *Menhir de Pierre fixe*, commune d'Esse; — 4° Enfin, le *Pas* (2) *de la Mule de Saint Maurice*, à Esse (Charente), sculpture sur rocher,

girondaises, afin de procurer aux femmes en mal d'enfants d'heureuses et faciles couches! Elles doivent être placées suspendues au cou de la patiente, si celle-ci est pieuse, ou cachées, dans le cas contraire, sous le traversin de la parturiente, pendant tout le temps des manœuvres obstétricales » [Cuzacq. *La Naissance*, etc., 1902, p. 22].

Puisqu'il s'agit de *Fécondité*, un Rapport quelconque est possible avec les Sculptures *pédiformes*.

(1) A notre avis, c'est de cette idée, très ancienne (12.000 ans av. J.-C.), qu'est né le MENHIR, envisagé comme STATUE DU DIEU SOLEIL. — Abandonnant le ROCHER FIXE, on a utilisé le ROCHER VOLANT pour le représenter, après avoir eu l'ingénieuse idée de le mettre DEBOUT, en le *plantant* en terre [ce qui n'est qu'une représentation de son ANTHROPOMORPHISATION]. — Cela permettait d'ailleurs d'ériger la *Statue* dans n'importe quel point, là où l'on avait besoin...

(2) A. COUSSET et M. BAUDOUIN. — Compte rendu du VIII^e Congrès préhistorique de France, session d'Angoulême, 1912. Par. 1913 [V. p. 571 à 594].

représentant la face plantaire d'un SABOT DE PETIT CHEVAL, accompagnée de plusieurs RAINURES, très importantes, longues et profondes, creusées dans le granite, qui paraissent être de la même époque que le PAS DE LA MULE.

Cet ensemble date aussi de la *Pierre polie* ; et, d'après l'hypothèse connue de M. Marcel Baudouin, nous admettons que ces sculptures représentent l'une un symbole du DIEU-SOLEIL, les autres sa MARCHÉ dans le Ciel, et que, par suite, le Rocher en question était jadis consacré aussi au Culte de ce Dieu. — Il est probable que ce Rocher a été choisi, parmi les autres de la région, parce qu'il était aussi voisin d'une Source, consacrée d'abord au Dieu Solaire [dont le Folklore n'a pas conservé le souvenir], car la Source est réelle et existe toujours.

Mais cette sculpture est bien plus récente, puisque nous l'avons datée de 4.000 ans avant J.-C. environ. Cela se conçoit très bien au demeurant, parce que le Néolithique, en Charente, a duré jusqu'au moins 3.500 ans avant J.-C., et parce que le Symbole solaire constitué, par un Sabot de Cheval, doit forcément être plus moderne que celui représenté par un Pied humain. En effet, le Dieu-Soleil a d'abord été anthropomorphisé [d'où le Pied humain, dès 11.000 ans avant J.-C. en Charente], avant d'être représenté circulant dans le Ciel, monté sur un CHEVAL ou sur un CHAR traîné par un Cheval [Sabot d'Equidé] (1). — L'Homme n'a-t-il pas marché à pied, avant d'aller à Cheval ou en Char attelé de Coursier, ailé ou non !

CONCLUSIONS. — Il existe au ROCHER AUX PIEDS DU MAS D'ÎLE, en Lessac (Charente), toute une série de Sculptures, néolithiques, constituées par des CAVITÉS PÉDIFORMES, dont le *Pas de Sainte Madeleine*, des *Cupules*, et des *Rainures* et *Cuvettes* d'un POLISSOIR fixe.

Le Polissoir semble PLUS RÉCENT et surajouté aux Sculptures.

Il paraît résulter de l'Orientation différente des Sculptures que celles-ci ne sont pas toutes de la même époque. Les plus anciennes sont en rapport cependant déjà avec le CULTE SOLAIRE. Elles semblent avoir été successivement faites pour consacrer au Dieu-Soleil le Rocher, voisin d'un Ruisseau, qui a dû être lui-même le point de départ de ces démonstrations cultuelles.

(1) En effet, si le *Pas de la Mule*, très bien sculpté, ne remonte qu'à 4.000 ans avant J.-C., le *Sabot d'Equidé du Grand-Chiron*, beaucoup plus primitif [à l'île d'Yeu], est daté désormais de 4.000 ans avant J.-C. également et celui du *Chiron Brulin* (île d'Yeu) de 4.500 ans avant J.-C. [Marcel Baudouin].

L'étude de ces nombreuses Sculptures a permis, pour la première fois, d'aborder leur *étude technique* en général ; et il semble bien que nos déductions s'appuient sur des considérations qu'il sera difficile de combattre. — Si l'on ne peut pas, à l'aide d'autres faits, arriver à les réfuter, la théorie des Sculptures pédiformes sera bien près désormais d'être un problème résolu !



CASQUES ANTIQUES

Proto-Etrusques, Mycéniens, Illyriens, Grecs, Gaulois et Romains.

PAR

L. COUTIL.

Les formes les plus anciennes connues pour désigner la coiffure de guerre, le casque, sont en latin *cassis*, le casque métallique et *GALEA*, le casque en cuir; en grec *κυνή* (*cunè*), coiffure en peau de chien ou toute coiffure en peau. Les fabricants de casques s'appelaient *cassidarii* et chez les Grecs, ils portaient le nom de *κρανοποιοί* (*cranopoïoi*).

Les coiffures antiques sont parfois composées de peaux; Hercule est couvert de la peau du lion de Némée; le Jupiter des Celtes, d'une peau de loup. Plus tard, certains casques métalliques rappellent ces primitives coiffures composées d'une peau d'animal, dont la tête recouvre le casque. Suivant M. S. Reinach, auquel nous empruntons les lignes suivantes sur les auteurs classiques (1):

« Pline parle de casques fabriqués en peau d'hippopotame, qui étaient impénétrables aux traits. Le bronze servit d'abord à consolider le couvre-chef de cuir ou treillis, et à former une armure complète de tête. Une inscription Attique, contenant les comptes des trésoriers d'Athènes, vers 320 avant J.-C., mentionne des casques de cuir de bœuf, rehaussés de bronze. Hésiode cite le premier un casque de fer, dont l'usage ne paraît avoir commencé à Rome que sous Camille (390 avant J.-C.).

Un inventaire de Delos mentionne un casque en fer doré. A l'époque impériale, les casques romains sont souvent en bronze et en fer. Les fouilles du Bosphore Cimmérien ont donné des casques en fer argenté, plaqués d'argent et dorés; cette région a donné le casque d'or en forme de cône du tumulus d'Ak-Bouroun, sorte de tiare basse. Xénophon parle d'un casque d'or orné d'un panache de couleur.

En Assyrie, au ix^e siècle avant J.-C., à Nimroud, des guerriers portaient un bonnet conique, sans paragnathides (sans garde-joues). Au viii^e et au vii^e siècle, à Korsabad et à Koujoundjick, apparaissent des couvre-oreilles, et des casques hémisphériques munis d'une aigrette; on en a trouvé à Chypre et à Olympie: les seuls casques assyriens connus, sont ceux du British museum de Londres (conique), et celui du musée de Constantinople, à sommet terminé par une tige.

(1) Daremberg, Saglio et Pottier. — Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines; article *Galea*, par M. S. Reinach, T. I, p. 1430.

De très anciennes terres cuites de Chypre montrent que les formes Assyriennes et Grecques étaient employées à la même époque. On a également fait des rapprochements entre les casques Hétéens et Mycéniens. Hérodote a décrit l'armement des troupes de Xercès; il dit que les Perses et les Mèdes portaient des *tiaras*; les Cissiens des *mîtres*; les Assyriens des *casques de bronze tressés*; les Saces de

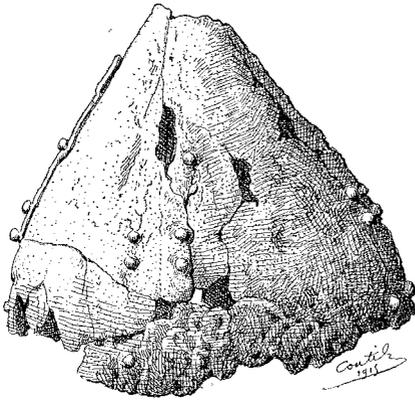


Fig. 1. — Casque Assyrien, du British Museum de Londres.

cidaris ou *cyrbasies droites* se terminant en pointe (sorte de turban élevé); les Ethiopiens d'Asie *une tête de cheval*, dont les oreilles étaient dressées et dont la crinière formait panache; les Paphlagoniens des *casques tressés*; les Mysiens des casques... à la mode du pays? les Thraces *une peau de renard*; les Bithyniens des *casques de bronze avec cimier, munis d'oreilles et de cornes de bœuf*; les Milyens des *casques de cuir*; les Mosques et les

Colques des *casques de bois*; les Mares des *casques tressés*; les cavaliers Perses des *armures de têtes martelées en fer ou en bronze*; les matelots Grecs des *casques analogues à ceux des Grecs*; les matelots Egyptiens *des casques de mailles*; les matelots Ciliciens des casques... à la mode du pays (?) ». — Cet exposé suffit à montrer qu'au début du v^e siècle le casque métallique était peu répandu, sauf dans les régions directement en rapport avec les Grecs (Fig. 1).

Pour M. Reichel, le casque homérique était un bonnet de cuir, et rarement en métal, couvrant la partie supérieure de la tête et limité dans sa partie inférieure par une bande de métal; une courroie, quelquefois plaquée de bronze, servait de jugulaire; le casque portait un panache ou des cornes : il était parfois orné de phalères. Ce casque n'avait pas de visière, de jugulaire, ni de nasal, puisqu'Homère décrit des blessures faites sur le nez, les tempes, les joues et les oreilles; il cite ordinairement des casques de cuir, et quatre fois seulement des casques de bronze.

Les Egyptiens ne paraissent pas avoir connu les casques de bronze avant 650 avant J.-C. Hérodote cite Psammétique et les onze rois pourvus chacun d'un casque d'airain; mais lorsqu'il énumère l'armée de Xercès, il mentionne les contingents Egyptiens comme coiffé de bonnets de mailles.

**I. — Casques proto-Etrusques, unis et à valves rivées.
(1000 à 800 avant J.-C.).**

La chronologie des casques est difficile à établir, c'est ainsi que nous sommes amené à décrire tout d'abord un groupe presque contemporain d'un autre groupe, que nous mentionnerons après : nous commencerons par les casques à deux valves rivées, parce qu'ils ont été trouvés avec des fibules à collerettes et des épées de bronze, dont le pommeau porte des antennes en spirale, ils sont forcément un peu plus anciens que les Casques Hallstattiens, Mycéniens, et Illyriens que nous décrirons plus loin, que l'on classe entre les ix^e et viii^e siècles (la *tomba del Duce* étant de cette époque).

I. — *Casques à calotte unie du type de Bernières-d'Ailly (Calvados)*. — 1^o Neuf casques ont été trouvés en 1832, à Bernières-d'Ailly (Calvados), enfilés trois par trois, les uns dans les autres, et placés en triangle; ils sont formés de deux feuilles minces estampées sur un calibre ou repoussées au marteau; une des deux valves est repliée vers le sommet, et rivée sur la bordure : certains de ces casques sont munis de crêtes coniques, ils portent en outre des appendices latéraux destinés à fixer des motifs de décoration (6 casques sont au Musée de Falaise, nous en donnons la reproduction). La moyenne des diamètres antéro-postérieurs varie entre 0^m260 et 0^m283; les diamètres transverses, entre 0^m120 et 0^m165; les casques du Musée de Falaise mesurent 0^m21 sur 0^m17, et comme hauteur de 0^m20 à 0^m28 : ces casques ont donc appartenu à des dolichocéphales (Planche A).

2^o Casque trouvé dans le Rhin, à l'embouchure du Mein (Musée de Mayence); il porte une légère arête latérale, un sommet pointu, orné de trois nervures en relief sur la base, au niveau des rivets; diamètre antéro-postérieur 0^m21, diamètre transverse 0^m175 : un fac-simile se trouve au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Pl. B).

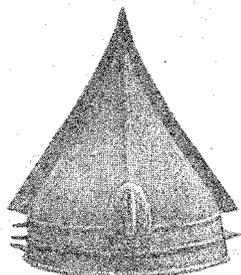
3^o et 4^o Casque semblable de Posen, et un autre trouvé dans l'Inn (Musée de Munich); ces casques sont indiqués dans Demmin (Pl. B) (1).

5^o Casque d'Auxonne (Musée de Saint-Germain-en-Laye); le sommet de la crête moins pointu, sans nervures latérales, avec deux rivets peu saillants sur le bord, en avant et en arrière; diamètre antéro-postérieur 0^m20, diamètre transverse 0^m175 (Pl. B).

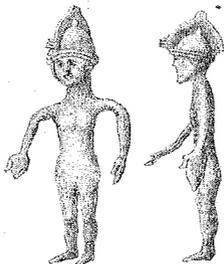
6^o Casque de Pockinger Haide, près Indling (Basse Bavière), au musée Bavaois de Munich; même forme que le précédent; il est muni de deux rivets plus proéminents, en avant et en arrière (Pl. B).

(1) DEMMIN. — *Guide des Amateurs d'armes et d'armures*. Amiens, 1869, p. 149.

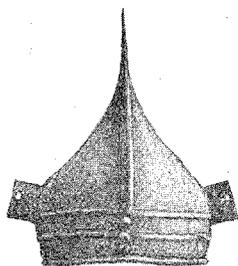
PLANCHE A.



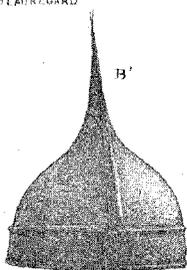
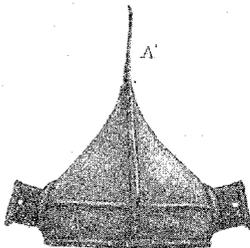
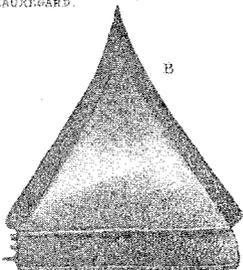
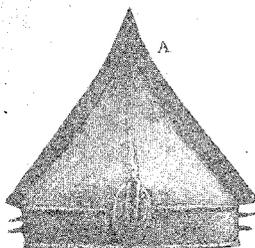
Anc. collection d'Acq. COSTA DE BEAUREGARD.



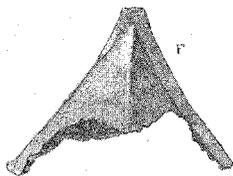
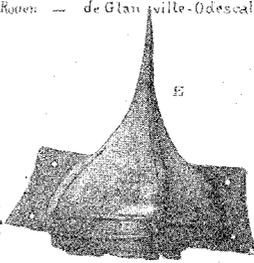
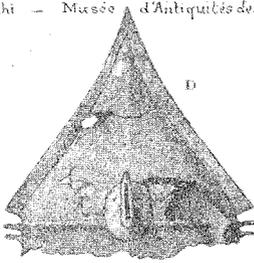
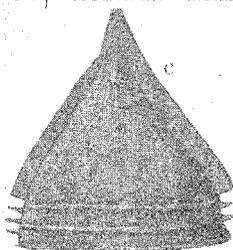
Environns de Reggio d'EMILIE.



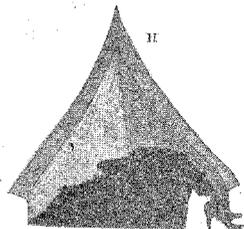
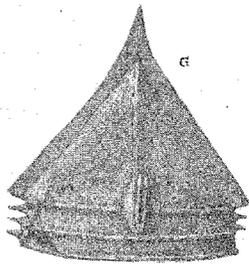
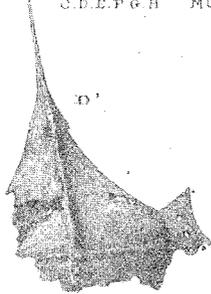
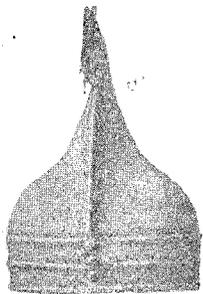
d'Acq. COSTA DE BEAUREGARD.



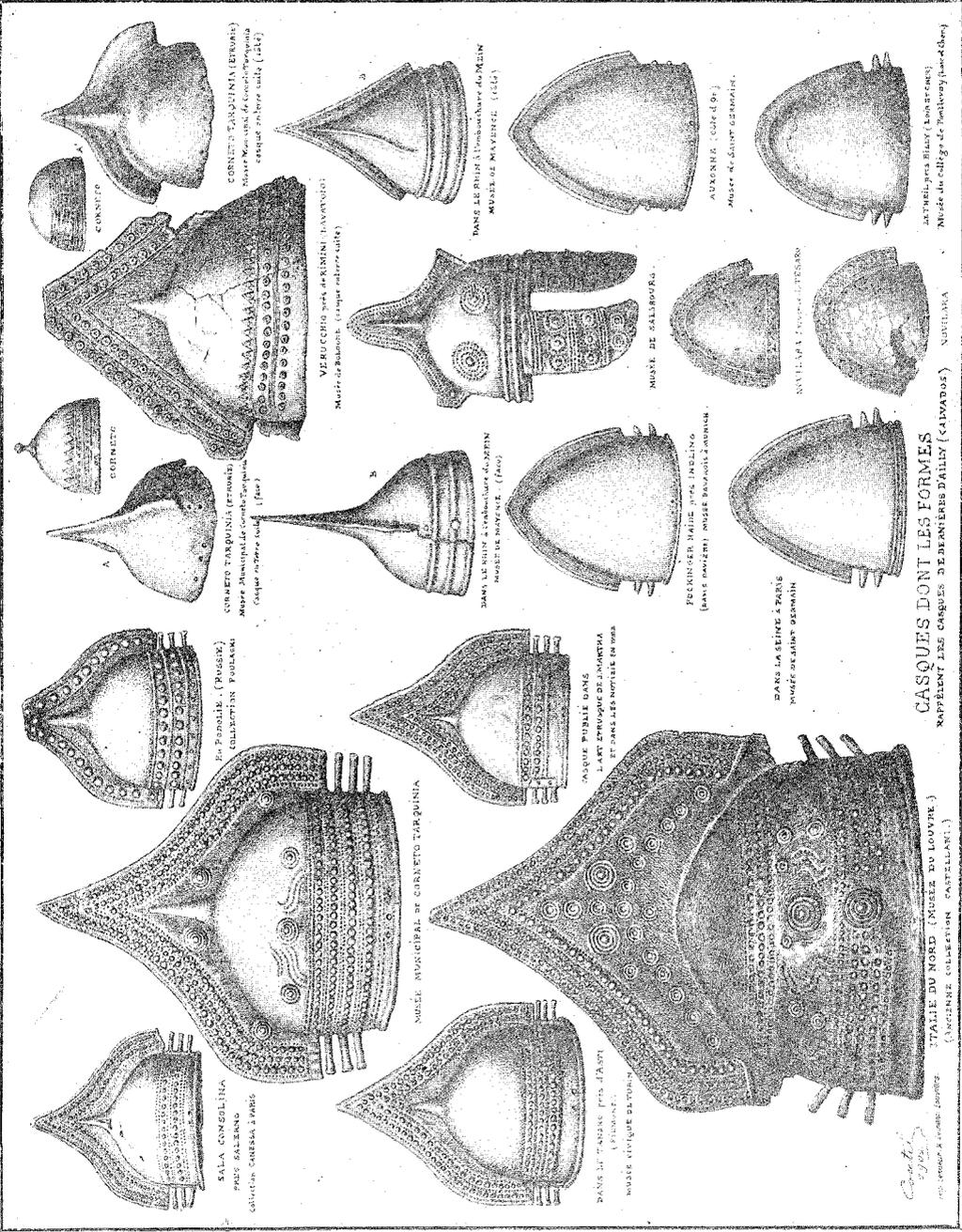
Casque de Glanville - Odesscalchi — Musée d'Antiquités de Rouen — de Glanville - Odesscalchi — Musée d'Antiq. de Rouen



C. D. E. F. G. H. MUSÉE de FALAISE.



CASQUES DÉCOUVERTS A BERNIÈRES D'AILLY (Calvados), en 1832.



CONNETO
 CONNETO TARQUINIA (TERRUCI)
 Musée Municipal de Combe-Capitaine
 (Cajette en terre cuite) (1877)

VERUCCHIO près de RIMINI (EMANUOLI)
 Musée de Balaton (Cajette en terre cuite)

DANS LE RHIN à l'embouchure du MEIN
 MUSÉE DE MAVERICE. (1874)

ADENNE (Cote d'Or)
 Musée de SAINT GERMAIN.

ATRELI-près BILLY (LON-ERRE)
 Musée du Collège de Pontivy (M. de Ché)

CONNETO
 CONNETO TARQUINIA (TERRUCI)
 Musée Municipal de Combe-Capitaine
 (Cajette en terre cuite) (1877)

DANS LE RHIN à l'embouchure du MEIN
 MUSÉE DE MAVERICE. (1874)

MUSÉE DE GALLEROU
 SAULY-près TONNAY-LEZ-REIMS

PERNINER HAINE près LINDING
 (sans paviers) MUSÉE DE WAPPOUL-LAUBACH.

DANS LA SEINE à PARIS
 MUSÉE DE SAINT GERMAIN

ATRELI-près BILLY (LON-ERRE)
 Musée du Collège de Pontivy (M. de Ché)

MULLARA

(CAVADOS)

CASQUES DONT LES FORMES
 RAPELLENT LES CASQUES DE DANES D'ALLEMAGNE

ITALIE DU NORD (MUSEE DU LOUVRE)
 (ASCENSE COLLECTION CASTELLANI)

En FOSCHIE (PROSEK)
 COLLECTION FOULAM

MAQUE PUBAIE DANS
 L'ART ETYUQUE DE JAMAÏCA
 ET DANS LES MONTAÏS EN ROSA

MUSÉE MUNICIPAL DE CORNETO TARQUINIA

SALA CONSOLINA
 PRÈS SALERNO
 COLLECTION GANESSA à PARIS

DANS LE TCHING PRÈS J'ANT
 à FIMONTE.
 MUSÉE ETHNOLOGIQUE DE TURIN

MUSÉE MUNICIPAL DE CORNETO TARQUINIA

1905

7° Casque du *Theil, près Billy (Loir-et-Cher)*. Musée du collège de Pontlevoy ; à calotte et crête arrondie, il est muni de deux rivets saillants en avant et en arrière ; avec ce casque se trouvait une ceinture à pendeloques, une hache à ailerons et un fragment de moule pour une hache analogue, ressemblant à celles de Larnaud (Pl. B).

8° Casque trouvé *dans la Seine, à Paris* ; acquis par Forgeais, vendu à Napoléon III, qui l'offrit au musée de Saint-Germain-en-Laye ; deux gros rivets saillants, deux petites nervures parallèles sur le bord ; diamètre antero-postérieur 0^m225, diamètre transverse 0^m175 (Pl. B).

9° Casque de *Piquigny (Somme)*, trouvé avec une épée à antennes de bronze (détail très important), en l'an VII, au pied de la côte Sud, à 3 mètres de profondeur, dans la tourbe, à côté de squelettes couchés dans un bateau naufragé ; le squelette qui avait l'épée possédait aussi un casque, qui fut vendu à un chaudronnier et fondu (1).

Nous regrettons de ne pouvoir préciser la forme de ce casque de l'Age du bronze, mais il est nécessaire d'attirer l'attention sur la présence à côté d'une épée de bronze à enroulements, comme celles qui accompagnaient le casque de Corneto que nous décrivons ci-après.

II. — Casques en bronze avec calotte et crête ornées de points, de perles, de cercles concentriques, et d'oiseaux à peine indiqués ; de 2, 3 ou 4 rangs de grosses perles parallèles en relief sur la base.

Le Professeur Milani (de Florence) suppose que ces casques seraient d'origine Héloène ou Hittite (2). Ces casques peuvent être placés de la fin du x^e jusqu'au début du viii^e siècle (1000 à 800 avant J.-C.).

Les trois rivets placés à la base de ces casques diffèrent des précédents, qui sont des cônes très allongés ; la calotte est arrondie et surmontée d'une pointe ; la crête est très accusée et large, du type de Corneto ; cette forme a été aussi trouvée à titre unique en Autriche et en Russie méridionale.

Casques de *Corneto*. — Les tombes de Corneto ont donné une série de cinq casques en bronze, et quatorze casques symboliques en terre cuite ; nous citerons tout particulièrement une sépulture découverte en 1882 ; elle renfermait un casque surmonté d'un cimier

(1) MONGEZ. — *Mémoires de l'Institut ; littérature et beaux arts* (Fructidor an XII) ; et abbé Breuil. *L'âge du bronze dans le bassin de Paris* (épée n° 65).

(2) MILANI. — *Italici ed Etruschi*, pl. II, pl. III et IV.

très large, ogival, et orné de deux rangs de perles estampées, ainsi que la calotte; en avant et en arrière se trouvent trois longs rivets différant des rivets précédents (*Fig. 2*).

Avec ce casque se trouvait une épée de bronze de 0^m65, à poignée rapportée et à antennes repliées, comme celle trouvée à Hallstatt, et

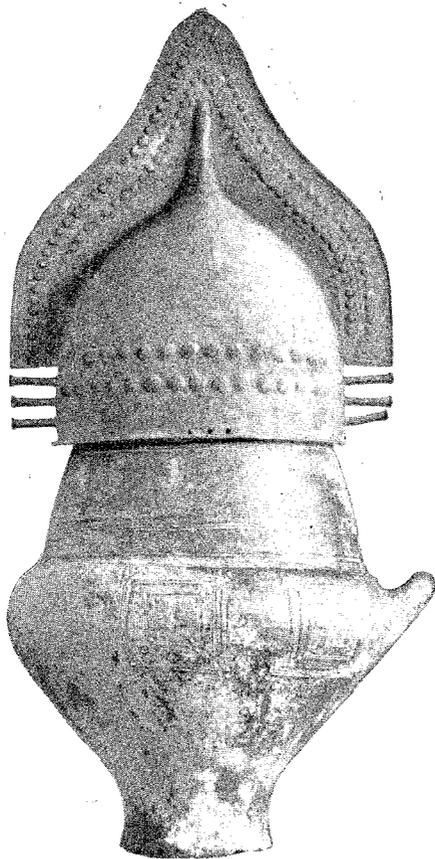


Fig. 2. — Urne cinéraire trouvée à Corneto, surmontée d'un casque en bronze (Musée de Florence).

semblable à celle de la trouvaille de Bologne, ce qui précise bien que ces casques sont de la fin de l'Age du Bronze et du début de la civilisation de Hallstatt; la cachette de Vénat (Charente), et d'autres localités ont donné de ces épées. Nous rappellerons aussi qu'un casque accompagné d'une épée de bronze a été trouvé à Piquigny (Somme).

(1) VON SAKEN. — *Hallstatt*. Pl. V, *Fig.* 10.

Le Musée de *Corneto* (ancienne *Tarquinius*) possède trois casques de bronze (Pl. B et *Fig. 3*) ; deux sont à crête plus ou moins aiguë,

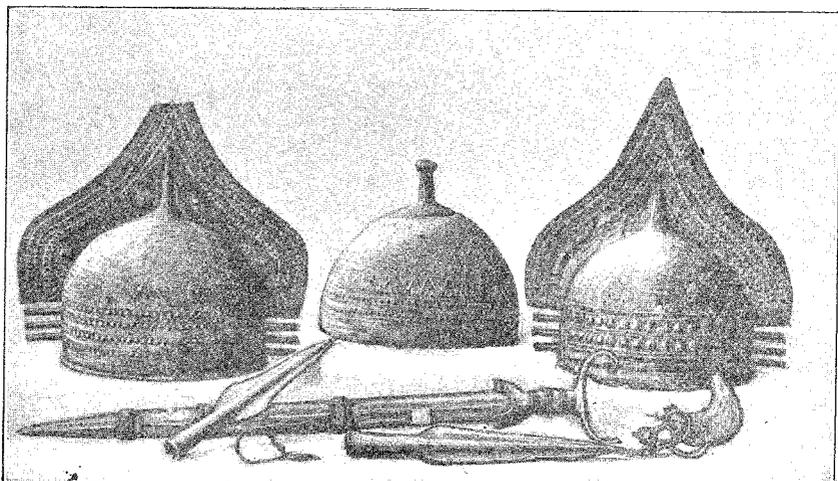


Fig. 3. — Casques de *Corneto* (Musée municipal de *Corneto*).

avec trois ou quatre rangs de points ; l'un porte sur la base deux rangs de grosses perles et deux rangs de points ; l'autre quatre rangs

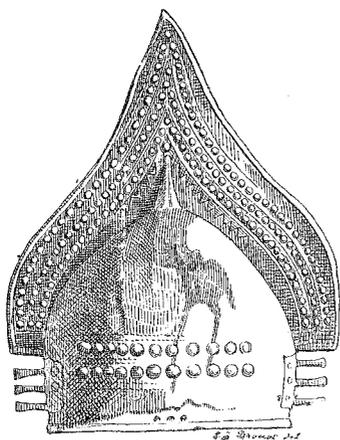


Fig. 4. — Casque de *Corneto* (Musée de *Corneto*).

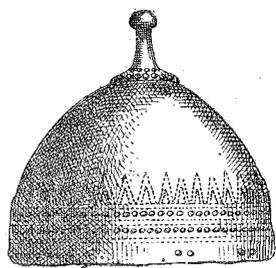


Fig. 5. — Casque hémisphérique de *Corneto* (Musée de *Corneto*).

de points et des rosaces au-dessus (*Fig. 3*). A ce Musée existe aussi un casque hémisphérique surmonté d'une tige à boule (*Fig. 3* et *5*).

La sépulture de *Corneto* contenait, outre cette épée, une grande

lance avec sa boulerolle, une tasse avec anse de forme Hallstattienne, un trépied avec plateau dont le pourtour était orné d'anneaux et de deux petits récipients ; enfin, une grande fibule d'une forme origi-

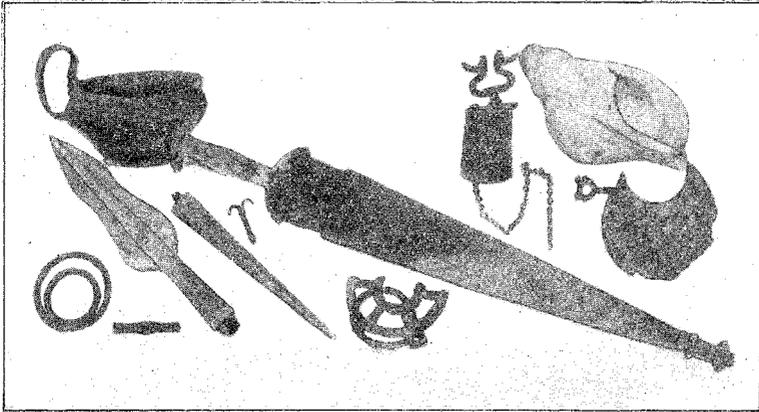


Fig. 6. — Objets découverts avec le casque ci-contre, dans le tumulus du Pendu de la tombe du Corybante, à Corneto (Musée de Florence).

nale, avec large plaque ornée d'un swastika, d'une sorte de croix, d'un bâtonnet transversal et d'un arc muni d'un ressort : cette fibule ne peut être que de la période proto-Etrusque (1000 à 800 avant J.-C.) (Fig. 6) (1).

D'autres sépultures ont donné des casques accompagnées d'épées en fer (2).

Le Musée archéologique de Florence possède des objets analogues trouvés dans les tombes de Corneto, avec des épées de bronze à fourreau également de bronze, mais d'une forme spéciale à la région de la Grande Grèce (Fig. 7).

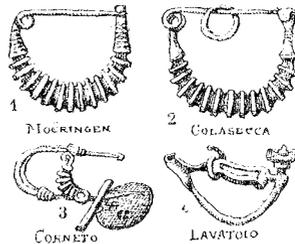


Fig. 7. — Fibule de Corneto et de la fin de l'Age du Bronze.

Casque de la *Nécropole de Fermo, en 1911, province d'Ancône* (au Musée d'Ancône) ; un peu plus simple ; il porte deux rangs de per-

(1) HELBIG. — *Scavi di Corneto*. Bull. dell' Instituto, 1882, p. 166 ; et MONTELIUS. — *La Civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux*, 1895, I. pl. 276 ; Fig. 2. Italie centrale.

(2) HELBIG. — *Scavi di Corneto*, p. 175. — PERNIER. *Notizie degli scavi*. — 1907, p. 43.

les sur la crête et trois sur la base, avec ses trois trous de chaque côté pour la jugulaire; il y a deux fissures sur les côtés (tombe 8).

Casque de *Capodimonte, lac de Bolsène* (Musée archéologique de Florence), offre le même décor estampé: on remarque, en outre, au-dessus des trois rangs de grosses perles, d'autres grosses perles entourées d'un contour de casque de même forme exécuté au pointillé; le petit casque du milieu est formé de trois casques con-

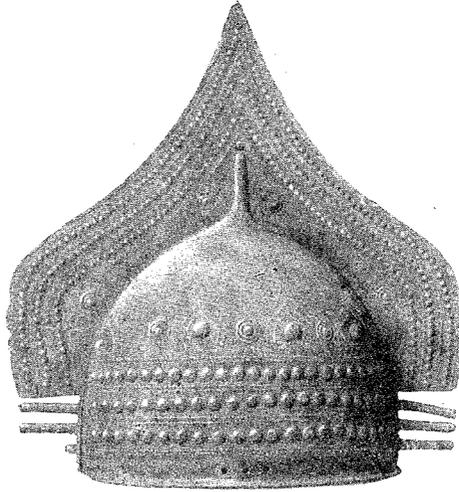


Fig. 8. — Casque de Capodimonte, sur le lac de Bolsène (Musée de Florence).

centriques, tandis que les autres n'ont que deux contours concentriques: chaque face offre quatre de ces reproductions de casques (Fig. 8).

Casque de *Sala Consolina, près Salerne*, à 40 kilomètres de Naples (ancienne collection Canessa à Paris); avec deux rangs de perles à la bordure et deux rangs de perles au cimier (Pl. B).

Casque trouvé dans le *Tanaro, près d'Asti (Piémont)*, au Musée civique de Turin; avec trois rangs de perles à la bordure et deux au cimier. (Pl. B).

Casque trouvé en *Podolie (Russie)*, collection Poulaski, publié dans le Congrès international d'Anthropologie de Moscou (T. II, 1892, p. 348); orné d'un rang de perles au cimier et de deux rangs à la base (Pl. B).

Casque provenant de l'*Italie du Nord* (Musée du Louvre à Paris), ancienne collection Castellani, à Rome; le plus riche par son ornementation, mais très restauré; le cimier est plus élégant, plus surélevé; il est orné des deux côtés de trois rangs de perles creuses sur une face, de perles en relief sur l'autre côté, et de toute une série

de cercles concentriques : la calotte porte à la base cinq rangs parallèles de perles (trois rangs de grosses et un rang de petites sur les bords) ; un espace est orné de petits cercles alternant avec des têtes d'oiseau au pointillé, et au-dessus d'une autre zone de trois rangs de perles ; au centre, deux grandes rosaces de cercles concentriques (Pl. B).

La Statuette en bronze de Reggio d'Emilie, reproduit un personnage nu coiffé d'un casque analogue à ceux de Corneto (Pl. A).

Casque ? de la cachette de la *Grande Roche*, à *Boutigny* (Seine-et-Oise). A. de Mortillet (1) a cité et reproduit deux fragments de bronze repoussé, représentant des points et des rangées de bossettes qui pourraient avoir appartenu à un casque du type de ceux de Corneto ; l'ensemble des objets qui l'accompagnaient, haches à ailerons, à douille, lances, épées, bouterolles, couteau sont bien larnaudiens.

Casque de *Narce*, près *Civita Castellana* (province de Rome), trouvé en 1912 par M. Frothingham ; il ressemble à celui de l'*Italie du Nord*, mais il est plus haut et moins orné ; ce beau casque doit être actuellement en Amérique, aux États-Unis.

Casque de *Salsbourg*, dans les gorges de *Lueg* (Autriche), au Musée Charles Auguste à Salzbourg, il est orné au repoussé de trois cercles sur la calotte et de trois raies saillantes à la base ; le cimier arrondi et plus mouvementé est orné de deux rangs de points (type de Hallstatt) (Pl. B).

Casques de *Novilara*, 1885, province de Pesaro, Musée d'Acône ; deux casques à cimier plus ou moins ovale et orné de grosses perles entourées de cercles, avec bord uni ; en assez mauvais état, pas de rivets saillants (même forme) (Pl. B) ; rappelant un peu le casque du Theil, près Billy, trouvé dans la *Seine*, à Paris (Pl. B) ; ces casques ont été trouvés avec des cistes à très petites nervures.

III. — Casques de bronze à calotte ronde, ou conique, parfois terminée par un bouton.

Trois des Casques en bronze de Corneto sont ovoïdes : l'un terminé par une tige et un bouton orné de lignes au sommet et de trous à la base (comme les casques en terre cuite) ; l'autre ogival ; enfin le troisième hémisphérique.

Le Musée d'archéologie de Florence possède un casque complètement hémisphérique de Corneto, il porte une ornementation au repoussé très originale et qui doit correspondre à une figure

(1) A. DE MORTILLET. — *Cachette Larnaudiennne de la Grande Roche à Boutigny* (Seine-et-Oise). — *L'Homme préhistorique*, 6^e année, 1908, N^o 4.

humaine dont l'arcade sourcillière est indiquée, les yeux sont formés d'un gros point entouré de cercles concentriques ; le nez moins accusé est indiqué par une ligne horizontale ; et enfin la bouche par des ovales et un point : nous n'insistons pas sur l'hypothèse que nous proposons, car les représentations humaines sont inconnues



Fig. 9. — Casque hémisphérique de Corneto (Musée de Florence),

jusqu'ici à la fin de l'Age du Bronze et au début de l'Age du Fer (Fig. 9).

Casque hémisphérique de la *Tourbière de Iseo* (Brescia); uni, de la collection de M. Ruffoni à Iseo.

Casque hémisphérique, du *Musée de Mayence*; uni, avec deux trous de chaque côté pour les jugulaires.

Casque conique à bouton de *Selsdorf* (Mecklenbourg), avec trous à la base.

Casques analogues de *Beitsch en Lusace* (Allemagne) et de *Hongrie*.

En examinant les différents décors de ces casques, on peut les rapprocher des ornements que l'on retrouve sur des disques ou plaques estampées de la fin de l'Age du Bronze, des cachettes de Déville-lès-Rouen (Seine-Inférieure), Petit-Vilatte (Cher), Vénat (Charente), Larnaud (Jura); Moëringen (Suisse; Grésine, lac du Bourget, Musée de Chambéry); la cuirasse de Flessinge au Musée de Grenoble; le vase de la Scanie, le récipient de la Tourbière de Roninge (Fionie), de Siem (Danemark); de Hadja Boszormeny (Hongrie); d'Orvieto, de Bologne, etc.

Casque hémisphérique de *Nuremberg*, N° 1962, avec deux trous à la base pour les jugulaires, trouvé en 1911; on n'indique pas de provenance.

IV. — Casques symboliques en terre cuite.

Civilisation Villanovienne (1^{er} Age du Fer. Tombes de Tarquinies). Outre les casques en métal recouvrant parfois des urnes cinéraires, ornées de dessins géométriques gravés, on a recueilli dans les sépultures proto-Etrusques de Corneto, 14 casques symboliques en terre cuite noire, imitant les casques en métal, et parfois ornés de clous de bronze ou de bandes d'étain.

Le Musée de Corneto possède à lui seul cinq casques symboliques en terre cuite noire, l'un avec cimier conique, nervure médiane et la base munie de trous ; un autre avec cimier moins pointu, sans trous à la base ; deux autres avec bouton central et dessin géométrique ; un hémisphérique ou en forme de calotte.

Le Musée de Florence possède onze casques : trois sont à cimier, plus

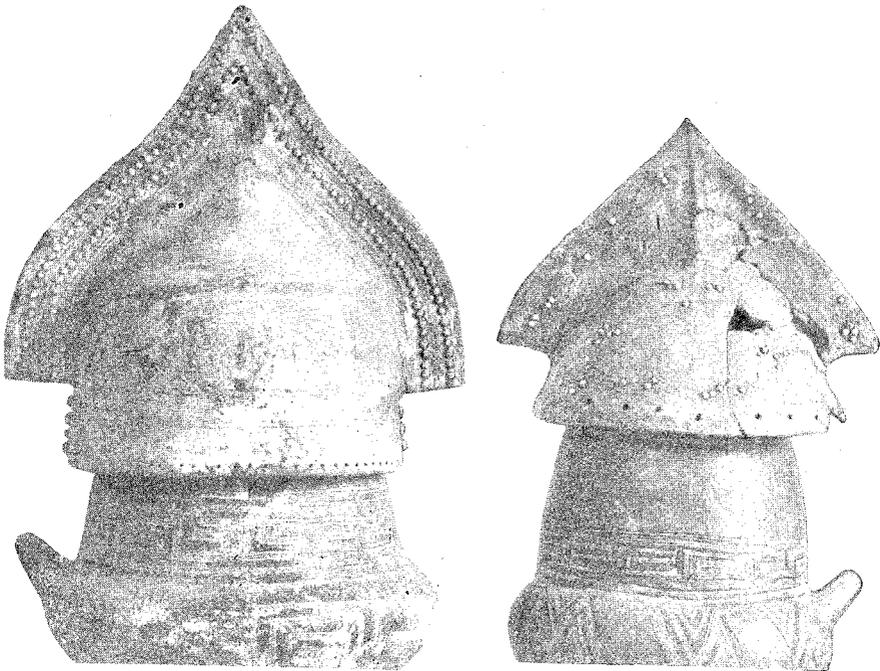


Fig. 10.

Fig. 11.

Casques symboliques ornés de clous de bronze, trouvés à Corneto (Musée de Florence) (civilisation Villanovienne).

ou moins ogival, avec dix trous à la base ; ou avec des clous de bronze au cimier, disposés par trois (Fig. 11) ; un casque avec deux rangées de clous au cimier et raies, quatre clous en avant et en arrière pour

simuler des pivots ou rivets, ce casque porte des traces de peintures géométriques fixées dans l'intervalle des gravures (*Fig. 10*) ; un quatrième casque, le cimier arrondi (*Fig. 13*) et trois pivots en terre

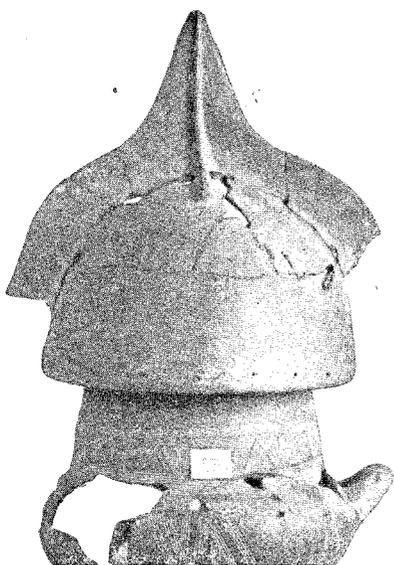


Fig. 12.
Casques symboliques recouvrant des urnes cinéraires, trouvés à Corneto (Musée archéologique de Florence).

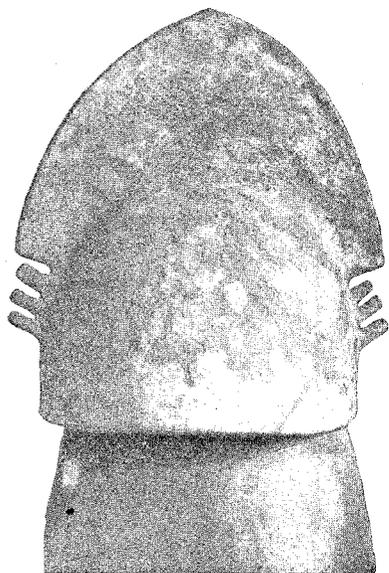


Fig. 13.

cuite à l'avant et à l'arrière ; sept casques sont terminés par un bouton plus ou moins gros, formant cimier (*Fig. 14 et 15*).

Le Musée Kircher à Rome possède deux casques en terre cuite : l'un à bouton, l'autre à crête triangulaire (Pl. B), avec des trous à la base.

Casque de *Falerii*, province de Rome (Civita Castellana), offre une calotte très basse, un cimier ogival orné à la partie inférieure de trois crans saillants, comme sur la figurine en bronze de Reggio d'Emilie (et non des pivots).

Casque de *Rivoli*, figuré par Montelius, p 281.

Casque de *Verucchio Lavatoio*, près de Rimini (Musée de Bologne) ; à cimier orné de deux rangs de petits cercles et d'une rangée de dents de scie, accompagné d'une fibule à arc, d'une forme assez originale ; l'urne cinéraire sous laquelle se trouvait le casque la range dans une série un peu antérieure aux périodes de Villanova et de Benucci (*Fig. 16*).



Fig. 14. — Urnes cinéraires avec casque en terre cuite, orné de croix et fibules de Corneto (Musée de Florence).

Casque de *Vetulonia*, au Musée archéologique de Florence; avec un bouton et des bossettes, comme ceux de Corneto.

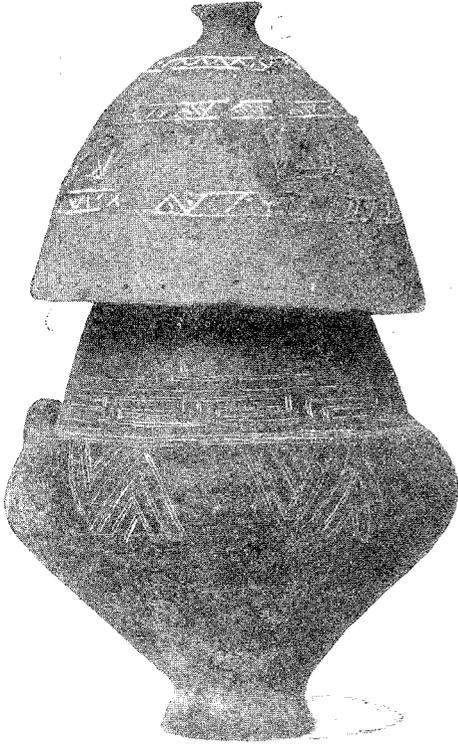


Fig. 15. — Urne cinéraire de Corneto avec un casque formant couvercle, il est orné de dessins formés de bandes d'étain (Musée de Florence).

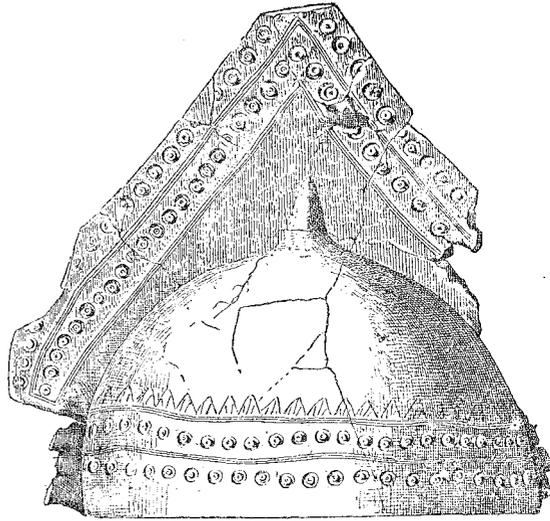


Fig. 16. — Casque de Verruchio Lavatoio (Musée de Bologne).

Casque de *Poggio, près Guardia*, au Musée de Bologne, 1883; hémisphérique à bouton au sommet, avec des trous autour de la base.

Casques Mycéniens, Illyriens et Hallstattiens.

La plupart de ces casques sont hémisphériques, d'autres en forme de chapeau arrondi, le prototype semble avoir été copié sur le casque d'Eucratidas, roi de Bactriane; des crêtes se voient parfois sur ces casques, comme il en existe sur un des casques d'*Olympie*, consacré en 464 avant J.-C. : cette date permet donc de préciser la période certaine de la fabrication de ces casques que l'on a trouvés aussi en Etrurie et dans le Picenum, dans des sépultures du *v^e* siècle; on retrouve ce casque sur la tête d'une statuette découverte dans le cimetière d'*Idria di Barca*, en Istrie.

I. — Casques à coiffe de cuir ou de bois,
avec parties métalliques.

Les casques Mycéniens ne nous sont connus que par une tête en ivoire découverte dans une tombe de la ville basse de Mycènes, 408 avant J.-C. : c'est plutôt une coiffure qu'un casque; la tête est entourée de tiges ondulées et remontantes fixées par des tiges horizontales réunies au sommet en bouton; ces tiges couvrent les joues et le menton. On voit deux autres casques sur un vase d'argent de la quatrième fosse de Mycènes, ils sont coniques; l'un est surmonté d'un panache retombant; l'autre d'un cimier triangulaire comme les casques de Corneto.

Quant aux *casques Illyriens*, nous avons des documents plus précis.

Casques de *San Margarethen (Tyrol)*. Ces casques ont été trouvés dans un tumulus de cette localité du Tyrol; l'un est resté dans son état primitif, on n'en possède que le disque supérieur et la pointe du haut qui sont en bronze, la calotte de cuir est couverte de perles de bronze; il se trouve au Musée de Laibach.

L'autre casque a été habilement restauré par de Hochstetter (1); il est composé de six larges disques en bronze, placés sur les côtés. Au sommet, un disque plus large est surmonté de deux autres. Le centre

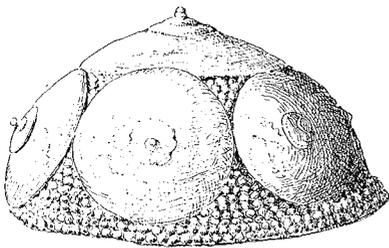


Fig. 17. — Casque de San Margarethen
(Musée de Laibach).

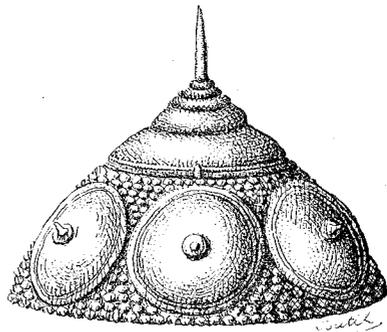


Fig. 18. — Casque de San Margarethen
[restauré] (Musée de Vienne).

laisse passer une pointe acérée : ces disques sont placés sur des tiges de noisetier recouvertes de peau. Les intervalles laissés vides par les disques sont garnis de très petits clous à tête hémisphérique, qui

(1) VON FERDINAND. VON HOCHSTETTER. — *Die neuesten Graberfunde von Watsch und San Margarethen und der Culturkreis der Hallstatter Periode*. Wien, 1883. *Matériaux pour l'hist. primitive de l'homme*, 18^e année, 3^e Sér. T. I., 1884, p. 169-170, Fig. 119.

traversent la peau, la natte de bois, et dont les pointes viennent se rabattre en dedans. Nous faisons remarquer que cette habile restauration, si elle n'est pas certaine, est tout au moins vraisemblable; elle se trouve au Musée de Vienne. (Galvano au Musée de Saint-Germain) (Fig. 17 et 18).

Casque de *Rovishe* (*Basse Carniole*), *Musée de Laibach*. — Ce casque du tumulus de Rovishe était composé de baguettes tressées et ornées sur les côtés de disques, au centre desquels étaient posés des cabochons; au sommet, un disque beaucoup plus large, avec deux gorges surmontées d'un bouton un peu conique. Ce casque ressemble à celui de San Margarethen, mais les disques latéraux sont

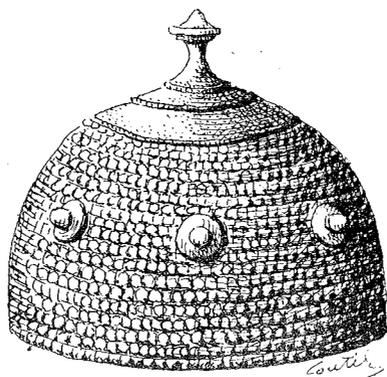


Fig. 19. — Casque de *Rovishe*, *Basse Carniole* (*Musée de Laibach*).

beaucoup plus petits et le bouton du sommet est conique au lieu d'être pointu. Ce casque était accompagné d'une fibule ornée de canards, d'anneaux de jambes, de bras, bracelets et bagues (1) (Fig. 19).

II. — Casque en forme de chapeau chinois avec tintinnabulum.

Casques du *Klein-Glein* (*Styrie*), *Autriche-Hongrie*, *Musée de Gratz* (2).

Ces casques sont d'une forme un peu étrange et si nous les admettons comme tels, nous ne croyons pas qu'ils aient servi à des guerriers, mais plutôt pour certaines démonstrations théâtrales. Casque conique en bronze, orné au bord et à la partie supérieure de pende-

(1) *Matériaux pour hist. Homme*, 1884, 18^e année, 3^e série, p. 466, Fig. 254.

(2) CHANTRE. — *Etude sur quelques nécropoles Hallstattiennes de l'Autriche et de l'Italie*. — *Matériaux*, 1884, T. XVIII, Fig. 185, p. 310.

loques triangulaires rappelant celles qui se trouvent sur les sistres et les appendices des fibules de Watsch et de San Margarethen. La surface extérieure est ornée au repoussé et au trait, à partir du bord inférieur, d'une rangée de perles, de canards ou d'S; d'un second rang de perles, de roues à quatre rayons; d'un troisième rang de perles, de croix; d'un quatrième rang de perles et de personnages debout, formant des zones parallèles et concentriques, toujours séparées par un rang de perles. Au sommet est fixé un cabochon circulaire d'environ un centimètre d'épaisseur et surmonté d'une petite boule. Des pendeloques triangulaires à anneau de suspension les retiennent à ce

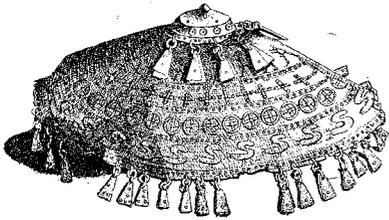


Fig. 20. — Casque de Klein-Gleim (Styrie).

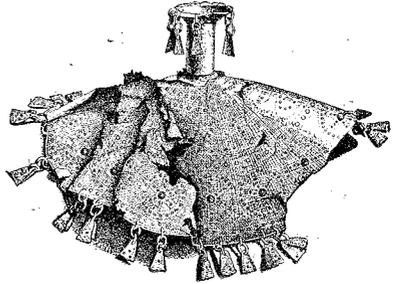


Fig. 21. — Casque de de Klein-Gleim Styrie (Austro-Hongrie).

motif central. Des pendeloques analogues existent sur le pourtour extérieur formant ce casque et rappelant celles des « chapeaux chinois » (Fig. 20).

Le casque (Fig. 21) porte les mêmes ornements, et il est permis de supposer que ces coiffures étaient destinées à des danses et qu'elles s'agitaient en accompagnant les mouvements du danseur. Ce casque est de même forme, mais il est orné simplement de rangées de points et de rouelles à six rayons; tout le décor est exécuté au pointillé, tandis que dans le premier, le décor est estampé et au trait. Le centre est surmonté d'un tube évasé au sommet, en forme d'entonnoir, sur les bords duquel sont fixés aussi de petites pendeloques rendues mobiles à l'aide d'anneaux; les mêmes pendeloques existent sur le pourtour.

Les deux casques ont été trouvés en 1844 dans le gros tumulus de Klein Gein, avec des épées de bronze à antennes recourbées en spirale à manche de bronze rivé à la poignée (du genre de Corneto), une cuirasse de bronze ornée au repoussé, des haches à douille longitudinale, une passoire en bronze, des petits vases en terre et en bronze mince, une ciste ornée de figures humaines et d'animaux, des gants ou mains ornés de pointillés, de triangles et de décors grecs; un char remarquable supportant des chevaux, des personnages et une figure

humaine nue beaucoup plus grande, portant sur sa tête une grande vasque munie d'anneaux sur les bords : tous ces objets se trouvent au Musée de Gratz (Styrie, Austro-Hongrie).

III. — Casques en forme de chapeau.

Nous allons étudier un groupe important de casques trouvés en général dans des nécropoles de l'Adriatique, depuis le Picenum (Ancône), Etrurie (Volsinii et Vetulonia), Ombrie et enfin l'Illyrie, la Carniole, la Styrie, la Carinthie (fouilles de Saint-Canzian). D'après M. Brizio, Plaute aurait mentionné les casques en forme de chapeau comme spéciaux à l'Illyrie (Nécropole de Novilara) (1).

Comme prototype des casques en forme de chapeau, nous citerons les casques de Vetulonia de la *tomba del Duce*, au Musée de Florence, classés par Montelius, comme étant du ix^e siècle avant J.-C., et du ix^e au x^e par M. Milani.

La population la plus ancienne du Picenum paraît s'être fixée à Fermo, Belmonte, Piceno et Montelparo au viii^e et vii^e siècle; ensuite ce fut celle de Filottrano jusqu'au iv^e siècle avant J. C.

Casque de la *nécropole de Numania* (Fig. 22), calotte à bords légèrement évasés; le sommet orné de deux et larges cabochons (ancienne collection Rilli, au Musée d'Ancône). La *tomba del Duce*

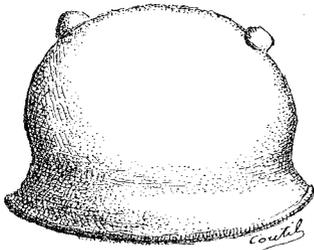


Fig. 22. — Casque de la nécropole de Numania (Musée d'Ancône).

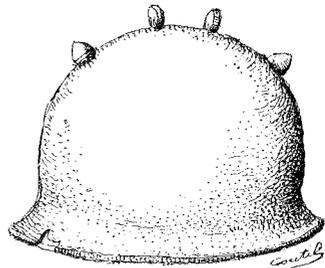


Fig. 23. — Casques de Belmonte Piceno (Fabrienses), 3 de Grotta Mare (Cuprenses) et Fermo (Musée d'Ancône).

à Vetulonia, a donné un casque analogue (Musée Florence). Un casque uni du lac de Sempach (Suisse), se trouve au Musée de l'Académie des Sciences, à Munich, il ressemble à ceux du Musée Kircher,

(1) *Monum. dei Lincei*, p. 201-214. — Voir aussi : *Orsi. Bull. paleth. Italiana*, ann. XI, pour les casques du Picenum.

à Rome ; d'Olympie au Bristih museum de Londres, et du Louvre à Paris.

Casques de *Belmonte Piceno* (Fabrienses), province d'Ascoli; deux exemplaires (*Fig. 23*); trois autres casques identiques de *Grotta Mare* (Cuprenses); trois autres de *Fermo* (Musée d'Ancône), ils sont formés d'une calotte ronde à bords légèrement évasés, le sommet orné de deux pattes rondes; et de deux semblables au Musée Kircher à Rome, l'un des *Abruzzes*, l'autre de *Montegiorgo*, province d'Ascoli Piceno. *La tomba del Duce de Vetulonia* a donné un casque à cabochons coniques (Musée d'Ancône). Trois autres identiques de la *tomba Circolo degli Ulivastri*, à Vetulonia, analogue (Musée archéologique de Florence), diamètre 0^m24; un autre de *Costiaccia Bamibagini* (Musée de Florence).

Casques de la nécropole de Belmonte (*Fig. 24*); trois exemplaires provenant de l'ancienne collection Rilli; deux autres de *Fermo*; un autre avec pattes carrées de *Belmonte*; même forme, le sommet orné de deux gros cabochons latéraux, et de deux autres plus petits entre

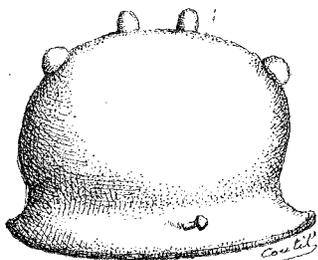


Fig. 24. — Casques de Belmonte Piceno (3 exemplaires) et 2 de Fermo (Musée d'Ancône).

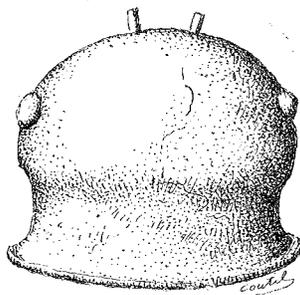


Fig. 25. — Casque de Belmonte Piceno et de Monte Piceno (prov. d'Ascoli) Falerienses (Musée d'Ancône).

les deux; un pivot saillant se trouve sur le bord (Musée d'Ancône); un autre casque analogue de *Poggio alla Guardia* (Musée de Florence).

Casque de *Belmonte Piceno*, et de *Monte Piceno* (Fabrienses), province d'Ascoli (Musée d'Ancône) (*Fig. 25*); même forme, avec deux gros cabochons de côté et deux pattes aplaties au sommet; un casque de *Pérouse*, du Musée d'artillerie de Paris, porte en outre des pivots de chaque côté.

Casque de *Belmonte Piceno* (Musée d'Ancône) (Fig. 26); un gros cabochon orne le côté, et la gorge du bas porte trois filets.

Casque de *Belmonte Piceno* (Musée d'Ancône) (Fig. 27); avec sommet terminé par une sorte de trident (figurine ailée ?) Plus bas se trouve un gros cabochon, et sur les côtés de petits pivots.

Casque de *Belmonte Piceno*, au Musée d'Ancône (Fig. 28); même

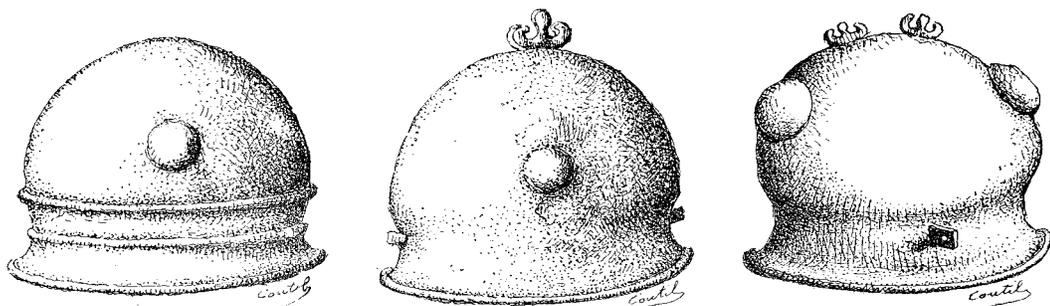


Fig. 26, 27 et 28. — Casques de Belmonte Piceno (Musée d'Ancône).

forme, avec deux tridents, deux gros cabochons et des pattes sur la gorge.

Casque de *Grotta Mare* (Cuprenses), province d'Ascoli Piceno (Musée d'Ancône); un autre de *Numana* (ancienne collection Rilli); deux autres de *Monte Piceno*, analogues à la figure 26; sans les filets de la base, avec deux petites crêtes en dessus et des bords un peu plus accusés.

IV. — Casques à crête.

Casque de *Belmonte Piceno* (Fig. 29); le Musée d'Ancône en possède huit exemplaires semblables, l'un d'eux a été trouvé auprès d'un char à roues ornées de bronze et bandages en fer; mors et différents accessoires de fer; des enérides de bronze; de très grandes urnes de terre cuite, un ciste à anse en bronze, énorme œnochoé à bec en terre; un squelette était inhumé sous le char, rappelant le mode de sépulture des Gaulois de la Marne. Mais ici cette sépulture, par son mobilier funéraire, est du début du VII^e siècle avant J. C. (Le char a été restitué). Ce casque est orné en relief, de sortes de cornes; le sommet est muni de deux pivots; les côtés de deux cabochons.

Casque de *Belmonte Piceno* (Musée d'Ancône, *Fig. 30*) diffère un peu des précédents ; la forme en chapeau est très accusée, la visière plate est nettement accusée ; la calotte porte des ornements saillants dans le genre précédent ; le sommet porte deux pivots à tête : la

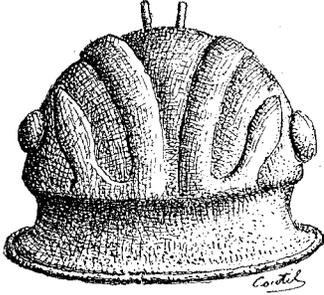


Fig. 29. — Casque de Belmonte Piceno, avec un char (Musée d'Ancône).

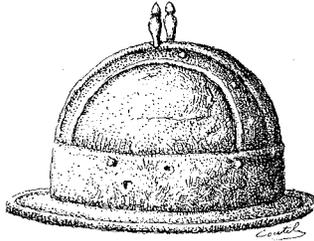


Fig. 30. — Casque Illyrien de Belmonte Piceno (Musée d'Ancône).

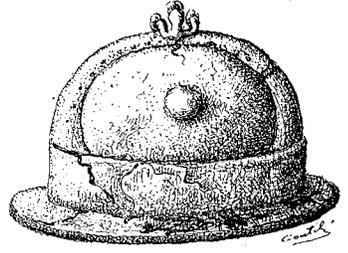


Fig. 31. — Casque Illyrien de Belmonte Piceno (Musée d'Ancône).

base est formée d'une bande rapportée. On a trouvé des casques analogues dans les nécropoles de *Vermo* et de *Picchugia d'Istria*.

Casques de *Sesto Calende*, au Musée Archéologique de Milan.

Casque de *Belmonte* (Musée d'Ancône) (*Fig. 31*) ; le sommet porte un ornement trifolié ; sur les côtés, deux gros cabochons (même forme que le précédent).

Casque de *Numana* VII^e siècle (*Fig. 32*) ; analogue, il n'y a pas de

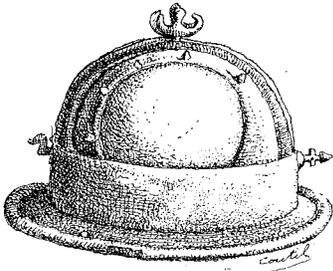


Fig. 32. — Casque Illyrien de Numana (Musée d'Ancône).

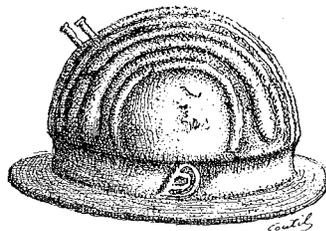


Fig. 33. — Casque de Numana, 8 exemplaires (Musée d'Ancône).

cabochon latéral, mais sur la base d'un côté, se trouve une petite tête de cheval, et à l'opposé, une sorte de croix. Cette forme se retrouve au Musée de Berlin, et au Musée Archéologique de Milan, provenant de *Sesto-Calende*, sans le motif du haut.

Casque de la *nécropole de Numana* (VII^e siècle) (*Fig. 33*), trois

exemplaires semblables sont au Musée d'Ancône; le sommet offre plusieurs crêtes parallèles simulées et une oreille en relief sur le côté de la base, avec deux pivots au sommet.

Casque du *Musée Grégorien* (Fig. 34); analogue au précédent, mais le pivot est sur la gorge au lieu d'être sur le sommet.

Casque du *Musée de Karlsruhe* rappelle la figure 38, mais il est plus simple, avec une seule arête au sommet, se rabattant en arc sur la base, avec une grosse bosse sur le côté, et une indication d'oreille en relief (n° 700 du catalogue de ce Musée).

Casques du *British Museum de Londres*, analogue aux précédents, mais incomplets de la base.

Casques du *Samnium* (ancienne collection Bourguignon); au Musée de Naples; identiques.

Casque trouvé près d'Ancône, au Musée de Berlin (ancienne col-

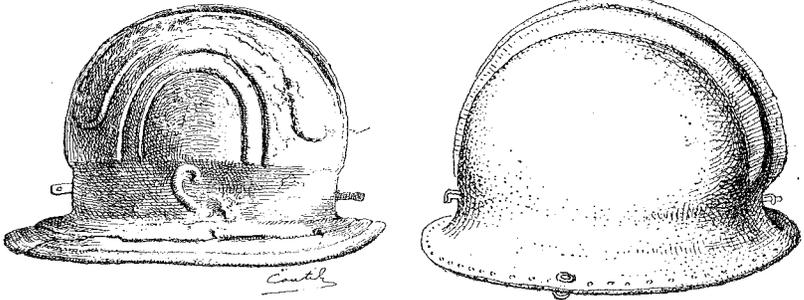


Fig. 34. — Casque du Musée Grégorien Fig. 35. — Casque de Hallstatt (Basse-Bavière).

lection Lipperheide); identique de forme, mais orné de deux béliers affrontés.

Casque du *Musée de Vienne* (anc. col. Delahaye); plus simple, mais de même forme.

Casques de la *Nécropole de Hallstatt* (Basse Bavière) (Fig. 35). Deux de ces casques rappellent les précédents; ils sont plus simples de décor; ils portent au sommet deux petites crêtes, un crochet à l'avant; à l'arrière et sur le bord, une série de trous destinés à fixer du cuir ou de l'étoffe. Ces casques rappellent ceux de la nécropole de *Vetulonia* (Musée de Florence), mais ces derniers n'ont pas de crêtes. (Galvano au Musée de Saint-Germain).

Casques de *Watsch* (Fig. 36). Les trois casques du Watsch, près Littai, du Musée de Laibach, ressemblent beaucoup à ceux qui se trouvent sur la tête des guerriers de la ciste de la Certosa de Bologne; ils sont au nombre de trois au Musée de Vienne, et un au

Musée de Laibach. Le plus intéressant a la forme d'une calotte, dont le sommet est surmonté de deux crêtes; le côté extérieur est relié à la calotte par trois filets renflés, au quart de la hauteur, à partir de la base et aux deux extrémités du grand diamètre; on remarque d'un côté une tête de petit cheval, et de l'autre une petite tige munie d'un anneau, ayant servi à fixer le casque au cou ou au vêtement. Les bords sont plats et renforcés par une bande fixée par des rivets. La présence des têtes de petits chevaux se retrouve sur un autre casque de Watsch et les casques du Musée d'Ancône, provenant de la nécropole de Numana.

Le second caques de Watsch est uni au sommet, la calotte a été renforcée par quatre pièces rivées; sur les côtés opposés, on remarque un poitrail de petit cheval et une tige courbe à l'opposé; le sommet est surmonté d'une patte ou figurine ailée en forme de tri-

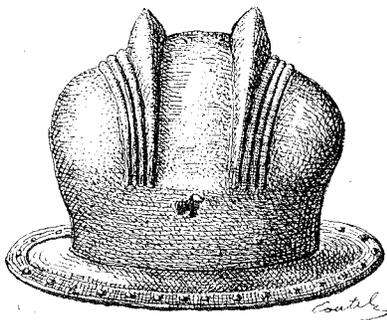


Fig. 36. — Casque de Watsch [VII^e siècle] (Musée de Vienne).

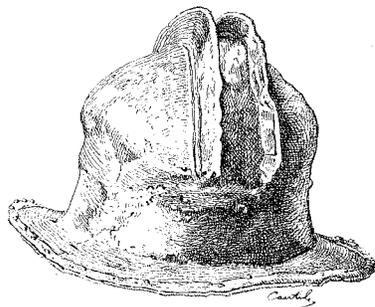


Fig. 37. — Casque de Watsch, près Littai (Musée de Laibach).

dent, comme sur les casques de Numana et Belmonte Piceno (Musée d'Ancône); les bords sont plats et renforcés.

Le troisième casque est plus simple, obtenu d'un seul morceau, avec très légère crête d'avant en arrière, légère gorge et bords arrondis; la base de la calotte porte de fines gravures reproduisant des palmettes séparées par trois petits cercles concentriques: ce dernier casque, à cause de sa gorge et de ses gravures, nous semble devoir être plutôt placé dans le groupe de la série VII (1).

Le casque de Watsch du Musée de Laibach (Fig. 37) porte deux crêtes plus proéminentes. (Galvano au Musée de Saint-Germain).

Casque de *Sainte Madeleine*, près *Saint Marein*, au musée de Laibach, est analogue au précédent.

(1) VON FERDINAND VON HOCHSTETTER. — *Die neuesten Graberfunde von Watsch und San Margarethen und der Culturkreis der Hallstätter Periode*. Wien, 1833. *Matériaux*, 18^e année, 3^e série, T. 1884, p. 169-170, fig. 107, 108, 109, 110.

V. — Casques grecs à crêtes.

Comme transition entre les casques en forme de chapeau à crêtes et les casques grecs Corinthiens à paragnatides, nous citerons principalement les casques trouvés à Olympie.

Le casque de la *glypthotèque de Munich*, muni de trois arêtes parallèles d'avant en arrière, réunies par une bande perpendiculaire des cercles avec point central et des rangées de perles repoussées, forme une transition entre les casques en forme de chapeau et les casques grecs à paragnatides rigides ou articulés (*Fig. 38*).

Casque trouvé à *Olympie*, au Musée d'Olympie; offre deux crêtes parallèles peu accusées d'avant en arrière réunies en avant; deux paragnatides rigides descendant assez bas, et un couvre-nuque;

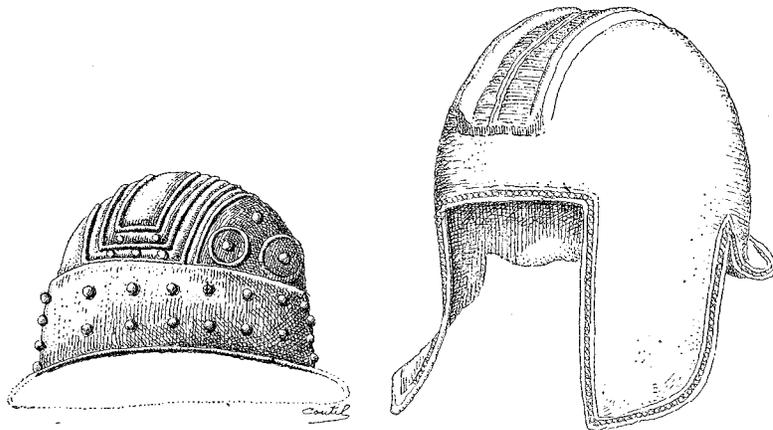


Fig. 38. — Casque de Munich
Glyphothèque.

Fig. 39. — Casque à crêtes d'Olympie
(Musée d'Olympie).

dessin perlé autour de l'échancrure rectangulaire faciale et du couvre-nuque (*Fig. 39*).

Casque trouvé à *Olympie*, au Musée d'Athènes; identique, mais le couvre-nuque est brisé; bouton en avant attaché vers la nuque.

Casque du Musée de *Kausenbourg, Transylvanie (Autriche), ou Koloszar, en Hongrois*; identique aux deux précédents.

Casque du Musée de *Berlin* (anc. coll. Lipperheide); identique aux précédents, avec des têtes de rivets sur le pourtour.

Casque de *Kertsch (Russie méridionale)* au Musée d'Oxford; identique pour la partie supérieure, mais les paragnatides manquent: on peut supposer qu'elles étaient fixées au moyen de rivets aux trous qui existent, puisque le couvre-nuque est lui-même rivé.

VI. — Casques à bords épais et gorge au-dessus.

Entre ces casques et la série suivante nous placerons un groupe un peu spécial, formant une sorte de transition, entre la forme hémisphérique et les formes où il existe une gorge plus accusée et un bord plus ou moins épais, souvent orné de raies ou de dessins.

Casque de *Mantes* (Seine-et-Oise), trouvé dans la Seine, en 1860, collection du Dr Bonneau, à Mantes (Seine-et-Oise), une copie en galvano existe au Musée de Saint-Germain-en-Laye ; ce casque, comme les casques Hallstattiens qui précèdent et qui suivent, a été

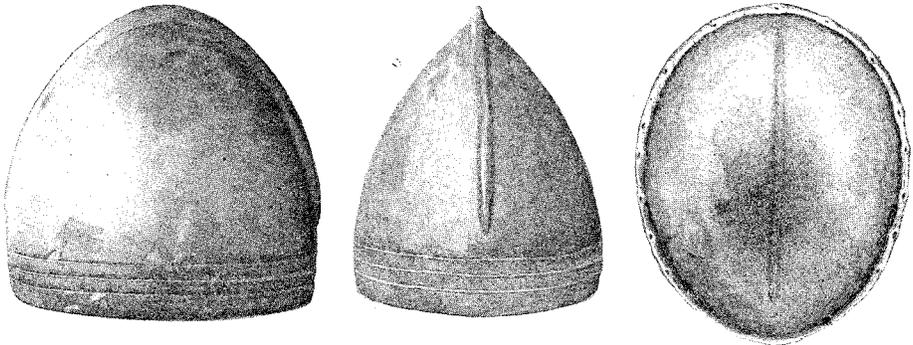


Fig. 40. — Casques trouvés dans la Seine, à *Mantes* (Seine-et-Oise).

obtenu d'un seul morceau par martelage, et non au moyen de deux valves estampées et rivées ; il porte une légère crête arrondie au sommet ; sur la base, trois raies creuses au lieu d'être saillantes ; enfin, quinze trous sur son pourtour de base, afin de fixer un couvre-nuque ; il mesure 0^m24 de hauteur, 0^m21 de diamètre sur 0^m17 de large (Fig. 40).

Casque d'*Olympie*, au British Museum de Londres ; il porte une longue inscription en grec très archaïque, sur trois lignes.

Casque de *Streetwegg*, près *Judenburg*, au Musée Jean à Graz (Styrie, Autriche-Hongrie) ; la partie supérieure de la calotte est brisée.

Casque de *Canosa*, au Musée de Naples ; à sommet un peu plus élevé et légère crête ; gorge et bord assez épais, orné de trois filets gravés (Fig. 41).

Casque du Musée grégorien à Rome, provenant d'*Etrurie* ; avec un masque de bronze au-dessous.

Casque de *Sulmona* (*Abbruzzes*), Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide).

Casque trouvé dans la province de *Naples* ; au Musée d'Artillerie de Paris.

Casque de *Pestum*, au Musée de Karlsruhe.
Casque d'*Egnazia*, au Musée de Naples (*Fig. 42*).
Casque du *British Museum*, à Londres.
Casque d'*Herculanum*, au Musée d'armes de Turin.
Casque du *Musée Kircher*, à Rome.

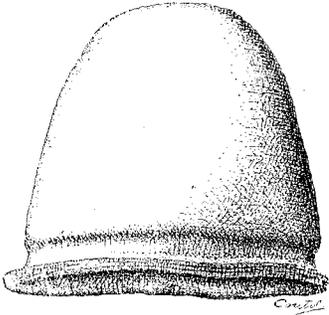


Fig. 41. — Casque de Canosa
(Musée de Naples).

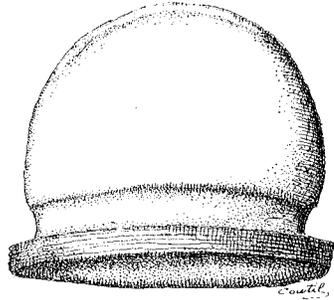


Fig. 42. — Casque d'Egnazia
(Musée de Naples).

Casque de *Watsch*, près Littai, Musée royal de Vienne.
Casque de *Selinunte*, au Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide).
Casque de la *Grande Grèce*, au Cabinet des médailles à Paris.
Casque du *Musée de Nuremberg*.
Casque du *Musée du Louvre*, à Paris.
Casque du *Château de Rheinsten*, près Bingen; avec tête de Méduse à l'avant.
Casque du *Musée de Saint-Germain-en-Laye* (N° 325); de même forme, le sommet orné de deux petits lions couchés et séparés; sur les côtés, deux petits serpents; sur le devant deux autres serpents sont affrontés, ainsi que sur la gorge du bas.

VII. — Casques avec crête arrondie et proéminente, ornée de fines gravures.

Casque du *Musée du Louvre*, à Paris; avec une tête de lion sur un des côtés, et des cocardes ornées de cercles fixant les jugulaires, terminées par des chaînettes.

Deux casques de *l'Italie centrale*; Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide), avec tête de lion à l'extrémité; l'un porte en plus une palmette au sommet.

Casques identiques au *Musée de l'Ermitage*, à Saint-Petersbourg et au *Musée de Berlin* (anc. collect. Lipperheide); à gorge plus importante; la bordure du bas est ornée de deux rangs de feuilles et d'oves; la bombe ornée de volutes; le cimier, d'un chien ou d'un tigre; le devant de la bordure, d'une tête d'adolescent en relief.

Casque de *Volterra*, Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide); orné aussi d'une tête de lion, de tigres gravés, et d'une grande palmette sur la calotte (*fig. 43*).

Casque de *Pise*, trouvé en 1895; au Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide); avec palmette sur les côtés; lion sur le cimier, tête d'enfant sur le devant; deux rangs de feuilles sur le pourtour.

1° Trois casques de *Negau*, près Radkersbourg, au Musée historique de Vienne; 2° au Musée Jean à Gratz; 3° au Musée de Laibach.

Casque trouvé près de *Capoue*, au Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide).



Fig. 43. — Casque de *Volterra*, au Musée de Berlin (anc. collect. Lipperheide).

Casque du Musée *Maximilien*, à Augsbourg.

Casque trouvé près de *Jigis* (*canton de Graubunden*), au Musée Ratisches, à Coire (Suisse).

VIII. — Casques analogues à crête arrondie et proéminente.

Casque trouvé près du château de *Churburg*, à Vintschgau (Tyrol, Autriche), déposé momentanément au Musée Ferdinand, à Ins-

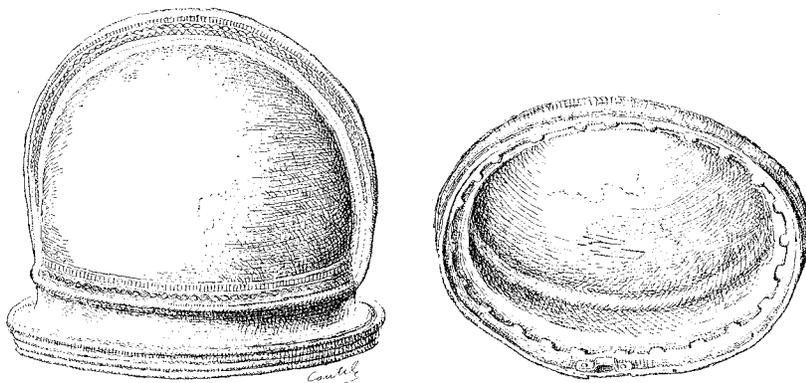


Fig. 44 et 44 bis. — Casque du Musée Ferdinand, à Inspruck.

pruk, par M. Gotthart, comte de Trapp; l'intérieur porte une série de tenons pour fixer une coiffe (*Fig. 44 et 44 bis*).

Casque du *Musée d'Insruck*, localité inconnue ; il est orné de nervures longitudinales et transversales, sur le bord de la calotte ; il ressemble à celui de *Brescia* et d'*Augsbourg*, du Musée de Coire.

Casque trouvé à *Daône en Judicarien*, au Musée de Brescia ; mêmes détails, et gravures en plus ; l'intérieur garni de tenons pour une coiffe (*Fig. 45*).

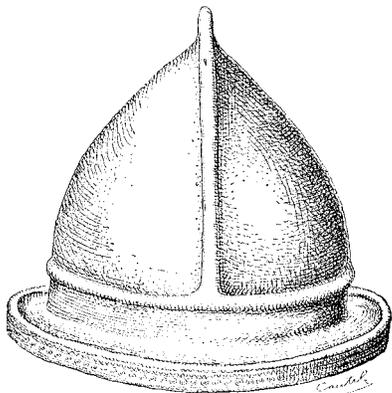


Fig. 45. — Casque de *Daône en Judicarien* (Musée de Brescia).

Casque du *Musée de Brescia*, avec nervure sur la gorge et nervure ou crête verticale ; la bordure est gravée ; cette forme caractérise bien ce groupe.

Deux casques de *Giubiasco* n^{os} 8 et 9 (*Tessin-Suisse*) rappellent celui du Musée Ferdinand à *Insruck*.

Casque de *Churburg*, à *Vintschgau*, au Musée Ferdinand, à *Insruck*.

M. Freiherrn von Lipperheide, auquel nous avons emprunté un certain nombre des casques mentionnés dans ce groupe, a placé le casque hallstattien de la *Carniole* du Musée de *Laibach* (*Fig. 37*) dans un autre et dernier groupe ; nous ne pouvons admettre ce classement, et nous l'avons mis au contraire au début de cette série, avec les casques de *Vetulonia* et avant ceux de *Watsch*, *Olympie*, *Kolosvar*, *Kertsch*, etc., qui sont Hallstattiens (viii^e siècle avant J.-C.).

Quatre casques de la *Nécropole de Giubiasco* (*Tessin*), décrits par M. Viollier, Sous-Directeur du Musée de *Zurich*, portent sur la calotte, d'avant en arrière, cinq pivots fixés sur une bande, qui constitue une variante, mais les casques sont à peu près de même forme (*Fig. 46*).

Casques Corinthiens.

La désignation de casque *Corinthien* provient de la découverte à *Olympie* d'un casque portant une dédicace à *Zeus*, par les *Argiens*, qui le qualifient de *butin de Corinthe*.

Les casques dits *Corinthiens* enveloppaient la tête, laissant une fente horizontale pour les yeux, une fente verticale pour le nez et la bouche ; au centre, une bande descend en avant du vide et forme le nasal : ces casques ressemblent un peu aux haumes du xiii^e siècle.

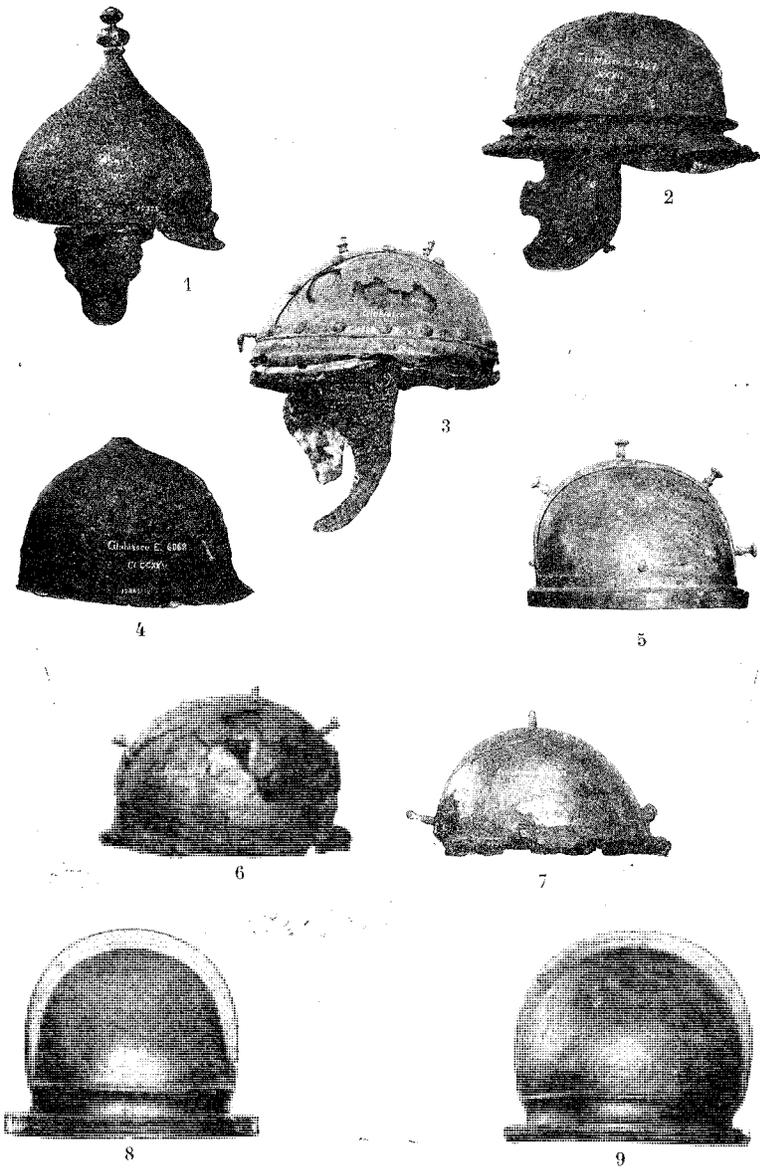


Fig. 46. — Giubiasco (canton du Tessin, Suisse) [Musée National suisse de Zurich]
Casques trouvés dans des sépultures gallo-romaines.

1. Tombe n° 273 (fer).

4. Tombe 425 (fer).

6. Tombe 71 (bronze et fer).

8. Tombe 119 (bronze).

3. Tombe 96 (bronze).

2. Tombe 32 (fer).

5. Tombe 423 (bronze).

7. Tombe 222 (br. et fer).

9. Tombe 262 (bronze).

On les a aussi nommés *Corinthiens*, parce qu'ils sont fréquemment reproduits sur des monnaies de Corinthe et d'Argos, au début du v^e et au vi^e siècle avant J.-C., sur les monnaies de la Grèce du Nord et des vases dits Corinthiens à figures noires. On en voit un sur une plaque de bronze représentant Thétis offrant les armes d'Achille (Musée de Florence), et une sculpture trouvée dans la nécropole d'Orvieto, au Musée de Florence.

Casque du Musée de *Berlin* (anc. coll. Lipperheide).

Casque trouvé en *Venetie*, dans une tombe; Musée de Berlin, (anc. col. Lipperheide).

Casques de *Locri* n^o 5737; de *Pestum*, 5739; et de *Ruvo* 5707, au Musée de Naples.

Casque du Musée de *Berlin* (anc. col. Lipperheide); plus élevé.

Deux casques d'*Athènes*, même Musée.

Casque de *Canosa de Puglia*, au Cabinet des médailles à Paris.

Casque du *Musée Royal de Vienne*.

Casque de *Grèce*; au Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide).

Casque de *Grande Grèce*, au Cabinet des médailles de Paris.

Casque du Musée d'*Hambourg*.

Casque des *Maremmes (Italie centrale)*; au Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide).

Casque du *British Museum de Londres*, surmonté de larges cornes plates, avec un nasal et des arcades sourcillères très longues (1 ig. 47).

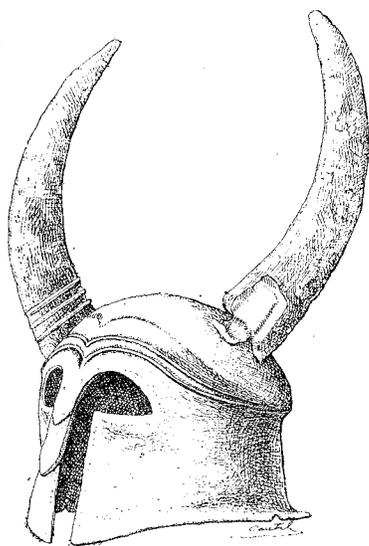


Fig. 47. — Casque du *British Museum de Londres*.

Casque du *château de Rheinstein*, près Bingen.

Casque du *Musée de l'Ermitage*, à *Saint-Petersbourg* (*Pétrograd*); avec arcade sourcillière.

Casque du *Musée d'artillerie de Paris*; très richement gravé sur tout son pourtour.

Casque du *Musée national d'Athènes*, finement gravé.

Casque de l'*Alphéios*, près Olympie, au Cabinet des médailles de Paris; fines gravures.

Casque de l'*évêché de Lincoln (Angleterre)*; les paragnatides sont très relevés à l'extérieur, sans doute par suite d'une déformation.

Casque du *Musée national d'Athènes*, avec très long nasal et dépression circulaire au niveau des sourcils et de la nuque.

Casque des collections historiques de *la maison impériale de Vienne*; plus bas de forme.

Casque du *Musée Maximilien à Augsbourg*, les paragnatides légèrement déformées sur le devant.

Casque du *Musée Kircher, à Rome*. N^{os} 84050 et 5527.

Casque du *Musée royal de Turin*; à forme basse.

Casque de *Glasinac, près Cavarine, du Musée régional de Sarajevo (Bosnie)*; le sommet est brisé.

Casque du *Musée de Berlin* (anc. col. Lipperheide).

Casque du *Musée de Karlsruhe*; avec sourcilliers arqués et gravures.

Casque du *Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg (Petrograd)*; avec sourcilliers et cygne en relief, au sommet.

Casques de *Vetulonia (tomba di Franchetta)*, au Musée de Florence; avec deux petits anneaux au sommet et un semblable de la *tomba della Pietrera*, un autre de la *tomba Pelliace*.

Casque de *Kuvo, au Musée National de Naples*; bas, avec long nasal; calotte plus basse.

Casque de la *Grande Grèce*, au Cabinet des médailles de Paris; très bas.

Casque du *Musée de Berlin* (anc. col. Lipperheide); avec palmettes au coin des yeux.

Casque du *Musée du Louvre, à Paris*; avec des gravures représentant des griffons sur la base, des palmettes au coin des yeux, et des sourcils.

Deux Casques de la *Grande Grèce*; au Cabinet des médailles de Paris; palmettes sur le front et sourcils.

Deux Casques du *Musée de Berlin* (anc. coll. Lipperheide); palmette au front et sourcils; le second n'a pas de palmettes.

Casque du *Musée National d'Athènes*; avec sourcils et dépression autour du sommet du crâne.

Quatre Casques semblables de la nécropole de *Belmonte Piceno* (*Fig. 48*), au Musée d'Ancône; ils ont été trouvés avec des casques en forme de chapeau (*Fig. 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31*).

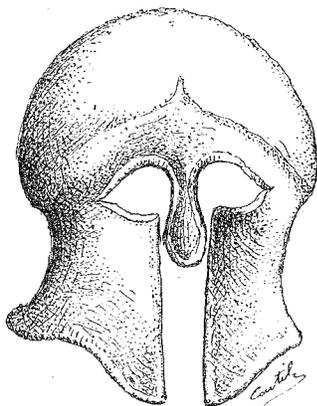


Fig. 48. — Casque de Belmonte Piceno (4 exemplaires), au Musée d'Ancône.

Casque de l'*Alpheios*, près *Athènes*; au British museum de Londres; sourcils et dépression frontale antéro-postérieure.

Casque de *Gurkfeld*, sur la *Save*; avec sourcils et palmette frontale gravée; au Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide).

Casque du Musée de *Karlsruhe* (N° 602) de ce Musée.

Casque de *Capoue*; au Musée royal Antiquarium de Munich; fermé devant la bouche.

Casque de la *Sicile*; au Musée de Baden-Bade (coll. Karl Gimbel); avec animaux affrontés (sangliers) finement gravés.

Casque du Musée de *Berlin* (anc. col. Lipperheide); avec les mêmes animaux. Un casque Corinthien orne le frontal de bronze d'un cheval du Musée de *Karlsruhe* (N° 462).

Casques Ioniques.

Les Casques Ioniques ressemblent aux précédents, la visière est fermée, deux petites ouvertures subsistent pour les yeux; le nasal est formé par une bande triangulaire; deux ou trois petites fentes verticales permettent à l'air d'entrer devant la bouche, elles remplacent la longue ouverture médiane des casques; les sourcillers

sont plus accusés, surtout en avant, et se prolongent en arrière, limitant le relief de la calotte; le pourtour est souvent orné de fines gravures de sangliers ou de taureaux affrontés; on peut dater ces casques de la fin du VI^e siècle.

Casque de la *Grande Grèce*, au Cabinet des médailles de Paris; avec vestiges de trois tiges fixées au sommet pour soutenir des ornements.

Casque de *Gurkfeld*, sur la *Save*; fermé complètement à la base; très petites échancrures pour les yeux; larges sourcillers; deux tiges latérales et une fourchette sur le

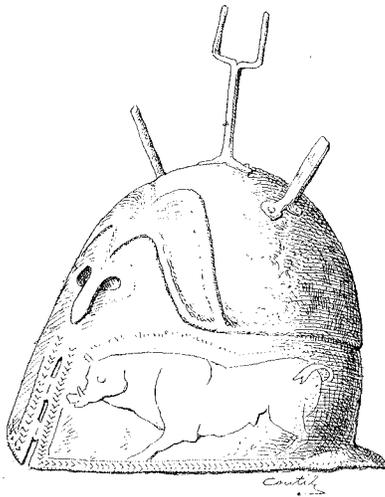


Fig. 49. — Casque de *Gurkfeld*, sur la *Save* (Musée de Berlin).

sommet; sur la base, deux sangliers affrontés et gravés (Fig. 49).

Casque de *Friaul*, au Musée royal d'armures de Turin; avec trois appendices.

Casque trouvé près d'Athènes ; avec appendice au sommet et gravure de sangliers (coll. J. Naue au Musée de Munich).

Casque de *Lucanie (Italie méridionale)* ; au British museum de Londres ; avec appendices fragmentés.

Casque du *Musée germanique de Nuremberg* ; avec appendice terminé en fourchette.

Casque de *Syracuse*, au Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide) ; avec appendice à fourchette et sangliers affrontés.

Casque de *Vulci*, au British museum ; appendice brisé, sangliers affrontés.

Casque de *Vulci*, avec une scène de taumachie reproduite en demi relief sur la partie frontale ; perlé sur tout le pourtour : un des plus riches casques antiques appartenant au Cabinet des médailles de Paris.

Casque de la *Grande Grèce* ; yeux indiqués par deux petits trous, le nez par un trait gravé, arcade sourcillière et renflement temporal ; pas d'appendice.

Casque de *Canosa, près Barletta*, au Musée de Karlsruhe ; spirales simulant des cheveux, arcade sourcillière ; lions et taureau affrontés ; deux appendices et deux boutons (Fig. 50).

Casque de *Telamone 1887 (N° 700)*, au Musée de Karlsruhe ; semblable au précédent, avec au centre, une tige à fourchette, au lieu de deux boutons ; très élégant décor gravé comme le précédent.

Casque du *Musée royal d'antiquités de Berlin* ; avec simple échancrure pour les yeux et le nez ; animal et personnage gravés.

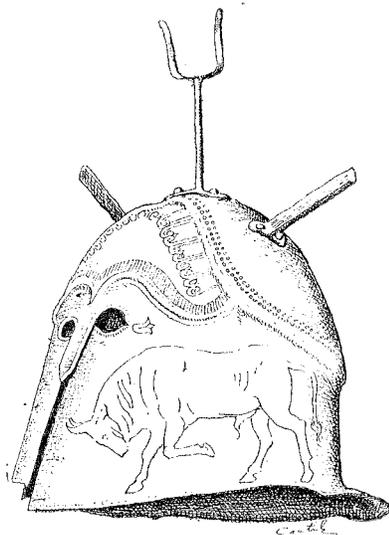


Fig. 50. — Casque de Canosa, près Barletta (Italie) (Musée de Karlsruhe).

Casques Attiques.

Les formes de ces casques sont analogues aux précédentes ; on remarque une échancrure dégageant les oreilles ; les paragnatides se terminent ordinairement en pointe, elles sont parfois articulées, et sur les statues, on les voit souvent relevées chez les guerriers

combattant, ce qui s'explique peu, car alors elles ne protégeaient plus les joues. Le frontal se relève en spirales sur les oreilles; le nasal est très petit ou il manque totalement.

Ces casques ne sont pas souvent reproduits sur les vases chalcidiens, ni sur les monnaies; ils sont figurés sur le fronton d'Egine, et par suite, on peut les dater du début du v^e siècle av. J.-C. On en a souvent trouvé en Etrurie.

Casques de *Canosa* (5737), Musée de Naples; un autre exemplaire de la même localité au même Musée N^o 5726, n'a plus ses paragnatides (*Fig. 51*).

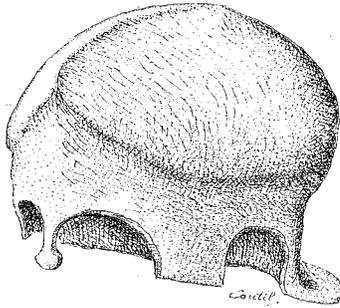


Fig. 51. — Casque de Canosa (Musée de Naples).

Casque de *Locri*, au même Musée; avec inscription grecque.

Casque de *Vulci*, au Cabinet des médailles à Paris.

Casque du Musée du Louvre; sans paragnatides.

Casque du Musée Archéologique de Florence; avec personnage en relief sur le front, les paragnatides sont articulées.

Casque du Musée d'Athènes; très bas, à paragnatides droites.

Deux casques d'Olympie, au Musée d'Olympie; l'un des deux porte des paragnatides rapportés, la partie conique du sommet brisée.

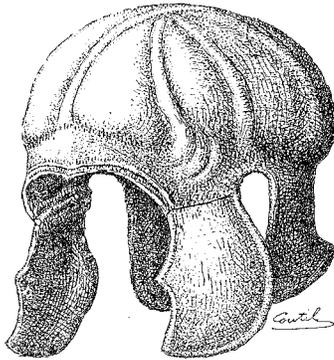


Fig. 52. — Casque de Pietrabbondante (Musée de Naples).

Casque du Musée de Vienne (Collection Delahaye); identique et complet.

Casque de *Pietrabbondante*, au Musée de Naples (*Fig. 52*), à paragnatides articulées.

Casque de *Kertsch* (*Tauride-Russie*), Musée de Saint-Petersbourg, à paragnatides fixes et arrondies, formant de larges échancrures sur le devant.

Casque de *Kirk-Kilissé* (*village d'Andrinople*, 1892), au Musée de Constantinople.

Casque de *Pestum* (Italie méridionale, 1805); au Musée de Naples; à paragnatides très rondes.

Casque de la *Collection Delahaye*, à Vienne, à paragnatides pointues.

Casque du *British museum de Londres*; de même forme.

Casque de la *Basilicate*; avec dépression frontale se relevant en pointe sur le front, et formant un losange avec l'arcade sourcillière; paragnatides pointues avec inscription grecque.

Casque de *Vulci*, au *British museum*; même forme, avec paragnatides arrondies.

Casque de *Locri*, au Musée de Naples (N° 5737); même forme, avec une tête de cheval en relief sur les paragnatides.

Casque du *Musée du Louvre*.

Casque de *Ruvo* (Italie), Musée de Karlsruhe; avec tête d'aigle sur chaque paragnatide articulée (le bec est tourné en bas) (Fig. 53).

Casque trouvé en *Crimée*; au Musée de Saint-Petersbourg (Petrograd); uni.

Casque du *British museum*; avec tête d'enfant en relief sur le front.

Casque de *Pestum*, au Musée de Naples; très uni; a perdu ses jugulaires articulées.

Casque du *Cabinet des médailles de Paris*; avec ailes découpées sur les côtés; paragnatides articulées.

Casque de *Ruvo*, au Cabinet des médailles de Paris, avec des ailes détachées et remontantes, analogues; paragnatides articulées et arrondies.

Casque du *Cabinet des médailles à Paris*; avec tête humaine en relief; cocarde de chaque côté; deux cornes et une double aigrette repliée sur le sommet.

Casque de *Cumes*, au Musée de la Tour de Londres; même forme, avec des ailes détachées, au-dessus d'un ornement en spirale situé sur les oreilles; deux ressorts en spirale sont fixés au sommet (Fig. 54).

Casque trouvé à *Pertosa près Salerne*, avec ornement en spirale sur l'oreille au Musée de Naples (sommet percé).

Casque la *Basilicate*; au *British museum*; même forme, avec appendices au sommet.

Casque du *Musée royal d'Antiquités de Munich*, même forme, jugulaires fragmentées.

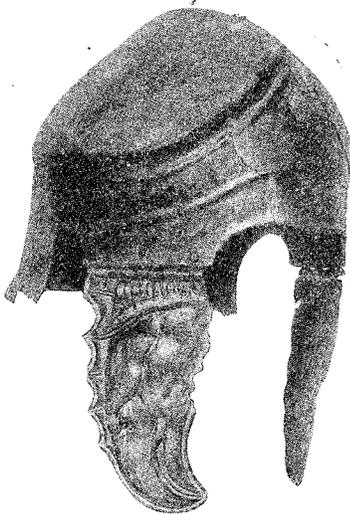


Fig. 53. — Casque de Ruvo
(Musée de Karlsruhe).

Casque trouvé dans la *province de Naples* ; au Musée d'artillerie de Paris ; même forme, avec lignes formant un losange sur le devant, légère crête ; paragnatides articulées et légèrement pointues.

Casque de *Capodignano*, au Musée d'artillerie de Paris ; même forme, mais avec une tête d'Apollon sur le frontal ; des têtes de chevaux en relief ornent les paragnatides.

Une tête en bronze du Musée de *Volterra* ; deux statues de Mars, en bronze, du Musée d'archéologie de Florence, et du Musée Grégorien de Rome, portent le casque avec les paragnatides relevées. Le Cabinet de France (Cabinet des médailles) possède un beau camée représentant une Minerve casquée du *Casque Athénien* ; ce casque figure aussi sur le bas-relief de *Kreusis* en Béotie, et sur des



Fig. 54. — Casque de Cumes (Musée de la Tour de Londres).

monnaies d'Athènes ; le même Musée possède des casques en métal, ainsi que les Musées d'artillerie et du Louvre ; on peut citer encore ceux des Musées de Florence, d'Athènes, d'Olympie, de Vienne, les « fouilles de Delphes », de Kirk-Kilissé, près Constantinople, du Musée de Constantinople, du Musée de Naples ; un casque de Vulci au British museum, des Musées de Karlsruhe et de Munich.

Le Casque Attique se voit sur les figures des coupes de la fin du VI^e siècle avant J.-C. On compte 77 casques Attiques dont 4 à jugulaires sur le mausolée de Trysa en Lycie, dû à des sculpteurs Athéniens, mais nous devons ajouter qu'il s'y trouve aussi 25 casques Corinthiens, d'où un maximum de près de 50 % pour les casques Attiques.

Casques de forme phrygienne.

Ces casques sont caractérisés par le sommet arrondi et se rabattant sur le devant, rappelant la forme souple du bonnet de coton napolitain et normand.

Casque de *Constantinople*, au Musée de Copenhague et casqua de la Grande Bliznitza.

Casque du *British museum de Londres*, à sommet moins rabattu sur le devant.

Casque du *Ruvo*, du Cabinet des médailles de Paris; encore moins rabattu.

Casque du *Musée Grégorien de Rome*, peu caractérisé et offrant des mèches de cheveux en relief.

Casque d'*Herculanum*, au Cabinet des médailles de Paris; avec des mèches frisées sur le devant et des tigres et un aigle en relief; le bonnet replié en avant.

Casque du *Musée du Louvre*, à Paris; avec tête humaine sur le devant, mèches de cheveux, grande crête de coq surmontant le cimier replié en avant; les paragnatides sont ornées de belles chimères; c'est un des plus riches casques antiques (*Fig. 55*).

Casque de *Kertsch* et casque de la Grande Bliznitza; au Musée de l'Ermitage (Petrograd); avec personnage en relief sur les paragnatides.

Casque de *Milo*, à l'Antiquarium de Berlin; avec têtes humaines sur le centre et les deux oreilles.

Casque du *Musée du Louvre* à Paris; même forme et décor.

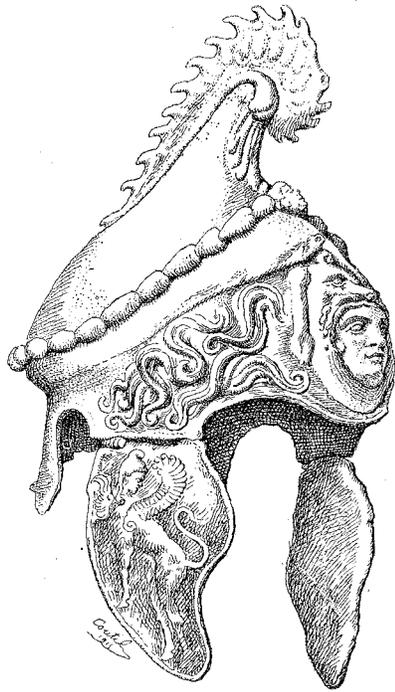


Fig. 55. — Casque du Musée du Louvre, à Paris.

Casques coniques.

Certains casques sont intermédiaires entre la vraie calotte hémisphérique de Corneto (*Fig. 9*); les calottes du Musée de Nuremberg (N° 1962); de la tourbière d'Iseo, province de Brescia; du Musée

de Mayence ; et une forme plus surélevée en forme de tiare. Nous citerons comme type le casque en or du *Tumulus d'Ak-Bouroun près Kertsch* (1), il pèse 800 grammes ; au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg (Petrograd) ; orné de fleurs, de rinceaux et d'ornements en spirales découpées à jour. La Russie méridionale a donné d'autres tiaras peut-être d'origine Scythie ; c'est ce qui avait donné l'idée de fabriquer la trop fameuse tiare de Tarsipharnès. Le vase

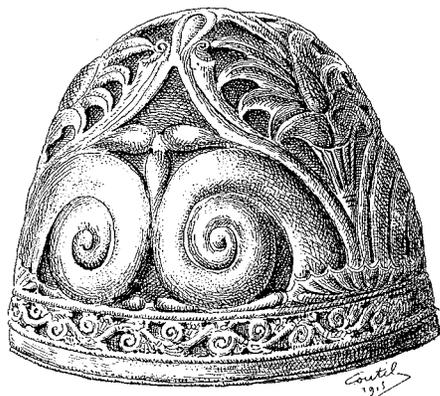


Fig. 56. — Casque du Tumulus de Kertsch, Crimée (Musée de Saint-Pétersbourg) [Petrograd].

d'or conique de Transcaucasie, collection de l'Ermitage, à Péetrograd, ressemble aussi à une tiare (Fig. 56).

D'autres casques sont plus élevés et presque coniques.

Casque d'*Oppeano, près Vérone* (2), au Musée archéologique de Florence ; c'est un cône évidé de 0^m21 de hauteur et 0^m25 de diamètre à la base, il est formé de deux lames de bronze réunies avec des rivets du même métal. Au sommet, il est surmonté d'un petit bouton ; à la base, il est limité par un bourrelet. Sa surface extérieure est ornée de zones de dessins géométriques et de figures d'animaux. Deux petites lamelles sont placées à l'intérieur, vis-à-vis l'une de l'autre, à 0^m05 au-dessus de la base, comme pour fixer des jugulaires. M. Pigorini qui l'a décrit le premier, pense que cet objet est un casque ; dans tous les cas, cet objet est unique jusqu'à présent. Par son ornementation, on peut le rapprocher des vases noirs de Chiusi, des gravures de la situle de Bologne, de certains vases de Hallstatt, et de ceux de la nécropole d'Este, contemporains du Second Age du Fer. Ce casque gisait à un mètre de profondeur dans le sol ;

(1) Prof. KONDAKOF, J. TOLSTOI et S. REINACH. — *Antiquités de la Russie méridionale*, fig. 55, p. 48 et fig. 393, p. 449, Paris, Leroux, 1891.

(2) L. FIGORINI. — *Oggetti della prima età del ferro scoperte in Oppeana vel Veronense*. Ext. du *Bulletino di palethnologia Italiana*, 1878, 20 p. 2 pl. et *Matériaux*, 1878, t. XIII, p. 496 à 499, pl. 11, p. 556.

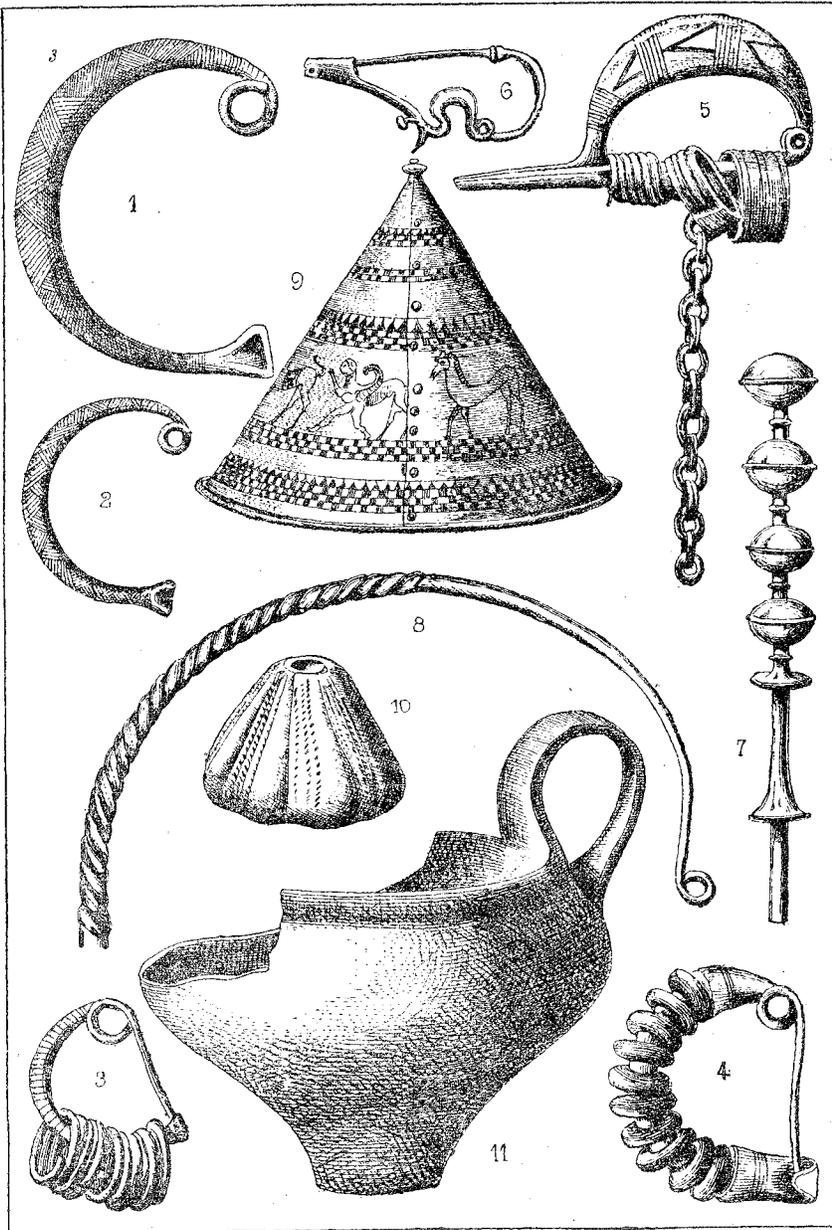


Fig. 57. — Casque et objets découverts à Oppiano, près Vérone (Musée de Florence).

tandis que les objets que nous reproduisons, fibules en arc de violon et à collerettes contemporaines de la fin de l'Age du Bronze (Larnaud, Mœringen), des terramares, et du Premier Age du Fer (surtout pour la fibule serpentiforme), se trouvaient à côté et seulement à 0^m10 ou 0^m15 de profondeur (Fig. 57).

Casque de *Beitsch en Lusace, près Pfordten* (Basse Bavière); au British museum; conique, oblong à bouton.

Casque du Musée d'*Agram, Croatie*; plus oblong, avec un bouton conique; des guerriers sont reproduits sur le pourtour de base.

On peut intercaler entre ces casques, mais simplement à cause de la forme, celui de Corneto, que nous avons reproduit (Fig. 3).

Casque du trésor de *Hajdu-Boszormeny*, au Musée national de Budapest; conique et arrondi au sommet avec bouton rond, trous à la base.

Casque de *Endrod, Com. Békes*, au Musée de Bekès Gyula (Autro-Hongrie), même forme, avec gravures au sommet.

Casque du Musée de *Berlin* (anc. col. Lipperheide); identique, mais légèrement plus allongé.

Casque de *Pestum*, 1805, au Musée national de Naples; conique, sans bouton, avec filet creux vers la base (Fig. 58).

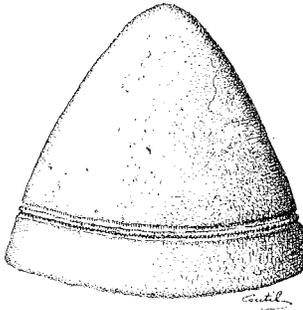


Fig. 58. — Casque de Pestum
(Musée de Naples).

Casque de la *Nécropole de Pizzugli, en Dalmatie*, au Musée de Parenzo (Autriche), même forme; deux rangs de trous à rivets sur un des côtés.

Casque des *Collections de l'empereur d'Autriche*, à Vienne; identique au précédent.

Casque de la *Collection de M. le Magistrat Zschille de Grossenhain* (Saxe); avec gorge vers la base, et tige rapportée au sommet.

Casque de la *Haute Égypte*, au Musée de Berlin; identique.

Casque de la *Basilicate*, au Cabinet des Médailles; identique, avec deux tenons au sommet.

Casque de *Dodone*, de la collection Carapanos, à Athènes; semblable.

Casque du Musée historique de *Francfort*; plus arrondi au sommet et avec couvre-nuque.

Casque du Musée de *Karlsruhe*, trouvé à *Canosa* (Grande Grèce) (Fig. 59) même forme, un peu plus allongée, rouelle sur le côté; larges antennes plates (cornes?) avec tige centrale terminée par une fourchette.

Casque du *Musée du Louvre* ; avec antennes plates (cornes?), tige munie d'une fourchette s'appuyant sur un bouton cannelé ; la couronne de feuillages qui l'entoure est en or (*Fig. 60*).

Casque du *Musée de l'Ermitage*, à Saint Pétersbourg (*Pétrograd*) ; la tige supérieure est brisée, tête humaine sur le devant, avec deux plaques latérales rivées.

Casque du *Cabinet des Médailles à Paris* ; même forme conique que les précédents, avec un griffon dans un médaillon sur le devant, et un griffon en relief sur le sommet.

Casque du *Britishmuseum de Londres* ; calotte plus arrondie au sommet, moins conique ; antennes (cornes?) découpées d'un côté, terminées par des têtes d'oiseau, spirales opposées placées au sommet entre les antennes (*Fig. 61*).

Pour terminer la description des formes coniques, il convient de mentionner d'autres casques coniques, de forme un peu Assyrienne, trouvés dans la région de la Marne, dans des sépultures Gauloises (500 à 300 av. J.-C.).

Casque de *Berru (Marne)*, trouvé par Fourdrigner, dans une sépulture à char, reconstituée actuellement au Musée de Saint-Germain-en-Laye ; le sommet est orné d'un bouton formé de deux boules superposées ; la base porte des palmettes gravées, et un petit couvre-nuque (*Fig. 62*).

Casque de la *Gorge Meilet (Marne)* ; ce casque est encore plus effilé au sommet terminé par cinq perles plus ou moins renflées ; la

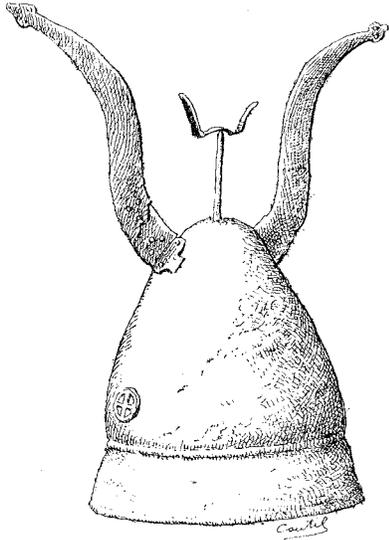


Fig. 59. — Casque de Canossa, Grande Grèce. Musée de Karlsruhe.

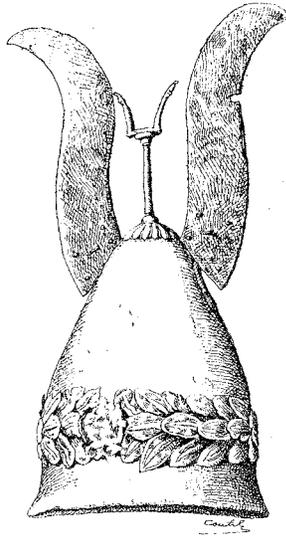


Fig. 60. — Casque du Musée du Louvre.

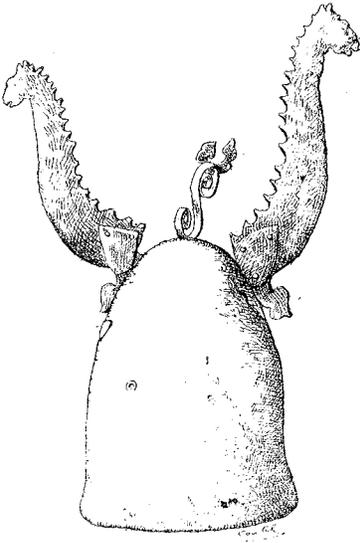


Fig. 61. — Casque du British
(Museum de Londres).

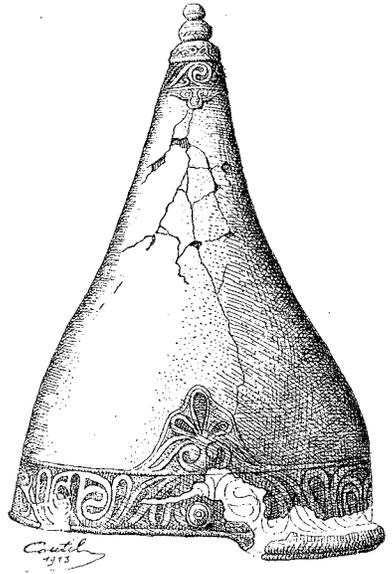


Fig. 62. — Casque de Berru (Marne). Musée
de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).



Fig. 63. — Casque de Giubiasco
(Musée de Zurich).

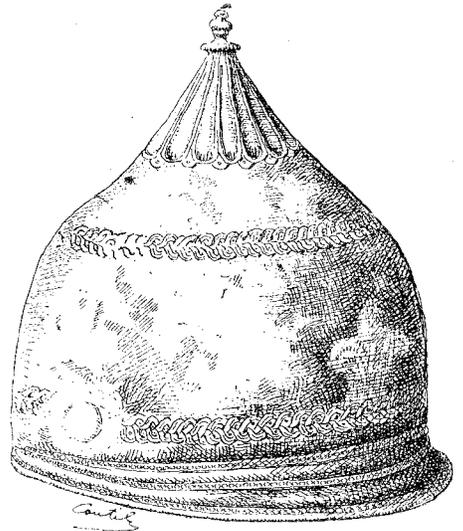


Fig. 64. — Casque de la Province de Rome.

calotte est gravée ; la base ornée de quatre cocardes rehaussées de perles de corail rouge, et d'un couvre-nuque. Cette sépulture, découverte par Morel, de Reims, a été vendue au British museum de Londres.

Casque de *Cuperly* (Marne), découvert par Fourdrigner ; de même forme que celui de la Gorge Meilet, mais moins orné, avec 26 boutons de bronze à sa base, et au sommet un ornement en corail, il était en mauvais état, et on l'a reconstitué au Musée de Saint-Germain.

Casque de *Châlons-sur-Marne*, découvert en 1904, par M. Lemoine, qui l'a restauré ; diamètre 0^m20 ; a la forme de celui de la Gorge Meilet ; il porte deux cocardes ornées, il se trouvait aussi dans une sépulture à char.

Casque en fer *Giubiasco* (Tessin Suisse) ; ce casque de fer est aussi gaulois ; il forme avec le casque suivant, une transition avec les casques étrusques en forme de casquette (*Fig. 63*).

Casque de la *province de Rome*, au Musée de Berlin ; il rentre dans la série des formes coniques, mais constitue la transition entre une autre série dite en forme de casquette de Jockey ; forme nettement Étrusque et qui a été retrouvée en Gaule dans des milieux Gallo-Romains contemporains de la conquête (*Fig. 64*).

Casque du *Musée de Saint-Germain-en-Laye*, de même forme, terminé aussi par des boutons, mais uni.

Casque du *Musée National de Budapest* ; de même forme, porte du côté de la visière, une couronne de feuilles d'or, comme sur la *Fig. 60*.

Casques Etrusques.

Les inscriptions étrusques trouvées sur le bord de certains casques, généralement sur le couvre-nuque intérieur, prouvent qu'ils ont été portés, sinon fabriqués en Étrurie ; car on n'a pu encore établir s'il s'agit des noms de fabricants ou des propriétaires. La tombe *degli Stucchi* à *Caere* (Cervetri ou *degli Bassorilevi*, reproduit plusieurs fois la forme en casquette de jockey, avec couvre-nuque, au fronton de ses cases sépulcrales, ce qui prouve bien que ces casques sont Étrusques ; pour les autres attributs qui les entourent, on peut les dater de la fin du VI^e ou plutôt du V^e siècle avant J.-C.

Le Casque de l'ancienne collection *Lipperheide*, du Musée de Berlin, ferme la transition entre les casques Ioniques et Attiques, et la série des

casques Etrusques que nous allons décrire ; il est conique, le sommet de la bombe est un peu conique et muni d'un anneau, la base se rétrécit, forme une légère visière, il possède un couvre-nuque (Fig. 65).

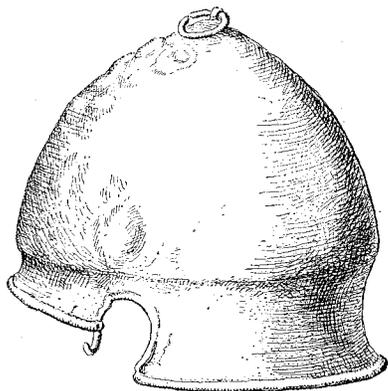


Fig. 65. — Casque du Musée de Berlin (anc. collection Lipperheide).

Casque du Musée de *Karlsruhe* (N° 701), trouvé près d'Ancône ; identique de forme.

Casque de *Pérouse*, au Musée de Berlin ; identique et un peu plus élevé.

Casque trouvé dans la province de *Naples* ; au Musée d'artillerie de Paris ; sans anneau, avec une base et le couvre-nuque plus accusés.

Casque de *Egnazia* ; au Musée National de Naples ; identique, avec ligne gravée sur le bandeau frontal.

Casque du *British Muséum de Londres* ; même forme, avec une couronne de feuilles et de fruits dorés, posée sur le milieu de la calotte.

Les casques qui précèdent sont privés de leur cocarde et des paragnatides ; ils ont des échancrures sur les oreilles, tandis que les casques suivants n'ont pas cette échancrure ; le sommet est terminé par un bouton, la plupart ont été trouvés en Etrurie.

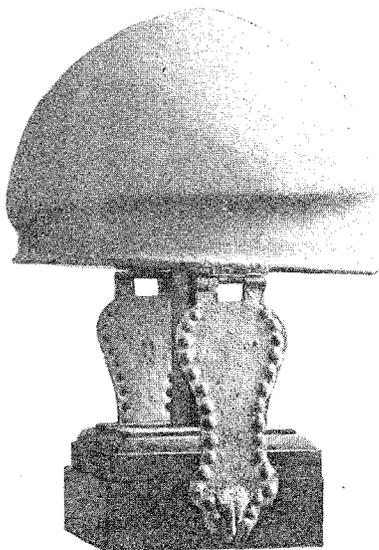


Fig. 66. — Casque du Musée de Florence.

Casque du Musée de *Florence* ; avec un bandeau assez large, il est muni de jugulaires ornées de perles estampées (Fig. 66).

Casque de la *Nécropole de Bologne* au Musée de cette ville ; le sommet terminé par un bouton orné d'oves et la bordure de raies obliques ; une couronne de feuilles d'or imbriquées l'entoure ; comme celui du *British muséum*, ci-

dessus ; deux rivets retiennent les jugulaires échancrées sur le de-

vant ; il fut trouvé près de la tête d'un squelette, ayant au bras gauche un bracelet de fer fragmenté, une lance, des fibules à arc et à bouton (diamètre du casque 0^m215 sur 0^m17) (1).

Casque de *Bologne* (via Garibaldi) ; au Musée de Bologne ; même forme, le bouton plus orné, ainsi que la bordure, surtout la jugulaire qui porte de fines gravures, composées de postes, de dents de scie et de pontillés ; un bouton en relief se trouve au bas de l'agrafe sous le menton ; et sous la nuque, sur le bord à l'intérieur, existe une inscription étrusque qui est une invocation, une signature du fabricant ou le nom du propriétaire (diamètre 0^m21 sur 0^m18).

Casque de *Bolsène* (province de Rome) ; au Musée de Bologne, avec inscription ; (diamètre 0^m21 sur 18 à 0^m20 de haut) (Fig. 67).

Le Casque de Bolsène du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg (Pétrograd) ressemble absolument au précédent, ainsi que pour les dessins des jugulaires échan-crées ; mais il n'y a pas de dents de scie sous les grecques ; sur le devant, sous le bouton du sommet, existe une cavité rectangulaire où l'on pourrait ajuster un ornement ; ce casque porte sur le devant de la calotte l'inscription ANIOV.

Casque trouvé pendant les fouilles de M. Benacchi à Bologne (Musée de Bologne) ; il est analogue aux précédents ; la calotte plus pointue est terminée par un bouton orné de cinq rangs de perles séparées et saillantes ; ce casque a une visière et non un couvre-nuque, comme celui d'Amsreville ; une inscription étrusque de trois mots est au centre et au bas de cette visière (2).

Casque de *Talamone*, au Musée de Florence ; avec jugulaires unies, mais échan-crées, ce qui semble indiquer que l'appendice de la calotte serait une visière, si ces jugulaires sont bien à leur place primitive (Fig. 68).

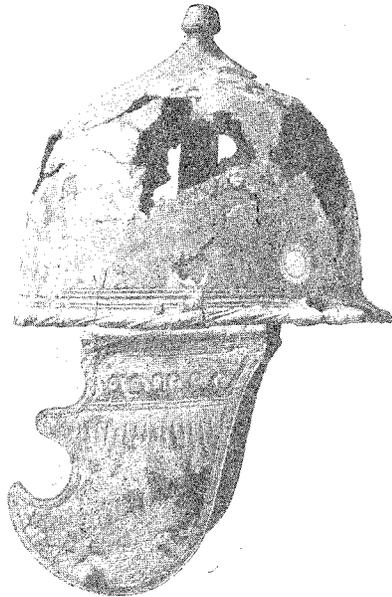


Fig. 67. — Casque de Bolsène (Musée de Bologne).

(1) *Atlie memorie della R. deputa.ione di stori e patria par le province di Bologna*, 1887, p. 474.

(2) GAZZADINI. — *Notizie et scavi*, 1881, p. 213-214.

Casque de la nécropole de *Montefortino*, au Musée d'Ancône; gravure identique à la *Figure 66*, avec un porte-aigrette sur le côté, pas de gravure.

Casque trouvé à *Talamone* en 1877, au Musée de Florence; avec jugulaire triangulaire ornée de trois mascarons formés de deux cercles concentriques; la calotte porte un couvre-nuque; le sommet légèrement ovoïde est terminé par un bouton aplati (*Fig. 69*).

Casque de l'ancienne collection *Castellani* à Rome.

Casque d'*Orvieto*, au Musée de Florence; analogue, la calotte porte un bord orné d'oves et le bouton du sommet est orné aussi

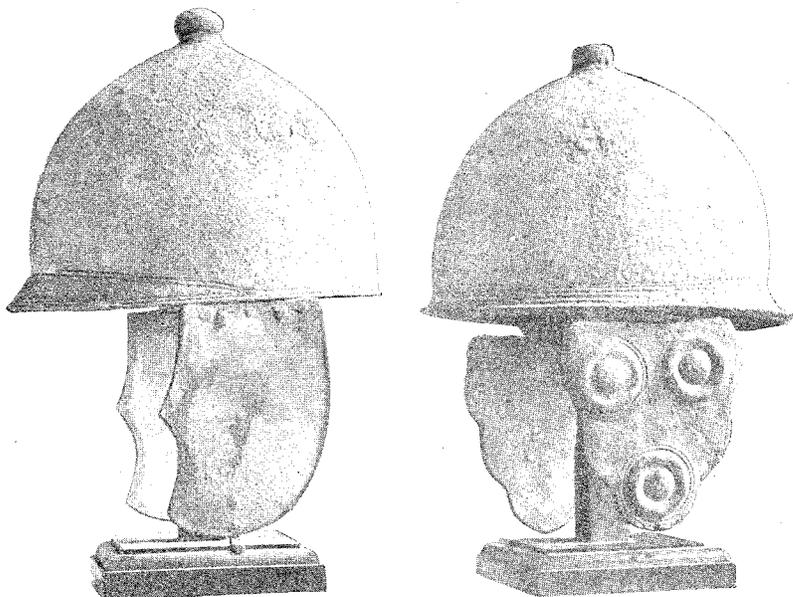


Fig. 68 et 69. — Casques de Talamone, Musée de Florence.

d'oves; trois cercles ou boutons sur les jugulaires; il était accompagné d'une cuirasse, d'un bouclier ciculaire et de deux ennemides (*tomba dei sette camini*, près Orvieto, début du IV^e siècle).

Casque trouvé entre *Acquaviva et Montepulciano* (Italie), (anc. col. Lipperheide, au Musée de Berlin); plus élevé de la calotte, et muni de jugulaires avec trois cercles et crochet à la base.

Casque de *Pietrabbondante*, au Musée de Naples; les jugulaires échancrées d'un côté sont ornées par une figure de femme assise.

Casque trouvé en *Istrie* (anc. col. Lipperheide, au Musée de Berlin); même casque à bouton, avec jugulaires échancrées et unies.

Casque du *Marquis Patrici*, à Rome; terminé par un bouton; les bords gravés, les jugulaires échancrées.

Casque de *Rieti*, au Musée d'antiquités de Munich; plus conique.

Casque d'*Apulie*, du Musée de Karlsruhe; un peu plus conique, à jugulaires échanquées.

Six casques de *Cerae* (Cervetri) (anc. coll. Campana, au Musée du Louvre); l'un est muni d'une petite tête de lion sur une des faces; bords gravés, jugulaires échanquées (*Fig. 70*).

Casque d'*Ancône*, au Musée Papa Julia, à Rome.

Casque de *Montefortino*, province d'Ancône (Ombrie), près Arcevia.

Casque trouvé à *Pompéi*, au Musée de Naples; tout uni.

Casque du British Museum de Londres; avec les bords ornés.

Casque du Musée Kircher, à Rome; à bords gravés; sans jugulaires.

Deux casques du Musée Grégorien à Rome; avec une inscription latine sur le bord du couvre-nuque. AVRELIUS.VICTORINVS.MIL.COH.XII.VRB.

Casque de *Manhein*, dans un ancien bras du Rhin; au Musée de Karlsruhe; avec bordure ornée.

Casque de *Kulpha*, près Sissek (Croatie, 1890); au Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide); uni

Casque de *Kastebruth*, Sud du Tyrol.

Casque du château de *Rheinstein*, près Bingen; à bouton, avec filets sur le bord.

Casque du Musée de Berlin (anc. col. Lipperheide); un peu plus élevé.

Casque de *Lyon*, au Musée de Saint-Germain-en-Laye; avec entre-lacs gravés sur la base.

Casque trouvé à *Lyon*; au Musée d'artillerie de Paris; les bords très ornés, ainsi que le bouton du sommet; la calotte très ronde.

Casque du Cabinet des médailles de Paris (anc. collection de Caylus); le bouton et les bords sont ornés et gravés.

Casque de la nécropole Ibérique de Aguilar de Anguita (province de Guadalajara); découvert par le Marquis de Cerralbo; incomplet de la visière et du sommet.

Casque trouvé à *Alcaracejos* (province de Cordoue); à bords unis.

Casque trouvé à *Quintana Redonda*, près de Villaricos (province

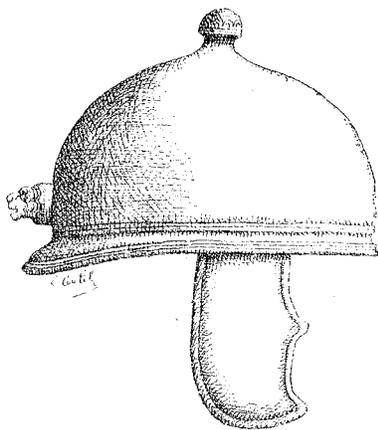


Fig. 70. — Casque de Cerae [Cervetri] (Musée du Louvre).

de Soria), en 1863 ; il porte une courte inscription étrusque (collect. de l'Académie royale d'hist. de Madrid) ; il contenait des monnaies ibériques.

A ces casques, il convient d'ajouter ceux qui ont été recueillis sur le territoire de la Gaule.

Casque de *Martres-de-Veyres* (Puy-de-Dôme) ; au Musée de Clermont-Ferrand ; avec les bords ornés (Fig. 71).

Casques de la Cité de *Limes*, près de Dieppe (Seine-Inférieure) ;



Fig. 71. — Casque de Martres-de-Veyres [Puy-de-Dôme] (Musée de Clermont-Ferrand).

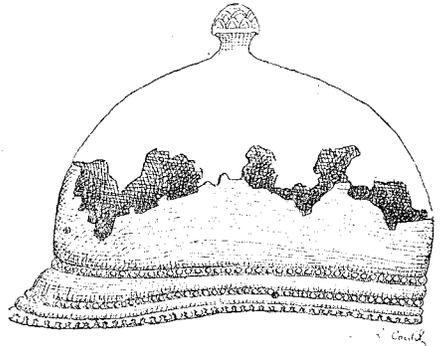


Fig. 72. — Casque de la Cité de Limes, près de Dieppe [Seine-Inférieure] (Musée de Dieppe).

Musée de Dieppe ; le sommet brisé, les bords ornés de perles (Fig. 72).

Casques de *Brevannes*, canton de Clefmont (Haute-Marne), au Musée de Saint-Germain.

Casque de *Coolus* (Marne) ; provenant des dragages de la Seine, au British museum ; anc. col. Morel, de Reims.

Casque de *Vadenay*, près de *Suippes* (Marne) ; au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Casques surmontés d'armatures métalliques.

Une série des casques offrant les mêmes formes que nous venons d'énumérer porte des armatures métalliques, généralement en fer ; la plus nombreuse série se trouve au Musée d'Ancône.

Casque du Musée du Louvre, indiqué comme provenant des environs d'*Ancône*, et figurant depuis au moins 30 ans à ce musée, se relie certainement aux découvertes suivantes de *Filottrano* et *Montefortino* ; il est orné d'une armature de fer, comprenant cinq tiges, dont une est brisée (Fig. 73).

Le très beau casque de *Filottrano* (Fig. 74 et 75) a été découvert en 1913 ; le bord est orné de fines gravures en entrelacs, et le sommet porte une très haute armature de fer ; les jugulaires de bronze ont trois boutons en fer, sans doute émaillées jadis, ainsi que le bouton situé au-dessus de l'oreille, à la base du casque (Musée d'Ancône).

Casque du Musée de *Nuremberg* ; avec vestiges d'armature de fer.
Casques de la *Nécropole de Montefortino*, près d'Ancône ; au Musée

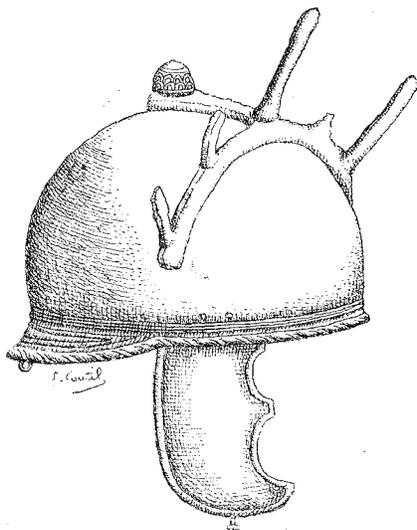


Fig. 73. — Casque des environs d'Ancône (Musée du Louvre).

d'Ancône, avec cinq casques de même forme, surmontés aussi d'armatures en fer, avec les trois cabochons des jugulaires en fer

Casque de la *bataille de Cannes* (216 av. J. C.), au Musée de Florence ; semblable aux précédents ; mais il est muni de deux très longues antennes plates en bronze (cornes?), de 0^m45 environ chacune de longueur, soit pour la largeur totale du casque 1^m20, y compris les deux antennes (Fig. 76).

Casque du Musée de *Saint-Germain-en-Laye* ; avec deux ressorts en bronze sur les côtés et deux jugulaires ornées de cercles, comme celles de Talamone (Fig. 59).

Casques ornés de palmettes et de spirales.

Nous décrivons pour terminer, quelques casques encore plus ornés.

Casque trouvé en *Ombrie (Italie)*, au Musée des antiquités de Berlin ; il est muni de jugulaires avec trois mascarons et palmettes ; la



Fig. 74. — Casque de Filottrano, province d'Ancône (Musée d'Ancône).
Fouilles de M. Dall'Osso, Conservateur du Musée.

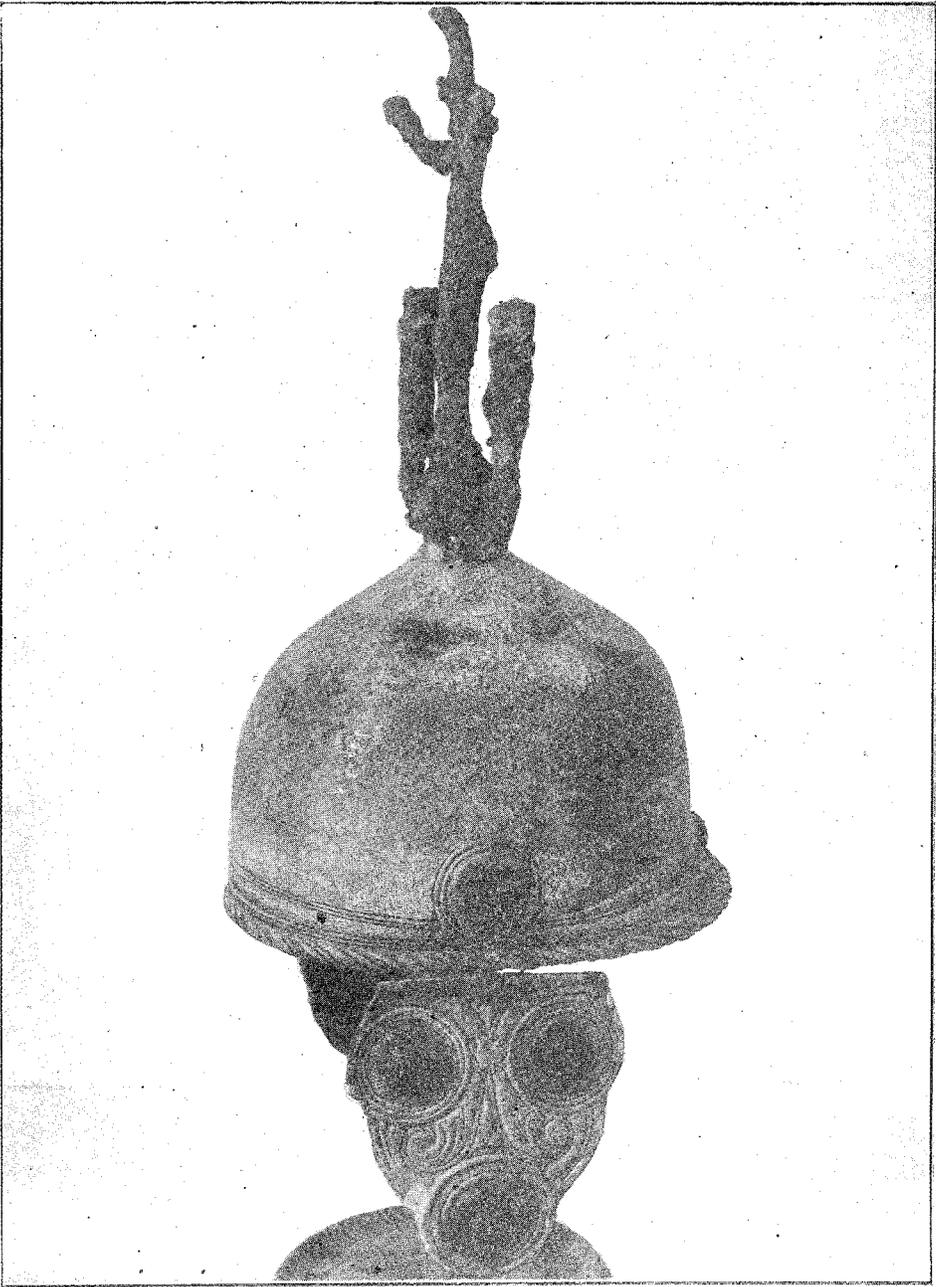


Fig. 75. — Casque de Filottrano, près d'Ancône (Musée d'Ancône).

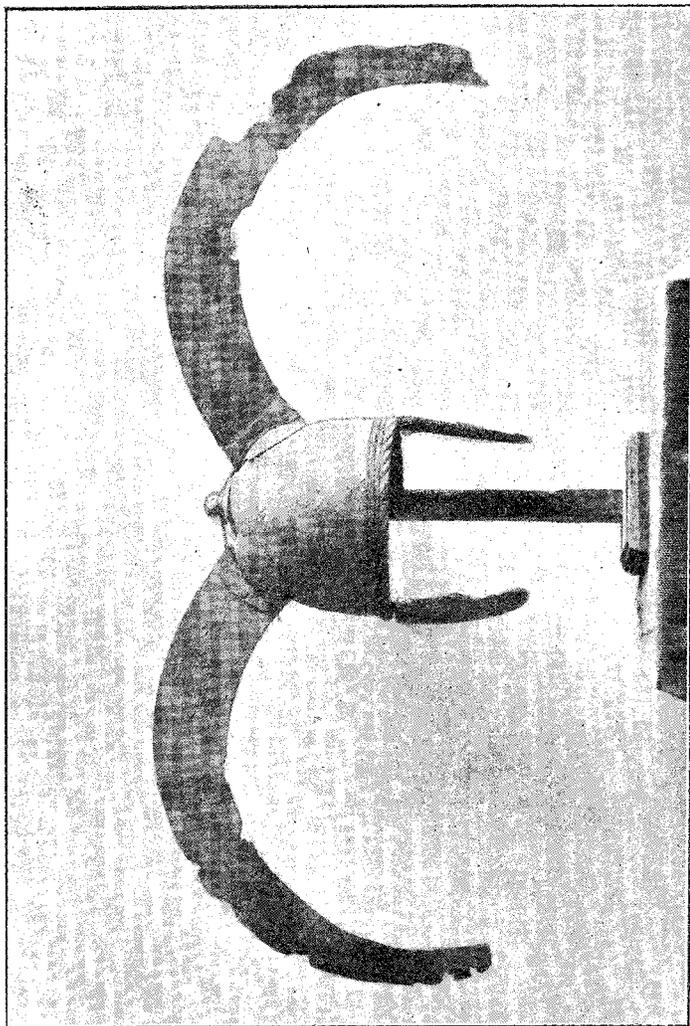


Fig. 76. — Casques de la bataille de Cannes [216 av. J.-C.] (Musée de Florence).

calotte porte aussi des palmettes; une petite figure humaine et une large frise entoure le sommet terminé en bouton (Fig. 77).

Casque de *Weisskirchen*, près *Unterkain*, au musée de *Laibach*



Fig. 77. — Casque trouvé en Ombrie [Italie]
(Musée d'antiquités de Berlin).

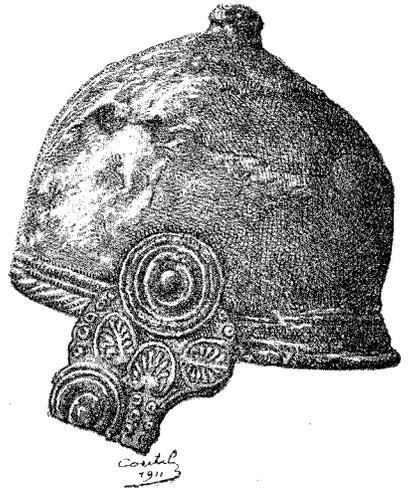


Fig. 78. — Casque de *Weisskirchen*, près
Unterkain (Musée de *Laibach*).

(Autriche); la calotte est terminée par un bouton; au-dessous, décor rayonnant et chevrons; à la base, chevrons et nervures; une rosace avec cercles concentriques retient une jugulaire ornée aussi de rosaces et de palmettes dans les intervalles (Fig. 78). C'est certainement de ces deux casques que dérivent ceux de *Tronoën-en-Saint-Jean-Trolimon* et d'*Amfreville-sous-les-Monts*.

Casque de *Tronoën-en-Saint-Jean-Trolimon* (Finistère). Collection Du *Chatellier*, à *Kernuz* (Finistère); ce casque n'est pas complet; il n'existe qu'une portion du bouton supérieur de la calotte, et un tiers de celle-ci orné de rangées de cercles, de sortes d'*h* ou casques à haut cimier renversé, qui rappelle beaucoup le décor suivant; les deux tiers d'une des jugulaires est orné de trois cercles limités par un

riche décor de lignes parallèles, dans l'intervalle desquelles se trouvent de petites rosaces (Fig. 79 et 80).

Casque d'or trouvé en 1841 à *Amfreville-sous-les-Monts* (Eure); au musée du Louvre; ce casque est composé d'une calotte de bronze,



Fig. 79. — Casque de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Collection Du Chatelier, à Kernuz.

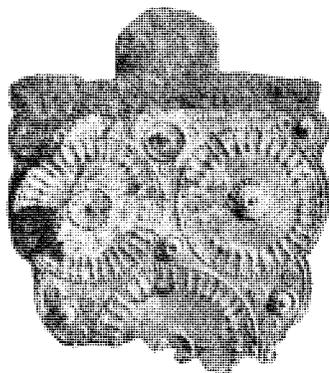


Fig. 80. — Jugulaire du Casque de Saint-Jean-Trolimon (Finistère).



Fig. 81. — Casque d'Amfreville-sous-les-Monts [Eure] (Musée du Louvre).



Fig. 82. — Phalère d'auvers (Oise). Cabinet des Médailles, à Paris.

contre laquelle on a appliqué des émaux; sur la partie médiane, une feuille d'or battue qui s'applique sur une riche ornementation formée de zones de petits cercles et d'ornements en forme d'h ou de casques à haut cimier rabattu. Au-dessus des oreilles, on remarque dans la pâte de l'émail actuellement décoloré, de riches palmettes

opposées. La visière est décorée d'ornements en S. La hauteur du casque est de 0^m17, le diamètre intérieur longitudinal 0^m225, et transversal 0^m16, dans la partie occipitale, et 0^m155 dans la partie frontale où il arrive même à 0^m135 ; à cause de sa forme intérieure plus étroite à une extrémité, on doit admettre qu'il avait une visière et non un couvre-nuque (*Fig. 81*). La décoration de ce casque se retrouve sur de nombreux vases étrusques et gaulois, notamment sur la *bosselle d'or d'Auvers (Oise)* (*Fig. 82*).

Les casques en forme de casquette de jockey sont très nombreux, et la réserve du musée de Florence possède à elle seule près de 200 casques, provenant du champ de bataille de Trasimène. Quant à tenter d'expliquer la présence en Gaule de ces sortes de casques, on peut admettre qu'ils ont été rapportés par les Gaulois, qui vers l'an 600, sous la conduite de Bellovèse, enlevèrent aux Etrusques la région comprise entre le Tessin et l'Adda ; ils fondèrent Mediolanum (Milan) ; d'autres invasions se succédèrent dans la Transpadane et la Cispadane ; en 521, ils envahirent les côtes de l'Adriatique, pillèrent à nouveau l'Etrurie et même la Campanie ; ils vainquirent les Romains à l'Allia, en 390 avant J.-C. ; ils étaient passés en Etrurie, à Clusium, qui se rendit et leur fournit de riches objets ; ils ont pu s'approvisionner aussi sur le champ de bataille de Trasimène en 217 ; à Cannes en 216, après les victoires d'Annibal, auquel ils s'étaient alliés.

Casques Gaulois en fer.

Par leur provenance et le milieu où ils se trouvaient au moment de leur découverte, il est permis de dater assez exactement une série de casques trouvés à *Alesia*, lors des fouilles de Napoléon III : ce qui donne comme date la plus rapprochée l'an 56 avant J.-C.

Les 9 casques de la nécropole de Montefortino forment la transition entre la série précédente et une autre, cette nécropole ayant donné des casques de même forme en bronze et en fer, ou des casques en bronze avec ornements en fer (1^{er} siècle av. J.-C.).

Casques en fer de la *nécropole gauloise de Montefortino, près Ancône*, au musée de cette ville ; ils étaient au nombre de neuf ; ils sont tous surmontés de tiges de fer, comme ceux de Filottrano (*Fig. 73 et 74*) ; les jugulaires sont ornées de trois cabochons en bronze avec clou en fer au milieu ; des cocardes de bronze ornent les côtés au-dessus des jugulaires ; des épées de fer repliées ont été trouvées à côté de ces casques, comme à côté du casque du Vaudreuil (Eure), ci-après.

Le Casque de *Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure)*, est daté par les épées gauloises, toutes en fer, les vases et une monnaie de Tibère 4 à 37 avant J.-C. ; mais cette monnaie a pu être apportée après les

incinérations gauloises, car celles-ci étaient presque à la surface du sol; il a été trouvé en 1868; il est au musée de Louviers (Eure). Ce casque a servi d'urne cinéraire (*Fig. 93*).

Casque en fer de *Giubiasco (Tessin-Suisse)*, au musée de Zurich (tombe 32); ressemble au précédent; il était aussi accompagné à peu près des mêmes objets gaulois, du III^e siècle avant J.-C. M. Viollier

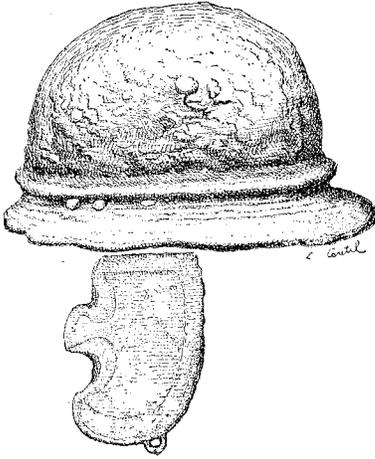


Fig. 83. — Casque de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure), Musée de Louviers (Eure).



Fig. 84. — Casque de Giubiasco (Tessin-Suisse).

dit que cette nécropole a servi du IV^e siècle jusqu'au début de l'occupation romaine; on y remarque la persistance des formes Gauloises, malgré quelques monnaies des premiers empereurs : Auguste, Claude, Galba.

Casques en fer trouvés à *Alésia*, en 1860; au musée de Saint-Germain-en-Laye; ils sont munis de larges jugulaires contournées sur le devant pour ménager la place des yeux et de la bouche; ils sont identiques au casque du Vaudreuil (Eure) (*Fig. 83*) et de Giubiasco (Tessin) (*Fig. 84*).

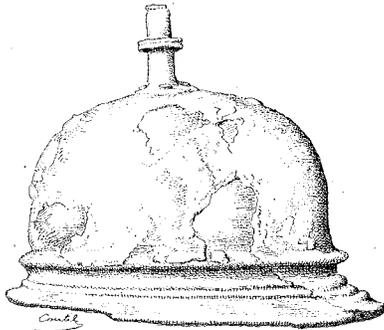


Fig. 85. — Casque en fer du Musée d'Agen (Lot-et-Garonne).

Casque en fer du *Musée d'Agen (Lot-et-Garonne)*, analogue aux précédents, mais surmonté d'une tige ornée d'une bague (*Fig. 85*).

Casque en fer du *Musée de Florence*; avec applications et incrustations de bronze.

Casques identiques d'*Idria*, près *Baca* (comté de Goritz), avec bosselles émaillées; de *Vini Vrha*, près *Margarethen* (*Carniole*), avec couvre-joues ornés d'oiseaux émaillés.

Casques de Légionnaires Romains.

La dernière série de casques que nous étudierons n'est pas très homogène, les exemplaires de chaque forme étant peu nombreux.

Nous citerons tout d'abord quelques casques offrant un rapport avec certaines formes Attiques.

Casque d'*Herculanum*, n° 5748, au musée national de Naples; (Fig. 86).

Casque de *Pompéi*, au Musée de Naples.

Trois casques semblables au Musée du Capitole, à Rome.

Casque trouvé près de *Schaan*, dans la principauté de *Liechtenstein*, 1887; Collection de M. Von Schwerzenbach, à Bregenz; sur la visière, l'inscription P. CAVIDIVS. FELIX. C.

PETRONI; l'arc sourcilier disparaît pour laisser à la place une sorte de visière articulée; large jugulaire contournée: couvre-nuque plat.

Casque en fer d'*Ums*, près de *Kastelruth* (*Sud du Tyrol*), au Musée Ferdinand à Inspruck; identique de forme, mais avec un couvre-nuque descendant sur les épaules.

Casque en fer de la Collection de M. C. Hollitzer, à Vienne; avec large couvre-nuque et cornes simulées au-dessous de la visière.

Casque trouvé près d'*Hittham Gavel*; au *British Museum* de Londres; les oreilles sont simulées en relief sur les jugulaires, la visière est ornée de points estampés; large couvre-nuque orné de gros cabochons; bronze doré, sauf la calotte qui est en fer.

Casque en bronze et fer, trouvé dans le Rhin, au-dessus de *Mayence*; au Musée Paulus, à Worms; sur la calotte se déta-

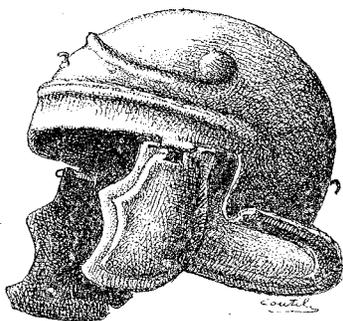


Fig. 86. — Casque d'Herculanum (Musée de Naples).

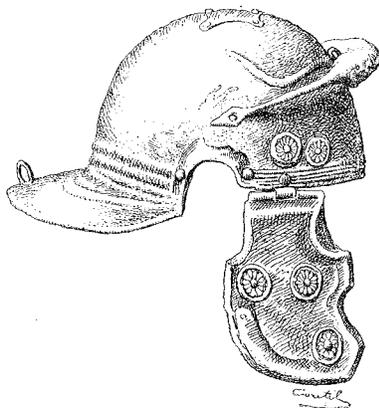


Fig. 87. — Casque trouvé dans le Rhin, au-dessous de Mayence (Musée Paulus, à Worms).

chent en avant, deux grandes arcades sourcillères formant une sorte d'Y ; une tige arquée mobile est fixée sur les tempes ; deux petites cocardes ornent les bords de chaque côté, et au-dessus, sur le devant, de larges jugulaires échancrées ; un anneau est fixé à l'arrière du large couvre-nuque (*Fig. 87*).

Casque de *même provenance*, même musée ; en bronze, anneau au couvre-nuque, petits édicules gravés sur les jugulaires ; tige mobile sur le front.

Casque de *Heddernheim* Hesse-Nassau ; au Musée historique de Francfort ; il a perdu ses jugulaires et sa tige courbe articulée.

Casque du *fort de Osterburken, grand duché de Bade* ; au Musée d'antiquités de Mannheim ; sans jugulaires ; avec une visière (décrit et reproduit par Wagner, p. 436, *Fig. 33*).

Casque de *Heddernheim*, Hesse-Nassau ; au Musée historique de Francfort ; avec visière articulée ; grandes et larges jugulaires, et armature s'entrecroisant au sommet.

Casque de *Heddernheim* ; au Musée de Francfort ; haut cimier ; les joues et le front protégés par une enveloppe métallique ornée de mèches frisées.

Casque du *Musée de Nuremberg* ; incomplet du protège-joues.

Casque du *Château du Bas-Nider*, collection du prince de Wied, à Neuwied (province Rhénane-Allemagne) ; analogue, sans visière.

Casque du *Musée du Grand Duché de Hesse, à Darmstadt* ; analogue, avec visière mobile.

Casque de *Eisernes Thor (Portes de Fer), à Donau* ; collections historiques Delahaye, à Vienne (Autriche) ; ce casque ressemble au précédent, il est un peu plus bas, mais il lui manque les protèges-joues.

Casque de *Rischester* (près Lancaster), au British museum ; avec masque représentant une très belle tête humaine ; c'est un des plus remarquables casques antiques.

Casque trouvé dans la Saône, à *Châlon*, collection Milon, à Dijon ; orné de serpents.

Casque du *Musée de Florence* ; sans jugulaires, avec sa visière articulée et l'armature en croix, au centre (bronze).

Casque de *Grimidi, près Aumale (Algérie)*, au Musée d'Alger ; avec tige articulée, sans jugulaires ; bronze.

Casque de *Herculanum, au Musée de Naples* ; orné de trophées et de guerriers.

Casque en fer de *Kulpa près Sissek*, de la collection Sulzer à Vienne ; larges arcades sourcillères très incurvées, et couvre-nuque accusé ; les jugulaires manquent (*Fig. 88*).

Casque en fer de *Zihl, vers le port de Nidau (Suisse)* ; au Musée de Zurich ; le couvre-nuque est moins large, arcades sourcillères droi-

tes; le couvre-nuque ondulé et formant quatre raies en relief ? deux rivets pour fixer les jugulaires qui manquent.

Casque de *Vié-Ciontal* (*Card*); ancienne collection Emilien Dumas, à Sommières, près Nîmes; semblable au précédent, mais le couvre-nuque est brisé.

Casque trouvé dans les ruines des arènes de *Vesontio* (*Besançon*); au Musée de Besançon; il doit remonter à l'incendie de la ville par

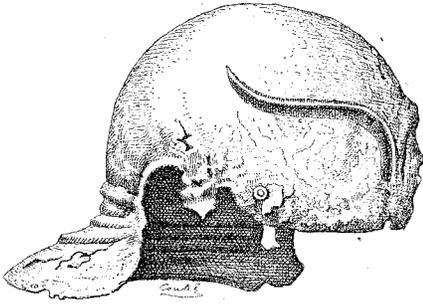


Fig. 88. — Casque de légionnaire romain, trouvé aux environs de Kulpa, près Sissek (Autriche).

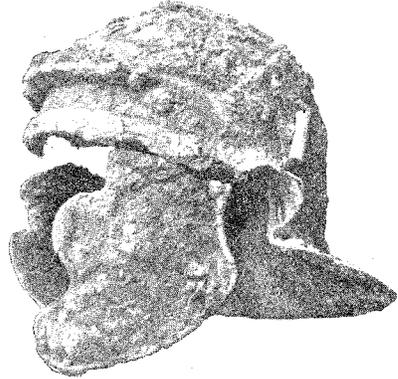


Fig. 89. — Casque de légionnaire, trouvé à Vesontio (Besançon).

les Barbares, vers 300 à 350 avant J.-C.; il est en fer plaqué d'argent; il porte sur la calotte, en avant, un couvre-nuque mobile (actuellement oxydé); un tube pour placer une aigrette verticale;

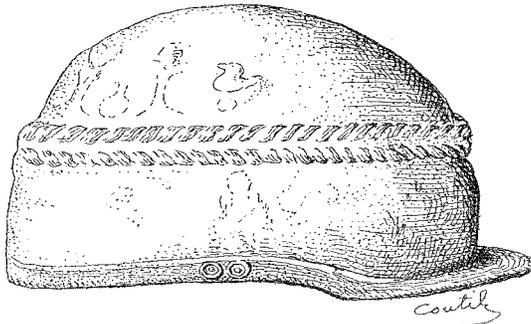


Fig. 90. — Casque de Pompei.

un couvre-nuque très saillant, et de très larges jugulaires échancrées sur le devant (*Fig. 89*).

Quelques casques romains sont fort simples, ils se composent d'une calotte hémisphérique, avec ou sans bouton supérieur, avec couvre-nuque plat assez long, et trous ayant servi à retenir des jugu-

lares : ces casques présentent une forme un peu indécise et pourraient être classés dans la série des casques Etrusques en forme de casquette de jockey.

Casque trouvé dans le *Comté d'Hetford* ; au *British museum* ; bronze ; avec bouton au sommet.

Casque trouvé près de *Cologne* ; au *Musée de Worms* ; bronze ; sans bouton.

Casque de *Pompéi* ; au *Musée National de Naples*, n° 5677 ; gravure sur tout le tour de la calotte, représentant une sorte de couronne ou torsade (*Fig. 90*).

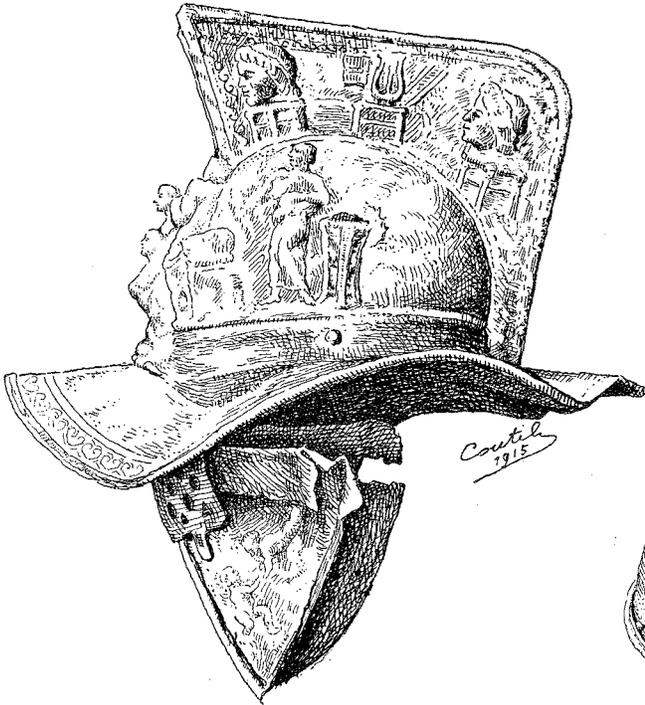


Fig. 91. — Casque de Gladiateur romain, trouvé à Pompéi (Musée de Naples).

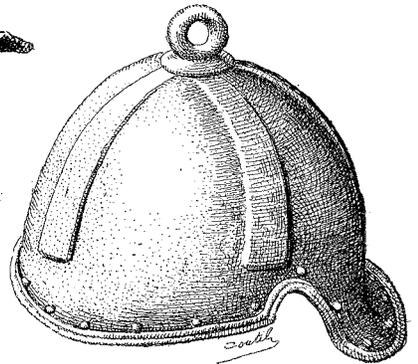


Fig. 92. — Casque de Jard (Vendée). [Collection R. de Rochebrune].

Casque de l'*Arsenal de Berlin* ; bronze, uni.

Casque du *British museum de Londres* ; long couvre-nuque plat ; bouton pour jugulaires, calotte un peu conique,

Nous ne décrirons pas les casques romains dont la forme est bien connue, tels que le casque de Jard (V.), conservé à Saint-Cyr-en-Talmondais (V.) (*Fig. 92*), formé d'une calotte, avec léger couvre-nuque et quatre bandes se croisant sur le sommet, ayant un anneau à leur intersection.

Nous pourrions aussi mentionner les dix très beaux casques de gladiateurs, du Musée de Naples, provenant d'Herculanum et de Pompéi, avec de très grands cimiers ou de larges visières abritant les parties ajourées ou perforées des yeux. Ces casques étaient aussi en usage au 1^{er} siècle avant J.-C. (*Fig. 91*).

Nous avons donné des descriptions sommaires sur ces casques, pour ne pas abuser de la place qui nous a été offerte dans les *Mémoires de la Société Préhistorique française*. Nous renvoyons, pour de plus amples descriptions, à nos quatre études *publiées précédemment* sur les *Casques*. Quant à la bibliographie et à l'interprétation des textes concernant les casques, nous conseillons de lire l'article très documenté « *GALEA* », publié par M. S. Reinach, dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de MM. Saglio et Pottier ; quoique remontant à 1895, cette notice fait encore autorité.

ADDENDA

Nous avons oublié de signaler un casque à cornes qui forme un groupe distinct ; car, à propos des casques à antennes, nous n'avons pas cru possible de former une série spéciale, puisque les antennes ou cornes surmontent des casques Corinthiens, Ioniques, Etrusques, Gaulois et Romains. L'arc d'Orange, le Monument des Jules à Saint-Rémy, le bas-relief de la Brague, près d'Antibes, un autre du Musée du Vatican, nous montrent des casques Gaulois ornés de grandes cornes proéminentes.

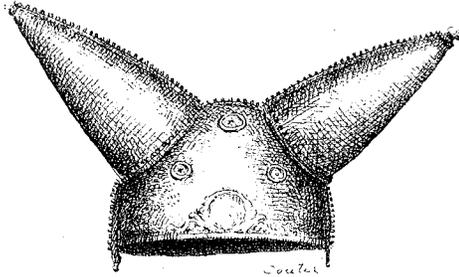


Fig. 93. — Casque trouvé dans la Tamise, près du pont de Waterloo, à Londres.

Pour terminer ce travail nous indiquerons le casque trouvé *dans la Tamise, près du pont de Waterloo, à Londres, en 1868*, composé de plusieurs feuilles de bronze martelé et rivées formant une calotte hémisphérique ornée de chaque côté d'une corne tronconique divergente ; sur le devant, trois bossettes en triangle sont légèrement bombées et gravées ; l'une d'elles porte des traces d'émail (*Fig. 93*).

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

| | PAGES. |
|--|---------|
| I. — L. ROUSSEAU (Cheffois, Vendée) et Marcel BAUDOIN (Dr) (Vendée). — <i>L'Ossuaire de la Ciste sous Tumulus-Galgal des Coas, à Bazoges-en-Pareds (Vendée). Découverte, Fouille et Restauration</i> (39 Fig. et 10 Planches). | 1- 91 |
| II. — BALLET (Dr) (Paris). — <i>A propos des Eolithes du Puy-Courny</i> (1 Fig.). | 92-104 |
| III. — Marcel BAUDOIN (Dr) (Paris) et A. COUSSET (Etaules, Charente-Inférieure). — <i>Le Rocher aux Pieds du Mas d'Ile, à Lessac (Charente)</i> (13 Fig.). | 105-162 |
| IV. — L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — <i>Casques antiques [Proto-Etrusques, Mycéniens, Illyriens, Grecs, Gaulois et Romains]</i> (93 Fig. et 2 Planches). | 163-225 |
| TABLE DES MATIÈRES. | 227 |
| LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS au Tome III [1913-1914] des « <i>Mémoires de la Société préhistorique française</i> ». | 229 |



LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS

AU TOME III [1913-1914].

DES

MÉMOIRES DE LA S. P. F.

ATGIER, D.-M., médecin principal en retraite, 20, rue de Paris,
Livvy (Seine-et-Marne).

AYMAR (Alphonse), Inspecteur des Contributions directes, 15, avenue
Croix-Morel, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

BALLET, D.-M., 20, rue Bonaparte, Paris.

BAUDOIN (Marcel), D.-M., Homme de lettres, 21, rue Linné, Paris.

BERNARD-QUARITCH, Libraire, Londres (Angleterre).

BOULANGER (C.), ancien Notaire, Péronne (Somme).

BOULET, Villa Sarrahert, Fleurines, par Pont-Sainte-Maxence (Oise).

BOSSAVY (J.), Inspecteur des P. T. T., 12, avenue de Paris, Ver-
sailles (Seine-et-Oise).

BOUTANQUOI (Olivier), Instituteur, Nampcel (Oise).

CHARVILHAT, D.-M., 4, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-
Dôme).

CHAUVET (G.), Notaire honoraire, 30, rue du Jardin-des-Plantes,
Poitiers (Vienne).

CHERVIN, D.-M., 82, avenue Victor-Hugo, Paris-XVI.

COMMONT (V.), Professeur à l'École Normale, 7, Avenue d'Edim-
bourg, Amiens (Somme).

COROT (Henry), Savoisy (Côte-d'Or).

COTTE (Ch.), Notaire, Perthuis (Vaucluse).

COUSSET (A.), Commis Principal des Contributions Indirectes,
Étaules (Charente-Inférieure).

COUTIL (Léon), Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).

DÉNOYELLE (L.), Artiste-peintre, 3, rue d'Amiens, Beauvais (Oise).

DESMAZIÈRES (O.), Receveur particulier des finances, Marennes
(Charente-Inférieure).

DELVINCOURT (E.), Crécy-sur-Serre (Aisne).

DEYDIER, M., Ex-notaire, Cucuron (Vaucluse).

DOIGNEAU (A.), Conservateur du Musée, 45, Boulevard Thiers,
Fontainebleau (Seine-et-Marne).

DORANLO, D.-M., Mathieu (Calvados).

DRAMARD, 9, rue Saint-Vincent, Fontenay-sous-Bois (Seine).

DUCOURTIOUX, 14, rue François-Miron, Paris-IV.

DUVAUX (Léon), Professeur d'histoire au Collège, 108, rue du Pont,
Bonneville (Haute-Savoie).

FASSETTE-ARBOUIN, Industriel, Cognac (Charente).

FERTON, Chef d'Escadron d'Artillerie de réserve, Bonifacio (Corse).

GAILLARD, Conservateur du Musée, Muséum d'Histoire Naturelle,
Lyon (Rhône).

GAMBER, éditeur, 7, rue Danton, Paris.

GIVENCHY (Paul de), 84, rue de Rennes, Paris.

GOURY (G.), 5, rue des Tiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

GUÉBHARD (A.), D.-M., Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes).

GUILLAUME, D.-M., 63, Boulevard de la République, Reims
(Marne).

HAUTIN (G.), 44, Avenue de Fredey, Villemomble (Seine).

HENRIOT, 183, Boulevard Voltaire, Paris-XI.

HUE (Ed.), Médecin-Vétérinaire, 60, rue de la Pompe, Paris-XVI.

KESSLER (J.), chez M. Rolle, 14, Boulevard Rivet, Marseille (Bou-
ches-du-Rhône).

LABRIE (Abbé), curé de Frontenac (Gironde).

LAMBERT (H.-J.), 36, faubourg Saint-Nicolas, Beaune (Côte-d'Or).

LUPPÉ (Marquise de), 29, rue Barbet-de-Jouy, Paris VII.

- MIGUET (E.-M.), Boulevard Henri-IV, Paris-IV.
Musée National Suisse, Zurich (Suisse).
Musées royaux du Cinquantenaire, Bruxelles (Belgique).
- PAGÈS-ALLARY, Industriel, Murat (Cantal).
- PATTE (Et.), 79, rue du Connétable, Chantilly (Oise).
- PETIT, Capitaine au 1^{er} Etranger, Taza (Maroc-Oriental).
- PINCHON, D.-M., Médecin-Major au 29^e Dragons, Provins (Seine-et-Marne).
- PLAINCHAMP (M.), 29, Boulevard Murat, Paris-XVI.
- RAU (le Général), 67, rue de Miromesnil, Paris-VIII.
- ROUSSEAU (Lucien), Cheffois, par La Châtaigneraie (Vendée).
- SAINT-PÉRIER (de), D.-M., 24, rue du Bac, Paris-VII.
- SAINT-VENANT (de), 1, rue de la Petite-Armée, Bourges (Cher).
- SARTORIUS, Preiswerk Arbsheim, près Bâle (Suisse).
- SCHAUDEL (L.), Receveur principal des Douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- SCHMIDT, Ingénieur civil des Mines, 125, rue de Rome, Paris-XVII.
- Société Jersiaise*, 9, Pier road, Jersey (Angleterre) [M. Toulmin-Nicolle, Secrétaire].
- SOUBEIRAN, D.-M., Andeville (Oise).
- TATÉ (E.), 123, avenue Mozart, Paris-XVI.
- TERRADE (A.), Conducteur de travaux, 33 bis, rue de Rouen, Beauvais (Oise).
- THIOT (L.), Marissel, par Beauvais (Oise).
- VARALDI, Ingénieur-Chimiste, la Bocca, Cannes (Alpes-Maritimes).
- VEBER, avocat, 20, rue Rotrou, Dreux (Eure-et-Loire).
- VÉSIGNIÉ (L.), Capitaine d'Artillerie, 2, rue de Dun, Bourges.
- VIOLLIER, Conservateur du Musée National Suisse, Zurich (Suisse).



Le Mans. — Imp. MONNOYER, 12, place des Jacobins.
